

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE L'ASSOCIATION AMICALE

des Anciens Elèves du Likès, Quimper

SOMMAIRE

Progresser	2	Une belle carrière	28
Chronique de l'Amicale	3	Le catholique passif	32
Chronique de l'Ecole : Nos Congrégations : Fête de Sainte Cécile ; Fête de l'Immaculée-Conception ; La mort de M. Pungier ; 24 Décembre ; Examens semi-trimestriels	5	Le décalogue du dégonflard	33
Chronique sportive	23	Aux Jeunes	33
Aux parents chrétiens	27	De la tenue	35
		Le danger de la Presse neutre	36
		Agissez, dès aujourd'hui	36
		La dictée de Mérimée	39
		Concours	41
		Dérivons-nous	41

Le Président de l'Amicale,
Le Comité d'Administration,
Le Directeur et les Professeurs du Likès

présentent aux Anciens Elèves et à leurs Familles
des Vœux de Bonheur pour 1936.

*La prochaine Assemblée Générale
de l'Amicale du Likès est fixée au*

DIMANCHE 24 MAI 1936

PROGRESSER

Dans une terre bien préparée, la graine prend racine et germe, elle élève sa frêle tige dans l'air où elle trouvera la lumière et l'oxygène nécessaires à ses combustions, tandis que ses racines s'enfoncent dans le sol d'où lui viendront les aliments et l'eau. Bientôt des feuilles frissonnent au vent, des fleurs embaument, étalant à nos yeux la richesse de leur coloris et ouvrant nos cœurs à l'espérance des fruits à venir. Ainsi croît la plante, jusqu'au jour où la tempête brise son élan de vie ou que la mort, s'insinuant de partout, ralentisse le cours de sa sève et enfin la dessèche sans remise.

Pour qu'elle vive, il faut que la plante croisse et se développe.

C'est aussi la loi de notre nature physique. Avec quelle joie vous voyez, heureux parents, grandir autour de vous ces petits êtres que vous aimez parce que vous leur avez donné la vie et que vos soins affectueux les font croître chaque jour en force et en grâce ! Quand ils auront atteint la plénitude de leur développement, s'arrêteront-ils, se reposant sur l'acquis ? Non point, car la vie étant une lutte perpétuelle contre la mort, ils seront contraints de progresser sans cesse, se donnant toujours plus d'endurance et d'adresse.

Progresses, nous crie la nature, ou tu meures !

Les formes les plus hautes de la vie, la vie morale et la vie religieuse du chrétien n'échappent pas à cette loi du progrès. Notre mémoire baisse dès que nous ne l'exerçons plus ; notre imagination perd sa fraîcheur et sa force créatrice d'idéal et d'illusions bien-faisantes quand nous résistons à son élan et que, renonçant à vaincre l'obstacle, nous nous résignons à la facilité et à la torpeur ; l'égoïste qui se condamne à n'aimer plus que lui-même et ses misérables satisfactions, tue à la fois et son cœur et son bonheur. La loi de la vie morale, Jésus-Christ l'a formulée après l'avoir accomplie : « Soyez parfaits, comme mon Père céleste est parfait ».

« Soyez parfaits » et vous vivrez, car vous combattrez sans relâche contre vos ennemis déclarés, car vous terrasserez ces puissances de mort : les passions, les mauvais instincts qui sont en vous, le démon et le monde, jaloux de votre foi, ennemis de Dieu qui vit en vous et qui vous donne la joie.

« Soyez parfaits » et vous serez heureux. « Tout le but de l'homme, dit Bossuet, est d'être heureux. Jésus-Christ n'est venu

que pour nous en donner le moyen. Mettre le bonheur où il faut, c'est la source de tout le bien. »

Avoir les coffres pleins d'argent, voir une armée d'inférieurs sacrifier leur existence à la vôtre, qu'est-ce que tout cela peut bien vous faire si, le corps brisé par les infirmités, la conscience bourrelée de remords pour des richesses injustement acquises ou pour des fautes dont vous rougissez, vous ne pouvez jouir d'une minute de parfait repos ?

Le *Bulletin* souhaite à ses lecteurs de connaître le vrai bonheur, celui que les Anges ont promis aux hommes de bonne volonté, non pas celui que tant de lèvres indifférentes vous ont souhaité au début de cette année, ce bonheur qui épanouit notre être au lieu de le diminuer, ce bonheur qui est un élan vers Dieu et le prochain et non pas un repliement sur soi, ce bonheur enfin qui, affirme Lacordaire, « est une chose de l'âme et non du corps : la source en est dans le dévouement et non dans la jouissance, dans l'amour et non dans la volupté. »

Vous expérimenterez alors, avec Pascal, que « nul n'est heureux comme un vrai chrétien ».

ERRATUM. — Dans le « *Bulletin* » d'Octobre 1935, p. 5, une faute d'impression aurait pu induire en erreur certaines familles ayant plusieurs enfants au Likès. Pour alléger leurs charges, l'Ecole leur consent volontiers des réductions sur les prix de la pension : réduction totale de 500 francs pour deux enfants internes ; pour trois enfants, la réduction de 500 francs devient individuelle.

CHRONIQUE DE L'AMICALE

Mariages

M. Jean-Marie Le Gars, avec Mlle Marie-Anne Hénaff, à Kerfeunteun, le 1^{er} Octobre.

M. Joseph Quéméré, avec Mlle Anna Bernard, à Penhars, le 29 Octobre.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouvelles familles.

Fiançailles

Mme Charles Chaussepied nous fait part des fiançailles de son fils André, architecte, avec Mlle Jacqueline Hamilton.

Nouvelles des Anciens

Hervé Le Pape, incorporé au 41^e Régiment d'Infanterie, à Rennes, écrit à M. le Sous-Directeur pour lui dire que grâce à la formation musicale qu'il a reçue dans l'Harmonie du Likès, il a pu entrer dans la musique de son régiment.

Jean Stéphan, de Plœmeur, dès ses premiers jours de vacances, fait au Likès une rapide visite, en uniforme de Saint-Cyrien, et intéresse ceux qui l'on remplacé en Math. Elém., par le récit des impressions de son premier trimestre d'Ecole Militaire.

Nécrologie

M. Michel Jaouen, officier principal des Equipages de la Flotte, chevalier de la Légion d'Honneur, décédé à Rosporden, le 8 Novembre 1935, dans la 62^e année.

L'*Ouest-Eclair*, annonçant la mort de M. Jaouen, s'exprime ainsi :

« Nous apprenons avec peine la mort de M. Michel Jaouen, officier principal des Equipages de la Flotte en retraite, décédé hier, vendredi, à l'âge de 61 ans, en son domicile rue Nationale, à Rosporden.

» M. Jaouen était originaire de Kerhuen, en Elliant. Après de brillantes études au Likès, en Quimper, il s'engagea dans la marine en qualité de fourrier et parvint avant la guerre au grade de premier-maitre. Pendant la guerre, il fut affecté au commissariat spécial à Londres. Il passa 4 années à Saïgon, comme officier des équipages. Sur la fin de son activité, il était officier principal des Equipages et fut directeur-adjoint de l'Ecole des apprentis-mécaniciens, à Lorient.

» M. Jaouen était chevalier de la Légion d'Honneur, titulaire d'une médaille du Maroc et d'un ordre annamite.

» Depuis son entrée en retraite, il y a quelques années, il s'était fixé avec sa famille à Rosporden, où il jouissait de la sympathie générale. »

Nous prions Mme veuve Jaouen, ses enfants et toute la famille, d'agréer l'expression de nos plus vives condoléances.

Voulez-vous que le BULLETIN soit intéressant ? Envoyez-lui des acticles et des nouvelles de l'Amicale.

Chronique de l'École

Nos Congrégations

Quelques jours après la rentrée d'Octobre, les Congrégations ont été réorganisées. En voici les dignitaires.

CONGRÉGATION DU TRÈS SAINT ENFANT JÉSUS

Préfet : Joseph Hascoët.

Assistants : Hervé Scotet, Louis Avon.

Secrétaire : Jean Larhantec.

Conseillers : Jean Poudoulec, Alexis Mével, Robert Le Brusq, René Bernard, Jean L'Haridon.

CONGRÉGATION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE

Préfet : François Le Doaré.

Assistants : Guillaume Mourrain, Henri Le Gall.

CONFÉRENCE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

Président : François Le Doaré.

Secrétaire : Alain Grunhec.

Trésorier : Georges Moisan.

Fête de Sainte Cécile

Le 22 Novembre

Six heures du matin ! La monotone musique du timbre électrique invite le monde endormi du Likès à un lever rapide et énergique. Cependant un air de fête circule dans l'atmosphère :

Le grand vent d'automne

Grave et monotone

Dans la nuit chantonne

Un air triste et doux.

Ces vers de Botrel nous reviennent à la mémoire, tandis que s'achève la toilette. Après une courte étude, tous se rendent à la chapelle. Déjà les externes de la chorale sont installés près du petit orgue. M. Le Vivant, après un an d'absence, a repris sa place au clavier. Inutile de rappeler ses talents d'accompagnateur. Le long défilé de la communion s'organise, tandis que les soprani, de leurs

plus belles voix, gazouillent un cantique ravissant : « Quand le monde qui sommeille », dû à la plume experte de M. le chanoine Pirio.

La messe commence. Le grand orgue, sous les doigts agiles de M. J. Salaün, sous-directeur, dans des accords tour à tour suaves et tumultueux, honore de ses « mille voix » la « Céleste protectrice des chants pieux ». Dans un unisson parfait, la chorale exécute un nouveau cantique à Sainte Cécile, œuvre de Th. Decker, ensuite la « Prière du matin », sur un choral majestueux de Haëndel. Pour le coup d'essai d'une maîtrise profondément modifiée dans ses effectifs, on pourrait affirmer sans exagération que ce fut un coup de maître : volume de voix, diction, netteté, précision dans l'attaque, justesse. L'ensemble est vraiment pieux et agréable à entendre. Quels efforts il a fallu déployer pour obtenir ce beau résultat ? Notre maître de chapelle pourrait le dire... Avant de quitter le Saint lieu, tous les élèves, accompagnés aux grandes orgues, imploreront la Vierge martyre de verser sur l'école, et sa nombreuse phalange de musiciens et chanteurs, ses plus abondantes bénédictions.

A onze heures, l'Harmonie nous offre un concert apéritif. Ici encore, c'est une heureuse surprise d'ouïr nos jeunes artistes exécuter des pièces de haute envergure, avec un ensemble parfait. On ne saurait dire trop de bien de cette audition. Après « Sancta Cécilia », marche, et « Frileuse », mazurka, la magnifique fantaisie intitulée : « Vie champêtre », ravit toute l'assistance. Les sept parties constituent un vrai régal pour les amateurs : L' « Aurore », morceau très doux ; l' « Angelus », où les basses imitent parfaitement les gros bourdons de nos clochers ; la « Marche Rustique » ; le « Travail » ; le « Berger et son troupeau », pastorale où se distingua notre premier piston Michel Le Moal, qui, à l'aide d'une sourdine adaptée à son instrument argenté, donna l'illusion du hautbois : chaleureuses félicitations au jeune artiste. Cette belle pièce se termina par « Commérages » et « Danse villageoise », sautillante et légère.

A quatre heures, chaque musicien et choriste-connaît, sans qu'il soit nécessaire de le prévenir, le chemin à prendre pour le traditionnel goûter qu'on appelle « vin d'honneur ». Après une demi-heure de récréation, on descend à la Salle des Fêtes. Derrière la toile du théâtre, on entend des sons de piano et une corde de violon : mi, la, ré, sol. Ça y est ! Deux artistes, que présente en termes exquis M. le Directeur, apparaissent à la lumière des projecteurs. On reconnaît M. Julien, professeur de violon et, au piano, un maître de Nantes, M. Harcoët, premier prix du Conservatoire. Nos deux virtuoses, une heure durant, tiendront en haleine un jeune auditoire remuant. M. Julien a d'ailleurs un programme à la portée du peuple d'enfants qu'il tient sous le charme de son bel instrument.

M. Harcoët charma l'assistance par une exécution de mémoire, de pièces remarquables de Chopin. Tous deux méritèrent amplement les applaudissements fournis que ne ménagea pas l'assemblée.

Fête de l'Immaculée-Conception

Le 8 Décembre

Immaculée Conception de Marie : fête de la Pureté dans la plus belle des créatures, fête chère entre toutes aux cœurs qui gardent comme un trésor cette blancheur du lys...

Le Pensionnat Sainte-Marie célèbre son auguste Protectrice avec ferveur et solennité. La neuvaine suivie généreusement par tous ceux qui tiennent à offrir à leur céleste Mère le tribut de leur amour et une bonne confession, préparent les âmes à glorifier Marie. « Vous êtes toute belle, ô Marie !... » Louange sublime, chantée par sept cents enfants et jeunes gens, eux aussi parés en cette belle fête de leur innocence conservée ou recouvrée...

Belle journée, un peu froide, mais tout à la joie qui convient pour un si grand jour.

Le matin : communion générale et fervente, beaux offices liturgiques, relevés par les chants de la chorale. — Le programme, digne de la fête, fut réalisé par des voix bien exercées qui surent interpréter le Grégorien comme la belle messe du Saint-Rosaire de A. Chérion. — La grand-messe célébrée par M. le chanoine Le Bouédec, curé-doyen du Faouët, fut encore rehaussée par la présence de nombreuses personnalités du clergé diocésain.

En chaire, M. le chanoine Thomas, curé-doyen de Lannilis, exhorta, d'une voix vibrante, son jeune auditoire à retirer les leçons suggérées par la contemplation de la statue de la Vierge, devant laquelle nous aimons à prier...

Après le déjeuner, où la gaieté fut activée par un menu de circonstance, l'Harmonie du Pensionnat donna un concert dont nous gardons le meilleur souvenir : *La Vierge de Lourdes*, *La vie champêtre* charmèrent particulièrement l'auditoire qui prodigua les applaudissements aux méritants musiciens.

Les vêpres solennelles avec faux-bourbons anciens, redirent les gloires de Marie, et dans une atmosphère de recueillement, les nouveaux Congréganistes de la Très Sainte Vierge firent à leur Reine l'hommage de leur amour et la promesse de garder intacte la pureté qui plaît tant à Marie.

Après que ces nouveaux congréganistes et aspirants congréganistes des premières années professionnelles et de la quatrième eurent fait leur acte de consécration, le salut du Très Saint-Sacre-

ment clôtura dignement les cérémonies religieuses de cette très belle fête.

Le reste de la soirée fut agréablement rempli par une comédie pleine de charme : *Pluche*, dont nous donnons le compte rendu.

1^{er} acte. — La boutique de M. Pluche, tailleur : « Aux Ciseaux d'argent », quelques jours avant la déclaration de guerre de 1914. Malgré les talents et l'ingéniosité du patron pour cacher aux clients la situation vraie de la maison, celle-ci périclité et sombre dans un état voisin de la ruine. La caisse est vide et les rayons dégarnis. Les commandes se font rares. La pupille de M. Pluche, jeune fille correcte, un peu moderne, manque d'enthousiasme. Pluche s'efforce en vain de lui faire aimer le métier et de lui faire partager ses sentiments en des tirades dithyrambiques qui ne manquent pas de vérité et de saveur. Placide, le prétendant éventuel de la main de la jeune fille, met une note de gaieté comique dans le tableau, aussi bien que le client, pêcheur à la ligne, qui après avoir fait débaler maintes pièces d'étoffes finit par acheter... un *centimètre* de coton rouge pour le flotleur de sa ligne.

Aussi bien rendu est le portrait du vrai prétendant, ce Maurice Peyral, voyageur de commerce qui profite d'une visite d'affaires pour prolonger son entretien avec la jeune fille. — Le clairon annonçant la mobilisation générale vient rappeler tout le monde au sens des réalités politiques.

Le 2^e acte se passe entièrement dans les tranchées. Nous retrouvons Pluche et ses amis sous l'uniforme. Pluche nous apparaît sous un deuxième aspect, plein d'intérêt. C'est le bravache poltron, qui, malgré le tragique de la situation, fait rire par les ruses qu'il emploie pour échapper aux bombes et aux obus. L'auditoire est tenu en éveil par des explosions répétées de bombes et de grenades. Tous les personnages ont adopté le langage particulier aux poilus. C'est la vie monotone des tranchées, la chasse « aux totes », la « marmite qui tombe dans la soupe » ; c'est la disparition trop souvent répétée d'un camarade fauché par la mitraille, c'est encore la lecture émouvante des nouvelles du pays, c'est le dévouement héroïque du sergent Peyral, à la recherche d'un camarade tombé dans le « no man's Land » et qui est lui-même frappé en pleine poitrine. Ces dernières scènes font passer en revue l'horreur des longues années de guerre.

Au 3^e acte, nous retrouvons la boutique de Pluche, mais luxueuse et enrichie par la guerre. Son commerce s'est considérablement étendu, nécessitant l'emploi de camionnettes pour la livraison des marchandises. Plusieurs portraits sont particulièrement bien analysés : tel le nouveau riche, type du parvenu sans éducation et sans goût ; ou bien l'embusqué, profiteur de guerre, et les revenants à peine sortis de l'affreux cauchemar.

Quant à Pluche, le récit de ses exploits qui contraste si comiquement avec sa conduite dans les tranchées, déchaîne un rire général et irrésistible. Le sergent Peyral, que l'on croyait mort, revient fortuitement épouser la pupille de M. Pluche, après une scène dans laquelle cette dernière doit se décider entre Placide l'embusqué et l'héroïque Peyral. L'hésitation n'est guère possible et Placide s'incline devant les mérites de son rival. La pièce se termine par l'accord unanime de tous les personnages dans une fête intime.

Malgré quelques longueurs, la pièce, pleine d'intérêt et de vérité, charma les auditeurs, heureux de terminer agréablement un si beau jour.

La mort de M. PUNGIER



M. Louis PUNGIER
Professeur

(Photo E. Le Grand)

Un événement bien douloureux est venu assombrir la fin du premier trimestre. Le 12 Décembre, M. Pungier s'éteignait pieusement, après une courte maladie, plongeant dans la consternation et sa famille et ses confrères. Tout jeune, ses 22 ans à peine commencés, plein de force et de vie, notre ami avait repris sa classe en Octobre dernier. Il souffrait bien de temps à autre de maux de tête, il n'y prêta aucune attention ; dur à lui-même, sa sensibilité s'était accommodée de ces névralgies lancinantes. Au début de Décembre, les douleurs devinrent plus violentes et résistèrent à toute médication. Il dut renoncer à aller en classe, très peiné de « laisser toute la

besogne aux autres ». Alors ce fut le progrès rapide de la terrible maladie, une méningite qui ne pardonne pas. Pendant que le corps était travaillé par la souffrance, l'âme accusait une vertu peu commune. On devinait à la crispation des doigts, à la contraction des traits du visage, que la sensibilité restait toute vive et cependant, c'est le sourire aux lèvres qu'il accueillait le visiteur, qu'il causait avec ses parents. Cœur très affectueux, il souffrait, mais ne voulait pas que son entourage souffrît. Deux ou trois fois, il communia avec cette piété fervente qu'on lui a toujours vue. Le 8 Décembre il reçut l'Extrême-Onction. Son

âme était prête pour aller vers le Dieu qu'elle avait bien servi. Quatre jours encore, dans une demi-inconscience, il continuera de s'intéresser à cette classe qu'il avait tant aimée. Le 12 Décembre, vers les 2 heures, il quittait cette vallée de larmes pour s'envoler vers le ciel, nous en avons la douce confiance.

Jeune maître, très intelligent, il promettait le plus bel avenir. Ses succès devant les Facultés le laissaient espérer et ses premiers essais de professeur, s'ils furent les tâtonnements d'un débutant, devaient le poser bientôt devant son auditoire de 60 élèves. En quelques jours, tous ces espoirs se sont évanouis. Mais suivons quelques instants notre ami dans les différentes étapes de sa courte vie.

D'une famille de commerçants des plus honorables et des plus chrétiennes de Saint-Malo, M. Louis Pungier fut à bonne école pour s'initier à la conquête de l'âpre vertu. Le caprice, seule loi de beaucoup d'enfants qui légifèrent en spéculant sur la faiblesse des parents, n'était pas toléré dans ce milieu de forte autorité. L'enfant grandit, puisant à bonne source une piété franche et solide. Intelligence précoce, bonne nature, l'enfant était la joie des siens. Les parents aimaient leur « grand » et celui-ci leur rendait bien leur amour. Cette affection vive, débordante, chez lui, s'étendait sur tous les membres de sa famille. Il avait bien des façons de le manifester. Son memento lui rappelait à date fixe les événements importants de la famille, les anniversaires. En temps opportun, il prenait sa plume et sous la couleur de l'innocente taquinerie, une lettre partait vers ses cousins, ses oncles, ses tantes. Au fur et à mesure que Louis avançait dans la vie, le cercle de ses amis s'élargissait, allongeant le rayon de son affection qui ne perdait rien de sa vivacité.

Louis fit d'abord un essai loyal du collège. L'école des Frères de la rue de Toulouse le reçut bientôt, où il ne tarda pas à se faire remarquer par une intelligence très ouverte et un sérieux presque au-dessus de son âge. Devenu tête de classe, il s'y maintiendra par une application sans défaillance et une conduite exemplaire : Il passa ses six ans au Pensionnat de l'Immaculée-Conception sans punition. Ces antécédents contribueront à lui rendre plus difficile son premier contact avec les enfants ; dans sa modestie, il ne s'apercevait pas qu'il dépassait le niveau moyen du commun des enfants et il s'attendait à rencontrer dans chacun de ses soixante élèves ses propres qualités.

On ne sera pas étonné de voir un tel adolescent faire partie des groupements d'élite. Congréganiste de la Très Sainte Vierge, il devait en occuper les premières fonctions et exercer sur ses camarades une influence de chef par sa parole et son exemple. Le Scoutisme le recruta de bonne heure pour l'enrôler dans ses troupes.

A cette rude école, il endure son corps et ne néglige pas son âme ; elle prit le pli de la générosité. Coutumier des petits sacrifices imposés par la vie quotidienne, il était prêt à s'imposer de plus grands. Dieu pouvait parler. Il se servira d'une intermédiaire en la personne d'une vénérable aïeule que Louis chérissait particulièrement. Elle tenait en très haute estime la vocation d'éducateur chrétien. Ses filles catéchisaient les enfants de Rocabey, complètement dépourvu d'écoles chrétiennes. Dans ses prières, la sainte femme demandait à Dieu de vouloir bien prendre à son service au moins l'un des sept enfants qui l'entouraient. Louis eut-il connaissance de la prière secrète de la grand'mère ? Nous ne le savons : toujours est-il que dès sa 14^e année, il manifestait à son père le désir d'être Frère des Ecoles chrétiennes. Surpris de cette demande, bien qu'il n'ait jamais douté de la générosité de son fils, M. Pungier prit le parti de l'éprouver. Dans cette démarche, ne voyait-il pas l'effet d'un accès de ferveur ? Et puis, l'humeur indépendante d'un Malouin pouvait-elle se plier à une règle ? Deux ans durant, Louis attendra le consentement souhaité, mais continuera à rester le plus aimant et le plus soumis des fils.

Contrarié dans son pieux dessein, l'aspirant Frère aurait pu amener un certain flottement dans son application au travail. Il n'en fut rien. Par déférence pour ses parents, il suit le cours des Arts et Métiers, mais ne donne pas l'examen d'entrée. Il ne perd pas de vue la vocation entrevue et réitère sa demande. Comme il n'est pas encore écouté, il se lance dans l'étude des mathématiques préparatoires à l'Ecole de Navigation. Il absorbe les uns après les autres tous ces programmes. Cependant ingénieur il ne veut pas l'être, pas plus qu'officier de la Marine marchande ; il entrevoit une mission plus haute et c'est à elle qu'il entend consacrer son intelligence et ses forces. Devant cette persévérance, le père, ne doutant plus de la réalité de l'appel divin, donne sa bénédiction et son consentement. Le jeune Malouin, au comble de la joie, accompagne à Lourdes un groupe de J. M. C. pour mettre sa vocation sous la protection de la Très Sainte Vierge.

En Juillet, il a décroché sans peine le diplôme officiel qui donne droit d'enseigner. Mais la noble fonction d'éducateur chrétien ne s'improvise pas. Fin Septembre, Louis s'embarque pour le Noviciat de Guernesey. Il portait, le cœur un peu gros ; il sentait dans cette première séparation toute l'amertume du sacrifice ; il en recevrait avant peu les douces consolations. Pendant trois ans, il allait se replier sur lui-même pour étudier son âme et la préparer aux belles ascensions surnaturelles. Docile aux conseils de ses formateurs, sensible aux touches divines, il poursuivra avec un rare bonheur ses études religieuses et profanes. Il se forgea une âme d'apôtre et la pédagogie lui mit en main la clef des intelligences et celle des cœurs.

Il arrivait au Likès en Septembre 1934, riche d'une formation qu'il s'était donnée par son travail personnel. Son rêve se réalisait : il allait pouvoir se dépenser dans une classe. Une soixantaine d'élèves de la Section Préparatoire bénéficieront de son zèle. Ses réflexions du matin étaient pratiques et substantielles, ses leçons profanes données avec tant d'autorité et de clarté, que le jeune auditoire les saisissait sans effort. Avec cela, quelle douce gaieté, quelle bonté souriante, quelle délicatesse dans les procédés. Jamais sa sérénité d'âme ne s'assombrit un instant, malgré les incartades de quelques esprits turbulents ou taquins. Il aimait ses élèves, ne vivait que pour eux. Ils avaient compris, ces chers petits, de quelle sollicitude ils étaient l'objet. Ils ne lui marchandèrent pas leur reconnaissance. Ils surent le lui prouver de son vivant, et à sa mort ils feront célébrer douze messes pour le repos de son âme.

Sa dépouille funèbre nous a quittés pour reposer à Saint-Malo, mais son souvenir restera parmi nous.



Pourquoi, Louis, nous as-tu fait de la peine pour la première fois ? Tu es parti avec l'Ange de la Mort et tu as pris à peine le temps de nous dire adieu.

L'Ange de la Mort ! Non, l'Ange de la Vie, car tu étais assoiffé de Lumière !

Dis-nous quel accueil l'ont fait les Gonzague, les Berchmans, les Fontgalland, car tu étais de leur lignée ?

Dis-nous quelle est la récompense, toi qui fus apôtre ? toi qui mêlas tes sœurs à celles des moissonneurs du Christ ? Tes compagnons s'en souviennent avec émotion et ils pleurent ton départ.

Mais tu continues, n'est-ce pas, Louis ? Tu nous es plus utile encore aujourd'hui qu'hier.

Tu dois être heureux de tes sacrifices, toi qui jamais ne te plainais.

Tu dois être heureux d'avoir, à 16 ans, dit adieu au Monde, pour entrer dans l'antichambre du Paradis.

Tu dois être heureux de ta dévotion filiale envers Marie, toi qui calmais tes souffrances en égrenant ton chapelet, toi dont les dernières paroles furent l'Ave Maria !

Tu dois être heureux de tout ce que tu fis sur terre, toi qui fis tant pour le Ciel !

Oui, ton départ nous a fait de la peine.

Tu étais pieux, tu étais pur, tu étais intelligent, tu étais aimable... tu n'étais pas fait pour la terre !

Aussi nous semble-t-il plus facile de te prier que de prier pour toi.

Je pensais à tout cela lorsque tu étais étendu sur ta froide

couche, alors que je contemplais ta physionomie calme de la sérénité du juste, — un imperceptible sourire nimbait ta pâle figure — que je voyais les paupières de tes amis se mouiller de larmes.

Mais nous connaissons ton bon cœur, nous savons que tu ne nous oublieras pas, nous, pauvres terriens.

Toi qui fus du ciel et qui nous aimas, tu consoleras notre peine.

Adieu ! Nous nous reverrons un jour.

24 Décembre

« Ça y est ! C'est fini ! Les résultats des compositions viennent d'être proclamés ; après déjeuner, les billets d'Honneur ; quelques heures après, ce sera la messe de minuit, puis la joyeuse envolée ! »

Ainsi raisonnait le petit bizuth likésien, en cette matinée du 24 Décembre. Pauvre petit exilé, il allait enfin retrouver les êtres qui allaient le dorloter à souhait ; quelle veine de pouvoir enfin quitter ces murs qui évoquent en sa jeune imagination l'idée de quelque Cayenne lointaine, voire d'ancien Régime avec ses Bastilles légendaires ! Liberté, liberté chérie, il allait enfin la goûter pendant une petite quinzaine ! Brave Likésien, tu connaîtras un jour bien d'autres entraves à ta liberté ; plus d'une fois tu te surprendras à rêver et à regretter ton vieux Likès où l'on s'efforçait de rendre ton séjour à l'école le moins monotone possible.

Pour la plupart des Likésiens (les professeurs non exceptés), la perspective de quelques jours de repos bien mérité jetait une note discrète de joie et d'entrain sur les divers exercices de cette journée du 24. Dans les classes professionnelles et secondaires, les résultats des compositions sont proclamés à partir de 8 heures. Cette cérémonie est impatiemment attendue par les bons élèves, la grosse majorité, avec un peu d'appréhension par les autres qui, bien malgré eux, rêvent toujours au Père Fouettard, l'ineffable et l'inséparable compagnon du Père Noël, qui d'un moment à l'autre peut venir les houspiller ! Ce Père Fouettard qui, dans quelques heures empruntera peut-être les traits d'un papa, d'un grand frère, voire d'une maman connus ! « Pourvu que les professeurs aient la bonne idée de ne pas expédier le bulletin de notes avant les fêtes de Noël, se disent-ils en guise de consolation. Dans toutes les classes, la plupart des élèves s'efforcent de marcher sur les traces des anciens et de continuer les traditions de travail et de succès inaugurées par leurs grands-pères dans cet Etablissement, voici quelques lustres. Pourquoi faut-il que ce tableau soit assombri par une petite minorité qu'il faut houspiller de temps en temps ? Inconscience, paresse de la part de quelques étourdis qui

ne se rendent pas compte des sacrifices consentis par leurs familles ? Vanité d'être dans une classe supérieure (où ils ne peuvent pas suivre) ?

L'après-midi fut consacrée à la proclamation des billets d'honneur et aux vœux du Nouvel An, offerts à MM. les Aumôniers, à M. le Directeur et à MM. les Professeurs.

La proclamation des billets est devenue une cérémonie ultra solennelle, du fait que les classes doivent à tour de rôle préparer une pièce qu'elles jouent ce jour-là. Le 24 Décembre, cet honneur incombait à la 2^e préparatoire, à la 1^{re} année A et à la 4^e professionnelle.

Le professeur de français de 2^e préparatoire nous vient du Proche-Orient ; dans ses nombreuses prérégimations en Egypte et en Syrie, il n'a rien perdu de son culte pour l'Armorique, ses clochers à jour, ses menhirs ! Rien d'étonnant que M. Treussard nous fit chanter, par ses charmants élèves déguisés en petits paysans, un « Hymne à la Bretagne ». A signaler Le Gall Pierre et Le Grand Pierre, qui se sont très bien acquittés de leur rôle.

La 1^{re} année A nous transporta dans un vieux moulin abandonné, aux environs de Versailles. Là, pâtisseries (Gestin Patrice, Stéphany, Le Gars Henri, Penlaë Jean, Autret Noël et Haroche Jean), pages de Seigneurs (Jégo, Bodros) et ramoneurs (Bourhis Jean, Citeau et Lory Félix) s'entendent à merveille pour manger le « gâteau des rois », se choisir « un roi d'un jour » et le célébrer. Lory Félix se déguisa en ramoneur, ayant beaucoup de travail, car il était si noir que l'on se demandait s'il n'était pas un ras d'Abyssinie qui, fuyant les bombardements italiens, s'était fait comédien pour gagner sa vie ; il se montra comique achevé.

Son frère Pierre, avec Georges Lomenech, Briand, Le Bideau, Le Moal, interprétèrent admirablement bien l'avocat Pathelin. Cette représentation fut un véritable régal. La gaieté de tous les assistants — capables de comprendre — montra combien le comique tantôt fin tantôt bouffon avait été saisi et fort bien rendu par nos jeunes camarades à qui l'auditoire réserva une formidable ovation justement méritée.

L'Harmonie, dirigée par MM. Mourrain et Le Brun, exécuta brillamment :

La Vierge de Lourdes (marche). *La Czarine* (mazurka, de Ganne). *Les flots du Danube* (valse, de Ivanovici). *Chant de gloire*.

De l'avis de tous, nos musiciens vont toujours de progrès en progrès. Aussi les applaudissements ne leur furent pas ménagés, pas plus qu'aux violonistes, Autrou Eugène, Ollivier Corentin, Le Gloahec Roger, Rousseau J^e et Derrien Albert qui, sous l'habile direction de M. Salaün, nous firent entendre la « Gavotte de Martini ».

Quelques instants plus tard, les élèves de la classe de 4^e nous chanteront quelques Noël en allemand ; ils le firent avec d'autant plus d'entrain, qu'ils étaient à peu près les seuls à comprendre ; En gens intelligents, ils élurent un interprète, Louis Cosquer, de Coray, qui traduisit ces chansons de circonstance. Les classes de seconde et de troisième les remplacèrent non pas pour nous faire entendre des chants du pays d'Hitler, mais pour célébrer, sur un air entraînant, le Finistère aux paysages magnifiques, à l'air pur... En France, peut-on ne pas rire ? une représentation est-elle complète si on ne flagelle pas les pouvoirs établis, si on ne « rigole » pas sur leur compte ? Un Fouchtra du pays de « Laval » vint donc nous raconter ses déboires et ses succès : ce furent dix bonnes minutes de fou-rire.

Entre temps, M. le Directeur proclamait les Billets d'Honneur et les Inscriptions au Tableau d'Honneur, tandis que MM. les Sous-Directeurs décoraient et récompensaient nos jeunes camarades qui s'étaient distingués par leur conduite et leur application au travail.

Cette cérémonie s'acheva vers 17 heures ; une petite demi-heure pour collationner et respirer un peu, puis on redescendit à la Salle des Fêtes pour offrir à MM. les Aumôniers les vœux de toute l'Ecole. Après une « marche », de *Vittoria*, exécutée par l'Harmonie, Doaré François, de la classe de Math. Elém., s'acquitta avec une distinction parfaite de ce devoir de reconnaissance. M. l'abbé Gouchen, en un magnifique langage d'apôtre, répondit à notre jeune camarade, nous prodigua ses conseils éclairés et souhaita aux oiseaux qui, dans quelques heures, allaient quitter leur cage, de joyeuses vacances et une sainte année 1936.

Encore un beau morceau de musique de l'Harmonie, et Georges Moisan, de la classe de 1^{re}, se fit l'interprète de ses 700 camarades, pour présenter à M. le Directeur, et à MM. les Professeurs, les meilleurs souhaits pour la nouvelle année. Le Likès est une famille où l'on ne trouve aucune trace de désunion : les joies et les peines sont partagées par tous : aussi notre camarade ne manqua pas de faire allusion à la récente perte de M. Pungier, ravi à l'affection de tous mais surtout de ses charmants élèves de 3^e préparatoire. Que Dieu suscite des remplaçants aux vaillants qui tombent sur la brèche ! M. le Directeur, par une de ces belles improvisations où il est passé maître, répondit, engageant chacun à bien passer les vacances, c'est-à-dire chrétiennement, souhaitant à tous une année heureuse, laborieuse, couronnée de succès, et sanctifiée par la prière, la vie de grâce et la fidélité aux devoirs d'état : il n'est de bonheur que dans l'ordre et la paix...

... Puis ce fut le souper et le repos durant lequel nos benjamins firent de gentils rêves. Mon ami Pierrot se voyait transporté chez lui, dans le capuchon du Père Noël qui lui donnait 2 sucettes

bleues pour passer le temps, tandis que le père Fouettard envoyait une volée de bois vert à Lulu qui, bavard incorrigible, avait dérangé ses voisins pendant l'étude. Roger, installé dans une superbe auto, allait franchir le seuil du Likès quand, tout à coup, une sonnerie électrique le réveilla en sursaut. Il était 23 heures 1/2... La toilette fut un peu moins longue que d'habitude. A 23 heures 50, tous étaient prêts pour descendre prendre les places laissées vides par la foule des parents et des amis qui avait déjà pris d'assaut une bonne partie de la chapelle : elle aurait pris tous les bancs si notre vigilant maître de chapelle, aidé de quelques professeurs, ne s'étaient postés là pour la canaliser et l'empêcher de trop s'avancer. Que de monde venu de Douarnenez, des environs de Quimper, et même de Baud, de Landévant ! Ces braves gens étaient venus, quelques-uns, parce que chez eux il n'y avait pas messe de minuit, d'autres pour assister à un bel office et entendre de beaux chants.

Ils furent satisfaits, car au dire des connaisseurs, les cérémonies furent en tous points réussies : M. l'abbé Lozachmeur emprunta le Ton très solennel, et les chantes, sous l'habile direction de M. Abaléa, rendirent brillamment les diverses parties du programme.

A 23 h. 55, un joli cantique populaire évoque la grande nouvelle chantée par les anges aux humbles pasteurs de Bethléem.

Le beau chant grégorien lent et majestueux est ensuite interprété par les soprani, dont les suaves et suppliants accents redisent la joie et l'adoration de l'Eglise entière penchée sur l'humble crèche pour adorer son divin Fondateur et lui demander la paix pour les hommes de bonne volonté.

Le *Kyrie* de la Messe solennelle, entonné par la Schola et repris par la foule fait monter vers Dieu nos supplications, tandis que le *Gloria* — belle composition à quatre voix mixtes, du Frère Albert-des-Anges, emprunte aux vieilles mélodies le charme et l'allégresse que Noël répand sur le monde.

La messe se poursuit, fervente et recueillie : les chants liturgiques alternent avec les accords tour à tour joyeux, majestueux et graves de l'orgue. Les Noël égrenent leurs notes flûtées, alertes comme de gais carillons, sous les doigts de M. Salatin, sous-directeur, et de M. Eugène Le Viavant, les organistes de l'Ecole.

Puis c'est le long défilé des élèves et des parents vers la Table Sainte. Et Jésus, l'humble Enfant de Bethléem, Dieu fait Homme, apporte à nos cœurs la paix et la joie promises aux âmes de bonne volonté. Les cantiques de la Communion, *Je vous adore, ô Sainte Eucharistie* et *Dans une pauvre étable est né le Fils de Dieu*, de Gevaert, éveillent les pieuses aspirations de l'âme toute au bonheur de posséder son Dieu. Ces sentiments sont encore renforcés par

l'audition de *Jérusalem, acclame Celui qui vient vers toi*, de J. Noyon.

La 2^e messe passe comme un songe. Infatigables, les chœurs tiennent en éveil et font monter vers le ciel les sonorités les plus variées et les plus harmonieuses (bien que plusieurs des morceaux du programme soient de composition moderne !)

Soudain, une voix tremblante, mais bien timbrée, fraîche et cristalline, perce le silence impressionnant et plane sur les 1.400 auditeurs. Félicitons une fois de plus, Roger Friant, notre 1^{er} chanteur depuis cinq ans, pour avoir su rendre à la perfection le Noël breton *Il est venu sans bruit* (de Gevaert).

Un Noël dialogué : *Le Messie vient de naître* (3 voix mixtes) de G. Renard, nous montre, avec quel pittoresque ! les Anges avertis- sent les Bergers du mystère qui vient de s'accomplir et les guidant jusqu'à l'Etable où ils adorent... « le Roi de Gloire, qui vient nous donner la paix ! »

Après le charme de ces jolis Noëls, *Voici le Roi de Gloire*, chœur à 4 voix mixtes de Haendel, couronne magistralement le splendide programme de la fête. A pleine voix, les diverses parties de la chorale, accompagnées par les grandes orgues, chantent la gloire du Roi des rois, et acclament Celui qui vient vers nous, l'Eternel, notre Dieu.

C'est fini ! en sortant beaucoup cherchent des visages aimés, afin de pouvoir sortir. Munis de l'autorisation des chefs de Division, ils préfèrent aller continuer la fête chez eux : n'ont-ils pas chargé leur petit frère de mettre, au coin de la cheminée, une paire de souliers involontairement oubliée à la maison ? pour être plus sûrs que le Bonhomme Noël aura passé, ils aiment mieux rentrer chez eux avant le réveil du petit frère.

Le 25, de bonne heure, nos jeunes amis qui avaient mérité leur 1^{er} degré profitant de la possibilité de partir, prenaient le train ou l'auto pour leur « home ». A 10 heures, il ne restait plus au Likés qu'une centaine d'élèves du 2^e et du 3^e degrés. Ceux-ci furent copieusement arrosés... (de pluie), le soir en revenant de prome- nade. « Quel sale temps ! », tel était le refrain général. « Vivement demain matin ! pour être sous des cieux plus cléments ! » Nous leur souhaitons, sans croire très fermement à la réalisation de ce souhait, un temps magnifique chez eux.

Examens semi-trimestriels

du 9 Novembre et du 24 Décembre

TABLEAU D'HONNEUR

Ont mérité d'être inscrits au Tableau d'Honneur, pour leur conduite et leur application :

5^{me} Division

CINQUIEME PRÉPARATOIRE

Novembre	Décembre
Joseph Le Brusq, de Quimper.	Hervé Hénaff, de Plogonnec.
Hervé Hénaff, de Plogonnec.	René Bourhis, de Kerfeunteun.
René Bourhis, de Kerfeunteun.	Yves Uguen, de Kerfeunteun.
Michel Le Sergent, de Quimper.	Charles Daniel, de Kerfeunteun.
Michel Debled, de Quimper.	Roger Hénaff, de Kerfeunteun.
Pierre Roudot, de Quimper.	René Louët, de Kerfeunteun.
René Louët, de Kerfeunteun.	Henri Briand, de Quimper.
	René Hénaff, de Quimper.

QUATRIEME PRÉPARATOIRE

Pierre Cosmao, de Plogonnec.	Pierre Cosmao, de Plogonnec.
Jacques Pipart, de Quimper.	Jean Philpot, de Plogonnec.
Jean Le Floch, de Quimper.	Jean Bouguen, de Plougastel-Daoulas.
	Jean Le Floch, de Quimper.

TROISIEME PRÉPARATOIRE

Yves Le Goff, de Quimper.	Pierre Cornic, de Cast.
René Moënner, de Plogonnec.	Lucien Haby, de Quimper.
Louis Jaouen, de Quimper.	René Moënner, de Plogonnec.
Mathurin Quiniou, du Jueh.	François Caro, de Brie.
Jean Février, de Plomodiern.	Jean Cornic, de Cast.
Honoré Pelliet, de Plomodiern.	Yves Le Goff, de Quimper.
Pierre Bourhis, de Kerfeunteun.	Honoré Pelliet, de Plomodiern.

DEUXIEME PRÉPARATOIRE

François Louët, de Kerfeunteun.	Thomas Briand, de Plomodiern.
Thomas Briand, de Plomodiern.	Jean L'Haridon, de Landrévarzec.
Louis Avan, de Saint-Coulitz.	Georges Le Naeiou, de Quimper.
René Cosmao, de Plogonnec.	Louis Avan, de Saint-Coulitz.
Jean Dagorn, de Plogonnec.	René Cosmao, de Plogonnec.
Pierre Garrec, de Plomodiern.	Jean Douérin, de Plogonnec.
Hervé Larour, de Saint-Nic.	Pierre Hénaff, de Tréboul.
Jean Douérin, de Plogonnec.	François Louët, de Kerfeunteun.

PREMIERE PRÉPARATOIRE

Charles Auffret, de Langoanet.	René Bernard, de Plogonnec.
René Bernard, de Plogonnec.	Hervé Bacon, de Quimper.
Robert Le Brusq, de Pouldergat.	Joseph Hascœt, de Plomodiern.
Maurice Le Gloahec, de Carnac.	Alexis Mével, de Quimper.
Joseph Hascœt, de Plomodiern.	Jean Poudoulec, de Plomodiern.
Jean Poudoulec, de Plomodiern.	Hervé Scotet, de Kerfeunteun.
Hervé Scotet, de Kerfeunteun.	Alain Conan, de Quéménéven.

2^{me} Division

PREMIERE ANNÉE A

Novembre

Yves Brélivet, de Trégarvan.
Jean Michelet, de Quimper.
Hervé Poquet, de Saint-Nic.
Noël Autret, de Plougastel-Daoulas.
Fernand Rolland, de Lennon.

Décembre

Noël Autret, de Plougastel-Daoulas.
Daniel, de Plonéour-Lanvern.
Jean Michelet, de Quimper.
Yves Ridou, de Trégunc.
Louis Autret, de Landrévarzec.
Yves Brélivet, de Trégarvan.
Jean Héland, de Landivisiau.
Fernand Rolland, de Lennon.

PREMIERE ANNÉE B

Jean Le Rol, d'Etel.
Marcel Gadal, de Gouézec.
René Kéryhuél, de Kéryado.
François Le Viol, de Kerfeunteun.
Laurent Ezanno, d'Etel.
Jean Le Floch, de Lannilis.
Daniel Noach, de Landrévarzec.
René Doaré, de Plonéis.
Jean Le Cœur, de Penhars.
Ludovic Mahot, de Priziac.

René Kéryhuél, de Kéryado.
François Le Viol, de Kerfeunteun.
Jean Le Rol, d'Etel.
Jacques Pellet, de Plomodiern.
Laurent Ezanno, d'Etel.
René Doaré, de Plonéis.
Ludovic Mahot, de Priziac.
Daniel Noach, de Landrévarzec.

DEUXIEME ANNÉE A

André Pierre, de Pleuven.
Louis Cariou, de l'Île-Tudy.
Henri Chatalie, de Gourlizon.
Joseph Glouahec, de Merlévéné.
Julien Grévellec, de Clohars-Carnoët.
Maurice Guézel, de Quiberon.
Yves Olivier, du Guilvinec.
André Quémener, de Châteaulin.
Yves Rannou, de Lennon.
Marius Bertinetti, de Quimper.

Pierre André, de Pleuven.
Jean Bothorel, de Landrévarzec.
Louis Cariou, de l'Île-Tudy.
Henri Chatalie, de Gourlizon.
Joseph Glouahec, de Merlévéné.
Julien Grévellec, de Clohars-Carnoët.
Yves Rannou, de Lennon.

DEUXIEME ANNÉE B

Pierre Guirrice, du Guilvinec.
Raymond Le Bars, de Gourlizon.
Robert Boissel, de Quimper.
Jean Le Meur, du Cloître-Pleyben.
Hervé Bozec, d'Edern.
Jean Briand, de Plomodiern.
Thomas Péton, de Plomodiern.
Joseph Paillard, de Gouézec.
Pierre Le Roy, de Landudal.

Pierre Guirrice, du Guilvinec.
Robert Boissel, de Quimper.
Albert Le Clech, de Coray.
Jean Le Meur, du Cloître-Pleyben.
Raymond Le Bars, de Gourlizon.
Jean Hentic, de Quimper.

CLASSE DE QUATRIEME

Louis Cosquer, de Coray.
Maurice Pennec, de Kerfeunteun.
Yves Brenaut, de Pleyben.
Jean Roux, de Quimper.
Roger Galloudec, de Plouay.
Louis Plouzenneec, de Plomelin.
Julien Jégou, de Brest.
Pierre Grannee, de Pleyben.
Roger Cariou, de Cast.
Louis Le Gars, de Kerfeunteun.

Louis Cosquer, de Coray.
Maurice Pennec, de Kerfeunteun.
Joseph Kerjoun, de Baud.
Louis Plouzenneec, de Plomelin.
Roger Le Menn, de Kerfeunteun.
Roger Galloudec, de Plouay.
Alexis Colin, d'Audierne.
François Coquil, de Plonévez-du-Faou.
Jean Grall, de Pont-J'Abbé.
Joseph Guégan, de Plouay.
Louis Le Goul, de Pouldergat.

CLASSE DE TROISIEME

Novembre

Corentin Le Bris, de Fouesnant.
Paul Cloarec, de Tréboul.
Jean Cosquer, de Coray.
Désiré Méhu, de Plogastel-St-Germain.
Jean Moalic, de Mahalon.
René Philippe, de Quimper.
Pierre Toulhoat, de Quimper.

Décembre

Paul Cloarec, de Tréboul.
Jean Cosquer, de Coray.
Louis Flahaut, de Kerfeunteun.
Robert de Kéroulas, du Juch.
Jacques Lauden, Plogastel-St-Germain.
Désiré Méhu, de Plogastel-St-Germain.
Jean Moalic, de Mahalon.
Jean Siquin, de Banualec.
Pierre Toulhoat, de Quimper.

1^{re} Division

TROISIEME ANNÉE

Yves Le Bihan, de Quimper.
Louis Le Garrec, de Beuzec-Conn.
Jean Rospape, de Brie.
Eugène Gonidec, de Douarnenez.
Hervé Le Roux, de Kerfeunteun.
Germain Berrou, Plogastel-St-Germain.
Jean Douguet, de Gouézec.
Joseph Toulhoat, de Plémeur.
Louis Guégan, de Leuhan.
Claude Le Bot, de Plougastel-Daoulas.

Louis Le Garrec, de Concarneau.
Yves Le Bihan, de Quimper.
Hervé Le Roux, de Kerfeunteun.
Jean Douguet, de Gouézec.
Louis Guégan, de Leuhan.
Germain Berrou, Plogastel-St-Germain.
Jean Rospape, de Brie.
André Seznec, de Quimper.

QUATRIEME ANNÉE PROFESSIONNELLE

Corentin Poupon, d'Ergué-Armel.
Yves Dupont, de Guiscriff.
Jean Laouénan, de Goulien.
René Henry, de Quimper.
Jean Biger, du Guilvinec.
Albert Sellin, de Nèvez.
Jean Nico, de Vannes.
Jean Taniou, de Quimper.

Jean Laouénan, de Goulien.
Jean Taniou, de Quimper.
Corentin Poupon, d'Ergué-Armel.
Yves Dupont, de Guiscriff.
Pierre L'Helgouach, de Quimper.
René Henry, de Quimper.
Jean Guégan, de Quimper.
Jean Biger, du Guilvinec.

CLASSE DE SECONDE

Raymond Guinet, de Quimper.
François Riou, de Kerfeunteun.
Jean Le Viol, de Kerfeunteun.
Roger Chabeaux, de Quimper.
Gaston Foucher, de Quimper.
Pierre Lozachmeur, de Kerfeunteun.
Jean Rannou, de Landrévarzec.

Jean Le Viol, de Kerfeunteun.
Raymond Guinet, de Quimper.
François Riou, de Kerfeunteun.
Pierre Le Doaré, de Penhars.
Roger Chabeaux, de Quimper.
Jean Rannou, de Landrévarzec.
Joseph Ruello, de Pont-Scoff.

CLASSE DE PREMIERE

Jean Le Beux, Melgven.
Jean Creuzet, de Nozay.
René Bordiee, de Pluguffan.
Jean Olivier, de Saint-Quay-Portrieux.
Joseph Cluyou, de l'Île-Tudy.
Jean Pustoch, de Quimperlé.

René Bordiee, de Pluguffan.
Maurice Le Bon, de Quimper.
Joseph Cluyou, de l'Île-Tudy.
Jean Creuzet, de Nozay.
Jean Olivier, de Saint-Quay-Portrieux.
Jean Pustoch, Quimperlé.

CLASSE DE MATHÉMATIQUES

Jean Colléter, de Kerfeunteun.
François Le Doaré, Penhars.
Guillaume Mourrain, de Plouhinec.
Yves Lozachmeur, de Guengat.

Jean Colléter, de Kerfeunteun.
Henri Le Gall, de Douarnenez.
Albert Urcun, de Penhars.
François Le Doaré, Penhars.
Guillaume Mourrain, de Plouhinec.
Yves Lozachmeur, de Guengat.

EXCELLENCE

Ont obtenu le prix d'Excellence :

5^{me} Division

CINQUIÈME PRÉPARATOIRE

Novembre

Hervé Hénaff, de Plogonec.
René Bourhis, de Kerfeunteun.

Décembre

Hervé Hénaff, de Plogonec.
René Bourhis, de Kerfeunteun.

QUATRIÈME PRÉPARATOIRE

Pierre Cosmao, de Plogonec.
Jean Philipot, de Plogonec.
Yves Douérlin, de Plogonec.
Jacques Pipart, de Quimper.
Marcel Daniel, de Quimper.
Jean Bouquen, de Plougastel-Daoulas.
Jean Le Floch, de Quimper.

Pierre Cosmao, de Plogonec.
Jean Philipot, de Plogonec.
René Le Floch, de Quimper.
Jacques Pipart, de Quimper.
François Coulic, d'Audierne.
Jean Le Floch, de Quimper.
Jean Coulic, d'Audierne.
Yves Jaffry, de Ploaré.

TROISIÈME PRÉPARATOIRE

René Gourlay, de Quimper.
Marcel Millour, de Quimper.
Léon Joncour, de Quimper.
Lucien Haby, de Quimper.
René Moenner, de Plogonec.
Francis Daniel, de Plomelin.
Jean Février, de Plomodiern.
Albert Philippe, de Ploaré.
Louis Jaouen, de Quimper.
Jean Joncour, de Quimper.
Mathurin Quiniou, du Juch.

René Gourlay, de Quimper.
Pierre Cornic, de Cast.
Honoré Pelliet, de Plomodiern.
Mathurin Quiniou, du Juch.
Jean Février, de Plomodiern.
Yves Le Goff, de Quimper.

DEUXIÈME PRÉPARATOIRE

Thomas Briand, de Plomodiern.
François Louët, de Kerfeunteun.
Louis Avan, de Saint-Coulitz.
Jean L'Haridon, de Landrévarzec.
Georges Le Naélou, de Quimper.

François Louët, de Kerfeunteun.
Louis Avan, de Saint-Coulitz.
Thomas Briand, de Plomodiern.
Jean Quiniou, du Juch.

PREMIÈRE PRÉPARATOIRE

René Théolade, de Quimper.
Jean Coroller, de Quimper.
Jean Poudoulec, de Plomodiern.
René Bernard, de Plogonec.

Jean Coroller, de Quimper.
Alexis Mével, de Quimper.
Jean Poudoulec, de Plomodiern.
Hervé Bacon, d'Ergué-Armel.

2^{me} Division

PREMIÈRE ANNÉE A

Noël Autret, de Plougastel-Daoulas.
Yves Brélivet, de Trégarvan.
Jean Michelet, de Quimper.

Noël Autret, de Plougastel-Daoulas.
Jean Michelet, de Quimper.
Yves Brélivet, de Trégarvan.

PREMIÈRE ANNÉE B

Novembre

Marcel Gadol, de Gouézec.
François Le Goff, d'Hennebont.
René Kéryhuel, de Kéryado.
Paul Naour, de Quimper.

Décembre

Marcel Gadol, de Gouézec.
François Ruppe, de Kerfeunteun.
René Kéryhuel, de Kéryado.
René Doaré, de Plonéis.

DEUXIÈME ANNÉE A

Henri Chatalic, de Goullizon.
Pierre André, de Pleuven.
François Ezanno, d'Etel.
Julien Grévellec, de Clohars-Carnoët.
Jean Le Roy, de Locunolé.

Henri Chatalic, de Goullizon.
François Ezanno, d'Etel.
Julien Grévellec, de Clohars-Carnoët.

DEUXIÈME ANNÉE B

Pierre Guirrice, du Guilvinec.
Jean Le Meur, du Cloître-Pleyben.
Marcel Mazé, de Lopérec.

Pierre Guirrice, du Guilvinec.
Marcel Mazé, de Lopérec.
Jean Le Meur, du Cloître-Pleyben.

CLASSE DE QUATRIÈME

Louis Cosquer, de Coray.
Maurice Penne, de Kerfeunteun.
Louis Plouzenne, de Plomelin.

Louis Cosquer, de Coray.
Louis Plouzenne, de Plomelin.
Maurice Penne, de Kerfeunteun.
Joseph Kerjouan, de Baud.

CLASSE DE TROISIÈME

Jean Cosquer, de Coray.
Corentin Le Bris, de Fouesnant.
Pierre Toulhoat, de Quimper.
Paul Cloarec, de Tréboul.

Corentin Le Bris, de Fouesnant.
Jean Cosquer, de Coray.
Jacques Louden, de Plougastel-St-Germain.
Désiré Méhu, de Plougastel-St-Germain.
Pierre Toulhoat, de Quimper.
Paul Cloarec, de Tréboul.
Robert de Kéroulas, du Juch.
René Philippe, de Quimper.
Louis Flahaut, de Kerfeunteun.

1^{re} Division

TROISIÈME ANNÉE

Jean Le Bihan, de Scaër.
Hervé Le Roux, de Kerfeunteun.
Jean Prat, de Gouézec.
Pierre Allieux, de Vannes.
Louis Le Garrec, de Concarneau.

Hervé Le Roux, de Kerfeunteun.
Louis Le Garrec, de Concarneau.
Yves Le Bihan, de Quimper.
Laurent Lécuyer, de Landivisiau.

QUATRIÈME ANNÉE PROFESSIONNELLE

René Porodo, de Bannalec.
Yves Dupont, de Guiseric.
Marcel Louboutin, de Quéménéven.
Henri Lemellieur, de Quimper.

René Porodo, de Bannalec.
Jean Biger, du Guilvinec.
Marcel Louboutin, de Quéménéven.
Henri Lemellieur, de Quimper.

CLASSE DE SECONDE

Raymond Guinet, de Quimper.
François Riou, de Kerfeunteun.
Sylvain Catto, de Quimper.
Joseph Lanoë, de Questembert.

Raymond Guinet, de Quimper.
François Riou, de Kerfeunteun.

CLASSE DE PREMIÈRE

Novembre

Jean Le Beux, de Melgven.
Jean Creuzet, de Nozay.
Jean Olivier, de Saint-Quay-Portrieux.

Décembre

Jean Creuzet, de Nozay.
Jean Olivier, de Saint-Quay-Portrieux.
Raymond Hélias, de Plonéour-Lanvern.
Jean Le Beux, de Melgven.
Auguste Queffelec, de Châteaulin.

CLASSE DE MATHÉMATIQUES

François Le Doaré, de Penhars.
Yves Lozac'hmeur, de Guengat.

François Le Doaré, de Penhars.

CHRONIQUE SPORTIVE

E. S. L. (1)

DIMANCHE 27 OCTOBRE. — *Likès-Jeanne-d'Arc.*

Premier match de la saison. Les collégiens présentent la formation suivante. Goal : J. Briand. Arrières : Kérisit et L. Le Digabel. Demis : J. Le Bohec, E. Galloudec, G. Mourrain. Avants : J.-B. Largenton, J. Cornec, P. Quéré, M. Le Moal, M. Lautrédou.

Très bonne partie d'entraînement pour les Likésiens qui, pour un premier match, réalisent cependant assez facilement le score de 3 à 0, contre une équipe athlétique mais incomplète.

Excellent rendement de la tactique en « W » désormais adoptée par l'équipe.

DIMANCHE 3 NOVEMBRE. — *Likès-Hermine Crozonnaise, à Crozon.*

Par un temps affreux, pluie glaciale et vent, le onze « vert » fait son entrée sur le terrain. Les nouveaux maillots blancs, rayés vert à la poitrine, firent, paraît-il, bel effet.

Durant les dix premières minutes, les équipes se tâtent. Léger flottement, mais, le premier but fait par l'avant-centre Quéré, sur passe de son inter-droit, décide du sort de la partie. Dès lors, les locaux sont acculés dans leurs dix-huit mètres. Ils se défendent cependant admirablement et ce n'est qu'à la 35^e minute que l'inter-droit Cornec marquera le second but.

Au repos : Likès, 2. H. C., 0.

La seconde mi-temps sera une véritable démonstration. Quelques minutes après la reprise, Quéré marque sur un joli corner et deux buts seront encore marqués avant la fin par l'extrême-gauche Lautrédou.

La fin fut sifflée sur le score 5-0 en faveur des Likésiens. Il eut pu être plus avantageux.

JEUDI 14 NOVEMBRE. — *Likès-Sélection Quimpéroise.*

Match très disputé, malgré un temps contrariant. Après cinq minutes d'un jeu égal, Barré surprend notre goal d'un faible shoot au ras de terre.

Sélection, 1. Likès, 0.

Réaction du Likès, les buts adverses sont menacés, mais sur une nouvelle descente, Barré réédite son exploit.

Sélection, 2. Likès, 0.

Le moral est toujours haut chez les « verts » qui font travailler l'excellent keeper adverse. Mais la mi-temps survient sur le score 2-0, au profit de la Sélection.

A la reprise, dès la première minute, sur un superbe centre de l'extrême-gauche Lautrédou, le Likès, par Largenton marque son premier but.

Sélection, 2. Likès, 1.

Puis Quéré égalise sur penalty. Mais l'extrême-gauche adverse marque le 3^e but de la Sélection. Dès lors, attaque à outrance de la part des Likésiens, sur coup franc de Le Galloudec, Largenton arrête la balle et Cornec reprenant de la tête égalise une seconde fois.

Sélection, 3. Likès, 3.

Le Likès domine jusqu'à la fin, mais sans augmenter le score.

DIMANCHE 17 NOVEMBRE. — *Likès (1)-Stella-Maris (1 B), à Douarnenez.*

Temps tout à fait défavorable. Le Likès joue contre le vent. Ses attaques se déclanchent d'abord par l'aile droite. Un centre de Largenton, mal arrêté par le portier Douarneniste permit à Pochat d'ouvrir le score.

Peu après, Quéré marque un deuxième point. Sur échappée des avants adverses, un coup franc est sifflé contre le Likès, à la limite de la surface de réparation et c'est le but pour les locaux. La seconde mi-temps est toute à l'avantage des collégiens, qui marquent encore 3 buts.

Et les « verts » annoncèrent en fin de partie le résultat mérité de 5-1.

21 NOVEMBRE. — *Likès-Saint-Yves.*

Le clou de la saison. Un reste de fatigue depuis dimanche dernier, et l'émotion, font que notre onze n'a pas sa forme des grands jours. Le populaire « Charlot Gourdin » a bien voulu arbitrer. Après quelques recommandations de bonne tenue et de camaraderie, la partie s'engage. Les deux équipes se mesurent, se pèsent, s'engagent. Dans une descente, le rapide ailier-droit adverse Le Bris centre, Barré reprend de la tête et marque le premier but. Saint-Yves, 1. Likès, 0.



P. Quéré (cap.) — J.-B. LARGENTON — J. CORNEC — M. LAUTRÉDOU — J. BOHEC
M. LE MOAL — G. MOURRAIN — Y. BRIAND — Y. KÉRISIT — L. LE DIGABEL — E. LE GALLOUDEC

“ Minimes ”



G. GUÉGAN — V. RIOU — Y. OLLIVIER — L. DAIGRE — J. DRÉAN — J. MOREAU
L. POCHAY — A. GRUNSHIEG — G. BAUX — F. BILLON — L. LÉOUS (cup.) — L. LE BRAS
(Photos Le Grand).

Nullement démoralisés, les « verts » s'excitent et s'encouragent, mais là mi-temps survient et toujours le fatidique 0 accompagne les Likésiens aux vestiaires.

Mais la seconde partie est décisive. Le Likès prend l'avantage, qu'il gardera jusqu'à la fin. A la vingtième minute, Quéré d'un shoot précis, transforme une main : égalité.

Les nôtres reprennent courage, ils attaquent à outrance et à la trentième minute, Le Moal marque un but de trente mètres. Dès lors, le Likès domine jusqu'à la fin, qui surviendra sur le score de 2 à 1.

Excellent arbitrage de M. Gourdin.

19 DÉCEMBRE. — Lycée-Likès (Stade Kerhuel).

Terrain des plus glissants, par suite des pluies précédentes. Cependant la partie promet d'être passionnante. Le Likès déploie son jeu des grands jours. A la cinquième minute, Quéré sur centre de l'aile droite, marque le premier but.

Likès, 1. Lycée, 0.

A leur tour, les lycéens deviennent dangereux par leur aile droite, mais Kérisit tient bon et dégage le camp. Une minute avant le repos, Urcun dribble les arrières et d'un superbe shoot en coin, bat le goal.

Likès, 2. Lycée, 0.

A la reprise, les Lycéens semblent désirer ardemment de sauver l'honneur. C'est cependant le Likès qui marquera encore à la trentième minute, Le Galloudec transformant au grand ébahissement du keeper lycéen, un coup franc à vingt mètres environ.

Likès, 3. Lycée, 0.

Et c'est sur ce résultat que la fin est sifflée.

22 DÉCEMBRE. — Likès-Saint-Vincent, à Pont-Croix.

C'est le dernier match de l'année 1935. Ce fut le plus malheureux. Contrôle de la balle impossible vu l'état du sol glacé et bosselé. Les locaux rapides annulent notre jeu technique. Menés par 1 à 0 en première mi-temps et quoique dominant, les « verts » durent s'incliner devant le résultat de 3 à 0.



Nos « minimes », participant au Challenge « Néo-Sport », belle coupe offerte par le sportif bien connu, Charles Gourdin, qui a voulu ainsi encourager les jeunes, sont en tête du championnat pour le moment avec 3 matches et 3 victoires. Savoir : Contre J.-A. de Quimper, 7 à 0 ; contre Kerbernès, 7 à 0 ; contre Lycée, 3 à 1.

AUX PARENTS CHRÉTIENS

Surveillons les personnes qui entourent les enfants

De quelle manière préservons-nous dans le milieu familial, qui est le cadre providentiel pour un enfant, l'innocence, la vertu, les bons penchants contre les entraînements mauvais des personnes que la jeunesse y rencontre ?

Il est arrivé à tous les éducateurs d'entendre des parents s'étonner : « Je ne sais où mon fils a appris ces vilains mots, ces manières malhonnêtes ; il ne sort qu'avec nous ; il ne nous quitte pas ; il ne voit personne qu'en notre présence... » Souvent, si les parents osaient regarder d'un peu plus près, ils seraient obligés de reconnaître : « Mais c'est chez nous qu'il a appris tout cela. » Et ils se souviendraient de tel spectacle, telle conversation, telle discussion, telle histoire, qui, anodins peut-être pour les esprits mûrs, ont déclenché, pour l'enfant naïf et droit ou pour l'adolescent en crise, un changement considérable et néfaste. C'est dans la famille qu'il y a quelquefois pour la jeunesse, de piètres, de lamentables exemples. Il y a au foyer même des contre-éducateurs, et nous devons loyalement les nommer, afin de neutraliser leur influence, ou mieux de les transformer en vrais collaborateurs de l'œuvre éducatrice.



Il semble, quelque respect que l'on ait pour cette très chère classe de personnes, que les vénérés *grands-parents* prennent quelquefois figure, langage et attitude de contre-éducateurs. On les appelle : « bon-papa, bonne-maman » ; c'est trop bon-papa, trop bonne-maman, qu'il faudrait dire souvent ! Victor Hugo qui pratiquait si bien l'art d'être grand-père, signale comment les grands-parents peuvent détraquer tout un système d'éducation dans une famille.

A chaque instant,

L'ordre est troublé par vous ; le pouvoir se détend ;

Plus de règle. L'enfant n'a plus rien qui l'arrête...

Vous démolissez tout...

Je ne sais plus où je lisais récemment cette amusante et psychologique consolation d'une petite amie à une enfant qui avait fait une sottise : « Tu as peur d'être grondée ? Tu n'as donc pas de grand-maman ? »

J'ai entendu encore un garçon qui disait à son camarade : « Jeudi, à la maison, on pourra faire un caprice : bon-papa sera là ! »

Il ne faut pas regretter cette affection si nécessaire et douce des grands-parents ; ils sont là pour gâter les enfants. Mais il faut leur demander de soutenir l'autorité des parents au lieu de la démolir : si l'enfant voyait qu'il y a une fissure dans l'autorité, il l'élargirait très vite et n'obéirait plus ni aux uns ni aux autres.



Faut-il parler des *oncles* et *tantes* qui gâtent leurs neveux et sabotent les ordres des parents ? Quelquefois ils ne sont pas mariés ou n'ont pas d'enfants ; alors ils ont des réserves d'affection à déverser ! Mais comme, en retour, ils souhaitent être aimés, ils multiplient les cadeaux et les complaisances ; ils font lever les sanctions, alors que leur exécution est nécessaire ; leur insistance amène l'autorité à céder, c'est-à-dire, au fond, à avoir le dessous.

Ils acquièrent ainsi beaucoup de prestige aux yeux des neveux. Les parents ne doivent pas se laisser dessaisir de leur autorité.

D'autant que parfois, ces oncles et tantes donnent l'exemple de la vie égoïste.

Les pères et les mères conscients de leurs responsabilités n'hésiteront pas à signaler à leurs frères et beaux-frères qu'eux aussi doivent concourir à l'œuvre d'éducation des petits, au lieu de la contrecarrer : ils peuvent être très utiles en soutenant l'autorité, et en disant aux enfants, par exemple : « Remerciez le ciel d'avoir des parents sévères. »

Il y a presque toujours possibilité de récupérer pour la bonne influence, ceux que nous appelons d'un mot un peu fort et systématique : les contre-éducateurs.

Il y a aussi les *frères aînés*, qui, par vanité et affection, pour afficher leur puissance, leur taille, abusent de leur autorité et donnent le mauvais exemple. Quelquefois, ils gâtent leur petit frère. C'est pourquoi l'éducation de l'aîné est si importante ; elle facilite ou complique celle des cadets.



Parmi les contre-éducateurs, n'oublions pas les *domestiques*. Leur importance est considérable et peut contrebalancer celle des parents : leur rôle n'est pas de corriger ; ils ne sont pas tenus à la sévérité ; ils peuvent gâter ; une fois qu'ils auront quitté la maison, ils n'auront pas à supporter les inconvénients d'une éducation manquée. Ils n'ont ni la même responsabilité ni la même

pensée que les parents. Ils laissent faire : c'est le moins qu'on doive dire.

Par ailleurs, ils sont moins affinis ; ils invitent les enfants plutôt à descendre qu'à monter, trouvant une satisfaction, basse mais humaine, à voir se rapprocher d'eux ceux qui normalement devraient être au-dessus d'eux.

Or, comme dit le proverbe : « Tous les sens aident pour descendre ». L'exemple que donnera le personnel domestique risque donc d'être particulièrement contagieux.

Ajoutons à cela que les domestiques satisferont la vanité de leurs jeunes maîtres, en ayant l'air de les prendre pour quelqu'un, et acquerront ainsi à leurs yeux un prestige que nous avons peine à imaginer.

Or, ne leur donnent-ils pas, très souvent, l'exemple du mensonge ? L'enfant qui fréquente l'office, verra souvent duplicité et hypocrisie ; il subira l'attraction malsaine d'un langage grossier. Quels exemples il peut prendre dans ce milieu !

Quand on choisit des domestiques, à côté des aptitudes professionnelles et techniques, il ne faut pas négliger les qualités morales.

Les invités. — D'ordinaire, dans les réceptions, il n'y a pas grand-chose de bon à prendre pour les enfants, jusqu'à ce qu'ils aient fini leur crise d'adolescence. Ces réceptions présentent pour eux au moins trois inconvénients : elles leur enlèvent du sommeil ; elles leur donnent l'occasion de surcharger leur estomac ; elles leur font souvent voir et entendre des choses fâcheuses.

Les invités sont très influents et ont beaucoup de prestige aux yeux des enfants. En général, ils apportent des cadeaux ; pour faire plaisir aux parents, ils gâtent les enfants.

On pourrait distinguer l'invité ou l'ami léger qui contrecarre l'autorité et fait lever les sanctions ; l'ami flatteur qui gâte, parfois en secret : « N'en parle pas à ton père, ou à ta mère ! » ; le désœuvré qui s'amuse, qui provoque les impertinences de l'enfant et qui fait valoir, en lui, ses qualités d'imitateur, de moqueur : « Comme il est drôle, cet enfant ! quel esprit il a ! » C'est un étrange encouragement à la charité, au respect et même à la distinction. Il peut y avoir même, dans les réceptions, le blasé, pour ne pas dire le vicieux, capable de scandaliser les enfants, qui emploie des mots à double sens, qui raconte toutes les chroniques choquantes et qui ne se préoccupe en rien de la présence des petits. Peut-être ceux-ci ne le comprendront pas ; mais leur imagination sera alertée, et ils trouveront bien quelqu'un pour leur expliquer ce qu'ils n'auront pas compris.

Il faut, quand on est en face de cette catégorie d'invités, sans pitié, éloigner ou les enfants ou les invités.

C'est le moment de se souvenir que la maison de famille est faite pour les enfants et non pour les étrangers. Il faut être difficile avant d'introduire quelqu'un dans l'intimité du foyer. C'est l'occasion d'appliquer le mot de la fable :

« Montrez-moi patte blanche ou je n'ouvrirai pas ! »

Evidemment, quand il s'agit de défendre ses enfants, il ne faut pas hésiter à aller jusqu'à prier de ne plus revenir celui qui ne comprendrait pas une observation sur ce point.

On prétend que le pélican ne permet pas à un oiseau, si faible et si menu soit-il, d'approcher de son nid, tant que ses petits y sont.

Mais, très ordinairement, on n'aura pas à aller à ces extrémités ; il suffira d'une remarque. Il faudrait être étrangement vicieux pour ne pas comprendre et ne pas admettre ces appréhensions maternelles.

Il est à remarquer que les familles les plus difficiles dans le choix des relations quand elles sont chez elles, deviennent d'une très imprudente facilité quand elles sont en voyage ou à l'hôtel, pour accueillir près de leurs enfants toute sorte de monde.

CH. PRADEL, *« Le plus sûr éducateur. L'exemple ».*

Une belle carrière

Comme l'avenir nous inquiète, quand nous pensons à nos enfants ! Dans quelle carrière pourrions-nous diriger les jeunes activités dont nous avons la redoutable charge et le terrible honneur : armée, barreau, industrie, commerce, agriculture ? C'est avant tout une question d'aptitudes naturelles. Mais n'oublions pas, dans l'examen qu'exige cette grave question, les appels de la grâce. Cet enfant que nous avons élevé avec soin, Dieu ne l'appelle-t-il pas à une vocation supérieure, sacerdoce ou vie religieuse ? Ne le veut-il pas éducateur chrétien ?

Vocation sans éclat ? Carrière sans grande importance sociale ? Lisons plutôt le témoignage du Pape lui-même.

Avant de quitter sa villa pour rentrer au Vatican, le Saint-Père a reçu en audience une députation composée d'environ 600 habitants de la petite cité.

Après avoir remercié pour cette réunion nombreuse et choisie que lui députait la paroisse à laquelle il s'estime heureux d'appartenir, le Pape continue en ces termes :

« J'ai dit réunion choisie, parce que vous représentez ce qu'il y a de mieux dans votre paroisse, qui est aussi « la nôtre ». Je vois,

en effet, devant moi, les Archiconfréries, les Associations pieuses, la Caisse catholique et les anciens élèves des Frères des Ecoles chrétiennes. Oui, ces Frères des Ecoles chrétiennes qui sont un vrai trésor, un trésor très précieux, combien vous devez remercier la divine Providence de les avoir au milieu de vous pour vous instruire et former vos enfants ! »

Le Pape poursuit en expliquant l'Evangile du jour, sur l'amour de Dieu et du prochain, et il conclut :

« Vous autres, habitants de Castel-Gondolfo, vous devez être les premiers dans la pratique de la vie chrétienne et catholique, car vous êtes les plus proches du cœur du Pape et parce que, en ce qui concerne l'éducation et la formation religieuse et civique de vos fils, vous avez les Frères des Ecoles chrétiennes qui sont, je vous le répète, un trésor très précieux. Ces religieux donnent la véritable formation catholique à leurs élèves. Ils ne la donnent pas, comme certains, d'une manière superficielle, mais en la forme voulue par Notre-Seigneur et par son Vicaire, c'est-à-dire, profondément chrétienne et pratique. C'est ce que nous montre cette magnifique réunion qui est composée, en grande partie, de leurs anciens élèves. »

Après le départ du Saint Père, la population charmée s'écriait : « Nous avons entendu de nos propres oreilles combien le Pape aime nos maîtres et les estime. Gloire aux Frères des Ecoles chrétiennes et gare à qui les touche ! »



A la séance solennelle de l'attribution des Prix de Vertu à l'Académie française, le rapporteur, M. André Chaumeix, faisait en ces termes l'éloge de l'un d'entre eux :

« Et voici M. Victor-Edouard Decorde, directeur du pensionnat Saint-Joseph, à Caen, qui a voué toute son existence à l'éducation de la jeunesse qu'il aime et sur laquelle il exerce un remarquable ascendant. Il a travaillé soixante-quatre ans avec une merveilleuse ardeur. A 84 ans, il continue sa belle œuvre d'éducation, dirigeant tout, visitant les classes, remplaçant les professeurs quand ils sont absents, donnant ses conseils aux élèves, devenant leur ami et les suivant dans la vie. Son dossier est plein de lettres de reconnaissance et d'affection qu'ont écrites les hommes qui ont passé par son école et qui se sentent redevables envers lui. Il est très vieux. Il est pauvre. Mais comme il a bien vécu. »

Et qu'ils vivent bien, n'est-ce pas en définitive ce que nous voulons pour nos enfants ?



LE CATHOLIQUE PASSIF

Le catholique passif se distingue à ce signe, qu'il reçoit toujours, mais ne donne jamais.

Il reçoit le baptême parce que, généralement, cela n'exige pas de lui un grand effort personnel : on l'y porte. Il reçoit le Bon Dieu le jour de sa Première Communion, parce que ses parents en ont ainsi décidé ; à l'heure de mourir, il reçoit les derniers Sacrements.

Mais, entre le premier et les derniers Sacrements, il reçoit surtout des impressions.

Il fréquentera l'église parce que c'est l'habitude et saluera poliment le prêtre parce que tel est l'usage.

On dira de lui : *c'est un bien bon jeune homme.*

A l'âge habituel, il se mariera. Il donnera le jour, un jour un peu parcimonieux, à un nombre sagement limité d'enfants, et ses jours couleront paisibles, marqués de loin en loin par quelques événements exceptionnels : une partie de belote mouvementée, une émouvante partie de pêche à la ligne.

Puis il mourra, si du moins on peut mourir quand on n'a pas vécu.



A la ville ou à l'usine, il subira doucement toutes les influences.

Chaque matin, le rouleau qui imprime son journal imprimera sur son cerveau des idées en série, des idées moyennes, des idées médiocres, des idées sans idée.

Ses camarades, socialistes, communistes, anticléricaux, auront le verbe haut, cherchant des conquêtes. Lui se taira, soucieux surtout de sauvegarder sa tranquillité.

De temps en temps, il assistera à une conférence, à une réunion catholique. Il écouterait, inerte, sans que l'on puisse discerner, à le voir les yeux mi-clos, si c'est un effet du recueillement ou du sommeil.

Le catholique passif n'a pas d'existence propre. Sur la page blanche de sa vie, il n'écrit rien lui-même. Il laisse chacun marquer à sa guise son empreinte.

Ce n'est pas un caractère, ce n'est pas un homme ; c'est une feuille de papier buvard... Comment Dieu le jugera-t-il au dernier jour ?

Cela fera peut-être, malgré tout, une recrue pour le ciel.

Mais, pour la société terrestre, c'est une non-valeur.

PHILIPPE DE LAS CASES.

LE DÉCALOGUE DU DÉGONFLARD

Lorsqu'on est membre d'une Association...

1. N'aller jamais aux réunions.
2. Si l'on y va, arriver en retard.
3. S'il menace de pleuvoir, rester prudemment chez soi.
4. Après chaque séance, proclamer bien haut les gaffes du président et des dirigeants.
5. Ne jamais accepter aucun poste ; rester par derrière pour critiquer.
6. Si l'on est du Comité, ne jamais s'y montrer ; et si l'on n'en est pas, trouver mal tout ce qui s'y fait.
7. Quand on vous demande votre avis, répondre que l'on n'a rien à dire ; ensuite, faire savoir comment l'on aurait dû faire.
8. Ne faire que le strict nécessaire ; et quand d'autres prennent des initiatives, les traiter d'arrivistes.
9. Ne pas payer sa cotisation avant d'avoir reçu trois réclamations ; alors, protester contre les frais.
10. Ne pas recruter de nouveaux membres ; ne jamais s'imposer une tâche qui peut être faite par un autre.

AUX JEUNES

Orientation Professionnelle

Centre d'instruction industriel et technique

Par ce temps de chômage, il est intéressant de faire connaître l'initiative prise par le ministère du Travail pour provoquer la décentralisation industrielle et offrir des débouchés à nombre de jeunes gens sans emploi. Des centres de formation qui vont être organisés leur permettront d'acquérir des connaissances manuelles et théoriques grâce auxquelles ils auront la possibilité de trouver des situations, en particulier dans des entreprises métallurgiques.

Il est à noter, en effet, que la métallurgie et la mécanique, malgré la crise, manquent encore de spécialistes qualifiés.

Les jeunes gens, diplômés ou non, trouveront dans les centres l'occasion de recevoir gratuitement un apprentissage technique et de s'initier à la pratique industrielle en utilisant les connaissances

pour ainsi dire devenus classiques par l'étendue de l'érudition, la sûreté du jugement. Poète, il chanta les gloires, trop ignorées, du xvi^e siècle et celles de ses maîtres : Erasme, les auteurs italiens (*Paysages de France et d'Italie, Le Rameau d'Or*). Les émotions religieuses, la souffrance chrétiennement acceptée l'introduisent, avec le Christ.

*Dans la paix merveilleuse où l'esprit peut saisir
Des aspects inconnus et purs du monde immense.*

Sensible aux charmes de la nature, il écoute les voix qui chantent dans les vagues de la mer ; il aime les jardins parés des fleurs les plus belles : au dahlia « couleur de sang », dont la trop « lourde beauté l'écrase », il préfère « l'œillet rose-et délicat » et le lys :

*Le lys blanc qui dans le parterre
Exhale son parfum puissant
Rayonne, quand la nuit descend,
D'un feu royal et solitaire.*

Il accueille, sans y croire

*Le message embaumé que nous versent les fleurs, certain qu'un
chant plus épuré, qu'une parole plus douce est prononcée Au-delà.*

Aux divers moments du jour, il trouve des correspondances secrètes entre les sentiments de son âme et les clartés du matin ou les ténèbres de la nuit de silence.

Ame sincère qui savait croire, historien distingué qui ne trouvait que des héros, P. de Nolhac se penchait avec sympathie sur un

Siècle dur où Dieu n'est plus maître

et sur le jeune homme qui le prenait pour confident, à qui il disait en suprême recommandation :

*Sache mieux garder ta foi,
Frère encor pur, en qui toute
Ma jeunesse est devant moi.*

Sa prière est celle de tout homme qui, au soir d'une longue vie, découvre son indigence et l'inutilité surnaturelle de ses vaines agitations :

*O Christ, mon héritage et ma seule espérance !
Sachant pourquoi je vis et comment la souffrance
Prépare à ta pitié les pauvres cœurs humains,
Je remettrai sans peur mon âme entre tes mains.*

recevoir en fin d'année une rétribution pour l'enseignement qu'ils auront donné à leurs camarades.

4° *Fixation ultérieure des élèves.* — En fin de cours, les élèves seront recommandés aux principaux chefs d'industries de la région qui, très probablement, leur assureront du travail. De plus, des facilités leur seront données pour s'installer sur place.

5° *Inscription.* — Les jeunes gens désirant obtenir leur inscription dans les centres de formation technique devront remplir un questionnaire, et le retourner au B. U. S., 110, rue de Grenelle, Paris.



Actuellement le seul centre qui fonctionne est celui de Châteaudun.

Sauf quelques bacheliers, ne sont généralement admis que les jeunes gens ayant fait leur service militaire.

Les candidats éventuels ont intérêt à s'adresser à M. Pluyette, Union des Industries Métallurgiques et Minières, 7, rue de Madrid, à Paris.

(Ecole et liberté, 18 Décembre.)

DE LA TENUE

Au retour d'un voyage, le général Weygand a fait cette déclaration à *Excelsior* :

« Il est temps que nous songions à la race française, car elle est en danger ! Il est attristant de regarder passer des garçons de vingt ans, hors de la discipline du rang, les mains dans les poches, à l'allure abandonnée, l'air de se moquer de tout. Il semble qu'il existe une mode chez les jeunes Français, celle qui consiste à prendre un aspect débraillé. Et il est frappant de voir que, malgré la diffusion des sports, les sportifs ne donnent guère le bon exemple. La tenue physique est la manifestation extérieure de la tenue morale. Le genre voyou conserve une incompréhensible vogue. Il est temps de réagir. Il faut prévoir une éducation raisonnée. C'est dès l'enfance qu'on doit se préoccuper de créer une nouvelle attitude et de donner une santé à tous les jeunes Français. J'aimerais pouvoir comparer et étudier les efforts faits à l'étranger. »

Il est certain qu'entre le garde à vous militaire et le débraillé gouapeur de certains jeunes civils, on pourrait peut-être trouver une honnête moyenne, celle du jeune homme qui se respecte et qui se maîtrise assez pour ne pas donner à ses gestes une expression qui contredise la noblesse de son idéal.

Le danger de la Presse neutre

Le journal franchement hostile n'est pas toujours le plus dangereux. Par la violence même de ses attaques et l'audace de ses théories, il effraye les honnêtes gens, il révolte les consciences droites. Celles-ci se défont moins du journal neutre, dont le ton modéré les rassure et auquel il suffit, pour gagner tout à fait leur confiance, qu'il donne place, de temps en temps, à de brèves informations religieuses.

Le danger pour tous ceux qui font de ce journal leur lecture quotidienne et leur seule nourriture intellectuelle, c'est qu'il les vide insensiblement de l'esprit chrétien. Bientôt ils ne pensent, ne jugent, ne raisonnent plus d'après les principes de la foi, mais d'après les idées et les faits dont on les entretient tous les jours.

Et si vous songez que la presse neutre a des légions de lecteurs, si vous songez que des milliers et des milliers de catholiques se permettent la lecture de feuilles notoirement impies, comprenez les victoires du mal et les défaites du bien, les triomphes de la secte antichrétienne et les brèches lamentables faites à nos libertés les plus essentielles, comprenez que les braves gens qui sont encore le grand nombre n'aient compté jusqu'ici qu'une minorité d'hommes braves, capables d'action, capables de résistance au mal. Ces braves gens, sans qu'ils s'en rendent compte, le journal neutre les a endormis et réduits à l'impuissance.

Mgr LOUVARD, évêque de Coutances.

Agissez, dès aujourd'hui

La Société compte sur vous ; l'Eglise a confiance en votre force, en votre idéal, pour refaire une Cité qui s'inspire d'idées saines et donne satisfaction aux âmes.

Voici ce que disait à 20.000 Jocistes un Premier Ministre clairvoyant et courageux :

« Vous m'avez promis votre concours. Je sais que les Jocistes tiennent parole. Des « coups durs » peuvent se produire : je me

souviendrai alors de votre promesse. Mais, dès maintenant, je vous demande votre aide : l'effort matériel n'est rien s'il n'est soutenu par un effort spirituel. Nous travaillons sur le terrain matériel : nous avons besoin de votre activité spirituelle. Je sais que vous avez aussi des soucis d'ordre temporel. A cet égard, soyez en sécurité. Vous avez la doctrine économique et sociale la plus complète et la plus sûre qui soit, la seule vraiment cohérente, la plus adaptée aux nécessités de l'heure : vous la trouvez dans les Encycloques pontificales. Restez-y fidèles. Mais, de surcroît, dites-vous bien que vous n'êtes pas seulement la force de l'avenir. Le jeuness, c'est la force du présent. Vous n'aurez pas seulement un rôle à jouer demain. Vous avez un rôle à jouer aujourd'hui. Notre monde est en période de transformation profonde, radicale. Demain ne ressemblera en rien à ce que fut hier. Il faut que dans une ou deux générations, quand nous aurons retrouvé un certain état d'équilibre, on puisse dire que vous avez été les bons ouvriers d'une société où il y aura moins de misères, moins de vilénies, des conditions matérielles qui permettent à l'humanité de s'approcher de l'idéal que le Christ lui a transmis. »

L'appui que M. Van Zeeland demandait à nos frères belges, ne l'accorderons-nous à tous ceux qui se réclameront des Encycloques pontificales pour faire une Société « où il y aura moins de misères, moins de vilénies » ?

La dictée de Mérimée

Dans la Victoire, M. André Lichtenberger rappelle une anecdote peu connue et pourtant historique. On pourra, en famille, s'amuser à proposer la fameuse dictée qui constitue un raccourci vraiment curieux des difficultés de notre grammaire française :

Sous le Second Empire, Mérimée était souvent chargé d'organiser les divertissements intellectuels de la Cour aux Tuileries et à Compiègne. Un soir, il convia l'élégante société à un concours d'orthographe affirmant d'avance que nul des participants n'en sortirait indemne.

Voici le texte de cette fameuse dictée, dans laquelle les mots composés en italique constituaient autant de difficultés orthographiques qu'avaient à vaincre les concurrents :

« Pour parler sans ambiguïté, ce diner à Sainte-Adresse, près » du Havre, malgré les *effluves embaumés* de la mer, malgré les » vins de très bons *crus*, les *cuisseaux* de veau, les *cuissots* de

» chevreuil et le mufle de *levraut* prodigués par l'*amphitryon*, fut » un vrai guépier. *Quelles que soient, quelque exigües* qu'aient » pu paraître, à côté de la somme *due*, les *arrhes* qu'étaient *censés* » avoir *données* la *douairière* et le *marguillier*, il était *infâme* d'en » vouloir, pour cela, à ces *fusiliers jumeaux* et mal bâtis, et de leur » infliger une *raclée*, alors qu'ils ne songeaient qu'à prendre des » *rafraichissements* avec leurs *coreligionnaires*. *Quoi qu'il en soit*, » c'est bien à tort que la douairière, par un *contresens* exorbitant, » s'est *laissé* entraîner à prendre un *rateau* et qu'elle s'est *crue* » *obligée* de frapper l'*exigeant* marguillier sur son omoplate *vieille*. Deux alvéoles furent *brisées*, une *dysenterie* se déclara, suivie » de *phthisie*. « Par saint Martin, quelle *hémorragie* ! », s'écria ce » *béltite*. A cet événement, saisissant son goupillon, ridicule *excé-* » *dent de bagage*, il la *poursuivit* dans l'église *tout* entière. »

Les résultats de la journée furent désastreux.

La Tribune de Paris nous rappelle qu'Octave Feuillet (de l'Académie française !) fit 19 fautes, et Alexandre Dumas 24 (pour ce demi-nègre, ça n'était pas si mal !). La princesse de Metternich (elle était Autrichienne !) atteignit 42. Mais tous les records furent battus par le couple impérial : Napoléon III commit 45 pataqués, et son épouse 62. Il faut convenir que cette dernière avait été Espagnole, et son impérial époux assez longtemps Suisse et carbonaro.

L'ancien régime n'attachait pas à l'orthographe une importance excessive, et d'ailleurs en bien des cas elle n'était pas rigoureusement fixée. Sa cristallisation dans les formules exclusives fut en somme, au 19^e siècle, une opération essentiellement bourgeoise.

De nos jours, nous constatons que la correction orthographique tend comme toutes les autres à disparaître. Est-ce un signe que l'esprit s'absorbe dans des spéculations d'ordre plus élevé ? Je ne le pense pas. L'orthographe a succombé comme le chapeau, la cravate, le gilet, les bas et le corset, dans une société qui pense principalement témoigner sa liberté par l'étalage du débraillé.

CONCOURS

Aucune réponse. Résultat... normal.

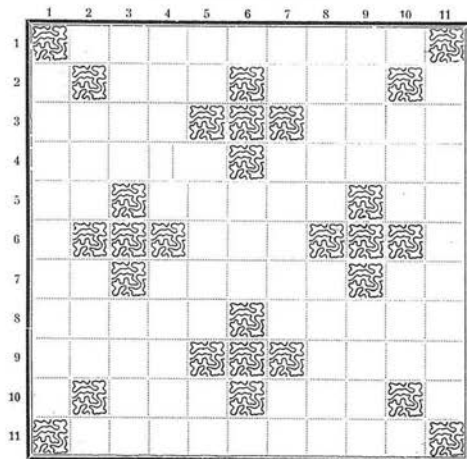
Il faut dire qu'une erreur d'impression rendait difficile la recherche des mots croisés et excusait le silence de ceux qui, souvent, ont eu l'intention de s'intéresser à leur Bulletin. Voici la réponse à la deuxième question :

D J I B O U T I
 A P R E T O N S
 P O R T I E R
 J A C Q U E S B A B I N E T
 I N C E N D I E R
 E S S E N C E
 A S S U R E S
 A T T R A I T

Deuxième Concours

Un dictionnaire Larousse — 32 francs — est gracieusement offert par M. Le Goaziou, libraire, au gagnant de ces épreuves.

I. — Mots croisés



Horizontalement. — 1. Donne-toi de la peine. — 2. Gros perroquet de l'Amérique du Sud ; règle obligatoire. — 3. Compartiment d'un meuble ; ville d'Allemagne. — 4. Evêque d'Auch et poète latin, IV^e siècle ; brûler (vieux français). — 5. Coutumes ; grosse pièce de bois de soutien ; langue qu'on parlait au Sud de la Loire. — 6. Partie de voile qu'on serre sur la vergue. — 7. Conjonction ; habilles ; note de musique. — 8. Avions ; conformément. — 9. Plante ombellifère odoriférante ; Incursion rapide en pays ennemi. — 10. Changea (en parlant de l'oiseau qui perd ses plumes) ; partie de circonférence. — 11. Tracées.

Verticalement. — 1. Prêteras l'oreille. — 2. Son curé fut un saint ; écorce de chêne réduite en poudre. — 3. Coupée très court ; qui contrefait les gestes, le langage d'autrui. — 4. Espace sablé des cirques ; le plus saint de tous les noms. — 5. Parts ; composition qui imite les pierres précieuses. — 6. Planche. — 7. Pronom ; commodités ; espace de temps. — 8. Petits quadrupèdes rongeurs ; griffe des oiseaux de proie. — 9. Romance allemande ; serre avec un cordon. — 10. Préfixe signifiant nouveau ; il faut avoir cette vertu pour être sauvé. — 11. Tâche d'obtenir à bon prix.

II. — Mots en carré

- | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 1. Réseau de fils entrelacés. — 2. Irrite. — |
| 1 | ■ | ■ | ■ | ■ | 3. Belle barbe sympathiquement connue de |
| 2 | ■ | ■ | ■ | ■ | tous les Anciens Elèves. — 4. Image peinte. |
| 3 | ■ | ■ | ■ | ■ | — 5. Ville de Belgique où triomphèrent Condé |
| 4 | ■ | ■ | ■ | ■ | (1674) et Marceau (1794). |
| 5 | ■ | ■ | ■ | ■ | III. — A quelle date recevra-t-on la première |
| | | | | | réponse aux questions du Concours, tous les |
| | | | | | bulletins étant expédiés le même jour ? |

Prière d'adresser les réponses à M. Stévant, Likès, avant le 1^{er} Avril.

Si vous avez connaissance d'oublis ou d'erreurs concernant l'Amicale, renseignez immédiatement la Rédaction.

Faites entendre vos doléances à qui peut vous donner satisfaction.

Dérignons-nous

JAMAIS A COURT

Le maître. — André, citez cinq noms d'animaux qui peuplent nos basses-cours.

André. — L'oie, la dinde, la poule et deux canards.

LYRISME SPORTIF

Rien ne vaut l'audace des métaphores sportives.

Commentant les progrès accomplis par l'aviation, un journaliste écrivait : « Les progrès sont dus à ces hommes qui, sous le casque de cuir, cachent des cœurs sensibles ! »

Nous étions tous élevés dans la croyance que le cœur... mais, comme le médecin de Molière, le lyrisme sportif a changé « tout ça ».



LYRISME FASCISTE

Un journaliste italien rapporte ses impressions de promenade à travers la ville ; du front de l'Erythrée les nouvelles ont été mauvaises pour l'honneur national : « Je vis, note le correspondant, une chemise noire pleurer à chaudes larmes... »

Avait-elle été plongée dans la lessive ?



FAUNE ET FLORE SPORTIVES

Un rédacteur du *Progrès du Finistère*, relevant une critique de *Paris-Soir*, qui contestait les qualités sportives des Bretons, écrivait récemment :

« La faune et la flore sportives sont, chez nous, d'une richesse et d'une variété exceptionnelles et l'imagination des sportifs d'une admirable fertilité. On chercherait en vain, même dans les jungles les plus giboyeuses, une aussi riche collection.

A tout seigneur, tout honneur. Voici d'abord les grands fauves, les *Lions* de Pont-l'Abbé et les *Léopards* de Ploërmel. A Tréogat, nous rencontrons les *Marcassins*, des *Ecureuils* à Plovan, tandis que les *Lapins* pullulent à Guengat, et qu'on peut à Concarneau

chasser la blanche *Hermine*. Mais Dieu merci, il n'y a pas que des mammifères : voici les oiseaux, les *Cormorans* de Penmarch, les *Coqs* de Douarnenez et les *Oies* de Plonéour-Lanvern ; les poissons, les *Brochets* de Plovan ; les crustacés, les *Crabes* de Guilvinec.

Et les chasseurs et pêcheurs, où sont-ils ? Mon Dieu, ils sont relativement peu nombreux. On ne trouve guère de chasseurs qu'à Gourin et de pêcheurs qu'à Poulgoazec, chez les *Bateliers du Goyen*. Par ci, par là, quelques braconniers, comme les *Misérables* de Plozévet.

Dans quelle catégorie faut-il ranger les *Diablos du Juch* et les *Korrigans de Vannes* ? La chose est fort délicate. En tout cas ce sont des espèces extrêmement rares et qu'on ne rencontre guère qu'en Bretagne.

A côté d'une faune aussi abondante, la flore de la région semble pauvre. On peut admirer cependant les *Coquelicots* de Châteaulin, la *Fleur de Genêt* de Bannalec et la *Fleur d'Ajonc* de Pont-Aven.

Signalons également parmi d'autres noms poétiques ou pittoresques, la *Stella Maris* de Douarnenez, les *Gournerien* de Skaër et les *Pootred Dispoint* d'Ergué-Gabéric.

A Quimper, par contre nous sommes en plein « classicisme » avec le Stade Quimpérois et la Phalange d'Arvor.

Avec des appellations aussi pittoresques, on conçoit que la littérature sportive ne manque pas de saveur. Encore ne laisse-t-on point aux journalistes le soin de combiner les parties... On en verrait, alors, d'étranges et poétiques combats : « Une furieuse bagarre entre les Lions de Pont-l'Abbé et les Léopards de Ploërmel.

— Les Lapins de Guengat ridiculisent les Chasseurs de Gourin. — Les Cormorans Sportifs de Penmarch dévorent les Brochets de Plovan. — Les Crabes de Guilvinec continuent à reculer au classement général. — Les Oies de Plonéour s'inclinent devant les Coqs de Douarnenez. — Les Marcassins de Tréogat écrasent la Fleur d'Ajonc de Pont-Aven », etc., etc.

Vous voyez cela dans *Paris-Soir*, avec des titres sur 3 colonnes ? Cela aurait tout de même un peu plus d'allure que Racing contre Red-Star, ou Stade Français contre C. O. Billancourt...

IXE.



HISTOIRE OU SCIENCES NATURELLES ?

Le maître. — Que fit Colbert pour favoriser l'Agriculture ?

L'élève. — Il diminua la taille, adoucit la gabelle et supprima la rotule.



SOTTISIER

Cueilli dans les copies :

— Le thermomètre médical porte des divisions sur lesquelles on a écrit : beau fixe, variable, tempête, etc.

— Avant la bataille d'Ivry, Henri IV dit à ses soldats : « Suivez le chemin de l'honneur, car du haut de mon panache blanc quarante siècles vous contemplent. »

— La principale ressource de la Suisse est l'industrie hôtelière ; la Suisse est le pays où vont se réfugier les rois détrônés, les poètes expatriés, etc.

— La Frise est une province de Hollande où l'on élève les célèbres chevaux de Frise.

— La chanson de geste, c'est par exemple *la Marseillaise* qu'on chante en faisant beaucoup de gestes avec la tête, les bras, les mains, etc.

Le Gérant : H. QUERSY.

Quimper, Imprimerie Cornouillaize.

Installations Sanitaires

Chauffage moderne

Élévation d'eau

Pierre LE GRAND

29, Rue des Reguaires

QUIMPER

Zinguerie

Plomberie

Couverture

Tél. 7.13

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE L'ASSOCIATION AMICALE

des Anciens Elèves du Likès, Quimper

SOMMAIRE

Ferons-nous de la Politique ?....	1	Une carrière d'avenir : Dans les	
Un aspect de la collaboration entre		Contributions Directes et l'Enre-	
Maitres et Parents.....	4	gistement	25
Chronique de l'Amicale.....	6	Quelques livres	27
Chronique de l'Ecole.....	8	Solution du deuxième Concours.....	29
Examens semi-trimestriels	15	Troisième Concours	30
Chronique Sportive	21	Déridons-nous	32
Quelques distinctions bien méritées	23	Etat de l'Association amicale des	
		Anciens Elèves du Likès.....	33

Ferons-nous de la Politique ?

Jamais peut-être on n'a dit tant de mal de la politique : on l'accuse de semer la division parmi les Français, d'entretenir la haine, de faire trop parler quand il faudrait agir. Les vieux partis cherchent un surris à la mort en soutenant à grands frais des journaux sans doctrine définie et des conférenciers sans conviction ; des vedettes politiques renoncent à courir la chance d'un nouveau mandat parce qu'ils croient que pour agir efficacement il ne faut plus appartenir à la Politique ; des mouvements se créent, se multiplient, qui embrigadent la jeunesse parce qu'elle est élan, force, enthousiasme, énergie toute neuve. Quelle doit être l'attitude du catholique en face des sollicitations politiques dont il est inévitablement l'objet ?

Renoncer est une solution. L'arène des luttes politiques déplaît à certains tempéraments que l'étude retient ou que les charges familiales et professionnelles captivent ; d'autres prétendent fort justement qu'en dehors des partis, des tâches sociales et civiques s'offrent à toutes les initiatives généreuses, qu'avant de se livrer à l'action

publique il convient d'entreprendre des conquêtes par influence directe et personnelle ; que dans le cadre professionnel il faut avant tout devenir une compétence qui s'impose, qui se rende presque nécessaire ; qu'il est dangereux de compromettre l'Eglise en la représentant comme liée aux abus du régime capitaliste actuel, abus qu'elle a cependant plusieurs fois solennellement condamnés. Plus que jamais le monde éprouve le besoin de retrouver un esprit de Paix et de Charité, c'est-à-dire l'esprit du Christ. Mais la Politique ne serait-elle pas un moyen de faire triompher cet esprit ? Sur un terrain qu'on déserte, l'ennemi triomphe sans frais : le Catholique n'est pas ce bourgeois « bien pensant », timide et timoré qui laisse à d'autres le soin de la chose publique.

Il faut donc *collaborer*, même en politique. « Agir ainsi, déclare le Pape Pie XI, c'est entrer dans le champ de la charité la plus vaste, la charité politique dont on peut dire qu'aucune autre n'est plus étendue, sauf celle de la religion. »

Mais en quoi consistera notre activité politique ? A dépenser énergie et temps en discussions stériles, parce que nos contradicteurs n'ont pas d'idées ? A exprimer victorieusement notre mécontentement par des exclamations aussi violentes que vides ? A lire consciencieusement notre journal en disant *amen* à toutes ses opinions ? A nous enrôler dans un parti dont nous ignorons la doctrine et les tendances ? Mais l'Eglise interdirait-elle tel régime ou tel parti ? A cette question, le cardinal Pacelli, répondait en 1930, que les catholiques peuvent adhérer « à tout parti qui donne une garantie suffisante à la protection des intérêts religieux... à la condition, toutefois, de ne point placer les intérêts de parti au-dessus des intérêts supérieurs ou des prescriptions sacrées de Dieu ou de l'Eglise. En agissant d'ailleurs autrement, on ne contribuerait sûrement pas au vrai bien de l'Etat ».

En nous inspirant de ces règles de sagesse, nous chercherons avant tout à *nous créer des convictions politiques*, qui soient nôtres vraiment, qui ne soient pas l'écho affaibli des conversations autour de la table familiale ni des discours d'un orateur de club. Il faut avoir le courage de vérifier nos opinions, de les nuancer si elles sont trop rigides, d'y renoncer si elles sont fausses, contredites et par l'histoire et par le bon sens. « Il n'y a que les soliveaux pour conserver toute leur vie les mêmes opinions », disait un jour Clémenteau à ceux qui lui reprochaient un changement.

Nous repenserons les problèmes politiques en tenant compte de la doctrine de l'Eglise. Mais, connaissons-nous cette doctrine ? Etranges catholiques que nous sommes, si nous ne savons pas que l'Eglise a une doctrine sur la propriété, le juste prix, le travail, le salaire, les devoirs et les droits de l'Etat, les droits de la famille, la justice et la charité internationales, la paix et la guerre... Faute de

la connaître, notre action serait vaine, condamnée d'avance à l'échec parce qu'elle manquerait de pensée.

Notre action ne serait pas plus efficace si elle s'inspirait de l'intolérance qui est le propre, comme l'on sait, d'un esprit borné ou d'un caractère excessif. Certains ne se posent qu'en s'opposant ; il faut avoir le courage d'étudier pour la comprendre une opinion qui diffère de la nôtre : ce courage-là vaut bien celui d'exposer sa tête à la matraque.

Telle semble bien être l'attitude du catholique devant la politique ; il s'en tiendra relativement à l'écart s'il juge que pour lui, vu les moyens dont il dispose et les facultés dont il jouit, il travaillera plus efficacement au bien de la collectivité, au salut temporel et spirituel de ses frères, par une action exclusivement professionnelle et apostolique. Il prendra sa part de responsabilité civique, s'il se sent apte à occuper les postes de commandement ; pour s'en rendre plus digne, il réfléchira longuement, se réservera le loisir de se faire une opinion personnelle et d'étudier la doctrine sociale de l'Eglise : il pourra agir alors pour réaliser ce qu'il sait et ce qu'il veut, dans toute l'étendue de l'échelle sociale ou gouvernementale, aussi bien dans l'humble mairie de campagne qu'en la bourgeoise préfecture, sur une travée de la Chambre que sur le banc des Ministres.

Les fonctions publiques ne sont pas des situations où l'on parvient par la faveur, où l'on se maintient par l'intrigue. Si nous croyons qu'elles ne sont pas des sinécures, si nous les désirons avec l'ambition très noble de mieux servir, nous donnerons à nos facultés de connaissance et de dévouement un plus ample développement, et par surcroît nous mériterons la reconnaissance de nos concitoyens et de la France.

DIMANCHE 24 MAI 1936

Retenez cette date. Avec de nombreux amis, vous assisterez à l'Assemblée Générale de l'Amicale et à toutes les Réunions de la Journée.

Amicalistes, pour tous vos achats, adressez-vous aux annonceurs du Bulletin : vous en recevrez le meilleur accueil.

Un aspect de la collaboration entre Maîtres et Parents

La collaboration apparaît un des besoins les plus impérieux de notre temps et cela dans tous les domaines, y compris celui de l'éducation. L'enfant est un être infiniment complexe, qui porte en lui, d'une manière latente, toutes sortes de dispositions, de tendances, inclinations diverses et souvent opposées. Il est un être tiraillé par des aspirations contradictoires. L'éducateur ne peut pas se borner à favoriser simplement l'épanouissement de ces tendances incohérentes ; il doit créer entre elles un équilibre et les développer selon un ordre et une hiérarchie qui assure la primauté des facultés intellectuelles.

Cette œuvre d'unification se trouve entravée par l'ambiance : le cœur de l'enfant peut être divisé entre l'idéal chrétien que le maître lui propose et les exemples qu'il peut avoir sous les yeux, au foyer, dans la rue. Le milieu éducatif n'exercera une influence profonde sur lui que grâce à sa forte unité et celle-ci exige une étroite communion d'idéal de pensée, d'attitude.

Instinctivement, à cause de sa nature même, l'enfant est toujours prêt à tirer parti de toutes les divergences qu'il surprendrait entre ses formateurs. Et il sera fatalement tiraillé entre leurs volontés discordantes s'ils ne se mettent pas d'accord à son sujet et ne se concertent pour l'orienter dans une ligne bien nette et bien définie.

L'enfant est comme la plante délicate, le changement brusque de climat peut lui être très préjudiciable. La même atmosphère morale devrait baigner toute sa vie d'écolier de telle sorte qu'il puisse passer sans transition de la famille à l'école et de l'école dans la famille. Donc que les parents, dans leur préoccupation légitime d'assurer l'avenir de leurs enfants, et tout d'abord le succès de leurs études, ne les confient à des maîtres dont l'influence ne sera pas en accord avec les habitudes morales et religieuses qu'eux-mêmes s'efforcent de leur inculquer à la maison. Ils pourraient bien se promettre de combattre l'influence dangereuse de l'école, mais le manque d'accord entre la mentalité de l'école et celle de la famille n'en demeure pas moins un danger au point de vue de l'éducation. Il arriverait souvent à l'enfant d'être pris entre deux affirmations contradictoires : d'un côté, les parents se verraient obligés de contredire devant l'enfant certaines assertions des ma-

tres ; de l'autre, les maîtres se croiront en droit, par simple souci de loyauté, de tenir devant lui un langage qui contredira celui des parents. Et l'enfant risquerait de perdre ou bien la confiance en ses maîtres, ou bien la confiance en ses parents. L'éducation en souffrirait nécessairement. Il n'en sera pas ainsi s'il retrouve dans ses maîtres, qui sont déjà auprès de lui les délégués de ses parents, non seulement quelque chose de leur affection profonde et de leur dévouement sans bornes, mais quelque chose aussi de leurs convictions intimes.

S'il y a communion d'âmes décidées à réaliser le même idéal dans l'œuvre éducative, la collaboration pourra être des plus fécondes.

Comment orienter cette collaboration ?

Il faut aider l'école, la soutenir et la compléter. Que les parents pénètrent donc dans l'école avec leur enfant, je veux dire qu'ils se mêlent à sa vie d'écolier. Ils doivent épauler le collègue, donner à l'enfant des signes évidents de cet intérêt personnel qu'il faut prendre à ses études. Il y a certes une précaution à garder : c'est de ne pas aller à l'encontre de la direction donnée par les maîtres. Ce n'est pas impossible. Il est des familles où la discipline s'est quelque peu relâchée et il en est d'autres où le père et la mère de famille ne toléreraient pas que l'enfant résiste à leur autorité. Mais chose curieuse et illogique, quand il s'agit de l'école, ils sont tentés de trouver excessifs tous avertissements et se font automatiquement les défenseurs de leurs enfants. Pourquoi défendre toute l'autorité sur un plan et la saper dans l'autre. Que les parents soient très larges, libéraux, mais pas complices. Permettre à un enfant de constater que l'on désavoue l'un quelconque de ses éducateurs est une chose à laquelle l'on ne saurait se résoudre à la légère. Nombreux sont les écoliers qui rentrent de classe chaque soir ou chaque demi-trimestre avec une cargaison de griefs, contre tel ou tel professeur, à soulever d'indignation la famille la plus accommodante. On sait que c'est le procédé employé par le mauvais élève, chahuteur ou paresseux, pour expliquer ses médiocres résultats. Les parents prudents n'en attendront pas moins pour porter un jugement, d'avoir entendu l'autre son de cloche, au lieu de se précipiter tête baissée dans un imbroglio puéril, car l'enfant le plus honnête peut offrir une image tout à fait fautive de la réalité, pour peu qu'il oublie certains détails qui ne l'ont pas frappé et qui, sans qu'il le soupçonne, modifient du tout au tout l'aspect des événements. S'il est bon que l'enfant puisse occasionnellement déverser en toute liberté dans le cœur de son père ou de sa mère le trop-plein de son cœur, chercher auprès d'eux réconfort et consolation s'il a été victime d'une injustice toujours possible, encore faut-il que les parents sachent l'écouter avec quelque scepticisme en réservant

leur jugement et en ne lui permettant jamais de parler de ses maîtres, quand il estime avoir à s'en plaindre, en termes injurieux ou méprisants.

Lorsque les parents, conscients de leur impuissance à faire l'éducation de leurs enfants, s'en déchargent sur d'autres, c'est un mal déjà si leur action ne seconde pas celle des éducateurs auxquels ils les confient ; mais le mal est bien plus grave, s'ils la combattent maladroitement. L'Ecole s'efforce par exemple de donner à l'enfant une formation religieuse plus profonde et plus solide, de lui inspirer une délicatesse de conscience plus grande, d'éveiller en lui le sens des égards dus à ses semblables, d'affiner en lui le sentiment du devoir et de la responsabilité, ne faut-il pas qu'au moins la famille respecte cet effort et ne cherche pas à le rendre stérile ; qu'elle n'aille pas avec une certaine désinvolture cultiver des goûts que l'école combat.

Il ne doit pas y avoir de rivalité, voire de bataille autour d'une éducation d'enfant. « Toute maison divisée contre elle-même périra. » L'union doit se faire entre parents et maîtres pour résoudre les graves problèmes de formation de toute une jeunesse pour un Demain qui n'est pas sans nous inspirer quelques appréhensions.

(D'après le R. P. COULET :

« L'Eglise et le Problème de la Famille ».)

CHRONIQUE DE L'AMICALE

Mariages

M. Francis Haslé avec Mlle Ambrosine Le Mao, à Moëlan, le 8 Janvier.

M. Joseph Marzin, de Quimperlé, avec Mlle Anne-Marie Thersiquel, à Bannalec, le 18 Février.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouvelles familles.

Naissance

M. et Mme Guéguen Georges nous font part de la naissance de leur fils Alain, à Carpentras, le 6 Février.

Félicitations aux heureux parents ; longue et heureuse vie au bébé.

Décès

M. Pierre François, de Plouézec.

Nouvelles des Anciens

Jean Louvière, avant de partir pour un long voyage en mer, est venu voir ses anciens maîtres.

Etienne Tanguy, soldat à Versailles, et Thomas Le Moan, soldat à Vincennes, ont profité d'une permission, en Février, pour monter jusqu'au Likès.

Nous avons reçu également la visite de MM. Jean Audren, de Quimperlé ; Louis Salaün, de Plogonnec ; Henri Kéravec, ingénieur à l'usine Amiat ; Gabriel Fichoux, employé à la compagnie d'Orléans ; Pierre Raphalen, professeur à Merdrignac (Côtes-du-Nord).

Nous avons appris avec regret le départ de Quimper, de M. Jean Le Brusq, employé des P. T. T. Le Progrès, annonçant sa nomination à Saint-Pierre-sur-Dives, s'exprime ainsi :

« Les Quimpérois apprendront avec regret le départ de M. Le Brusq, contrôleur des départs à la Poste de Quimper, qui vient d'être nommé receveur à Saint-Pierre-sur-Dives, Calvados.

» M. Le Brusq était un de ces fonctionnaires d'élite, comme il existe, Dieu merci, un grand nombre, qui savent allier la conscience professionnelle la plus scrupuleuse à la plus charmante affabilité. Aussi, jouissait-il de l'estime et de la sympathie générales, aussi bien auprès de ses collègues et de ses subordonnés qu'auprès des nombreux « usagers » qui avaient eu l'occasion d'entrer en relation avec lui.

» Très dévoué, il faisait partie de diverses sociétés locales, du Radio-Club de Quimper, en particulier, où son zèle et son activité rendaient de précieux services. »

Nous présentons à M. Le Brusq, avec nos vifs regrets de le voir quitter notre ville, nos félicitations les plus sincères pour l'avancement mérité dont il vient d'être l'objet.

M. Pierre Youénou, ingénieur mécanicien principal de la Marine, à bord du Lamotte-Picquet, ancien du Likès (1898-1902), nous annonce qu'il a reçu la Croix d'officier de la Légion d'honneur et qu'il a eu la douleur de perdre sa mère, en Octobre.

Il nous communique aussi une intéressante relation sur laquelle nous reviendrons.

Nous lui exprimons nos condoléances pour le deuil cruel qui l'a frappé, et nos félicitations pour la distinction dont il a été l'objet.

Chronique de l'École

Fête de Saint François

29 Janvier

La fête de M. l'Econome nous procure, comme chaque année, une séance de cinéma.

Nous avons assisté d'abord à un documentaire très intéressant, auquel applaudirent surtout nos futurs marins-pêcheurs : « Le diable des mers ». Beaux voyages, incidents nombreux, fortes émotions, rien n'y manquait.

« Petite caravane » était une comédie organisée par des singes authentiques travestis en véritables humains.

Et enfin l'ineffable Biscot nous réjouit pendant une heure, en nous faisant assister à toutes les péripéties de son Tour de France. Et la journée se termina aux accents du chant populaire « Hardi les gars » :

« Pour être facteur faut avoir du cœur. »

Séance par la troupe Norville

6 Février

La Troupe Norville que l'on voit avec plaisir venir tous les ans interpréter quelques œuvres de nos grands maîtres, joua, le 6 Février dernier, avec le succès que l'on devine, l'Avare et la Farce du Pâté et de la Tarte.

Qui ne connaît l'Avare ? On a lu la pièce ; bon nombre l'ont même étudiée. Mais rien ne vaut, n'est-il pas vrai, la représentation.

avait fait l'autre. Alors le patron lui assène des coups de bâton et ne s'arrête que lorsque sa victime lui promet de faire venir son compagnon. Celui-ci, averti que la tarte ne sera donnée qu'à l'homme qui reçut le pâté, accourt et reçoit double raclée.

Cette farce, si spirituelle et bien gauloise, eut le don de dérider grands et petits.

En somme, divertissement agréable, non moins qu'instructif, que cette magnifique séance du 6 Février.

Séance Récréative et Musicale

16 Février

Pour soutenir les familles et les enfants auxquels elle accorde d'importants secours, la Conférence Saint-Jean-Baptiste de la Salle avait préparé une séance pour le 16 Février. Des invitations particulières avaient réuni, à 16 heures, plus de 200 parents d'élèves ainsi que bon nombre d'Anciens Elèves de Quimper ou des environs immédiats.

C'est dans une atmosphère sympathique que se développa *La Tragique Aventure de la Méduse*, drame en trois actes et quatre tableaux de Jeanne Leroy-Denis. Un pilote, M. de Saint-Alban, « plus maître à bord que le commandant et Dieu lui-même », conduit la frégate *La Méduse* infailliblement sur le banc d'Arguin, malgré les avertissements des lieutenants Coudin, Maudet et Grifon. Après une dernière et courageuse intervention de Coudin, le commandant de Chaumereys s'obstine à suivre la direction qui, d'après des calculs précis, amène au banc de sable redouté. La frégate ne tarde pas en effet à s'échouer. Le sauvetage s'opère dans le désordre : les officiers s'emparent des embarcations tandis que cent quarante-neuf malheureux soldats ou passagers s'entassent sur un radeau construit à la hâte. En pleine nuit, les embarcations coupent les câbles de remorque et abandonnent le radeau en plein océan ; pendant douze jours les malheureux agonisent sur ces planches où ils sont sans défense contre les tempêtes de la mer, l'ardeur du soleil, la tyrannie de la soif et de la faim ; mille fois déçus par le mirage, ils se disputent les vivres et quand celles-ci sont épuisées, les appétits se déchainent et « l'homme bientôt se nourrit de l'homme ».

On ne vit pas tout cela, évidemment, sur la scène du Likès, mais tout cela fut évoqué avec une suffisante précision : à la fin du deuxième acte, quelques passagers, dont les entrailles étaient tordues par la faim, ne s'accroupissaient-ils pas autour de l'un de

avait fait l'autre. Alors le patron lui assène des coups de bâton et ne s'arrête que lorsque sa victime lui promet de faire venir son compagnon. Celui-ci, averti que la tarte ne sera donnée qu'à l'homme qui reçut le pâté, accourt et reçoit double raclée.

Cette farce, si spirituelle et bien gauloise, eut le don de dérider grands et petits.

En somme, divertissement agréable, non moins qu'instructif, que cette magnifique séance du 6 Février.

Séance Récréative et Musicale

16 Février

Pour soutenir les familles et les enfants auxquels elle accorde d'importants secours, la Conférence Saint-Jean-Baptiste de la Salle avait préparé une séance pour le 16 Février. Des invitations particulières avaient réuni, à 16 heures, plus de 200 parents d'élèves ainsi que bon nombre d'Anciens Elèves de Quimper ou des environs immédiats.

C'est dans une atmosphère sympathique que se développa *La Tragique Aventure de la Méduse*, drame en trois actes et quatre tableaux de Jeanne Leroy-Denis. Un pilote, M. de Saint-Alban, « plus maître à bord que le commandant et Dieu lui-même », conduit la frégate *La Méduse* infailliblement sur le banc d'Arguin, malgré les avertissements des lieutenants Coudin, Maudet et Grifon. Après une dernière et courageuse intervention de Coudin, le commandant de Chaumereys s'obstine à suivre la direction qui, d'après des calculs précis, amène au banc de sable redouté. La frégate ne tarde pas en effet à s'échouer. Le sauvetage s'opère dans le désordre : les officiers s'emparent des embarcations tandis que cent quarante-neuf malheureux soldats ou passagers s'entassent sur un radeau construit à la hâte. En pleine nuit, les embarcations coupent les câbles de remorque et abandonnent le radeau en plein océan ; pendant douze jours les malheureux agonisent sur ces planches où ils sont sans défense contre les tempêtes de la mer, l'ardeur du soleil, la tyrannie de la soif et de la faim ; mille fois déçus par le mirage, ils se disputent les vivres et quand celles-ci sont épuisées, les appétits se déchainent et « l'homme bientôt se nourrit de l'homme ».

On ne vit pas tout cela, évidemment, sur la scène du Likès, mais tout cela fut évoqué avec une suffisante précision : à la fin du deuxième acte, quelques passagers, dont les entrailles étaient tordues par la faim, ne s'accroupissaient-ils pas autour de l'un de

leurs camarades qui venait de rendre le dernier soupir ? On fut témoin aussi d'une triste mutinerie où, fort heureusement, comme dans les contes, triomphèrent les partisans de l'ordre et de l'humanité.

Enfin au douzième jour, le brick *Argus* recueillit les rares survivants, à bout de force physique et morale. Dieu, qu'au nom de tous invoqua le docteur Savigny, avait enfin pitié de ces malheureux qui, avant de quitter le radeau où ils avaient tant souffert, s'embrassaient pour témoigner que dans leur cœur ne subsistait plus que la reconnaissance et l'amour.

Jean Le Bohec fut un Savigny calme et énergique, toujours maître de lui, sympathique par le ton de sa voix et la discrétion de son geste ; Michel Le Moal sut être aussi arrogant pilote que soldat mutin, tombant raide mort de façon tragique sous les coups de Louis Léonus qui tint jusqu'au bout, de façon parfaite, le rôle de jeune lieutenant ; avec non moins d'émotion et de sincérité, Jean Olivier interpréta celui de passager ; Gabriel Raux, avec beaucoup d'énergie, Georges Moisan, avec moins de fougue et autant de justesse, figurèrent comme lieutenants au premier acte et comme soldats dans les actes suivants ; il faut féliciter aussi Jean Pustoch pour son jeu naturel et simple. Les autres acteurs : François Le Doaré, Victor Riou, Louis Le Bras, Jean Cornec, Joseph Cluyou, J.-B. Largenton, qui devaient moins souvent paraître, contribuèrent également au succès de l'ensemble en y ajoutant un cachet de variété dans l'accent, le geste et l'expression.

Aux entr'actes, la chorale exécute avec perfection plusieurs jolies pièces à quatre voix mixtes ; on ne se fatigue pas d'entendre ces chansons populaires, harmonisées par des musiciens de talent : A. Ravizé, Rameau, M. de Ranse, A. Philipp ; ajouterons-nous que l'harmonisation de *l'Alouette* par M. Aballéa, fut spécialement remarquée ? Ces chants simples et expressifs permettent aux différentes voix de donner toute leur force et toute leur nuance, quand le choix est judicieux et l'exécution soignée : à ces deux points de vue, il n'y a que des félicitations à formuler au maître de chapelle et à son excellente chorale. Mentionnons spécialement ici les deux bons solistes Roger Friant et Joseph Bescou.

Michel Le Moal et Jean Le Bohec, à peine remis de leurs émotions dramatiques, connurent un beau succès dans leurs chansons comiques : « Je suis content, content... » et « Le fisc ».

Une quête était annoncée, elle rapporta plus qu'on n'osait espérer. Une vente de friandises était prévue : ce fut un résultat catastrophique : les cadeaux de généreux commerçants, les réserves du Liké ne suffirent pas à contenter la gourmandise charitable de bien des spectateurs. Cependant, jeunes et plus âgés oublièrent vite cette contrariété fâcheuse.

Voici en effet que sur la scène *Castagnol s'amuse*. Le programme annonçait une demi-heure de bon rire ; les élèves de 3^e Année Professionnelle entreteniront une hilarité de bon goût pendant quarante-cinq minutes. Le sergent Georges Lomenech est parti fêter son nouveau grade ; avec la veste aux galons de soie, le soldat Laurent Flochlay endosse la responsabilité de sergent, que partageront les sergents Léopold Le Touze et Jean Le Bihan. Arrivent les réservistes : Jean Madec, Laurent Lécuyer, Pierre Allieux, Jean Conanec. Bel accueil par le pseudo-sergent ! D'abord, ils n'auraient pas dû entrer ; ensuite, interrogés par un chef, ils ne devraient pas répondre, par respect ; enfin, ils devraient revêtir un costume militaire complet et porter des noms — comment dirais-je ? — des noms humains. Survient le commandant. Interrogatoire ; découvertes de plus en plus surprenantes ; confusion de Castagnol, jusqu'au moment où tout s'explique et que le commandant, qui comprend la plaisanterie, pardonne à tous.

Pendant que les spectateurs, amusés de ces innocents stratagèmes, applaudissent sans réserve, le trésorier de la Conférence, dans la tranquillité des coulisses suppute les recettes de la séance : les pauvres souffriront moins et un rayon de bonheur illuminera leur triste existence. Ceux-là travaillent efficacement au rapprochement des classes, qui sentent, avec La Bruyère, « qu'il y a une espèce de honte d'être heureux à la vue de certaines misères ».

Séance de Cinéma

18 Février

Un concours exceptionnel de circonstances nous valut un très beau spectacle.

Se détachant sur un écran chargé d'admirables coloris mouvants, le titre du grand film « Paramount » apparut : « *Les trois lanciers du Bengale* »... Les braves et les applaudissements répétèrent pour se renouveler avec le même entrain et la même vigueur à chaque entr'acte, preuve irrécusable de l'intérêt grandissant apporté par notre jeune monde à ce scénario d'une émouvante grandeur tant au point de vue du cadre de l'action que de sa réelle valeur morale...

En effet, pas un centimètre à critiquer dans ce drame colonial, où se heurtent le devoir de l'officier et la tendresse d'un père pour son fils. Le devoir passera avant tout, et c'est une belle leçon de conscience et d'énergie qui se dégage de ce film.

Les scènes de bataille entre les lanciers anglais et les Indiens rebelles sont vigoureusement menées, et certains tableaux, comme la charge des lanciers dans la plaine, sont de toute beauté.

Fête de Saint Joseph

18 Mars

Mars, mois du renouveau, des bourgeons et des premières fleurs. Mois que la piété chrétienne consacre au Saint Epoux de Marie.

Pendant la distribution de la Sainte Communion aussi bien qu'à la grand'messe, chants et prières montent vers saint Joseph, pour qu'en retour se réalise la parole de sainte Thérèse : « ...Je ne me souviens pas d'avoir prié saint Joseph, le jour de sa fête, qu'il ne m'ait exaucée... »

Après les beaux offices du matin, la soirée est agrémentée par une sortie à la campagne, sous un gai soleil. Une séance de cinéma terminera cette pieuse journée.

Le film « *Les Croisades* » connut un beau succès : spectateurs, petits et grands, applaudirent aux scènes grandioses fidèlement réalisées : pompeux défilés, choc brutal des batailles, fracas d'armures, chevauchées fougueuses... et visions plus tragiques de la prise de Saint Jean-d'Acre : assauts avec les catapultes, les tours roulan-tes, le plomb fondu et les torrents de poix enflammée. La montée des Croisés vers la Sainte Croix termine de façon émouvante ce film, qui, en dépit de très belles scènes, ne saurait être considéré comme un document fidèle de ces chansons de geste que furent les Croisades.

Le Cher Frère Visiteur au Likès

25 Mars

Comme tous les ans, le Likès a été honoré de la présence du C. F. Visiteur, durant une dizaine de jours. Par une minutieuse inspection, le bon Supérieur put se rendre compte de la valeur religieuse, morale et intellectuelle des élèves.

A l'issue de cette visite, la Chorale et l'Harmonie se mirent en frais pour offrir une séance récréative du meilleur goût. Il faudrait des pages entières pour apprécier chacun des morceaux exécutés par notre phalange d'artistes. Bornons-nous à signaler briève-

ment les pièces les plus applaudies. Avec sûreté, nos chanteurs interprétèrent « La complainte des 3 enfants » et « Jeu de la Boiteuse », à 4 et 5 voix mixtes de P. Berthier : ces deux pièces ravissantes figurent d'ailleurs au répertoire de la Manécanterie des Chanteurs à la Croix de Bois. Un chœur russe, « Bateliers de la Volga », permit aux « Basses » surtout de montrer la beauté et la souplesse de leurs voix. « Maritchou », à 4 voix mixtes, de C. Boller, amusa visiblement l'auditoire, tant par l'originalité de la mélodie et de l'harmonisation que par la mimique de quelques « petits chantres » très habiles à marquer la mesure par une instinctive inclination de tête. Enfin, « Patapataplan », de Léon du Bois, chanson soldatesque du plus bel effet, clôtura la série chorale.

Quant à l'Harmonie, elle ne le céda en rien à la Maîtrise. Quelles louanges ne mériteraient pas « Marche indienne », de Sellenick, qui fut rendue à la perfection ! Un solo de flûte prouva la valeur des jeunes artistes qui réussirent à captiver l'attention d'une assemblée turbulente par des sonorités si pures qui, paraît-il, « charment les serpents » dans certaines contrées. Nos compliments à Roger Friant et à Louis Léonus, les deux « Charmeurs » de la réunion. De M. Le Brun, dont les talents sont connus et appréciés au pensionnat depuis des années, on ne pouvait attendre qu'une exécution parfaite, qui donna une très juste idée de la délicatesse et de l'ampleur des sons du « Bugle ». Pierre Lozachmeur, Michel Le Moal et François Le Doaré succédèrent à leur maître, et lui firent grand honneur par une impeccable interprétation d'un « Andante et Rondo » assez difficiles.

Heureux directeur de musique qui possède un si beau groupe d'instrumentistes !

Après ce petit concert, trop court au gré de certains amateurs, le C. F. Visiteur adressa aux Likésiens son plus cordial merci pour cette agréable matinée musicale. Avec enthousiasme, il félicita tous les élèves de leurs bonnes dispositions. Toutefois, il ne dissimula pas son anxiété devant cette foule de jeunes Français, voire même de Bretons, privés de l'avantage d'une éducation profondément chrétienne. L'occasion se présentait de lancer un appel à l'apostolat de l'enfance. Puisse-t-il avoir été entendu et compris ! Enfin la promesse de l'amnistie générale pour les peccadilles de la semaine, d'une séance de cinéma et d'un jour de congé, souleva les frénétiques applaudissements de l'unanimité des élèves et de la majorité des maîtres.

Examens semi-trimestriels

du 15 Février au 28 Mars

TABLEAU D'HONNEUR

5^{me} Division

CINQUIÈME PRÉPARATOIRE

Février

Hervé Cornic, de Kerfeunteun.
Roger Hénaff, de Kerfeunteun.
René Bourhis, de Kerfeunteun.
Hervé Hénaff, de Plogonnec.
Jean Bourhis, de Quimper.
Joseph Le Brun, de Quimper.
René Le Pape, de Kerfeunteun.
Marcel Mallégo, de Kerfeunteun.
Charles Daniel, de Kerfeunteun.

Avril

Hervé Cornic, de Kerfeunteun.
Hervé Hénaff, de Plogonnec.
Roger Hénaff, de Quimper.
Alfred Sauson, de Quimper.
Jean Bourhis, de Quimper.
Charles Daniel, de Quimper.
Michel Debled, de Quimper.
Joseph Le Brun, de Quimper.

QUATRIÈME PRÉPARATOIRE

Jean Phillipot, de Plogonnec.
Jean Le Floch, de Quimper.
Pierre Cosmao, de Plogonnec.
Pierre Marchalot, de Quimper.
Jacques Pipart, de Quimper.
Louis Fouquet, de Quimper.
Jean Bouguen, de Plougastel-Daoulas.

René Le Floch, de Quimper.
Jean Bouguen, de Plougastel-Daoulas.
Jean Le Floch, de Quimper.
Pierre Marchalot, de Quimper.
Jean Phillipot, de Plogonnec.

TROISIÈME PRÉPARATOIRE

Pierre Cornic, de Cast.
Lucien Haby, de Quimper.
Henri Riou, de Kerfeunteun.
Jean Cornic, de Cast.
Yves Le Goff, de Quimper.
Jean Joncour, de Quimper.
Honoré Pelliet, de Plomodiern.
Mathurin Quiniou, du Juch.

Pierre Cornic, de Cast.
Lucien Haby, de Quimper.
René Moennier, de Plogonnec.
René Riou, de Kerfeunteun.
Jean Cornic, de Cast.

DEUXIÈME PRÉPARATOIRE

Louis Avan, de Saint-Coulitz.
René Cosmao, de Plogonnec.
François Louët, de Kerfeunteun.
Henri Normant, de Primelin.
Thomas Briand, de Plomodiern.
Jean L'Haridon, de Landrévarzec.
Georges Le Naélou, de Quimper.
Pierre Hénaff, de Tréboul.

René Cosmao, de Plogonnec.
Louis Avan, de Saint-Coulitz.
Jean L'Haridon, de Landrévarzec.
Jean Quiniou, du Juch.
Claude Bouguen, de Plougastel-Daoulas.
François Louët, de Kerfeunteun.
Henri Normant, de Primelin.
Jean Dagorn, de Plogonnec.
Jean Coadou, de Brie.
Robert Guéguen, de Quimper.

PREMIÈRE PRÉPARATOIRE

René Bernard, de Plogonnec.
Alain Couan, de Quéménéven.
Alexis Mével, de Quimper.
Jean Poudoulec, de Plomodiern.

Alain Couan, de Quéménéven.
Joseph Hascoët, de Plomodiern.
Alexis Mével, de Quimper.
Charles Auffret, de Langonnet.

PREMIÈRE PRÉPARATOIRE (suite)

Février

Gabriel Baugulon, de Châteaulin.
Hervé Scotet, de Kerfeunteun.
Joseph Hascoët, de Plomodiern.
Hervé Bacon, d'Ergué-Armel.

Avril

Jean Poudoulec, de Plomodiern.
René Bernard, de Plogonnec.
Robert Le Brusq, de Pouldergat.
Hervé Scotet, de Kerfeunteun.

2^{me} Division

PREMIÈRE ANNÉE A

Maurice Abasq, de Ploudalmézeau.
Noël Autret, de Plougastel-Daoulas.
Louis Daniel, de Plonéour-Lanvern.
Jean Haroche, de Landevant.
Yves Ridou, de Trégunc.
Yves Brélivet, de Trégarvan.
Félix Lory, de l'Île d'Arz.
Hervé Poquet, de Saint-Nic.
Fernand Rolland, de Lennon.

Maurice Abasq, de Ploudalmézeau.
Robert Tanguy, de Quimper.
Louis Autret, de Landrévarzec.
Yves Brélivet, de Trégarvan.
Fernand Rolland, de Lennon.

PREMIÈRE ANNÉE B

Laurent Ezanno, d'Étel.
Jean Le Rol, d'Étel.
François Le Viol, de Kerfeunteun.
Jacques Pelliet, de Plomodiern.
René Doaré, de Plonéis.
François Ruppe, de Quimper.
René Kéryhuel, de Keryado.
Ludovic Mahot, de Prézéac.

Laurent Ezanno, d'Étel.
René Doaré, de Plonéis.
François Le Viol, de Kerfeunteun.
François Ruppe, de Quimper.
Jean Le Rol, d'Étel.
Jacques Pelliet, de Plomodiern.
René Kéryhuel, de Keryado.
Daniel Le Noach, de Landrévarzec.
Alain Quéau, de Pleyber-Christ.
Ludovic Mahot, de Prézéac.
Marcel Gadai, de Gouézec.

DEUXIÈME ANNÉE A

André Pierre, de Pleuven.
Louis Cariou, de l'Île-Tudy.
Henri Chatalic, de Gourlizon.
Joseph Glouahac, de Derlévénez.
François Ezanno, d'Étel.
Julien Grévellec, de Clohars-Carnoët.

André Pierre, de Pleuven.
Henri Chatalic, de Gourlizon.
Louis Cariou, de l'Île-Tudy.
Joseph Glouahac, de Derlévénez.
Julien Grévellec, de Clohars-Carnoët.
Roger Glouahac, de Carnac.

DEUXIÈME ANNÉE B

Pierre Guirriec, de Guilvinec.
Thomas Péton, de Plomodiern.
Jean Bridel, de Concarneau.
Robert Boissel, de Quimper.
Jean Le Meur, du Clôître-Pleyben.

Pierre Guirriec, de Guilvinec.
Thomas Péton, de Plomodiern.
Robert Boissel, de Quimper.
Raymond Le Bars, de Gourlizon.
Hervé Bozec, d'Edern.
Paul Thomas, de Guidel.

DEUXIÈME ANNÉE B

Pierre Guirriec, de Guilvinec.
Laurent Dagorn, de Lopérec.
Jean Le Meur, du Clôître-Pleyben.

Pierre Guirriec, de Guilvinec.
Laurent Dagorn, de Quérien.
Marcel Mazé, de Lopérec.
Jean Bridel, de Concarneau.
André Desné, de Plaudren.
Julien Prima, de Clohars-Carnoët.
Jean Le Meur, du Clôître-Pleyben.

CLASSE DE QUATRIÈME

Février

Section A.

Jean Cosquer, de Coray.
Joseph Kerjouan, de Baud.
Jean Grall, de Pont-l'Abbé.

Section B.

Maurice Pennec, de Kerfeunteun.
Louis Plouzenec, de Plomelin.
Alexis Collin, d'Audierne.

Avril

Section A.

Louis Cosquer, de Coray.
Jean Grall, de Pont-l'Abbé.
Louis Le Gars, de Kerfeunteun.
Louis Treussard, de Coray.

Section B.

Louis Plouzenec, de Plomelin.
Maurice Pennec, de Kerfeunteun.
Alexis Collin, d'Audierne.
Roger Galloudec, de Plouay.
Alain Quéméré, d'Ergué-Armel.

CLASSE DE TROISIÈME

Jean Cosquer, de Coray.
Pierre Toulhoat, de Quimper.
Corentin Le Bris, de Founesnant.
Désiré Méhu, de Plogastel-St-Germain.
Jacques Lauden, de Plogastel-St-Germ.
Robert de Kéroulas, du Juch.

Jean Cosquer, de Coray.
Jacques Lauden, de Plogastel-St-Germ.
Robert de Kéroulas, du Juch.
Pierre Toulhoat, de Quimper.
René Philippe, de Quimper.
Corentin Le Bris, de Founesnant.
Paul Cloarec, de Tréboul.
Pierre Cosquer, de Pleuven.

1^{re} Division

TROISIÈME ANNÉE

Denis Hascoët, de Quimper.
Hervé Le Roux, de Kerfeunteun.
Louis Le Garrec, de Beuzec-Comq.
Yves Le Bihan, de Quimper.

Hervé Le Roux, de Kerfeunteun.
Jean Rospape, de Brieac.
Louis Le Garrec, de Beuzec-Comq.
Jean Madec, de Quiberon.
Yves Le Bihan, de Quimper.

QUATRIÈME ANNÉE PROFESSIONNELLE

René Porodo, de Bannalec.
Noël Louboutin, de Quéménéven.
Jean Taniou, de Quimper.
Jean Laouénan, de Goulien.

Noël Louboutin, de Quéménéven.
René Porodo, de Bannalec.
Louis Daigre, de Belle-Ile.
Jean Biger, de Guilvinec.
Jean Laouénan, de Goulien.

CLASSE DE SECONDE

Raymond Guinet, de Quimper.
François Riou, de Quimper.
Pierre Lozachmeur, de Kerfeunteun.
Joseph Lanoë, de Questembert.

François Riou, de Quimper.
Raymond Guinet, de Quimper.
Sylvain Catto, de Quimper.
Joseph Lanoë, de Questembert.

CLASSE DE PREMIÈRE

Jean Creuzet, de Nozay.
Georges Moisan, de Vannes.
Gabriel Raux, de Pornic.
Yves Colléter, de Kerfeunteun.

Joseph Cluyou, de l'Île-Tudy.
Jean Creuzet, de Nozay.
Raymond Hélias, de Plonéour-Lanvern.
Jean Olivier, de Saint-Quay-Portrieux.
Jean Pustoch, de Quimperlé.

CLASSE DE MATHÉMATIQUES

Février

Jean Colléter, de Kerfeunteun.
François Doaré, de Penhars.
Henri Le Gall, de Douarnenez.
Guillaume Mourrain, de Plouhinec.
Jean Rolland, de Langolen.
Yves Lozachmeur, de Guengat.

Avril

Jean Colléter, de Kerfeunteun.
François Le Doaré, de Penhars.
Henri Le Gall, de Douarnenez.
Guillaume Mourrain, de Plouhinec.
Yves Lozachmeur, de Guengat.

EXCELLENCE

Ont obtenu le prix d'Excellence :

3^{me} Division

CINQUIÈME PRÉPARATOIRE

Février

Hervé Hénaff, de Plogonec.
Hervé Cornic, de Kerfeunteun.
François Tanneau, de Quimper.
Georges Blévec, de Quimper.

Avril

Hervé Hénaff, de Plogonec.
Charles Daniel, de Kerfeunteun.
François Tanneau, de Quimper.
Georges Blévec, de Quimper.

QUATRIÈME PRÉPARATOIRE

Jean Philipot, de Plogonec.
Pierre Cosmao, de Plogonec.
Jean Le Floch, de Quimper.
René Le Floch, de Quimper.
Timothée Le Gall, de Kérity.
Jean Bouguen, de Plougastel-Daoulas.
Yves Douézin, de Plogonec.
Jacques Pipart, de Quimper.
Jean Couic, d'Audierne.
Marcel Daniel, d'Ergué-Gabéric.

Jean Philipot, de Plogonec.
Pierre Cosmao, de Plogonec.
Jean Le Floch, de Quimper.
Jean Couic, d'Audierne.

TROISIÈME PRÉPARATOIRE

Pierre Cornic, de Cast.
Mathurin Quiniou, du Juch.
Honoré Pelliet, de Plomodiern.

Pierre Cornic, de Cast.
René Gourlay, de Quimper.
Honoré Pelliet, de Plomodiern.
Mathurin Quiniou, du Juch.
Jean Férier, de Plomodiern.

DEUXIÈME PRÉPARATOIRE

Section A.

Jean Quiniou, du Juch.
Jean L'Haridon, de Landrévarzec.
Georges Le Naclou, de Quimper.
Thomas Briand, de Plomodiern.

Section A.

Jean L'Haridon, de Landrévarzec.
Jean Quiniou, du Juch.

Section B.

Louis Avan, de Saint-Coulitz.
François Louët, de Plogonec.
François Louët, de Kerfeunteun.
René Cosmao, de Plogonec.

Louis Avan, de Saint-Coulitz.
François Louët, de Kerfeunteun.
Claude Bouguen, de Plougastel-Daoulas.
André Bloch, de Quimper.

PREMIERE PREPARATOIRE

Février

Section A.

Alexis Mévil, de Quimper.
Joseph Hascoët, de Plomodiern.
Jean Coroller, de Quimper.

Section B.

Jean Poudoulec, de Plomodiern.
Hervé Bacon, d'Ergué-Armel.
René Bernard, de Plogonec.

Avril

Section A.

Charles Auffret, de Langonnet.
Jean Coroller, de Quimper.
Hervé Scotet, de Kerfeunteun.
Joseph Hascoët, de Plomodiern.

Section B.

Jean Poudoulec, de Plomodiern.
Hervé Quiniou, du Juch.
Hervé Bacon, d'Ergué-Armel.
René Bernard, de Plogonec.
Jean Falquerho, de Quéven.
Pierre Le Bras, de Guiclan.
Marcel Le Long, d'Argol.

2^{me} Division

PREMIERE ANNÉE A

Jean Le Béon, de Port-Louis.
Yves Brélivet, de Trégarvan.
Yves Ridou, de Trégunc.
Maurice Abasq, de Lambézellec.
Noël Autret, de Plougastel-Daoulas.

Yves Ridou, de Trégunc.
Yves Brélivet, de Trégarvan.
Noël Autret, de Plougastel-Daoulas.
Henri Le Gars, d'Ergué-Gabéric.

PREMIERE ANNÉE B

François Ruppe, de Quimper.
Jean Le Rol, d'Etel.
Alain Quéau, de Pleyber-Christ.
René Doaré, de Plonéis.

René Kéryhucl, de Kéryado.
René Doaré, de Plonéis.
Laurent Ezanno, d'Etel.

DEUXIEME ANNÉE A

François Ezanno, d'Etel.
Henri Chatalic, de Gourlizzon.
Louis Le Goué, de Quéven.
Julien Grévellec, de Clohars-Carnoët.
André Pierre, de Pleuven.

Henri Chatalic, de Gourlizzon.
François Ezanno, d'Etel.
Louis Le Goué, de Quéven.
André Pierre, de Pleuven.
Julien Grévellec, de Clohars-Carnoët.

CLASSE DE QUATRIEME

Louis Cosquer, de Coray.
Louis Flozennec, de Plomelin.
Maurice Pennec, de Kerfeunteun.
Joseph Kerjoun, de Baud.
Roger Le Menn, de Kerfeunteun.
Yves Brenaut, de Pleyben.
Joseph Guégan, de Plouay.
Alexis Colin, d'Audierne.

Louis Cosquer, de Coray.
Louis Flozennec, de Plomelin.
Maurice Pennec, de Kerfeunteun.
Louis Treussard, de Coray.
Alexis Colin, d'Audierne.
Joseph Kerjoun, de Baud.
Roger Galloudec, de Plouay.
Joseph Guégan, de Plouay.
Jean Roux, de Quimper.
Alain Quéméré, d'Ergué-Armel.
Jean Grall, de Pont-l'Abbé.
Robert Le Gal, de Quimper.

CLASSE DE TROISIEME

Février

Jean Cosquer, de Coray.
Paul Cloarec, de Tréboul.
Corentin Le Bris, de Founesnant.
Thomas Kersalé, de Plomodiern.
Robert de Keroulas, du Juch.
Jacques Lauden, de Plogastel-St-Germ.
Désiré Méhu, de Plogastel-St-Germain.
Jean Moalic, de Mahalon.
Pierre Toulhoat, de Quimper.

Avril

Jean Cosquer, de Coray.
Paul Cloarec, de Tréboul.
Corentin Le Bris, de Founesnant.
Jacques Lauden, de Plogastel-St-Germ.
Alain Dorval, de Kerfeunteun.
Jean Moalic, de Mahalon.
Thomas Kersalé, de Plomodiern.
Jean Siquin, de Bannalec.
Pierre Toulhoat, de Quimper.

1^{re} Division

TROISIEME ANNÉE

Yves Le Bihan, de Quimper.
Louis Le Garrec, de Beuzec-Comq.
Jean Rospape, de Brie.
Pierre Le Berre, d'Ergué-Armel.
Jean Douguet, de Gouézec.
Hervé Le Roux, de Kerfeunteun.

Yves Le Bihan, de Quimper.
Yves Tarridec, de Landrévarzec.
Joseph Toulliou, de Ploëmeur.
Louis Le Garrec, de Beuzec-Comq.
Pierre Le Berre, d'Ergué-Armel.
Jean Douguet, de Gouézec.
Hervé Le Roux, de Kerfeunteun.

QUATRIEME ANNÉE PROFESSIONNELLE

Jean Laouénan, de Goulien.
Yves Dupont, de Guiscriff.
Noël Louboutin, de Quéménéven.
Jean Taniou, de Quimper.
Pierre L'Helgouach, de Quimper.
Henri Lemeilleur, de Quimper.
René Henry, de Quimper.
Gabriel Guégan, de Quimperlér.

Yves Dupont, de Guiscriff.
Jean Laouénan, de Goulien.
Noël Louboutin, de Quéménéven.
Jean Taniou, de Quimper.
Pierre L'Helgouach, de Quimper.

CLASSE DE SECONDE

Roger Chabeaux, de Quimper.
Gaston Foucher, de Quimper.
Raymond Guinet, de Quimper.
Pierre Lozachmeur, de Kerfeunteun.
Jean Rannou, de Landrévarzec.
François Riou, de Quimper.
Jean Le Viol, de Kerfeunteun.

Pierre Le Doaré, de Penhars.
Gaston Foucher, de Quimper.
Raymond Guinet, de Quimper.
Pierre Lozachmeur, de Kerfeunteun.
Jean Rannou, de Landrévarzec.
François Riou, de Quimper.
Jean Le Viol, de Kerfeunteun.

CLASSE DE PREMIERE

Jean Creuzet, de Nozay.
Jean Olivier, de Saint-Quay-Portrieux.
Raymond Hélias, de Plonéour-Lanvern.
Yves Colléter, de Kerfeunteun.

Jean Creuzet, de Nozay.
Georges Moisan, de Vannes.
Gabriel Raux, de Pornic.
Yves Colléter, de Kerfeunteun.

CLASSE DE MATHÉMATIQUES

François Le Doaré, de Penhars.
Yves Lozachmeur, de Guengat.

François Le Doaré, de Penhars.
Yves Lozachmeur, de Guengat.

CHRONIQUE SPORTIVE

Match Saint-Yves-Likès

Jeudi 12 Mars, l'une après l'autre, les classes se rendent au terrain de Kermoguer. Tous se pressent, car c'est là le match attendu par les élèves et même, dirais-je volontiers, par les professeurs.

Après avoir traversé Kerfeunteun, nous arrivons sur le lieu de la rencontre. Déjà, plusieurs classes se sont groupées sur les lignes de touche et chacun se place de son mieux pour contempler cette rencontre qui s'annonce très intéressante. Les pronostics volent de bouche en bouche : « le Likès perdra, disent les uns, car il manque le demi-centre et les anciens arrières. — « Le Likès gagnera », disent d'autres plus confiants dans les équipiers premiers. Enfin, apparaît M. Gourdin, arbitre de la partie.

Le Likès a choisi le haut.

Le coup d'envoi est donné, la partie débute par un jeu classique fait de passes qui n'aboutissent guère qu'à des résultats peu satisfaisants. Il est vrai que les arrières de Saint-Yves possèdent en ce jour, une forme splendide. La première demi-heure de jeu est soutenue ; dans les dernières minutes de la première mi-temps, un magnifique jeu de passes a lieu entre les avants Likésiens. Alors, d'un essai au but, leur arrière visiteur fait une main que l'arbitre a vue : le pénalty est accordé et tout le monde attend. Largenton, Cornec se disputent pour shooter. Largenton se décide et marque imparablement. Le centre est fait et deux minutes après, la mi-temps est sifflée. Quelques instants de repos sont accordés aux joueurs.

Durant cette première mi-temps le jeu fut très intéressant. Le goal, J. Briand, possédait sa forme des grands jours, Largenton marqua Barré de près, de sorte que ce dernier ne put rien faire pour ainsi dire. Les avants sont également à féliciter.

Après cinq minutes de repos, la partie reprend, le Likès est en bas. Le jeu de nos camarades est plus précis et les passes aboutissent de mieux en mieux. Le premier quart d'heure fut sans particularités. Mais à la 18^e minute, après deux dribblings, Cornec shoote magnifiquement du pied gauche, le goal adverse est pris au dépourvu, et, une deuxième fois les visiteurs encaissent. Les

applaudissements crépitaient de toutes parts, sauf chez les collégiens de Saint-Yves.

Pendant ce temps Briand, dans ses bois, se félicite de voir ses buts vierges. Mais attendons la fin, comme nous dit La Fontaine. Le jeu reprend bientôt et à la trentième minute, Saint-Yves, après une descente, marque son but. Les visiteurs égaliseront-ils ? Ce point leur a relevé le moral ; il semble qu'ils désireraient remporter la victoire, mais nos Likésiens aussi veulent gagner ; d'ailleurs, la fin est proche, il ne reste que cinq ou six minutes ; un corner est sifflé. L'ailier gauche Koun va le shooter : c'est une occasion peut-être d'assurer la victoire. En effet, ce fut une balle rotative que le goal visiteur ne put parer ; le but est accordé par l'arbitre, il ne reste plus que deux minutes qui furent sans grand intérêt, car Saint-Yves se voyait nettement battu et le Likès dominait constamment. La fin est sifflée sur le score de 3 à 1 en faveur du Likès.

Les foot-balleurs ont bien mérité le champagne qui les attend au pensionnat. Les spectateurs s'assemblent par classes, et le terrain retombe peu à peu dans le calme habituel.

Riou Joseph (Première préparatoire.)

Les autres résultats

Likès-Lycée	3 buts à 1
Likès-Sélection Quimpéroise	1 — à 1
Likès-Juniors S. Q.	2 — à 2

Nos minimes ont continué à bien défendre leurs couleurs et ont terminé le championnat Néo-Sport avec une avance de 5 points sur le deuxième au classement, la J. A. de Quimper.

Pour que votre Bulletin soit lu avec plaisir, envoyez-lui des nouvelles, des monographies, des mots pour rire... tout ce qui pourrait instruire et intéresser.

Quelques distinctions bien méritées

Une Congrégation religieuse affirme sa vitalité par ce qu'elle réalise dans les domaines de la science, de la vertu et de la sainteté. Il serait trop long de rappeler ici à quel degré de vertu sont parvenus nombre de Frères des Ecoles chrétiennes dont la cause de Béatification et de Canonisation est introduite à Rome.

Le Gouvernement français vient de récompenser quelques Frères qui, à l'étranger, se sont particulièrement distingués par leur dévouement et leur talent.

LE Fr. MARIE-VICTORIN lauréat de l'Académie des Sciences

Toute la presse française a relaté dernièrement l'attribution d'un des plus importants prix de botanique, le prix de Coincey, à un Frère des Ecoles chrétiennes, Fr. Marie-Victorin, de Montréal (Canada). Nos lecteurs seront heureux, sans doute, de connaître de plus amples détails sur la personnalité de ce religieux qui fait honneur à la culture française, à sa Congrégation et au catholicisme tout entier.

Fr. Marie-Victorin est un Canadien-Français issu de la vieille famille bretonne des Kirouac. Né dans la province de Québec, il reçut le français comme langue maternelle et, dans cette langue, exprima la presque totalité de son œuvre scientifique, par ses écrits comme par son enseignement, montrant ainsi pour la culture française une fidélité d'autant plus remarquable qu'il possédait une maîtrise exactement égale de la langue anglaise.

Depuis trente années, le Fr. Marie-Victorin s'est consacré à l'étude de la flore de la province de Québec, immense domaine plusieurs fois grand comme la France, qu'il parcourut en tous sens, décrivant de nombreuses espèces nouvelles dans plus de 100 publications magistrales. La synthèse de cette œuvre considérable vient de prendre corps dans la magnifique *Flore laurentienne*, qui attirera tout spécialement l'attention de notre Académie des sciences. Par le soin de ses descriptions biologiques, la beauté de son illustration, la puissance de son évocation générale de la végétation de Québec, cet ouvrage peut être proposé comme modèle aux flores

européennes, et c'est un succès de portée incalculable qu'une telle œuvre se soit exprimée dans notre langue sur un continent aux neuf dixièmes de langue anglaise.

Nous devons reconnaître là un des signes les plus encourageants de la renaissance scientifique de nos frères éloignés du Canada, si fidèles et si Français, peuple fier, désormais libre et maître de ses destinées grâce à l'intelligent libéralisme de l'empire britannique.

La place de premier plan occupée par le Fr. Marie-Victorin dans le mouvement scientifique canadien est si bien reconnue par ses collègues de langue anglaise que ceux-ci lui ont conféré récemment un honneur exceptionnel en l'appelant à présider la section V de la Société royale du Canada, l'équivalent de notre Académie des sciences.

Chez le Fr. Marie-Victorin, nous devons admirer non seulement le savant, mais aussi l'éducateur, l'animateur, l'entraîneur des foules. Créateur de l'Institut botanique de Montréal, de la Société canadienne d'histoire naturelle, il est aussi l'un des principaux réalisateurs de l'Association canadienne pour l'avancement des sciences, dont les Congrès de plus en plus importants affirment le renouveau scientifique du pays canadien-français et de l'œuvre splendide des cercles de jeunes naturalistes qui, groupant dans tout le Canada des dizaines de milliers d'écologues, attire à ses Expositions des centaines de milliers de visiteurs.

Enfin, notons que le Fr. Marie-Victorin est non seulement la personnalité scientifique la plus marquante du Canada français, mais aussi l'un de ses meilleurs littérateurs. De charmants recueils de prose : *Récits laurentiens*, *Croquis laurentiens*, des recherches sur l'histoire et le folk-lore montrent que jamais la science n'est incompatible avec un sens profond de la poésie et de la beauté, et qu'un esprit de cette envergure peut associer harmonieusement l'une et l'autre.

H. P.

LÉGION D'HONNEUR

Ministère des Affaires Etrangères

Avec le plus grand plaisir, nous relevons dans la liste des nouveaux chevaliers, au titre des Affaires étrangères, les noms du C. Fr. Claudius (M. Auguste Giboudeau), directeur de l'école municipale française de Tien-Tsin ; du C. Fr. Athelbert (M. Philippe Piro), directeur d'école à Tunis ; du C. Fr. Léon (M. Pierre Sibert), 64 ans de dévouement au Pensionnat de Passy-Froyennes (Belgique).

Une carrière d'avenir :

Dans les Contributions directes et l'Enregistrement

Dans le cadre administratif, certaines carrières sont loin d'être encombrées, et offrent le plus bel avenir.

Nous avons précédemment parlé de la carrière d'expert-comptable diplômé de l'Etat, mais il est des situations plus spécifiquement administratives que nos lecteurs méconnaissent encore et sur lesquelles nous allons donner quelques détails.

Il s'agit dans cette causerie du surnumérariat des contributions directes et de l'enregistrement.

Les cadres des administrations départementales des contributions directes et de l'enregistrement comportent des grades de contrôleur, de receveur, de receveur-contrôleur, de contrôleur-principal, d'inspecteur, d'inspecteur-principal et de directeur.

Le traitement minimum de surnuméraires (élèves de l'Ecole de Lyon) et des contrôleurs adjoints qui préparent le deuxième degré est d'environ 10.000 francs par an.

Les traitements des grades ordinaires sont très intéressants et varient de 10.000 à 60.000 francs par an. Des indemnités variables d'une moyenne d'environ 3.000 francs par an, des indemnités de résidence et de charges de famille leur sont en outre allouées.

Les surnuméraires sont recrutés par voie de concours, et préparent l'examen du premier degré à l'Ecole spéciale établie à Lyon par l'Administration. En cas d'échec ils sont radiés des cadres.

Un an de stage au titre de contrôleur adjoint est ensuite effectué auprès d'un contrôleur ou receveur. La préparation à l'examen du deuxième degré est faite par l'Ecole Spéciale, par correspondance. L'échec entraîne la radiation.

Une très forte préparation au concours est donc indispensable.

En 1933, 100 surnuméraires seulement ont été admis sur près de 900 candidats.

Une section spéciale existe à l'Ecole supérieure de comptabilité de Lyon, dont nous avons déjà eu à plusieurs reprises l'occasion d'entretenir nos lecteurs.

Cette section spéciale de l'Ecole supérieure de comptabilité, créée sur les données du programme même de l'Ecole de Lyon, a donc de très sérieux avantages.

Préparation orale beaucoup plus poussée que toute préparation par correspondance.

Etude des matières du programme dans l'esprit même des examens du concours, étant donné la proximité des deux Etablissements.

Enseignement de la partie financière et comptable par d'anciens fonctionnaires des administrations et par des experts-comptables brevetés.

Voici, en outre, quelques précisions sur le programme des études :

1^{re} Durée :

Les cours commencent le premier lundi de Novembre, pour se terminer au début de Juillet. Une session spéciale de préparation intensive a lieu en Février et Mars, avant les épreuves du concours pour les élèves ayant terminé en Juillet.

2^{re} Cours :

1. Droit administratif proprement dit ;
2. Contentieux administratif ;
3. Droit civil ;
4. Economie politique ;
5. Législation et organisation financière ;
6. Arithmétique commerciale ;
7. Théorie de la comptabilité ;
8. Tenue des livres ;
9. Commerce et documents commerciaux ;
10. Technique de la Banque.

Certains cours sont communs à la Section spéciale et aux élèves préparant le Brevet d'Expert-Comptable.

3^{re} Conférences et travaux pratiques :

1. Une conférence de discussion de droit par semaine ;
- 2^o Arithmétique commerciale. Problèmes appliqués au commerce et à l'industrie. Calcul rapide. Comptes courants.
3. Comptabilité. Exercices de tenues de livres en toutes méthodes. Monographies.
4. Commerce. Rédaction de documents. Correspondance commerciale ;
5. Banque. Calcul d'escomptes, d'échéances moyennes, agios, réescomptes.

De plus, des interrogations sont faites à chaque cours, et permettent aux professeurs de suivre les progrès des étudiants.

Pour être admis à la section spéciale créée par l'Ecole supérieure de comptabilité de Lyon, les conditions d'admission sont les suivantes :

1. Jouir de la qualité de Français ;

2. Etre âgé d'au moins 16 ans au 1^{er} Juillet qui précède la rentrée des cours, ou d'au moins 17 ans à la même date, pour les candidats qui désirent se présenter au concours dès le mois d'Avril de l'année scolaire. La limite d'âge est fixée à 24 ans à la même date ;

3. Justifier d'un diplôme complet de bachelier ;

4. Remplir les conditions médicales exigées par le programme du concours ;

5. Fournir une demande d'admission sur papier libre. Cette demande devra comporter une autorisation des parents ou tuteurs responsables, en cas de minorité du postulant. Les signatures devront être légalisées ;

6. Fournir un extrait d'acte de naissance sur papier timbré ;

7. Fournir, s'il y a lieu, les pièces faisant connaître sa situation au point de vue militaire.

Les demandes d'admission à la Section spéciale de l'Ecole doivent parvenir, accompagnées des pièces annexées au plus tard le 1^{er} Novembre.

Les élèves de moins de 18 ans, qui n'ont pas leurs parents à Lyon, doivent être placés sous la responsabilité d'un correspondant.

L'Ecole est un Externat. La présence aux cours est donc seule obligatoire.

Prière de s'adresser à l'Ecole Supérieure de Comptabilité, 1, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon.

(Ecole et Liberté.)

QUELQUES LIVRES

J. RENAULT : « Nos adolescents, les comprendre, les aimer, les guider », Lethielleux, 8 francs.

L'auteur, inspecteur général de l'enseignement primaire de Belgique, s'intéresse ici à l'éducation de l'effort et de la volonté. Au jeune homme qui fait l'apprentissage de la liberté, il faut inspirer de hautes pensées qui s'opposent à la tyrannie des instincts, l'esprit de corps qui contrebalance la poussée excessive de l'indépendance, la confiance qui prévient les conflits entre parents et enfants.

Les parents trouveront plaisir à lire ce livre, composé pour eux.

✱

M. DUPORTAIL : « L'art de donner des défauts aux enfants. » Vitte, 6 francs.

C'est à quoi excellent trop de grandes personnes. Par imprudence, légèreté, insouciance et ignorance, elles rendent les enfants malades aussi bien de corps que d'âme.

Ce livre sera éminemment utile aux chefs de famille.

✱

O. LEMARIÉ : « La formation de la conscience », 6 francs ; « La formation de l'intelligence », 6 francs ; « La formation de la sensibilité », 6 fr. 50 ; « La formation de l'adresse et du goût », 6 fr. ; « La formation de la volonté », 6 francs.

Opuscules d'une centaine de pages, édités par « l'Association du Mariage Chrétien », 86, rue de Gergovie, Paris, utiles pour la connaissance et l'éducation du jeune âge.

✱

Marie DE TAILHANDIER : « Notre chez nous », Spes, 5 francs.

Cette publication valut à son auteur, en 1935, le premier prix du concours de l'Académie d'Education et d'Entraide nationale. Les ménages trouveront là un ensemble de procédés simples et ingénieux pour organiser, orner le logis, pour aménager chaque pièce, y apporter confort et agrément.

✱

La revue mensuelle « Education », 31, rue de Guyot, Paris (XVII^e), donne aux parents de bonne volonté les conseils les plus judicieux d'éducateurs compétents sur toutes les questions qui ont trait à l'enfance et à l'adolescence. Dans le numéro de Mars nous trouvons d'excellentes études sur l'enfant turbulent, le mensonge chez l'enfant, les jeunes d'aujourd'hui, le scoutisme, l'orientation professionnelle, le problème des sanctions dans l'éducation familiale, etc.

Abonnement annuel : 15 francs.



SOLUTION DU DEUXIÈME CONCOURS

Nombreuses réponses, assez faciles à classer grâce à la troisième question, à laquelle certains Amicalistes n'ont pas donné de solution.

Les correspondants ont tous, à une exception près, donné des solutions exactes aux mots croisés et aux mots en carré.

I. — Mots croisés.

1. *Horizontalement* : — 1 travaille — 2 Ara ; loi — 3 case ; Iéna — 4 Orens ; Arder — 5 Us ; étais ; oc. 6 Ris — 7 Et ; jases ; la — 8 Rames ; selon — 9 Anis ; raid. — 10 Mua ; arc — 11 Dessinées.
2. *Verticalement* : 1 Ecouteras — 2 Ars ; tan — 3 Rase ; mime — 4 Arène ; Jésus — 5 Va ; stras ; as — 6 Ais — 7 Il ; aises ; an — 8 Loirs ; serre — 9 Lied ; lace — 10 Néo ; loi — 11 Marchande.

II. — Mots en carré.

- 1 Lacis — 2 Agace — 3 Cabon — 4 Icone — 5 Senef.

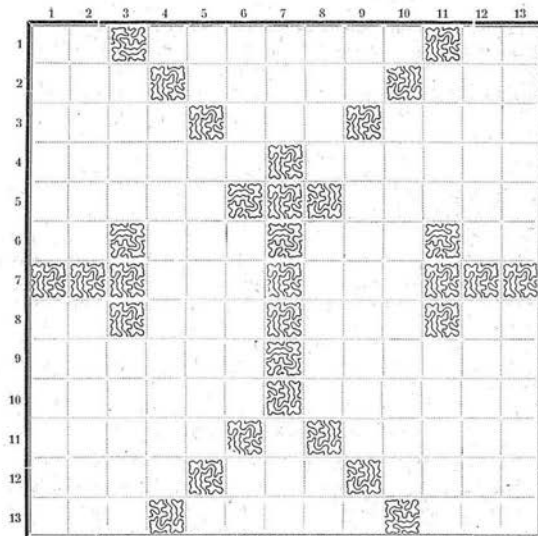
CLASSEMENT DES CONCURRENTS

1. M. Pierre Poënot, rue de l'Abattoir, Kerfeunteun.
2. MM. Guégan François, Grannec Gilles, Grannec Guillaume, Ecole N.-D. de Bonne-Nouvelle ; Jean-Marie Puech, Kermabeuzen, Penhars ; Jean Audren, 2, rue du Cimetiére, Quimperlé.
3. MM. Alphonse Puech, Kermabeuzen, Penhars ; Pierre L'Helgouach, 26, rue de la Providence, Quimper.
4. MM. Sébastien Cornic, Kervouyec, Kerfeunteun ; François Le Chaton, Kervénanec, Plœmeur.
5. M. Louis Croc, rue Croas-Lohou, Carhaix.
6. M. Jean Goff, Pensionnat Saint-Joseph, Plœmeur.
7. M. Jérôme Le Beux, Kermiouarn, Melgven.
8. M. Alain Morvan, Kerhuel, Gourin.
9. M. Georges Vannier, 53, rue de Paris, Rennes.

Des récompenses ont été attribuées aux quatre premiers : une belle collection de la revue « *Sciences et Monde* », un numéro de l'*Illustration* : funérailles de Georges V, *La Bretagne illustrée* par A. Le Braz, une vie de Duguay-Trouin.

Troisième Concours

I. — Mots croisés.



1. *Horizontalement*. — 1. Possessif ; s'occupant, comme font volontiers certaines ménagères à longueur de journée ; pronom. 2. Contrée africaine ; perturbation qui n'appartient pas exclusivement à l'atmosphère ; on l'ouvre par un roulement de tambour. 3. Abraham se plaignit à Dieu du caractère de ce personnage ; adverbe ; saint des Côtes-du-Nord. 4. Passage dangereux, sur la côte bretonne ; obtenu un bon résultat. 5. Sonne lentement ; préposition. 6. Préposition ; ville du Wurtemberg ; il tente de supplanter le train, son aîné ; consonnes. 7. Bière anglaise ; recueil de bons mots. 8. Autre forme de préfixe privatif ; petit fleuve vendéen ; appel désespéré ; autre forme de préfixe. 9. Adoucit ; ce pape mourut saintement en Sicile. 10. Occuper ainsi le temps plaît aux enfants ; farceurs. 11. Canaux où ne passent pas de chalands ;

chose dédaignée. 12. Ancienne mesure de longueur ; colère ; pièce de fer en forme de double T dans une arme à feu. 13. Consonnes ; instrument de cordonnier ; anagramme de tes.

II. *Verticalement.* — 1. Etendue de chemin qu'on fait sans s'arrêter ; dignité mahométane. 2. Jeune pommier ; se dit de plants sensibles. 3. Petit de certains animaux ; massacrant. 4. Partisan d'une tendance religieuse anglaise. 5. Voyelles ; actions accomplies par les cavaliers. 6. Il est question de cet officier hébreu dans l'histoire de David ; philologue français ; pronom. 7. Pillage d'une ville ; étendue. 8. Faire quelque chose ; mettre en ordre ; préposition. 9. Adverbe ; disparaître. 10. Protégées de façon efficace. 11. Détroit, au Sud de l'Australie ; île de l'Archipel. 12. Mettre beaucoup en peu d'espace ; coupé droit. 13. Complet ; ces gants ne sont pas de velours.

II. — Mots en carré.

1. Général, puis roi, fusillé en 1815. 2. Théologien de Mahomet. 3. Administrer. 4. Astronome et opticien italien mort en 1864. 5. Faire cesser.

III.

Combien recevrons-nous de réponses correctes ?

Remarques. — Un stylo, marque *Edacoto*, plume or 18 carats, déjà acquis, est offert au plus méritant des chercheurs. Les solutions gagnantes sont celles qui sont reconnues conformes à la solution-type.

— Prière d'adresser les réponses à M. Stévant, avant le 1^{er} Juillet.

— On recevrait volontiers des sujets de concours ou, à leur défaut, des récompenses destinées aux concurrents.



Déridons-nous

QUELQUES « PERLES » DU JOURNAL OFFICIEL

— Le vin de notre Midi qui souffre est fait de sueur et de sang. (Le bon vin !)

— Si l'on veut aller de l'avant, il ne faut pas reculer.

— Malgré la nuit profonde qui nous entoure, j'aperçois au zénith un soleil aveuglant.

— Nous réclamons toute la lumière : pas celle des cachots nationaux-socialistes où souffrent des innocents, mais celle des mains calleuses qui préparent l'avenir...

Et nous autres, nous réclamons d'honorables députés qui ne manient pas l'hyperbole avec tant de fantaisie !



PUBLICITÉ

Le bulletin *Défense et Action laïques*, du Finistère, est trop peu connu.

Cet estimable organe vient d'inaugurer un genre de publicité auquel le plus bel avenir me paraît réservé.

Il cite dans son courrier cette lettre qu'il aurait reçue d'un père de famille :

Jusqu'ici mon fils était sérieux. Tout marchait bien à la ferme. Ma belle-fille a envoyé son fils à l'Ecole libre et depuis, mon fils boit beaucoup.

Ces procédés renouvelés de ceux qui ont fait la gloire impérisable des Sels Kruschen, méritent d'être utilisés en grand.

Nous verrons sans doute dans les prochains numéros, des annonces du genre de celle-ci :

Ma fille fréquentait l'Ecole libre. Elle était atteinte de constipation opiniâtre. Depuis que je l'envoie à l'Ecole de l'Etat, toutes ses fonctions s'accomplissent régulièrement. Je ne manquerai pas de recommander le traitement à mes amis et connaissances.

Ou encore :

Mon fils, élève des Frères, était atteint de débilité mentale. Je craignais qu'il ne soit réformé plus tard et qu'il ne trouve pas d'autre emploi que celui de ministre. J'ai consulté un fakir qui m'a conseillé d'essayer de l'école publique. Depuis ce moment, mon enfant est transformé. Il s'instruit rapidement. Déjà il connaît par cœur tous les couplets de l'Internationale et la chante comme un ange.

Excellente Défense laïque du Finistère, évitez ces attaques ridicules contre l'école libre. Elles ne riment à rien et vous rendent ridicule.

(Ecole et Liberté.)



ÉTAT

DE L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES

DU LIKÈS



PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Son Excellence Mgr Duparc, Evêque de Quimper et de Léon.
Son Excellence Mgr Cogneau, Evêque de Thabraca, auxiliaire de Quimper.

MEMBRES HONORAIRES

C. F. Cyprien Robert, Visiteur des Ecoles chrétiennes.
C. F. Paul, ancien Visiteur des Ecoles chrétiennes.
C. F. Cosme Dominique, Assistant des Frères des Ecoles Chrétiennes.

MM.

Le chanoine Le Borgne, ancien aumônier.
L'abbé Rolland, recteur de Bourg-Blanc, ancien aumônier.
L'abbé Le Gall, recteur de Gouézec, ancien aumônier.
L'abbé Gouchen, aumônier du Likès.
L'abbé Lozachmeur, aumônier du Likès.
Le Président de l'Amicale, Lorient.

—	—	Saint-Brieuc.
—	—	Saint-Marc.
—	—	Arzadon.
—	—	Vannes.
—	—	Lambézellec.
—	—	Le Faouët (Morbihan).
—	—	Plémecur
—	—	Questembert

Les anciens Directeurs ou Maîtres du Likès.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. Charles Cabon, négociant à Quimper.
Président honoraire : M. le Directeur du Likès.
Vice-Présidents : MM. Le Gars Pierre, Kernévez, Kerfeunteun.
Salaün Jean, 64, quai de l'Odé.
Vice-Présidents-délégués : MM. Le Bourhis Guy, commandant, délégué pour Brest, 45, rue Louis-Pasteur, Brest.
Masson Louis, commandant, délégué pour Lorient, 34, rue Bayard, Lorient.
Trésorier : M. Jaouen Louis, menuiserie, Kerfeunteun.
Membres :

MM.

Danion Jean-Marie, Messilien, Kerfeunteun.
Dhervé Pierre-Marie, Quillibouarn, Penhars.
Fily Alain, Kérervén, Plogonnec.
De Kerangal Charles, avocat, rue du Palais.
Le Cerf Yves, industriel à Quimper.
Le Louët, chanoine honoraire, supérieur du Collège Saint-Yves.
Mauduit Gustave, 6, rue Verdelet.
Perniez René, agriculteur, Menez-Bras, Plonéis.

Liste { des MEMBRES BIENFAITEURS (25 francs),
par Communes { et des MEMBRES ACTIFS (15 francs),
au-dessous de 20 ans (10 francs).

Certains Membres de notre Amicale n'ont pas versé leur cotisation pour 1935. Nous prions les retardataires de rentrer le plus vite possible dans les bonnes grâces du Trésorier.

FINISTÈRE

MM. Arzano

Courter Paul, Kervén.
Rousset Joseph, bourg.
Fichoux Jean, Stang-ar-Haro.

Audierne

Guidal, entrepreneur.
Kersaudy Noël, place de la Liberté.
Laurent Alexis, mareyeur.
Morvan Yves, 4, rue Carnot.
Olivier Philippe, 2, rue Guesno.

Bannalec

Biger, notaire, bourg.
Le Gall René, Kéranalvé.
Siquin René, commerçant (beurre-œufs).
Le Tallec Yves, à la Véronique.
Montfort Victor, chez M. Siquin, (beurre).

Bénodét

Jaouen Jean, propriétaire.

Beuzec-Cap-Sizun

Andro Barthélémy, Lezelguen.
Pansard Thomas, Kérroulec.
Sergent Pierre, chez M. Gonidec, Trevoédal.

Beuzec-Cong

Le Dé Yves, au Val.
Duval Yves, Lamphily.
Platres Louis, Kéroagant.
Herlédan Pierre, 77, rue de la Gare.
Hervé Gustave, Coat-Cong.

MM. Brest

Avan Yves, 1, rue Arago.
Le Bourhis Guy, chef d'escadron, 45, rue Louis-Pasteur, délégué pour Brest.
Chardonnet Albert, 13, rue Ambroise-Thomas.
Chanoine Cardahiaguet, 14, rue Jean-Macé.
Cardahiaguet Antoine, 4, rue du Château.
Carou François, 120, rue Jean-Jaurès.
Ferulec François, industriel, 45, rue du Château.
Feunteun Alain, horloger, 18, rue Jean-Jaurès.
Feunteun Maurice, horloger, 18, rue Jean-Jaurès.
Gautier Emile, 13, rue de Gasté.
Kerbrion Eugène, 97, rue Jean-Jaurès.
Kerbrion Stanislas, 97, rue Jean-Jaurès.
Marion Auguste, 1, place du Bouguen.
Mourrain Joseph, contrôleur P.T.T., Brest Central.
Le Merdy A., 21, avenue de la Gare.
Le Penn Louis, 1, rue Traverse.
Mazé Marcel, Prat-ar-Raty.
Péron Joseph, commerçant, rue Louis-Pasteur.
Youennou J.-L., P.T.T., 22, rue Amiral-Courbet.
Youennou Pierre, ingénieur, 16, rue Observatoire.
Capiten Sébastien, (voir Paris).
Pérodeau Hippolyte.
Heurté.
Mignon Guillaume (voir La Seyne).
Mignon Thomas.

Brie-de-l'Odet.

MM.

Coadou René, Kerzoualen.
Croissant, Lespritien.
Feunteun Michel, Coat-Glas.
Feunteun Alain, Kerlen-Vras.
Maguer Michel, Coat-Glas.
Maguer Yves, Coat-Glas.
Mahé Jean-François, Kervouët.
Mahé Jean (fils), Kervouët.
Mérour Hervé, Menhir.
Mérour Jean, bourg.
Rannou Yves.
Le Foll.

Camaret-sur-Mer

Le Coz Jean, Hôtel de France.

Carhaix

Dubrez Auguste, rue Fontaine-Blanche.
Saout Charles, route de Brest.
Croc Auguste, officier mécanicien de la Marine marchande.
Croc Louis, Croas-Lohou.

Cast, par Ouéménéven

Blout Sébastien, Goult.
Briand Guillaume, Goultier.
Lannuzel Corentin, Cascasquen.

Châteaulin.

Le Doaré Jean, 10, rue Graveran.
Le Doaré Louis, Ty-Glas.
Le Doaré Emile, Ty-Glas.
Hénaff Jean, place du Marché.
Gaër Charles, Coat-ty-Goff.
Caugant Pierre, Coat-ty-Fitel.
Avan Yves, (voir Brest).
Blout Laurent, (voir Honfleur).
Le Quéau François.
Toublanc Yves, gendarmerie.

Châteauneuf-du-Faou

Le Meur Pierre, garage.
Pirou Mathieu, route de Quimper.
Riou Jean, Terilly.

Cléder

Prigent Arsène, mécanicien, bourg.

Clohars-Carnoët

Brangoulo Pierre, au Héder.
Brangoulo Maurice, au Héder.

Clohars-Fouesnant, par Bénodet

Hervé Jean, Métairie, Bodinio.
Hervé Yves, Métairie, Bodinio.

Combrit

Bourhis Hervé, Le Cosquer.

Concarneau

Caradee Joseph, 4, rue du Commerce.
Fichoux Gabriel, employé de la Gare.
Guilbaud Jules, 12 bis, rue Bayard.
Vogel Paul, 18, rue Jean-Bart.
Nader Hervé, (voir Colombes, Seine).
Guillou René, Noguellou.

Coray

Le Goff Louis, Keryet.
Vaillant Charles, Kerdavid.
Vaillant Jean, Kerdavid.

Dinéault, par Châteaulin

MM.

Cornec (père), Rosconnee.
Cornec Gabriel (fils), Rosconnee.
Cornec Jean, Trévoizec.
Le Goff Yves, Kerdonnard.

Donarnenez

Le Bars Marcel, 23, rue Jean-Jaurès.
Le Bihan Louis, 27, rue Berthelot.
Bossenne François, 16, rue Duguay-Trouin.
Bossenne Robert, 13, rue Sainte-Hélène.

Bosser Antoine, 6, rue Duguay-Trouin.
Bossier Joseph, 6, rue Duguay-Trouin.
Le Bris Joseph, 43, rue Anatole-France.
Cornec Pierre, 20, rue du Môle.
Delaplanche Charles, place de l'Enfer.
Dérédec Henri, 26, rue du Môle.
Féchant Alexis, mareyeur, rue Boudoulec.

Kergoat Yves, rue du Môle.
Kervarec Jean, 4, rue d'Amiral-Courbet.
Kervoregan Yves, 7, rue Sainte-Hélène.
Marot Francis, Morot-Berre, mareyeur.
Mottier Henri, Crédit Nantais.
Rault Henri, rue Duguay-Trouin.
Sauvage Joseph, 23, rue Voltaire.
Sevellec Désiré, 30, rue Duguay-Trouin.
Vaquer Joseph, 12, rue Laënnec.
Miroux Charles, gérant usine.
Vannier, 8, rue Anatole-France.

Edern

Favennec Michel, Stang-Jean.
Pennaneach Henri, bourg.

Elliant

Guyader Yves, Rubicon.
Le Bourhis, rue de la Gare.

Ergué-Armel

Breton Alain, Lanroz.
Droal Corentin, Kerlaëron.
Droal Hervé, Kerlaëron.
Feunteun Jean, 46, rue Saint-Julien.
Le Goff Jean, route de Bénodet.
Nédélec Jean, Bourdonnel.
Le Ster François, Kervir.
Quéméré Joseph (père), Keromel.
Quéméré Alain, Quistinidal.

Ergué-Gabérie

Le Bihan Pierre, Papeterie de l'Odet.
Eouzan Pierre, Papeterie de l'Odet.
Le Gallès Paul, Papeterie de l'Odet.
Garin Louis, Papeterie de l'Odet.
Quéré Laurent, Lestonan.
Quéré Pierre, Paneterie de l'Odet.
Rannou Pierre, Saint-André.
Le Roux Alain, Ménéac.
Tanguy Jean-Louis, Quillihuec.
Tanguy Pierre.
Nédélec Jean-Marie, Léségué.
Nédélec Jean, Saint-Joachim.

Esquibien

Le Bars Henri, Kerencore.
Pellé Jean, Keraudienne.
Riou Jean-Marie, Kerneven.
Riou Jean-Michel, Custrén.

Fouesnant

MM.

Quiffen Joseph, scierie, bourg.

Guengat

Fertil Jean-Louis (fils), Rumerdy.
Lozachmeur Hervé, Manoir.
Pérennou Jean-Louis, Kervroac'h.

Guipavas

Monot Gabriel, Vern.

Gouézec

Coadou François, Kergoël.
Quintin Pierre, hôtel des Voyageurs.
Richard Jean, quincaillerie.
Cren Jean, Pont-Caulhane.

Guélan

Le Bras Yves, clerc de notaire, Coat-ar-Bellec.
Quennec Yves.

Gutmilieu

Collee Joseph, Crérarnbléis.
Poulquien François, Ruland.

Gourlizon

Chatallie Louis, Kerféréost.

Goutien

Cariou Glet, au Croissant.

Gouesnach, par Bénodet

Gallou Pierre, Kerereden.

Kerlaz

Le Berre François, Kernelvet.
Doaré Guillaume, Kerlarde.

Kerfeunteun

Bernard Jean-Marie, Keranloarec.
Briand Yves, bourg.
Le Clech René (père), commerçant, bourg.

Le Clech René (fils), bourg.

Le Clech Hervé, bourg.

Le Clech Yves, bourg.

Le Coeur René, Penhoat.

Cornic Jean, Manoir des Salles.

Cornic Joseph, Manoir des Salles.

Cornic Sébastien, Kervouyee.

Cornic Louis, Kervouyee.

Cosmao Yves, entrepreneur, Croix-des-Gardiens.

Daniou Jean-Marie, Messilien.

Doaré Joseph, Créac'h-Alan.

Dorval René, Tréqueffelec.

Douget Jean, route de Brest.

Fily Yves, route de Brest.

Le Gars Jean, Bécharles.

Le Gars Pierre, Kernévez.

Gestin André, Croix-des-Gardiens.

Grail, constructeur-mécanicien.

Jaouen Louis, menuisier, bourg.

Jaouen René.

Lozachmeur Jean, boucherie, Croix-des-Gardiens.

Noach Jean-Louis, 40, bourg.

Le Page Jean, Poulhaou.

MM.

Philipot Joseph, Bolhoat.
Poënot Pierre, quartier Saint-Yves.
Poulhazan, Trézouan.
Coic Alain (voir Quimperle).
Le Gars Joseph, (voir Aulnoye).
Le Gars Louis, (voir Fez, Maroc).
Le Dérat Marc, Séminaire.

Kernével, par Rosporden

Le Beuze Henri, bourg.
Le Beuze Marcel, tailleur, bourg.
Donal Joseph, Kerouac.
Guiffant Alain, Bout-du-Pont.
Le Meur Ambroise, Kerambroun.
Ollivier Yves, Quillihouarn (voir Quimper).

Guillou Jean-Marie (voir Landerneau).
Tréguier Corentin (voir Quimper).

La Forêt-Fouesnant

Schédic Yves, Kerdival.

Lambézellec

Bordée Jean-Louis, Ecole Croix-Rouge.
Le Fur Louis, La Villette.
Mailloux Louis, Kérizac.
Le Jeune Vincent, second-maître mécanicien, 95, rue Jean-Jaurès.
Cader René, 5, rue Bouët.

Landeau

Cam Jean, grains.

Landerneau

Guillou J.-M^{re}, 40, quai du Léon.
Troade Jean, 1, rue du Parc.

Landivisiau

Breton Joseph, Minoterie de la Gare.

Landrèveze

Bothorel Jean, Mengleuz.
Le Clech Alain, bourg.
Le Corre H., Rularou.
Croissant René, Brunguen.
Guyader Corentin, boulanger.
L'Hardon, Lannec.
Rolland Jean-M^{re}, Kergreïs.
Rannou Pierre, Kerlégrand.
Canévet.

Landudal

Feunteun Corentin, Rupiquet.
Hamp Pierre, bourg.
Le Nay Yves, bourg.

Landudec

Ansquer Jean, commerçant, bourg.
Gentric Louis, Kergreïs.
Gentric Michel, Kergreïs.

Lanrieux (par Concarneau)

Corré Yves, Kericard.
Rivière Joseph, Moros.
Le Dérat Marc (voir Kerfeunteun).
Gourlet André.

Lanvéoc

Léostic Jean, quincaillerie.

Le Faou

Morvan Lucien (voir Boulogne-sur-Mer).

Le Guilbinea

MM.

Pérodeau Joseph, receveur des Postes.
Stéphan Pierre, mareyeur.

Le Tuch, par Douarnenez

Le Bihan Hervé, Ménez-Merdy.
Le Bihan René, Ménez-Merdy.
Le Bihan Yves, Ménez-Merdy.

Lennon, par Pleyben.

Le Gall Michel, ingénieur.
Rannou Yves, Kernévinin.
Le Corre François, commerçant.

Lesneven

Brénéol, bijoutier.
Brénéol Léonard.
Heurtault Albert, pharmacien.

Le Tréhou

Soubigou Antoine, Le Mescouët.

Le Trévoix

Conan Benoit, Kerjean.
Le Grand Jean, Landreigne.
Pustoch Jean.

Leuhan, par Coray

Le Roux François, Kérivoas.
Le Roux René, Kérivoas.

Locronan

Chipon Alain, bourg.
Hénon Guillaume, bourg.
Nicolas Jean, place de l'Eglise.

Locunolé, par Quimperlé

Moru François.

Loctudy

Le Gall Alexis, mareyeur, industriel.
La Cale.
L'Helgouach Isidore, route de la Cale.
Guirrec Edouard, au Suler.

Lopérec

Le Pape Jean, Parc-ar-Faven.
Hergoualch Yves, Lambégou.

Lothey, par Pleyben

Le Goff, Rumadec.

Mahalon

Moalic Corentin, Kerlaouénan.

Melgoen

Goaër Pierre, Keralen.
Le Naour, La Villeneuve.
Nicot Pierre, bourg.
Caradec Yves (voir Bretteville).
Carnot Xavier (voir Plouescat).
Le Beux J., Kermiouarn.
Horellou Joseph, moulin Coat-Canton.

Moëlan

Guilcher Louis, bourg.
Haslé Francis, bourg.

Mellac

Le Goc Mathurin, bourg.

Morlaix

MM.

Grannec Noël, professeur, Collège
Saint-Joseph, place Dumesnil.
Souëtre Jean, quartier Créach-Joly.
Le Tous François, 4, rue de Bréhat.

Ouessant

Fouesnant Louis, retraité, place de
l'Eglise.

Quinquis, Greffier de Paix.

Penhars

Bernard Pierre, Kéréles.
Cardaliaguet Henri, Kerlagatu.
Carliou Jérôme, Rosoquez.
Carliou Michel, Rosoquez.
Le Corre, Kervallguen.
Cozie Yves, Kerdistraon.

Dhervé Pierre (père), Quillihouarn.

Dhervé Hervé, Quillihouarn.

Dhervé Jean, Quillihouarn.

Hélias Pierre, Kereyen.

Hélias Yves, Kereyen.

Léty Jean, Prairies de Kernisy.

Puech Alphonse, Kermabeuzen.

Puech Alphonse, Kermabeuzen.

Puech Jean-M^{re}, Kermabeuzen.

Puech Corentin, Kermabeuzen.

Puech Jean, Kermabeuzen.

Puech Jean, Kervrahu.

Hélias (père), Kerjen.

Peumerit

Le Borgne Hervé (voir Concarneau).

Plabennec

Saïe-ar-Gall, Conseiller d'Arrondissement.

Pleyben

Cochennec Yves, boucherie.
Le Floch Gustave, Ty-Nevez-Pennayeu.

Le Gall Henri, Grand'Place.

Mathurin Jean, Keranta-Mant.

Pichon Jean, Petite Place.

Gall Henri, Petite Place.

Quintin Jean, Gav-ar-Bec.

Ploaré

Caradec François, Kervuillerm.

Caradec Joseph, Kerdac.

Doaré Jules, Kéroustillec.

Kervoealen Jean, Kerstrat.

Kervarec Hervé (père), Kérivel.

Plobannalec

Calvez Louis, Kerveleguen.

Plougastel-Saint-Germain

François Jules, Kervigodou.

Gouret René, commis greffier, bourg

Plougonne

Bourhis Pierre, Kerdelan.

Bourhis Pierre, Prat-Youen.

Carliou Jean-René, Kerguinou.

Cosmao Jean-Louis, Kernévez.

Cosmao Jean-Marie, Créach'h-Noz.

Fily Alain, Kererven.

MM.

Le Floch Jean-René, Kerustan.
Le Floch René, commerçant, bourg.
Le Floch Hervé, bourg.
Le Floch Jean, Malady.

Le Grand Henri, Louzoudouaré.

Bernard Jean, Cosquer-Goff.

Le Floch Jean, commerçant.

Hascoët Pierre, Lesmel.

Henry Jean, Keradily-Vian.

Kéroullas Foussaint, Keronaeh.

Philippe Jean, Kervas-Vian.

Philippe Yves, bourg.

Le Quéau Jean-Louis, Nartous.

Tymen Jean, Kervinou.

Tymen Yves, Kervinou.

Plomelin

Le Bescond Jean-Pierre, Kerguel.

L'Helgouach François, Kerguel-Vras.

Pernès René, Kerbiqet.

Plomodiern

Briand Corentin, commerçant, bourg.

Kersalé Guillaume, Penfout.

Plonéis

Pernès Pierre, Ménez-Braz.

Pernès Jean-Marie, Ménez-Braz.

Bozee Corentin, Kerveur.

Perchee Claude, Sainte-Anne.

Plonéour-Lanvern

Cossec Hervé, au Rest.

Daniel Joseph.

Plonévez-Porzay

Bidan Guillaume, Kerdalad.

Bidan Nicolas, Kerdalad.

Brélivet Hervé, Kergonnec.

Le Gac, agriculteur, Lesvern.

Doaré Guillaume, Kerlarde, en Kerlaz.

Le Berre, Kervelvet, en Kerlaz.

Ploudalmézeau

Jacob François, expert, bourg.

Ploudaniel

Le Gall Auguste, Lannigné.

Plougastel-Daoulas

Le Gall Claude, Lanvrian.

Thomas Mathurin.

Thomas Pierre, Pennavern.

Plouhinec

Caugan Henri, au Gorré.

Mourrain Emile, Kervoazec.

Mourrain Pascal, Kervoazec.

Plouan

Guéguen Georges (voir Achis-Mon).

Plouzévet

Bolzer Christophe, Kervengar.

Guéguen Pierre, Kervinou.

Keravec (voir La Garenne-Colombe).

Pluguffan

MM.

Carliou Pierre, Kerhascoët.
Guével Guénolé, Kerloëguen.
Guével Louis, Kerloëguen.
Nicot Alain, Kergéris.

Pont-Aven

Cannévet Maurice, rue Vieille du Quai.
Cannévet Pol, rue Vieille du Quai.
Furic Jean, place de la Mairie.
Le Louët, docteur.
Satre Joseph, Horlogerie.
Costumier Jean.

Pont-Croix

Gargadenec Jean, rue des Boucheries.

Pont-de-Buis

Guillaume Raymond.

Pont-l'Abbé

Criou Henri, quincaillerie.
Criou Henri, quincaillerie.
Maréchal Jacques, bière, eaux gazeuses, place Gambetta.

Le Minor, minoterie.

Monot Marcel, 12, rue Poulfranc.

Monot Pierre, 12, rue Poulfranc.

Stéphan Guillaume, clerc chez M^{re}

Quénec.

Maréchal Jacques (fils) (voir Asnières).

Pouldergat

Le Brun Guillaume, Couédic.

Kervarec Jean, Trémibit.

Kervarec Vincent, Trémibit.

Le Brusq Jean, Corn-ar-Hoat.

Le Brusq Guillaume, Kerlaouéret.

Pouldreuzic

Guichaoua J.-Marie, industriel.

Hénaff Jean, industriel.

Le Goff Jean (voir Plomeur).

Poullan

Kérivel Hervé, Kerandraon.

Kérivel Guillaume, bourg.

Olier Jean, Kérinec.

Olier (fils), Kérinec.

Olier (fils), Kérinec.

Quéménéven

Hascoët Jean, Kergoat.

Querrien

Auffret Alain, La Villeneuve.

Auffret Pierre, La Villeneuve-Troadec.

Barc Louis, bourg.

Flécher J.-Marie, Catelouarn.

Gallo Arthur, commerçant, bourg.

Quimerch

Ménez Hervé, au bourg.

Quimper

Alain Joseph, électricien, rue Kéréon.

Alix Simon, 65, rue de Douarnenez.

Autrou Arthur, 14, rue du Couédic.

Abbé Balbous, économiste, Collège Saint-Yves.

Barré Pierre, 18, rue Elie-Fréron.

Barré Robert, 48, rue Saint-Mathieu.

MM.

Bédéric Charles, 29, rue du Palais.
Benoît, 8, rue des Gentilshommes.
Bernard Jean, rue Feunteunick-ar-Lez.
Abbé Le Berre, chanoine titulaire, 23, rue du Front.
Le Berre René, 11, impasse St-Marc.
Bertinetti Laurent, Usine Lebon et C^{ie}.
Bideau Louis, 14, rue du Chapeau-Rouge.
Le Bigon Yves, 38, rue Saint-Mathieu.
Le Blévec Marcel, 6, rue Elie-Fréron.
Bolloré Eugène, 34, quai de l'Odé.
Bomal Robert, chef de dépôt, gare.
Brusq Jean, Central P. T. T., Terrain Gaude.
Bureller Jean, comptable Maison Boissel, rue Le Déan.
Abbé Boucher, séminariste.
Cojean Jean, 66, rue Jean-Jaurès.
Chapalain Louis, 35, rue Saint-Mathieu.
Cabon Charles, négociant, rue Elie-Fréron.
Cadie Maurice, 11, rue de l'Abattoir.
Catto (père), entrepreneur, route de Brest.
Catto Aldophe, route de Brest.
Chabeaux Oscar, électricien, 14, rue Chapeau-Rouge.
Chevallereau, rue Bourg-les-Bourgs.
Cloarec Jean, 10, rue de Douarnenez.
Mgr Cogneau, évêque de Thabraca.
Cornic, vétérinaire, Champ-de-Foire.
Le Corre Jean, 39, rue Pen-ar-Stér.
Le Corre Jean-Marie, boucher, 35, rue de Brest.
Courtay Yves, 1 bis, rue Toul-al-Laër.
Craff Pierre, Constructions navales, chemin du Halage.
Cuzon Eugène, coiffeur, rue Chapeau-Rouge.
Le Coz Marcel, passage niveau, rue des Reguaires.
Damian Emile, usine, route de Brest.
Damian Jean, usine, route de Brest.
Denis Gilbert, 9, rue de Brest.
Dieucif, 5, rue Le Déan.
Dieuchou, capitaine, 137* R. I.
Donnard P., 17, rue Le Déan.
Dougnet Jean, route de Brest.
Feunteun Jean, 8, rue Saint-François.
Feunteun Jean, 8, rue Saint-François.
Feunteun Laurent, 2, impasse de l'Odé.
Feunteun René, 2, impasse de l'Odé.
Le Floch Jean, 36, rue Le Déan.
Le Floch René, 36, rue Le Déan.
Friant Yves, tailleur, rue de la Mairie.
Galés Charles, chemin de l'Hippodrome.
Le Gall Alexis, rue Saint-Mathieu.
Guédès Emmanuel, rue Amiral de la Grandière.
Guéguen Robert, 18, rue Elie-Fréron.
Gouffès Jean, charcutier, 4, avenue de la Gare.

MM.

Gloaguen Joseph, rue de l'Argonne.
Goasocq Emile, rue des Reguaires.
Le Grall Louis, 2, rue du Front.
Le Grand Etienne (père), photo, place Terre-au-Duc.
Le Grand Etienne (fils), photo, place Terre-au-Duc.
Guégan, quai du Stér.
Guégan Michel, peintre, 2, route de Rosperden.
Guichoua Yves, 5, rue de la Providence.
Hénaff Joseph, commerçant, rue Kéréon.
Henriot Jules, manufacture, Locmaria.
Heurté Simon, 29, rue Bourg-les-Bourgs.
Le Hur Joseph, rue de Brest.
Jadé Jean, 5, rue Vis.
Jaouen J.-M^{ie}, 27, rue des Reguaires.
Jestin Alain, 13, rue des Reguaires.
Joncour Joseph, 24, rue Saint-Marc.
Kerloch Jean, rue de la Rosmaria.
Kéraën Louis, 8, quai du Stér.
De Kerangal Charles, avocat, 9, rue du Palais.
Kergoat Henri, rue Feunteunick-ar-Lez.
Lautrédu Michel, Le Likès.
Lecerf André, quincaillerie, place Terre-au-Duc.
Lecerf Yves, quincaillerie, place Terre-au-Duc.
Chanoine Le Louët, supérieur Collège Saint-Yves.
Maguer Georges, rue du Front.
Maguer Jean-Marie, rue du Front.
Marchalot Jean, négociant, 14, Pont-Médard.
Mariel Yves, 26, rue de Brest.
Mauduit Gustave, 6, rue Verdelet.
Mazéas L., 20 bis, rue Bourg-les-Bourgs.
Meingant Joseph, cimetière St-Marc.
Mévellec Guénolé, Locmaria.
Le Men-Corentin, 39, rue de Brest.
Morvan Guillaume, rue Rosmadec.
Ménez Joseph, 16, rue Verdelet.
Le Naélou, 36, rue Kéréon.
Nédélec Jean, rue Saint-Mathieu.
Olivier Y., 2, rue Saint-Marc.
Péroudeau Hippolyte, 76, quai de l'Odé.
Péron Pierre, 47, avenue de la Gare.
Plouzenne Yves, 8, place de la Tour-d'Auvergne.
Quillien Joseph, 5, rue René-Madec.
Rolland Paul, entrepreneur, 5, rue du Front.
Le Roux Emile, place Terre-au-Duc.
Le Roy Victor, ingénieur, Champ-de-Foire.
Riou Yves, chef d'atelier, Le Likès.
Guivarch (fils), Librairie Saint-Corentin, rue Kéréon.
Salaün Jean, 64, quai de l'Odé.
Salaün Louis, villa Jane, rue Ker-Ys.

MM.

Seznec, 16, rue du Parc.
Tardec H., rue Sainte-Thérèse.
Toulgoat François, 13, rue des Boucheries.
Treussier Nicolas, boulangerie, 22, rue du Front.
Treussier Guillaume, 10, rue des Gentilshommes.
Tanguy Paul, villa Jane, rue Ker-Ys.
Tréguier C., rue de l'Abattoir.
Voguer Joseph, rue Laënec.

Quimperlé

Audren Jean, cidres en gros, rue du Cimetière.
Audren Jean (fils), cidres en gros, rue du Cimetière.
Brient Joseph, 5, rue de Clohars.
Cadie M., Kerloch.
Génol Auguste, 12, rue des Ecoles.
Pothier Charles, La Plaine.
Pothier François, La Plaine.
Coic Alain, Usine Miton.
Marzin Joseph, rue des Tanneries.

Rédéné

Ferrant Jean, à Saint-Pierre.

Riec-sur-Bélon

Boulie René, Ty-Kervao.
Bourehis Pierre, tissus, bourg.
Dagorn François.
Furic Marcel, Kerbanz.
Furic Jacques, Bréhar.
Thaëron Joseph, Gorrequer.
Thaëron Paul, au Gorrequer.
Thaëron Paul.
Jouan François (voir Angers).

Rosporden

Bertholom Jean, Kerriou.
Bertholom Emmanuel, 30, rue Nationale.
Cotten Yves, boulanger.
Cotten Louis, 56, rue Nationale.
Le Barillec Maurice, 2, rue de Reims.
Le Meur Jean-Louis, 38, rue Nationale.
Bertinetti Laurent (voir Quimper).

Saint-Coulitz

Blouët Marcel, Penarhoat.
Le Quéau François, Pennarun.

Saint-Evarzec

Bourbigot Jean, chausseries, bourg.
Chiquet Jean-Louis, Kerguent.
Feunteun André, bourg.
Feunteun Yves, bourg.
Le Loch Jean, Kernevez.
Nagot, au Traon.
Quéméré René, Kermorvan.
Riou Jean-Louis, Mougouerou.
Riou Louis.
Le Goff Yves (voir Ergué-Armel).
Yves Jan, Hars.

Saint-Guénolé-Penmarch

MM.

Guichoua Marc, Usine Griffon.

Saint-Marc

Quénecq Pierre, villa Saint-Georges, 22, rue Jean-Jaurès.

Saint-Méen

Abbé Le Cléch Louis, recteur.

Saint-Pierre-Quilbignon

Quénecq Lucien, 211, rue Jean-Jaurès.

Saint-Pol-de-Léon

Gestin Hervé, Kernévez.
Keramoal F^{ois}, Créac'h-Quézon.
Socarnec André, 38, rue du Pont-Neuf.

Saint-Renan

Mailloux J., route du Conquet.
Gourvénez J^e, place de la Gare.
Gourvénez M., place de la Gare.

Saint-Thégonnec

Abhervé, Penfo.

Saint-Ségal

Le Moal Yves, Kergaer.
Le Nest Yves, Kergadalen.
Guillerm Raymond, Roseat.

Saint-Thois

Flochlay F., Kergroën.

Saint-Yvi

Guillou Jean-Marie, Kerancolvez.
Lahuez François, au Créac'h.
Bleuzen Raymond (voir Sarzeau).

Scähr

Le Bihan Louis, Kerlou.
Péres Jean, Kervennou.
Quintin Hervé (père), papeterie Cascade.
Quintin Hervé, papeterie Cascade.
Toulgoat Joseph, chapellerie.
Toulgoat Louis, rue de la Gare.

Tourc'h

Boédéc Louis, Quillien.
Le Reste Jean (fils), tailleur.
Quéré H., Kervaziou.
Jambou, au Drennec.

Tréboul

Doaré Eugène, boulangerie.
Doaré Joseph.
Gonidec Hervé, Trézulien.
Gonidec Jean, Trézulien.

Trégarvan, par Argol

Brélivet Jean, Kergant.
Hélias Jean, Ty-Vigouroux.

Trégouez

Péron Yves, Kerscao.

Tréméoc

Riou Jean, Kerdreigne.

MORBIHAN**Arradon (Morbihan)****MM.**

Riguidel Eugène, bourg.

Arzon

Couédél Gildas, Port-Navalo.
 Couédél Gildas, Port-Navalo.
 Couédél Pierre, mécanicien-chef de la Marine Marchande.

Auray

Duclos Joseph, 4, rue Père-Eternel.
 Joubard Charles, place de la Mairie.
 Plunian Jean, charcutier.

Baden

Sélo Etienne, ostréiculteur.
 Sélo Jean, ostréiculteur.

Baud

Connaut Pierre.
 Morvan Alain, Docks de l'Ouest.

Belz

Goumont Jean, Moulin des Oies.
 Goumont René, Moulin des Oies.
 Goumont Joachim, Moulin des Oies.

Bréha-Loudéac

R. P. Salaün, Trappe de Thymadeuc.

Carnac

Thomas Joseph.

Caudan, par Lanester

Penhouet Jean-Louis, Kergranne.

Crach

Le Runigo Jean, bourg.

Erdeven

Le Donnant Jean, boulanger, bourg.

Gourin

Cougard Paul, place Plantée.
 Le Masle Pierre, commerçant.
 Guillemot Louis, Quéléne.
 Cougard Raymond, place Plantée.
 Colloher Louis, place de la Victoire.

Guidel

Coëffic, Coat-Coff.
 Guillerme Yves, Beg-Ménez.
 Ricousse François, Beg-Ménez.
 Rivalain, bourg.

Guiscriff

Le Bec Joseph, bourg.
 Cadie Joseph, près la gare.
 Guillemot René, ingénieur I. A. B., Cadigné.
 Le Rouzic Jean, bourg.

Hennebont

Le Boudouil Joseph, Kergroix.
 Ezanno Albert, Locoyarn.
 Ferrand, 5, place du Marché.
 Le Fur Jean, Lalume.
 Thomas Maurice, industriel, près la gare.
 Ezanno, Locorlan.

Ile-d'Arz

Couédél Germain, Pénéro.
 Lory E., officier mécanicien.

Ile de Groix**MM.**

Céléstin Yvon.
 Stéphan Joseph (voir Le Havre).

Kéryado

Le Brigand Roger, 6, rue Duliscouët.
 Pogam Jean, Kerbrevest.

Landévant

Guillemot Georges, Merlévénez.

Lanvandan

Le Sénéh Corentin.

Langonnet

Auffret Charles.
 Lidec Jean.

Larmor-Plage

Le Corre Alexis, quai de l'Embarcation.

La Roche-Bernard

Boeffard Paul, ébéniste.
 Derrien Marcel, ingénieur.
 Le Hur Joseph, 7, rue de l'Hôpital.

Le Faouët

Auffret Jean.
 Savary Adrien, rue du Château.

Local-Mendon

Guyonvareh Samuel, au Moustoir.
 Humphry Marcel, Branchoc.

Lorient

Bilien Henri, 38, rue Capitaine-Leport.
 Le Bihan Corentin, 12, rue Paul-Guyesse.
 Le Bihan Yves, 12, rue Paul-Guyesse.
 R. P. Corentin Boscher, Résidence des R. P. Capucins, 28, avenue de la Marine.
 Coho, moteurs Diésel, Keroman.
 Chalmé Louis, quartier-maître-mécanicien, Ecole des mécaniciens.
 Gréard Georges, rue de la Comédie.
 Guillo Etienne, 6, rue Le Nézet.
 Jéhanno André, 95, rue Beauvais.
 Masson Louis, 34, rue Bayard.
 Pouliquen Joseph, Ecole Saint-Joseph, rue Vauban.

Le Senne Joseph, officier-mécanicien en retraite, 15, rue de la Comédie.
 R. P. Stanislas Cogneau, résidence des R. P. Capucins, 28, avenue de la Marine.
 R. P. Yvon Quéau, résidence des R. P. Capucins, 28, avenue de la Marine.
 Roignant Louis, 68, rue Carnot.

Plameur

Le Châton François, Kerdévénance.
 Daniel Mare, place de l'Eglise.
 Evann Joseph, Kerdévénance.
 Guillerme François, Toulblaye.
 Guyomar Etienne, Restoul.
 Kerlir François, au Ter.
 Pogam Jean, Kerdiret.
 Richard Louis, Sainte-Anne.
 Stéphan Jean, Toulblaye.
 Goff J., Ecole Saint-Joseph.

Ploërmel**MM.**

Prévosteau Charles, bijoutier.

Plouay

Carré Pierre, rue de la Gare.
 Le Corre Eugène, bourg.
 Burban, chez M. Thomas, boulanger.
 Pavic François (voir Clamart).
 Le Floch Victor, bourg.
 Le Floch Jean.

Plougoumelen

Le Moing Joseph, bourg.

Plouharnel

Le Bideau Cornelle, gare.

Pluvigner

Le Bihan Louis, rue Kériolel.

PontivyRobic J^e, au Sourn.**Port Bono, par Auray**

Le Rohellec Jean, Quai.

Quéven

Bouric Pierre, Kervalan-Vraz.
 Le Gall François, Saint-Arnaud.
 Le Gall Vincent, Saint-Arnaud.
 Fichant Jean, Kervaise.

Quiberon

Le Buhé Pierre, comptable, place du Marché.
 Guéguen Pierre, 2^e maître-mécanicien, Port-Maria.
 Le Quéllec Pierre, hôtel de l'Océan, Port-Maria.
 Le Visage Joseph, villa Arack (directeur Beg-et-Land).
 Guéguen Ambroise (voir Paris).
 Laurent Stanislas (voir Paris).

Saint-Gildas de Rhugs

Berthy A. Le Net.
 Berthy Fernand, Le Net.

Sainte-Hélène

Danigo Philippe, Kercadic.

Saint-Pierre-Quiberon

Belz, Kergret.

Rio Pascal, Kervian.**La Trinité-sur-Mer**

Danic Jules, cours des Quais.

Vannes

Beaugé Georges, hôtel de la Gare.
 Blévenne Louis, 3, place Saint-Pierre.
 Ronco Sylvain, 1, rue Madame Lagarde.

DÉPARTEMENTS & ÉTRANGER**Dinan (Côtes-du-Nord)**

Crabouillet Yves, villa des Genêts, rue Lamenais.
 Guingam (C.-N.)

Le Du Pierre, cycles et motos, rue Renan.
 Lamballe (C.-N.)

Cogneau Henri, rue de Bouin.

Lannion (C.-N.)**MM.**

Guézennec Eugène, commerçant.
 Le Houérou Albert, industriel, rue de Forlaeh.

Perros-Guirec (C.-N.)

Le Gall-Jaouen, commerçant, près de la Gare.

Saint-Brieuc (C.-N.)

Le Ménéach, 1, place Saint-Michel.
 Ollivier Pierre, école libre, 4, rue du Parc.
 Salatin Marc, école Sacré-Cœur.
 Tortorec Jacques, 71^e R. I.
 Séach, 1, place Saint-Michel.

Saint-Ilan, par Iffiniac (C.-N.)

R. P. Compès, établissement de S. I.
 Gouérou Pierre, établissement de S. I.

Maure-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)

Chaplais, receveur des P. T. T.

Rennes (I.-V.)

Kerbourec, collègue Saint-Vincent.

Rétières (I.-V.)

Férec Denis, contributions indirectes.

Saint-Malo (I.-V.)

Toulgoat, école, rue de Toulouse.

Nantes (Loire-Inférieure)

Guillaouët Marcel, I. A. M., 28, rue Casimir-Périer.
 Trévidic Pierre, ingénieur, 38 bis, boulevard de la Fraternité.

Pornic (L.-I.)

Chéné Fernand, rue Saint-André.
 Le Mouëlle Joseph, 16, rue du Grand-Ormeau.

Asnières (Seine)

Marchal J., 148, rue des Bourguignons.

Nicol, 78, rue du Chapeau.

Courbevoie (S.)

Bertholom Pierre, 198, boulevard St-Denis.

Colombes-sur-Seine

Kéravec Henri, 11 bis, rue Paul-Deloron.

Nader Hervé, 1, rue Villiers.

Drancy-sur-Seine

Rio André, réseau du Nord, 27, rue du Petit-Duc.

Epinay-sur-Seine

Le Guyard Eugène, 9, rue Jules Siegfried.

Paris

Bertholom Corentin, centre militaire de la Marine, place Fontarès.

Le Havre (S.-I.)

Stéphan Joseph, officier électricien adjoint, paquebot Ile de France C. G. T.

Versailles (S.-et-O.)

MM.

Le Blouch Jean, 503^e R. C. C. 2^e C¹e,
Satory.
Tanguy Etienne, 8^e Génie.

Athis-Mons (Seine-et-Oise)

Guéguen Georges, 5, rue Corvisant.

La Bretèche (S.-et-O.)

Le Grand Hervé, ferme de la Tuilerie.

Pau (Basses-Pyrénées)

Guéguen Pierre, 2, rue des Ponts.

Caen (Calvados)

Guéguen Pierre, 6, rue Pemagnié.

Tulle (Corrèze)

Roux Jean, 8, avenue de la Gare.

Beaupréau (Maine-et-Loire)

Messenger, receveur des P. T. T.

Avranches (Manche)

Sanson Roger, 5, rue du Gué de l'Epine.

Pagny-sur-Moselle (Meurthe-et-Moselle)

Kériel Victor, directeur usine Compagnie Lorraine, lampes électriques.

Metz (Moselle)

Masson Emmanuel, contrôleur P. T. T.,
13, rue de Verdun.

Aulnoye (Nord)

Le Gars Joseph, 69, rue de l'Hôtel de Ville.

Condékerque-Branche (Nord)

Niger Yves.

Sarlat (Dordogne)

M. Guilcher, directeur de l'école Fénelon.

MM. Lyon (Rhône)

Lescop André.

Pennanéch Baptiste, 54^e R. A. D.,
16^e B¹e, La Part-Dieu.

Toulon (Var)

Donnard François, école de Maistrance
des mécaniciens et chauffeurs.

Le Goulas Jean, second-maître, torpilleur *Aventurier*.

Mignon Guillaume, sous-marin *Monge*
(La Seyne).

Even Lucien, aviso colonial *Amiral-Charner*.

Le Gof Alexis, secrétariat, machines,
Centrale.

Gourmelin Jean, 1^{re} C¹e à bord du
Rhin.

Guilcher, à bord du *Rhin*.

Algérie

Keranval Jacques, 2^e Régiment de
Zouaves, Fort National.

Bizerte

Le Doaré Emile, 34^e bataillon génie,
2^e C¹e sap. télégraphiste, Caserne
Marmier.

Maroc

Courie Léopold, subdivision Sud des
travaux publics, Mecknès.

Ile de Guernesey

Doncuff Antoine.

Le Goas.

Kerlir Joseph.

Le Loch René.

Pétillon Pierre.

Le Caire (Egypte)

Frère Dosithée, collège Saint-Joseph,
Koroufisk.

Frère Léon, collège de la Salle, Le
Daher.

Installations Sanitaires

Chauffage moderne

Elévation d'eau



Zinguerie

Plomberie

Couverture

Pierre LE GRAND

29, Rue des Reguaires

QUIMPER

Tél. 7.13

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE L'ASSOCIATION AMICALE

des Anciens Elèves du Likès, Quimper

SOMMAIRE

Réunions Amicales des Anciens Elèves	1	Résultats de l'Année Scolaire 1935-1936	29
La Vie de l'Amicale	20	Poètes chrétiens	33
M. Jean Jadé	20	Défense de la famille	37
Quelques nouvelles des Anciens ..	23	Congrès de la Fédération des Amicales de l'Enseignement libre ..	38
Le Mot du Trésorier	23	En marge de la famille	39
M. Nader, député	24	Quatrième Concours de Mots Croisés. — Solution du troisième Concours	41
Chronique de l'Ecole : La Fête des Jeux	26		

Réunions Amicales des Anciens Elèves

Une école libre ne vit que des dévouements qui l'entretiennent et des sympathies qui l'encouragent. Pour elle, point de faveurs budgétaires, point d'honneurs officiels : son sort est celui de ce pauvre qu'on s'efforce d'ignorer, même s'il est travailleur et méritant.

Cependant, le spectacle qu'offre le Likès en certaines circonstances n'est-il point de nature à reconforter les braves gens de Bretagne qui, au prix des plus lourds sacrifices, veulent donner à leurs enfants une éducation religieuse ? Deux fois par an, des groupes d'anciens élèves accourent à leur école, qui porte avec assez d'allégresse ses quatre-vingt-dix-neuf ans.

RÉUNION DES JEUNES

Un temps froid, une pluie forte et continue auraient pu décourager plusieurs. Cependant, une bonne quinzaine de Jeunes, empêchés ordinairement de se trouver à l'Assemblée générale, se

donnaient rendez-vous au Likès le 14 Avril. Avant midi, ils saluent MM. les Aumôniers, les Professeurs ; M. Cabon, président, toujours sympathique ; M. Jaouen, trésorier aux exigences aimables ; ils errent quelques minutes à travers les classes ; ils renouvellent des souvenirs encore bien frais. Ils sont tout à la joie de se retrouver, un peu mûris par les préoccupations naissantes, au milieu de camarades autrefois insoucients, que l'avenir n'inquiétait guère. Mais à vingt ans, à vingt-deux ans, avec une anxiété qui essaie d'être grave, on songe sincèrement à devenir un homme, parce que l'heure est venue de s'orienter dans la vie et de se créer une situation.

Le jeune homme, a-t-on dit, est celui qui vit dans l'avenir ; cependant, il ne se nourrit point seulement de vagues espoirs. M. l'Econome le sait mieux que tout autre. Aussi fera-t-on volontiers honneur au succulent déjeuner qu'il offre gracieusement. Disons tout de suite que l'atmosphère du banquet fut beaucoup plus chaude que celle du dehors. Insensiblement, par un effet assez naturel, toute timidité se perd ; cela favorise les confidences amicales et l'éloquence spontanée. Profitant de cette ambiance sympathique, M. Salaün, sous-directeur, porte un toast. Il excuse M. le Directeur, appelé à Nantes pour une affaire intéressante le Likès ; il se fait l'interprète de tous et félicite les Jeunes d'avoir répondu à l'invitation, sacrifiant un jour de leurs courtes vacances, préférant cette réunion à bien d'autres auxquelles ils étaient appelés, donnant ainsi l'exemple d'une belle fidélité à l'école qu'ils honorent par leurs succès et leurs très légitimes ambitions.

Voici MM. les abbés *Le Déréal*, étudiant à l'Université Catholique d'Angers ; *Feunteun*, *Yeuch* et *Kéroulas*, du Grand Séminaire ; M. l'abbé *Boucher*, retenu, s'était excusé. MM. *Jean Stéphan*, élève officier à Saint-Cyr ; *Alain Dincuff*, sous-lieutenant au 48^e I. à Guingamp ; *Jean Quintin*, de l'Ecole de Génie, à Versailles ; *René Jaouen*, de l'Ecole Sainte-Genève ; *Francis Sezec*, clerc de notaire à Paris ; *Jacques Mourlet*, étudiant en Mathématiques à Angers ; *Jean Mal*, étudiant en Médecine, à Rennes ; *Henri Le Gall*, du Collège Saint-Vincent, à Rennes.

Voici un groupe de jeunes professeurs : *Jean Pichon* et *Jean-Louis Bordiec*, de Lambézellec ; *Jean Goff*, de Plœmeur ; *Albert Corbel*, de Saint-Brieuc.

Tous, séminaristes, étudiants, professeurs, aspirants ou jeunes officiers, partout où se dépensera leur activité, ils poursuivront l'idéal qui donne sa valeur à une vie.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Réception des Amicalistes

Il est de tradition que le dimanche suivant l'Ascension soit consacré à cette fête de caractère presque familial : l'Assemblée générale des Anciens Elèves. Fidèles à leur école qui les munit de leur bagage intellectuel et des premiers rudiments d'un métier, reconnaissants à leurs maîtres de leur dévouement inlassable, plus de deux cents Anciens Elèves étaient accourus au Likè le 24 Mai, malgré les nuages qui annonçaient une journée pluvieuse. Mais, pour s'exprimer, la reconnaissance ne compte point avec la peine.

A dix heures, dans la salle des fêtes, un jeune souhaite la bienvenue à ces aînés dont l'école est fière à juste titre :

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
» MESSIEURS LES ANCIENS,

» C'est avec une joie indicible que l'ardente jeunesse du Likè s'est réunie en ce matin de Mai pour saluer ses vaillants aînés qui sont venus avec empressement revoir leur chère Ecole.

» Quand au début du 3^e trimestre, nous considérons avec satisfaction, sur nos petits calendriers, la série des fêtes plus nombreuses en cette période de l'année, nous soulignons avec une véritable allégresse le jour de la Réunion des Anciens. Serait-ce à cause des faveurs spéciales qu'elle n'a pas encore oublié de prodiguer ? Nous ne disons pas non, mais toutefois, il est d'autres raisons pour lesquelles nous désirons cette fête. Nous y trouvons, plus peut-être qu'en d'autres, un encouragement marqué pour le bien. Bon nombre d'entre vous n'ont pas craint, chaque année, de s'imposer une petite gêne pour venir, peut-être d'assez loin, revivre une journée dans le cadre de leur vie d'écoliers. C'est là, de leur part, une preuve d'attachement sincère à la maison qui les instruisit et les éduqua, où ils surent trouver les lumières et les forces qui les guidèrent et les soutinrent au cours de la carrière plus ou moins longue déjà parcourue.

» Cette affection que vous avez gardée à votre école et que vous témoignez en ce jour est pour nous un stimulant précieux. Elle nous montre combien importante est la période de la vie que nous passons dans ces murs et quelle vive empreinte elle laisse dans les âmes généreuses. Vous nous indiquez ainsi ce que nous aurons à faire lorsque, dans quelques années, nous serons venus grossir vos rangs. Soyez assurés que vos benjamins auront à cœur de suivre la voie que vous leur tracez.

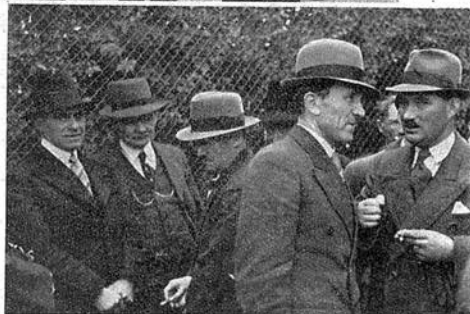
» En venant ici, vous tenez aussi à manifester la reconnaissance

que vous avez gardée aux maîtres qui ont été vos guides dans le travail et la vertu. Si, comme on le dit, la reconnaissance est une fleur plutôt rare, il faut reconnaître, à vous voir accourir tous les ans si nombreux, que la jeunesse élevée au Likè n'était pas quelconque.

» Le bien que vous réalisez dans les différentes sphères où la Providence vous a placés est un signe non équivoque du souci que vous avez de vous rendre utiles, voire d'exercer par l'exemple ou la parole, un véritable apostolat. En cela vous êtes aussi pour nous, d'admirables modèles. La France a, dit-on, besoin plus que jamais d'hommes qui sachent se dévouer pour la relever et panser ses plaies. N'est-ce pas ce que, sans vous douter parfois, vous faites avec un cœur si magnanime. Parfois vous ne craignez pas d'affronter la lutte pour le bien de la France et de l'Eglise. Tout récemment, l'un d'entre vous était récompensé de sa ténacité, en étant appelé par la confiance des électeurs à les représenter au Parlement. De cette victoire, nous sommes aussi un peu fiers. Si la politique devait attirer tel ou tel d'entre nous, nul doute que dans ce domaine, nous saurions également être fidèles à notre passé qui aura été tout imprégné de foi et de patriotisme éclairé. Et combien nous sommes de même heureux de saluer un autre de nos illustres aînés, celui qui, il y a quelques années, était justement élevé à l'auguste dignité de Pontife. Non, nous ne manquons pas de sublimes modèles. Pourrions-nous oublier que « noblesse oblige » ?

» Vous venez, vous revenez, chers Anciens, pour respirer un peu de cet air de jeunesse dans les lieux évocateurs de scènes d'autant plus attendrissantes qu'elles sont plus lointaines. Mais vous revenez encore pour voir si votre école vieillit aussi ; on sait, par divers secrets, se garder jeune en accompagnant le progrès. Nous sommes heureux de vous dire que le Likè tient à garder l'excellent renom que lui ont acquis les générations précédentes. Il sait s'adapter aux exigences toujours croissantes des programmes. Cette année, tout particulièrement, grâce à la vigoureuse impulsion de M. le Directeur, il a pu réaliser de grands progrès. Signaux entre autres, l'innovation hardie apportée par la création d'un cycle complètement secondaire. Nul doute que d'importants résultats marqueront cette réalisation. L'enseignement professionnel n'est pas non plus négligé.

» En 3^e et 4^e Années, notamment, les « Spécialités » ont été poussées plus activement. Dans une salle attenant aux ateliers, les élèves de la Section industrielle de ces classes travaillent un nouveau programme de la Section mécanique : croquis, dessins, calques et copies d'une machine mise à étude pour exécution. Après plusieurs opérations d'atelier, sera constituée, sous peu, une superbe perceuse sensitive qui, sans doute, fera sensation.



Assemblées générales de l'Amicale, en 1936.
 1. Groupes de Vétérans { Réunion du 24 Mai.
 2. M. Nader, député
 3. Groupe de « Jeunes Anciens » (Réunion du Mardi de Pâques).

(Photos Le Grand)

» Le travail est donc toujours en honneur au Likès ; on y trouverait difficilement des paresseux. D'ailleurs, les distractions viennent de temps à autre, plus peut-être que jadis, apporter une détente nécessitée par un labeur intense. C'est ainsi qu'en certains jours, un appareil qu'aucun d'entre vous n'a eu le plaisir d'admirer ici, se charge de nous offrir des divertissements toujours souhaités. Monsieur le Directeur vous invite tous à venir cet après-midi apprécier les bienfaits de cet appareil.

» Avant de terminer, laissez-nous vous dire que cette journée du 24 Mai comptera parmi les plus émouvantes qu'il nous aura été donné de vivre au cours de cette année. Elle nous aura permis de juger davantage encore de la valeur de l'éducation qui nous est départie ici. Aussi veuillez recevoir de tous et de chacun le plus cordial merci. Votre Réunion est pour nous autres, jeunes, avons-nous dit, une magnifique leçon. Elle ne sera pas oubliée. Nous saurons mettre à profit l'enseignement choisi que nous recevons, et demain, à notre tour, simplement mais sans faiblesse, nous montrerons, à votre exemple, la valeur du titre d'ancien-élève du Likès. »

✽

M. Charles Cabon, président de l'Amicale, répond avec son habituelle bonhomie.

« BIENS CHERS ELÈVES,

» Vos « Anciens » sont toujours très heureux de revenir parmi vous.

» Je remercie en leur nom votre éloquent porte-parole pour vos souhaits de bienvenue... Ils sont sincères et ils nous sont très doux par les nombreux souvenirs qu'ils ravivent en nos âmes... Le cher Likès nous a connus adolescents comme vous, alors que germaient, comme en vous, un monde d'espoirs...

» Nous y avons appris de professeurs aimés, trop vite usés par la fatigue et l'âge, non seulement tout ce qui nous était nécessaire pour préparer notre avenir, mais encore bien plus : les grandes lois d'une vie honnête et chrétienne : vraie grandeur de l'homme.

» Quand nous revenons à votre âge et que nous vous comparons à nous, nous sommes presque un peu jaloux des avantages qui vous sont largement départis... C'est la loi du progrès, et nous sommes heureux de constater que le Likès sait rester au niveau. Nous admirons les heureuses améliorations matérielles, les moyens de distraction saine que l'on vous offre : dont le tout récent cinéma parlant.

» Oh ! de notre temps, nous étions traités avec moins de paternité, si le mot exprime bien mon idée. Mais les temps ont changé

comme dit la vieille formule, et vos professeurs et directeur ont bien raison de vous rendre plus agréable notre belle école.

» Nous nous réjouissons plus encore des progrès d'organisation intellectuelle... Si déjà notre ancien Likès, dépourvu du secondaire, a fourni des hommes éminents, tels Mgr Cogneau et notre nouveau député, M. Nader, pour ne nommer que ceux-là, que ne doit-on pas espérer de la nouvelle génération — la vôtre — dotée de tant de facilités pour arriver aux diplômes.

» J'espère, mes jeunes amis, que vous comprenez les avantages qui vous sont offerts et que vous vous montrez très reconnaissants envers vos parents et vos maîtres.

» Je sais bien que le propre de votre âge est un peu la protestation contre le travail et la discipline. Plus tard vous sourirez de vos mauvaises humeurs. Je ne voudrais pas que vous ayez jamais à regretter une attitude indocile ou paresseuse qui aurait nui à votre avenir. Je sais d'ailleurs, pour l'avoir entendu de bien des personnes autorisées, que vous gardez le bel esprit et le bon esprit que nous avions nous-mêmes dans ce cher Likès. Soyez fiers et dignes de l'éducation qui vous y est donnée.

» Et plus tard, bientôt pour ceux qui terminent leurs classes au Likès, cette année, ne manquez pas de vous agréger à notre Amicale. Vous le devez à votre école ; pour vous-mêmes, ce sera une garantie et une joie... Des journées comme celle-ci font tant plaisir... Il est si agréable de se retrouver, après 10 ou 20 ans, anciens camarades d'une même classe, ayant vécu les mêmes heures de notre jeunesse, et de reparler des souvenirs d'antan. Nous comptons sur vous, nous les Anciens ! Vous êtes la relève... et il en faut pour les causes de l'Enseignement libre, surtout à cette heure.

» Je termine sur cette parole d'espoir, mais non sans avoir tout d'abord demandé, au nom de l'Amicale, amnistie pleine et entière pour toutes les petites fredaines que l'un ou l'autre aurait encore à se reprocher, et un jour de congé supplémentaire que M. le Directeur vous accordera sans faute. »

S. E. Mgr Cogneau prend ensuite la parole : retenue souvent, à pareille époque, par les confirmations, Son Excellence veut passer cette journée libre au milieu de ses anciens camarades de classe, dans l'école qui lui inspira le goût des âmes et le désir de se consacrer à Dieu. Mgr Cogneau évoque le souvenir des élèves d'autrefois qui, comme ceux d'aujourd'hui, travaillaient beaucoup, préparaient sérieusement l'avenir, mais ne demandaient, pour se reposer, que des distractions simples et peu coûteuses : les jeux, la marche, les exercices au grand air et la vie de famille. Aujourd'hui, le cinéma, les sports, la T. S. F. tendent trop exclusivement à l'exal-

tation de nos facultés inférieures ; il est, pour le chrétien, d'un devoir strict de surveiller ses amusements pour que son corps reste sain et que son âme conserve intacte sa pureté.

L'assistance applaudit ces fortes paroles et ménage à M. Nader, député, qui vient de pénétrer dans la salle, le plus chaleureux accueil.

Dans la chapelle, les Anciens assistent à la messe du Souvenir et de la Reconnaissance. La schola du Likès interprète quelques morceaux polyphoniques, tandis que la foule des élèves et des amicalistes, unissant leurs voix, exaltent la gloire de Saint Jean-Baptiste de la Salle, « véritable ami de l'enfance ». M. l'abbé Kermarec, ancien élève des Frères de Plougastel, exhorte les élèves à se montrer dignes de leurs aînés en pratiquant les vertus chrétiennes et conjure les Anciens de ne pas oublier les leçons de civisme chrétien qu'ils reçurent de leurs maîtres.

Réunion Statutaire

Sous la présidence de M. Cabon, les Anciens, plus nombreux que de coutume, se réunissent pour entendre les rapports moral et financier et pour renouveler le Bureau de l'Amicale.

« CHERS AMIS,

» Dans cette réunion statutaire, le premier souvenir doit être pour ceux qui ne sont plus et que Dieu a rappelé à Lui dans le courant de l'année et entre autres :

» M. Michel Jaouen, officier principal des Equipages de la Flotte, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Rosporden, dans sa 62^e année ;

» M. Robert Bomal, chef de dépôt aux Chemins de fer de l'Etat, décédé dans sa 45^e année.

» M. Pierre François, de Ploua (C.-du-N.).

» Et notre jeune camarade : Emmanuel Danet, 19 ans, décédé à l'Île-aux-Moines.

» Notre souvenir tout particulier va vers M. Louis Pungier, jeune professeur du Likès, plein d'avenir et que Dieu a cueilli dans la fleur de l'âge.

» Nous avons déjà prié pour ces chers défunts. Au nom de toute l'Amicale j'adresse aux familles éplorées l'expression de nos sympathiques condoléances.

» La vie de l'Amicale, pendant cette année, a été normale. Heureuses les sociétés sans histoire. Pour cette fois, nous en sommes. Le nombre des Amicalistes tient ferme. Cependant, celui des cotisants a quelque peu baissé. Est-ce faute d'avoir battu le rappel ?

Les négligents, je l'espère, répareront sans tarder. Cette remarque vous expliquera l'état financier quelque peu déficitaire.

» Ces quelques brèves nouvelles mises au point, je passe aux buts statutaires de cette réunion.

A) RENOUVELLEMENT DU BUREAU.

» Il nous faut remplacer le tiers du bureau. Je propose à vos suffrages :

» *M. Le Bourhis*, vice-président, délégué pour Brest ;

» *M. Masson*, vice-président pour Lorient ;

» *MM. Mauduit et Pérodeau*, membres du bureau.

» *M. Dhervé Pierre*, fatigué, ne peut reprendre ses fonctions. Nous le remercions vivement de la grande sympathie qu'il a toujours témoigné à l'Amicale, et vous proposons de le remplacer par son fils, *M. Dhervé Jean-Pierre*.

B) ETAT FINANCIER DE 1935.

Recettes de 1935.

En caisse au 31 Décembre 1934.....	7.357 fr.
Cotisations perçues	7.285 fr.
Vente du <i>Bulletin</i>	4.520 fr.
Pages publicitaires	1.475 fr.

En caisse et recettes totales..... 20.637 fr.

Dépenses de 1935.

Impression du <i>Bulletin</i>	8.251 fr. 50
Frais de bureau	386 fr. 15
Subventions	5.720 fr.
A. M. Vaillant, Monument aux Morts.....	5.000 fr.

Dépenses totales 19.357 fr. 65

En caisse au 31 Décembre 1935.... 1.279 fr. 25

» L'encaisse a encore diminué ; cette année nous devons accuser l'insuffisance des cotisations annuelles.

» *M. Pérodeau*, notre nouveau et sympathique secrétaire, saura, je suis sûr, réalimenter le trésor ! C'est nécessaire : l'Amicale se doit de procurer le bien par diverses subventions à quelques élèves intéressants et aux futurs maîtres.

» Je souhaite, en terminant cet exposé de l'année en cours, que l'Amicale continue à produire tout ce qu'on attend d'elle. »

M. Bengloan donne ensuite lecture des résultats de l'année scolaire 1934-1935, qui témoignent et de la solide organisation des études et du courage des élèves soutenus par leur famille.

« EXCELLENCE, MESSIEURS,

» De retour au Likès depuis seulement quatre jours, je devrais laisser à *M. Le Gallic* le soin de vous exposer la chronique de l'année scolaire 1935-36.

» Cependant, je dois tout d'abord vous dire la satisfaction que j'éprouve en rentrant, du fait que tout a normalement continué et s'est même amélioré depuis mon départ.

» Vous en jugerez vous-mêmes, quand je vous aurai lu les succès obtenus aux examens 1935 :

BACCALAURÉAT (Série B).

1^{re} partie : 11 reçus. 1 mention Bien ; 1 mention A. Bien.
Mathématiques, *2^e partie* : 3 reçus, 1 admissible.
Série Philosophie : 1 admissible.

BREVET DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

6 reçus.

BREVET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR

3 reçus.

BREVET COMMERCIAL

1 admissible.

CONCOURS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

3 mentions en Mathématiques (5^e, 7^e, 17^e).

CERTIFICAT D'ÉTUDES OFFICIEL

69 admis, 5 mentions Bien.

CONCOURS DE DEVOIRS DE VACANCES

1 Grand Prix d'Honneur. 3 Prix d'Honneur. 46 Prix.

EXAMEN DES BOURSES

5 admis.

DIPLOME DE DACTYLOGRAPHIE (1^{er} degré).

19 reçus.

DIPLOME DE STÉNOGRAPHIE (1^{er} degré).

20 reçus.

EXAMENS PRIVÉS DE LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION ET D'ENSEIGNEMENT

Certificat Commercial Élémentaire : 24 reçus. 1 mention T. B., 5 mentions B.

Certificat Commercial Supérieur : 19 reçus. 2 mentions Bien, 9 mentions A. B.

Brevet Commercial : 20 reçus. 1 mention Bien, 11 mentions A.B.
Certificat d'Etudes Agricoles : 30 reçus. 9 mentions Bien, 10 mentions A. B.

Certificat Supérieur Agricole : 16 reçus. 1 mention Bien, 7 mentions A. B.

Brevet Agricole : 10 reçus. 1 mention T. B. 4 mentions Bien.

Certificat d'Etudes Industrielles : 62 reçus. 2 mentions T. B. 5 mentions Bien. 28 mentions A. B.

Certificat Supérieur Industriel : 48 reçus. 3 mentions Bien. 15 mentions A. B.

Brevet : 22 reçus. 1 mention T. Bien. 7 mentions Bien, 7 mentions A. B.

» Les espérances de 1936 s'annonçaient bonnes, meilleures même que celles de l'an dernier. Ne jugez-vous point que le travail de tous est amplement récompensé ?

» Je profite de la circonstance qui m'est offerte pour adresser à M. Le Gallic mes vifs remerciements et ceux des Amicalistes, pour l'habileté et le dévouement qu'il a apportés à l'Ecole pendant l'interim.

» Par les qualités de l'esprit, par les dons du cœur, il méritait de travailler longuement au Likès.

» A la direction si complexe d'une grande école, son intelligente collaboration aurait été très vite appréciée.

» Nos supérieurs en ont ordonné autrement et l'ont nommé Visiteur-Inspecteur de nos écoles d'Indo-Chine, poste de confiance et d'abnégation. Formés à l'obéissance, nous autres religieux, nous marchons simplement, avec sérénité, où Dieu nous appelle.

» Nous souhaitons à M. Le Gallic un fécond apostolat en terre lointaine et de beaux succès en sa nouvelle fonction. L'Amicale ne l'oubliera pas et je vous demande de vouloir voter son admission comme membre honoraire de votre Association. »

Cette proposition est accueillie avec l'unanimité que l'on devine.

Le Banquet

Après une matinée particulièrement bien occupée, l'appétit se fait sentir. L'heure un peu tardive du repas n'est-elle pas le meilleur des apéritifs et le moins nocif ? De ce fait, on goûte mieux l'excellent repas servi dans les réfectoires de l'école où les langues vont bon train, comme autrefois aux repas des jeudis et dimanches.

Au moment des toasts, M. Cabon adresse ses remerciements à M. l'abbé Kermarec, qui fit le sermon de circonstance, et à M. le chanoine Le Louët, qui célébra la messe ; il présente les respects de l'Amicale à S. E. Mgr Cogneau ; il félicite M. Nader, député,

qui vient se reposer de sa courageuse campagne dans une réunion d'amis.

« EXCELLENCE,
» MONSIEUR LE DÉPUTÉ,
» CHERS AMIS,

» Je ne veux pas vous fatiguer par de longs discours, mais en ce jour de notre réunion amicale, je tiens à me faire l'écho des sentiments de tous à l'égard des nombreuses sympathies qui s'y révèlent.

» Je dois citer tout spécialement :

» M. l'abbé Kermarec, dont le discours nous a tant intéressé ;

» M. le chanoine Le Louët, qui a bien voulu délaissier un moment ses nombreuses occupations pour célébrer la Sainte Messe aux intentions des Anciens ;

» M. Nader, notre cher député, qui vient se défatiguer de sa lourde campagne dans une société d'amis ;

» Et Mgr Cogneau que l'Amicale a l'honneur et le plaisir d'accueillir pour la première fois à titre d'évêque, dans sa réunion plénière.

» Mes remerciements ne peuvent manquer de s'étendre à tous les Amicalistes présents : aux Anciens, dont le groupe reste compact et fidèle. Aux jeunes que l'on voit avec plaisir devenir plus nombreux.

» Ils vont encore, au nom de l'Amicale entière, à tous ces chers maîtres du Likès qui nous ménagent chaque année, un si cordial accueil et dont nous apprécions tout le dévouement simple et courageux. Sans doute, nous, les plus anciens, nous ne rencontrons plus guère de nos chers professeurs du vieux Likès. La mort a tant fauché. Il faut être de granit comme le C. F. Clodoald-Marie ou le F. Jean-Paul pour résister à ses coups.

» Mais nous y trouvons le même esprit qu'autrefois, les mêmes affections, les mêmes habitudes et nous éprouvons le besoin de déverser le trop plein de notre reconnaissance sur les successeurs de nos anciens maîtres.

» C'est pourquoi nous nous tenons unis autour d'eux et leur promettons notre concours dans la mesure du possible pour les aider dans leur mission.

» Travailler au bon recrutement de l'école, à sa réputation dont nous sommes les dépositaires, à ses intérêts confiés à notre Amicale, tel est l'un de nos buts les plus immédiats.

» Nous y serons fidèles, tous, je m'en doute pas, et je porte en terminant à la prospérité du Likès, à la santé de tous les Amicalistes, avec mention spéciale, aujourd'hui, à Mgr Cogneau et à M. Nader. »

M. Bengloan, directeur, nouvellement arrivé de Belgique, se lève et présente d'abord les excuses des absents. Puis s'associant aux hommages formulés par M. Cabon, il salue les amis dévoués accourus si nombreux à cette réunion annuelle. Evoquant des souvenirs de séjour en terre étrangère, il revendique très hautement le régime du droit commun pour l'enseignement libre. En quelques phrases claires et pleines d'idées, il expose ensuite les projets en cours d'étude pour le perfectionnement du cycle secondaire moderne et l'organisation prochaine d'une section technique au Likès. Pour toutes ces réalisations, il compte sur les sympathies de tous.

« EXCELLENCE,
» MONSIEUR LE DÉPUTÉ,
» CHERS AMICALISTES,

» Je me permets d'abord de vous donner connaissance des lettres d'excuses qui nous sont parvenues.

» *Le C. F. Cyprien Robert*, visiteur, retenu à Guernesey, s'excuse de ne pouvoir assister à l'Assemblée générale.

» *Le C. F. Paul*, visiteur du district de Lille, ne peut faire, à cette époque, de longs voyages.

» *M. Le Gall*, recteur de Gouézec, est empêché par les offices d'une journée particulièrement bien remplie.

» *M. Guillouët*, ingénieur A. et M., à Nantes, regrette de ne pouvoir revoir ce cher Pensionnat qui a formé tant de bons amis qu'il aurait été heureux de rencontrer.

» *M. Simon Alix*, ingénieur du Service Vicinal, a dû entreprendre un petit voyage qui coïncide avec notre réunion.

» *M. Etienne Guillo*, de Lorient, très occupé par les études musicales qu'il poursuit à Paris, salue avec respect les maîtres qui l'ont instruit et assure de sa cordiale sympathie ses anciens condisciples de pensionnat.

» *M. Denis Férec*, de Retiers, est de tout cœur avec ses anciens maîtres et ses camarades.

» *M. Henri Dérédec* profitera d'un congé pour revoir le Likès et ses anciens professeurs.

» *M. Louis Chalmé*, quartier-maître mécanicien, est retenu ce dimanche par les obligations du service.

» *M. Jean Lozachmeur*, de Kerfeunteun, n'a pu obtenir de permission, la musique du 48^e R. I., de Guingamp, devant se rendre à Brest pour recevoir M. le Président de la République. Il eût été heureux pourtant d'entendre M. Nader, député de la 1^{re} circonscription.

» *M. Pierre Raphalen*, de Plogastel-Saint-Germain, ne peut

abandonner sa classe, au pensionnat Saint-Nicolas, Merdrignac (C.-du-N.).

» *M. François Jules*, de Plogastel-Saint-Germain, et *M. Gustave Le Dez*, de Beuzec-Conn, empêchés d'assister à la réunion, auraient été heureux de saluer leurs maîtres et leurs camarades de classe.

» M. le Président a déjà égrené la longue liste des remerciements auxquels je m'associe de tout cœur en mon nom et au nom de tout le Pensionnat.

» Il s'est oublié lui-même... et je tiens à réparer cet oubli et à lui exprimer, au nom de tous, nos félicitations et nos remerciements pour le dévouement et le tact qu'il sait si bien apporter à la Présidence.

» A tout le Comité d'administration renouvelé et complété par les élections statutaires, j'exprime aussi mon sentiment de reconnaissance pour l'intérêt soutenu que chacun de ses membres apporte à notre chère école.

» Le Likès est particulièrement heureux et fier de saluer aujourd'hui, dans cette réunion, deux de ses plus illustres anciens : Son Excel. Mgr Cogneau, et M. Nader, notre cher député, dont la présence est pour nous un réconfort et une excitation à mieux tenir l'éducation du Likès à hauteur de tels hommes.

» Vous aimez, Excellence, témoigner en toute occasion la sympathie que vous avez gardée pour votre vieille école et nous en sommes justement encouragés. Elèves et maîtres du Likès sont heureux de vous savoir si proche d'eux par le cœur, et tous les Amicalistes vous expriment leur joie et leur fierté de vous posséder aujourd'hui parmi eux.

» Vous étiez, cher Monsieur Nader, l'amicaliste fidèle à nos réunions annuelles... Vous voici devenu notre Député, qui, dans un triomphe mérité et courageux, garde toute sa cordialité et ses bons rapports d'antan.

» Après vos séances de rudes combats et vos réunions bien souvent orageuses, vous appréciez, j'en suis sûr, cette journée de calme et de repos, et plus encore, cette assemblée d'amis et d'anciens camarades dans ce cher Likès où vous vous trouvez si bien chez vous.

» Oubliant pour quelques heures les sombres nuages de la politique, nous nous trouvons tous unis plus que jamais par la grande cause de l'Enseignement chrétien. Cause importante, et qui doit, me semble-t-il, être souvent rappelée aux amicalistes de l'Enseignement libre.

» Un événement personnel m'y invite plus spécialement en ce jour.

» Pendant près d'un an, je viens de vivre en dehors de la

bataille quotidienne qu'est une administration telle que celle d'une école nombreuse et complexe... et dans un milieu nettement international d'Education Religieuse.

» Nous étions en effet une soixantaine de professeurs, de 17 nationalités diverses et exerçant en 35 pays disséminés dans le monde. Riche terrain d'études scolaires !

» La comparaison des situations faites à la liberté d'enseignement dans les divers pays est vraiment suggestive.

» Nous sommes — pour le moment — heureux en France d'échapper à la persécution religieuse scolaire qui dévaste actuellement la Russie, le Mexique, la Turquie, la Colombie, l'Espagne... ou au monopole scolaire d'Etat qui menace l'Allemagne...

» Mais combien nous sommes arriérés en France, et combien nous nous trouvons humiliés en face des autres nations où règne la Répartition Proportionnelle Scolaire... et un régime de justice pour tous, et de liberté... Les pays de langue anglaise, les Etats-Unis, la Belgique, le Canada, la Hollande, l'Italie nous donnent à ce point de vue d'utiles exemples, et l'on aimerait voir se former dans toutes nos amicales, cette mentalité d'hommes actifs et résolus, décider à conquérir la possibilité d'élever leurs enfants suivant leurs principes et sans être pour cela obligés à des sacrifices pécuniaires souvent héroïques et parfois impossibles.

» Ce n'est pas sur un terrain de privilèges et d'exemptions que nous devons nous placer, mais sur celui du droit commun et de la liberté banale, et de la justice élémentaire.

» Hélas, Messieurs, notre législation scolaire actuelle ne respecte ni ce droit commun, ni cette liberté, ni cette justice... et il nous est douloureux de voir par une suite nécessaire, échapper aux influences morales et chrétiennes, tant d'âmes d'enfants qui sont vouées aux partis de désordre et de haine...

» Lutte bien poignante, parfois, que celle de certains parents qui n'ont d'autre alternative que l'école sans Dieu ou des dépenses exagérées pour leur modique budget.

» Lutte dans laquelle les Amicales doivent prendre rang et elles l'ont d'ailleurs fait, car vos fédérations sont désormais une force avec laquelle on doit compter et qui peu à peu tend à désagréger les injustes lois soi-disant intangibles. De notre côté, nous voulons utiliser le peu de liberté qui nous est laissée et donner toute satisfaction aux familles.

» Les diverses améliorations matérielles possibles que vous constaterez au Likès, et qui se continueront suivant l'organisation du cycle Secondaire moderne qui a fonctionné complètement pour la première fois, cette année, n'ont pas eu d'autres buts.

» Nous comptons encore apporter d'ici peu, un perfectionne-

ment important par l'organisation d'une section technique qui permettra d'une part de faire servir à l'Enseignement chrétien quelque chose des lourdes taxes d'apprentissage payées par les patrons et employeurs chrétiens, et qui actuellement se perdent on ne sait trop où... ; d'autre part, de donner à nos élèves la possibilité de conquérir dans l'Enseignement libre le diplôme du C. A. P. que des lois toutes proches vont rendre obligatoires pour les employeurs.

» Peut-être pourrions-nous dès Octobre organiser cette section et la compléter par des cours spéciaux d'électro-technique.

» Le Likès gardera ainsi la formule très extensive qui lui donne son cachet tout spécial et permet aux familles de trouver en nos murs toute facilité pour l'orientation de l'avenir de leurs enfants.

» Mais dans cet effort, nous avons besoin de votre appui complet. Nous le rencontrons dans votre sympathie et dans le zèle éclairé avec lequel vous vous faites les recruteurs du Likès. Je vous en remercie et vous attribue en grande partie la prospérité actuelle de l'école qui doit chaque année refuser un trop grand nombre d'enfants. Nous avons encore plus besoin de maîtres que d'élèves...

» Vos familles chrétiennes doivent être les pépinières où nous devons pouvoir trouver les éléments de la relève. Si Dieu vous fait l'honneur d'appeler l'un de vos fils à le servir dans l'Enseignement religieux, ne lui refusez pas une telle faveur.

» Je termine, Messieurs, en souhaitant à votre Amicale et à chacun de vous, prospérité et bonheur et en vous remerciant d'être aujourd'hui des nôtres. »

Les applaudissements qui accueillent la péroraison de son discours prouvent bien que cet appel a été accueilli d'enthousiasme.

Voici que M. Le Gallic, directeur intérimaire, se lève à son tour. « Il se trouve, dit-il, que le bonjour que je dois vous adresser devient un adieu. Appelé à l'inspection de nos écoles d'Indochine, du Tonkin et du Cambodge, je pars pour un monde lointain. Si d'aventure vous y passiez, vous trouverez pour vous accueillir à Saïgon, à Phnom-Penh, à Hanoï, non pas un autre Likès, mais un cœur de Breton ». Cette délicate invitation est très vivement applaudie.

Mais de toutes parts, on réclame : « Nader ! Nader ! » Très simplement, au milieu des plus vibrants témoignages de sympathie, M. Nader prend la parole. N'a-t-il point fait exprès le voyage de Paris à Quimper pour assister à la réunion de l'Amicale ? Il remercie tous les amis qui l'ont aidé à remporter une belle victoire, qui est une victoire collective de confiance et d'organisation. Par-tout, à ses côtés, parmi les vicissitudes d'une très dure campagne, il a rencontré des jeunes ardents, désintéressés, décidés à l'action pour que triomphent les idées d'Ordre, de Patrie, de Religion. Que

les jeunes agissent ; c'est de leur attitude que dépend l'avenir : dans tous les domaines où ils se lanceront avec leur ardeur conquérante, ils trouveront des cadres et des directives. Qu'ils ne craignent point : ils ont pour eux une doctrine qui a fait ses preuves et des hommes expérimentés qui inspirent confiance. Qu'ils ne laissent point aux ennemis de l'Eglise et de la France toute licence de détruire le passé et d'élever un avenir conçu suivant les principes du matérialisme et de la haine des classes. « Nous lutterons dans la discipline ; nous revendiquerons l'égalité et la justice pour tous ; nous ne permettrons jamais qu'on touche à nos chères écoles libres. Comptez sur moi pour défendre tous vos droits ; je serai des vôtres à toutes vos réunions. »

Plusieurs fois interrompu par les applaudissements, le discours de M. Nader fut accueilli par les témoignages les plus enthousiastes de la confiance pour son courage et de l'admiration pour son talent oratoire.

A son tour, S. E. Mgr Cogneau dit sa joie de retrouver de bons amis ; il est particulièrement heureux de revoir sa chère école, chaque fois que ses occupations le lui permettent. Avec un accent d'intime conviction, en termes choisis et expressifs, il réclame la liberté pour l'enseignement que nous défendons et la justice pour les maîtres que nous admirons. Puis il invite anciens et jeunes, à la fin de ce banquet de l'amitié, à rendre grâces à Dieu.



Mais le programme n'est point terminé. Il reste encore un concert de l'Harmonie, sous la conduite de M. Mourrain et de M. Le Brun, des exercices commandés par M. Bricc, et enfin, la projection d'un très beau film : *Maria Chapdelaine*. Au début de cette dernière réunion, les élèves ont la joie d'entendre aussi M. Nader, député, si sympathique à tous par sa parole aimable, ses gestes sobres, son sourire avenant et la faveur d'un jour de congé qu'il accorde avec l'assentiment de M. le Directeur.

POURQUOI NOTRE AMICALE ?

Avoir la franche cordialité qui préside à ces réunions, on pense combien il est agréable et salutaire de se retrouver après plusieurs années de séparation. Quand on s'est entretenu avec d'anciens maîtres, avec des amis d'enfance pendant quelques heures, dans ce cadre sévère de l'école où l'on a grandi, ne continue-t-on pas avec plus de courage l'œuvre quotidienne, dont la monotonie lasse les plus énergiques même ?

Est-ce le seul résultat d'une association d'Anciens Elèves ? Non point. En instituant ces œuvres amicales, on n'a jamais prétendu limiter leur effet à celui d'un banquet annuel, succulent par la qualité des mets, la délicatesse des vins et le raffinement des discours qu'il est d'usage de servir en ces sortes d'assemblées. Elles n'ont point pour objectif principal de provoquer les confidences de souvenirs lointains, de fredaines scolaires ou d'incidents minuscules qui rompaient l'habituelle routine des journées d'études. Elles ne veulent point se limiter à resserrer les liens d'une saine camaraderie, ni à consolider pour la vie les bonnes relations de collège, ni même à favoriser ce plaisir délicat qu'on éprouve à revoir une figure respectée de vieux maître, dont le souvenir spontanément s'associe à l'évocation de l'école où l'on a passé plusieurs années de sa jeunesse.

Envisagée de la sorte, une Association amicale ne mériterait ni les dépenses de dévouements qu'elle suscite de toutes parts, ni les encouragements qu'elle reçoit des autorités religieuses.



Une Association d'anciens élèves doit se former autour de chaque école libre pour défendre d'abord ce droit naturel des parents : procurer à leurs enfants l'éducation de leur choix.

Or, toute l'éducation chrétienne s'appuie sur les dogmes de la morale catholique, sur la croyance au péché originel et à l'efficacité de la grâce... principes essentiels ignorés ou combattus par la pédagogie officielle des Etats laïcisés. En groupant des pères de famille en plus grand nombre possible et des jeunes gens élevés dans nos écoles, tous décidés à revendiquer hautement les droits naturels des parents, les Amicales veulent supprimer cet abus odieux de la force, cette injustice consacrée par la loi qui interdit aux religieux la faculté d'instruire la jeunesse, quand cette même loi permet l'ouverture d'écoles aux partisans d'une doctrine morale qui se réclame du matérialisme et d'une philosophie sociale fondée sur la haine et la violence.

Telles sont les revendications essentielles que soutiennent toutes les Associations amicales de l'enseignement catholique à tous les degrés : elles sont d'un ordre collectif et non point égoïste ; elles défendent des intérêts spirituels et généraux ; elles ne visent point avant tout à des fins matérielles et individuelles.

Ainsi, nos Amicales tendent à devenir de plus en plus, pour leurs membres, une école des plus belles vertus. Ne sont-elles point d'abord une éclatante manifestation de la Reconnaissance dont on a dit que c'est une vertu qui ne fleurit point à notre époque ? Mais au jeune homme qui se lance dans la vie, il est facile de reconnaître

le bienfait de l'instruction et de l'éducation qu'il a reçues et dont tant de ses camarades n'ont point bénéficié : par la comparaison, il reconnaît mieux combien il a été favorisé. Il se rend compte aussi de l'importance des sacrifices que ses parents ont consentis pour lui : alors, en son cœur, s'accroît la reconnaissance pour ceux qui l'aimèrent et sacrifièrent argent, luxe et plaisirs légitimes pour lui garantir un avenir heureux.

Dans les contacts journaliers avec des hommes qui n'ont point eu l'avantage d'une instruction religieuse, l'ancien élève de nos écoles libres affermit ses convictions par la nécessité de les défendre ou de les expliquer ; sa foi était plus traditionnelle que réfléchie : voilà que les circonstances l'obligent à en prendre une conscience plus claire. Il se contentait de vivre sa foi : le désir de la protéger par l'action — plus efficace que la défense toute passive — le transforme en apôtre de la vérité. Lors des réunions annuelles, il fait part à ses amis de ses expériences et de leurs résultats ; ces confidences provoquent des échanges de vues qui corrigent les erreurs et stimulent les bonnes volontés, que la monotonie des occupations tendrait à endormir.

De plus en plus, à l'intérieur des Amicales, une large sympathie se manifeste à propos de tous les événements de la vie, heureux ou malheureux. Au réconfort de l'amitié, on veut ajouter celui de l'entraide effective. Un camarade perd-il son emploi ? On favorise ses démarches près des commerçants, des industriels ou des propriétaires ; on le recommande aux amis, mieux encore, on lui fournit soi-même du travail si on le peut. Une famille, à la suite d'événements malheureux, se trouve-t-elle momentanément éprouvée dans sa fortune ? L'Amicale se concerta et fait gracieusement une avance qui couvre une partie ou la totalité des frais scolaires, avec cette discrétion qu'inspire la vraie charité. Les ressources dont dispose une Association permettent quelquefois ces générosités. Aussi les Anciens Elèves se doivent-ils de payer régulièrement la modeste cotisation qui leur donne droit au Bulletin trimestriel et au secours éventuel des camarades unis dans la communion d'un même Souvenir et l'aspiration à un même Idéal religieux et social.



Voilà pourquoi on désire que prospèrent et se multiplient les Amicales de l'enseignement libre : par leur nombre, par leur activité, par leurs services, elles s'imposeront à l'attention des pouvoirs publics, elles pèseront efficacement sur la législation scolaire et religieuse. Elles contribueront ainsi à rendre la Cité plus chrétienne, en même temps qu'elles constitueront pour leurs membres le plus sûr garant de la persévérance aux principes reçus à l'école.

LA VIE DE L'AMICALE

Mariages

M. Hermann Wolf avec Mlle Mary Le Noan, à Morlaix, le 14 Avril.

M. Joseph Toulgoat avec Mlle Louise Merdy, à Scaër, le 14 Avril.

M. Pierre Le Doaré avec Mlle Marie Bourhis, à Ploaré, le 28 Avril.

M. Yves Le Doaré avec Mlle Marie Boëté, à Ploaré, le 28 Avril.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouvelles familles.

Naissance

M. et Mme Le Niger sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fils Yves.

Longue et heureuse vie au bébé !

Nécrologie

M. Guillaume Cornec, maire de Plonéis.

M. Jean Jadé, avocat à Quimper, ancien député du Finistère.

Nos sincères condoléances aux familles si douloureusement éprouvées.

Monsieur Jean Jadé

Avocat, ancien Député du Finistère

C'est avec une douloureuse surprise que nous avons appris la rapide disparition de M. Jean Jadé, avocat, ancien député du Finistère. M. Jadé fut élève au Likès pendant plusieurs années ; sa mort est un grand deuil pour son ancienne école qu'il aimait tant, et pour l'Amicale dont il était membre.

Le vendredi 3 Juillet, à 4 heures, M. Jadé défendait devant le Tribunal des Pensions un ancien camarade de guerre. Une heure après, tandis qu'il dictait son courrier, une hémorragie cérébrale l'abattait. Ele devait l'emporter, après une nuit de souffrances, le lendemain matin, vers 5 heures... M. Jadé est mort au travail. Aimant profondément sa profession, il s'y était donné tout entier, sans réserve comme sans mesure. De toutes ses qualités, la cons-

science professionnelle était sans doute la première. Tous ses « doctes », qui chaque jour devenaient plus nombreux, il les travaillait avec la même conscience, avec le même scrupule, il les plaquait avec la même fougue. « Il n'y a pas de petites affaires, aimait-il à dire ; il n'y a que des clients qui vous font confiance ; il faut être digne de cette confiance. »

Ce que fut l'éloquence de M. Jadé, il n'est pas nécessaire de le rappeler. Beaucoup de nos lecteurs ont entendu, soit dans les Assises, soit dans une réunion publique, sa voix profonde et âpre, dont les brusques éclats réveillaient les auditoires les plus rétifs.



Monsieur Jean Jadé
*Avocat à Quimper,
 Ancien Député du Finistère*
 (Photo Le Grand)

Le geste impérieux martelait les phrases et les arguments, le masque volontaire et tendu, la flamme intérieure dont on le sentait brûler, il possédait à un degré rare le tempérament de tribun. Il faut l'avoir entendu pour savoir à quel point l'éloquence peut transformer un homme et une foule.

L'homme politique ressemblait à l'orateur. Il en avait la fougue, la franchise, la conviction, le « tempérament » pour tout dire. Adversaires et amis étaient unanimes à reconnaître sa belle loyauté, son indépendance, son parfait désintéressement. Sans autre ambition que celle de servir ses idées, il avait accueilli les vicissitudes électorales avec sérénité et bonne humeur... Demeuré étonnamment

jeune d'esprit, il traitait les jeunes en vrais camarades, comprenant et provoquant même la plaisanterie, toujours enjoué, malicieux à l'occasion, ne donnant pas un bon conseil sans l'agrément d'un bon mot. Nul mieux que lui ne savait, selon l'expression familière, « mettre les gens à l'aise » : nul ne montrait plus de délicatesse pour rendre discrètement un service. Quant à sa générosité naturelle, à sa fidélité à ses amis, aux anciens combattants en particulier dont il était resté jusqu'à la fin le camarade actif et vigilant, on n'en saurait trouver plus sûr témoignage que dans l'émotion profonde causée dans tous les milieux, surtout dans les plus humbles, par la nouvelle de sa mort.

M. Jadé n'est plus... Il y a des morts en quelque sorte normales, qui terminent une longue vieillesse ou suivent une maladie grave. On peut en être affligé, on n'en demeure pas accablé. Il en est d'autres qui prennent, par leur brutalité, les allures d'une catastrophe. La mort de M. Jadé est de celles-là. On a peine à y croire. On ne parvient pas à s'y résigner...

Il repose aujourd'hui dans sa terre natale, face au port d'Audierne et à la mer qu'il aimait tant. Ce que furent ses obsèques, les journaux nous l'ont dit. Une foule considérable, comme on en a rarement vu, y assistait, tant à l'église Saint-Mathieu de Quimper qu'à Audierne où eut lieu l'inhumation.

Sur sa tombe, M^{re} Alizon, bâtonnier, prit la parole au nom du barreau de Quimper, pour louer en M. Jadé le grand laborieux qui dédaignait le faste et le clinquant. Sorti du peuple qu'il aimait, il a voulu quitter sans ostentation la terre, et que la plus grande simplicité présidât à ses obsèques... Devant l'irréparable de la besogne inachevée, il ne s'est ni révolté ni cabré ; il a simplement demandé à Dieu de l'aider dans l'effroyable sacrifice, de lui donner le courage d'abandonner ceux qu'il aimait tant et au bonheur desquels il avait consacré sa vie ! »

Ensuite, M. Trémintin, député, loua la bravoure de l'officier, ancien combattant, et les vertus de l'homme politique, député et conseiller général. Il conclut en ces termes : « Dors en paix, car pour toi, comme pour nous, la vie ne se limite pas à l'horizon borné de notre destinée ici-bas. Croyants comme toi, nous t'adressons un suprême adieu, qui s'irradie des clartés d'un éternel au revoir ! »

Nous savons trop combien est vive la désolation de sa famille et combien irréparable le vide qu'elle ressent, pour penser un instant que des condoléances pourraient l'atténuer. Mais nous savons aussi qu'elle trouvera dans les espérances de la foi chrétienne un puissant réconfort. M. Jadé, catholique de pensée et de pratique, catholique de race, a vu venir la mort sans crainte et sans révolte. Puisse ce dernier exemple de celui qui fut un chef de famille mo-

dèle, aider ses proches à mieux supporter un deuil affreux, auquel la grande famille des Anciens du Likès s'associe avec beaucoup de respect et aussi beaucoup de tristesse.

Quelques nouvelles des Anciens

Nous avons reçu récemment la visite de *Yves de Beurmann* qui poursuit ses études chez les Révérends Pères Salésiens, à Guernesey, en vue de la prêtrise.

Jean Bouric, de Quéven, qui fait son service militaire au 137^e, à Quimper, profite volontiers de ses heures de loisir pour monter au Likès.

Le soir du 23 Juin, le feu de la Saint-Jean a fait reluire les galons tout neufs du sergent *Jacques Le Tortorec* (ancien goal de la 1^{re} de l'E. S. M.).

Henri Le Gall, de Pleyben, est admissible à Saint-Cyr. Sincères félicitations et bon succès final !

Jean Le Beuze, de Kernével, et *Pan Pierre*, de la Station L. S. G. D., Lapalisse (Allier), sont venus saluer leurs anciens maîtres.

LE MOT DU TRÉSORIER

La plupart de nos amis s'acquittent avec fidélité de leur devoir en nous envoyant leur cotisation annuelle. Qu'ils soient remerciés de ce geste de justice et de bonne camaraderie.

D'autres, préoccupés de multiples charges, agacés peut-être par beaucoup d'autres œuvres auxquelles ils apportent généreusement leur collaboration, ont failli à la discipline amicaliste.

Nous rappelons qu'un budget, solidement équilibré, est nécessaire pour assurer l'impression du *Bulletin* de l'Amicale et pour soutenir quelques œuvres auxquelles une Association, telle que la nôtre se doit de participer effectivement.

Nous demandons aux retardataires de nous faire parvenir leur cotisation soit à M. l'Econome, chèque n° 3772, Nantes, soit à M. Louis Jaouen, 32, bourg de Kerfeunteun.

Le *Bulletin* d'Octobre publiera la liste des Anciens qui se seront acquittés de leur devoir de bons Amicalistes.

Monsieur NADER, Député

Nous avions tous appris avec joie le succès mérité de M. Nader, aux élections législatives. Par le *Bulletin*, l'Amicale est heureuse de lui présenter ses félicitations et de lui dire sa fierté de voir un des siens honoré de cette distinction. Distinction ? Sans doute, nous dirait M. Nader, mais avant tout « service ». C'était bien ce qu'il affirma au banquet de l'Assemblée générale.



Monsieur Hervé Nader

Député du Finistère

(Photo Le Grand)

Dès la première heure, M. le Député de la 1^{re} circonscription fit partie de notre Amicale, aussi bien d'ailleurs que celle de N.-D. de Bonne-Nouvelle (Lambézellec) ; il assista fidèlement aux réunions annuelles, chaque fois que ses occupations le lui permirent.

Le Likès n'aura pas la prétention de s'attribuer une large part de gloire dans la formation de M. Nader. C'est à notre école de Lambézellec qu'il bénéficia de l'enseignement des Frères. M. Galéron, actuel directeur de l'école libre de Plouguerneau, qui eut pour élève à cette époque le jeune Hervé Nader, nous écrit : « Je l'ai connu en deux classes, de 1912 à 1914, où sans avoir à fournir beaucoup

d'efforts, il fut un brillant sujet. Il a décroché son brevet à quinze ans, après un an de Spéciale — chose plutôt rare. »

Ce diplôme, qui reconnaissait officiellement les aptitudes de notre jeune élève, ne fut pour lui qu'un point de départ pour une culture plus large encore et un travail en profondeur. M. Nader s'initiait aux problèmes de la vie pratique, si complexes, en même temps qu'il poursuivait ses études. Ce labeur patient et continu développe ses talents naturels : parole facile, sens des affaires, goût du service de la collectivité, fidélité à un idéal national précis, qui implique et la famille stable, cellule de la Société, et la liberté pour tous, non point seulement pour les partis au pouvoir, et l'initiative individuelle contrôlée, plus rémunératrice que la dictature étatiste. Comme l'écrivait M. Nader, « le dirigisme économique conduirait à fonctionnariser tous les citoyens et à créer d'immenses et lourds services travaillant à perte. Par contre, le libéralisme moderne établira d'harmonieuses relations entre l'Etat et les professions. Mauvais commerçant, mauvais agriculteur, l'Etat n'a pas mission d'exploiter lui-même, mais de veiller au respect des droits de la Nation prise dans son ensemble, et des citoyens, pris individuellement, contre certaines coalitions d'intérêts privés. »

Ajoutons que M. Nader n'a pas tenue secrète sa ferme volonté de défendre la cause de l'enseignement libre et d'abattre la citadelle des lois dites intangibles. S'il y a du courage, à notre époque de veulerie, à tenir pareil langage, nous avouons que le député de la première circonscription de Quimper n'en a pas manqué.

Nous renouvelons à M. Nader nos félicitations et nous lui souhaitons courage et succès dans l'accomplissement de son mandat.



Chronique de l'École

La Fête des Jeux

La Fête des Jeux ! Et de tous côtés, petits et grands, vont, viennent, s'empressent, courent, accourent, crient, discutent : il faut que la Fête des Jeux de cette année surpasse celles du passé.

Enfin ! voici le dimanche !

A peine la cloche a-t-elle sonné le réveil, que déjà, aux fenêtres apparaissent des têtes ébouriffées, aux yeux encore remplis de sommeil et de rêves : « Tiens ! il a plu cette nuit, pourvu qu'il fasse beau ce soir ». La terre est humide et dans le ciel, quelques gros nuages noirs font prévoir une journée de pluie...

A dix heures, le vieux pensionnat qui à certaines heures semble si triste, est tout en joie aujourd'hui... Dans les cours, des éclats de voix : on discute sur les gagnants probables : « Je parie que c'est un tel qui va remporter le saut ! — Non bien sûr, un tel est meilleur » et, tout en parlant, on regarde avec inquiétude le ciel noir qui ne présage rien de bon. Enfin, quelque temps avant la fin de la récréation, le soleil apparaît timidement à travers les nuages, jetant dans tous les cœurs un rayon d'espoir.

Puis tout le monde se rend à la grande salle, où M. le Directeur donne ses instructions pour la soirée.

A une heure et demie, nous nous retrouvons à la chapelle, où nous remercions le bon Dieu d'avoir bien voulu accorder à son cher Likès, ce beau soleil qui brille maintenant à travers les vitraux.

Quand les vêpres sont chantées, les pensionnaires montent au dortoir afin de revêtir l'uniforme. L'uniforme ? Eh oui nous possédons, cette année, un maillot de gymnastique. Que les temps ont changé, penseront les Anciens ! Cependant, l'esprit lui, ne change pas et reste « likésien », profondément.

Sous les ordres de M. Bricc, les élèves, en culotte noire et chemisette blanche à étoile bleue, se placent sur la cour en rangs de cinq. Vers deux heures et demie le défilé commence. La musique marche en tête, dirigée par M. Mourrain et M. Le Brun ; puis les « grands » en pantalon noir, puis les moyens qui suivaient avec peine les tout petits de la cinquième préparatoire.

De la cour Saint-Joseph, les rangs débouchent dans le jardin tandis que l'Harmorie exécute *Le Père la Victoire* et *Les Allobrogés*. Sur le terrain de gymnastique, où se dérouleront les épreu-

ves, se pressent de nombreux spectateurs, installés le moins mal qu'ils peuvent sur des tribunes improvisées.

Après un tour d'honneur, un groupe d'élèves se rangent à des endroits réservés pour eux. Les autres, dans un ordre impeccable, prennent leur distance et, les bras tendus, s'avancent à pas rythmés sous les yeux de M. Briec qui, juché sur le toit du garage, dirige les mouvements. Avec beaucoup d'ensemble, se plient et se replient, s'élèvent et s'abaissent les gymnastes à culottes noire et chemise blanche.

Un coup de sifflet : les mouvements d'ensemble sont finis.

Voici un intermède grave : les élèves des Troisième, Quatrième et Cinquième Préparatoires, dûment sélectionnés et contrôlés, se lancent dans des courses folles où celui-ci perd les guides de sa monture bipède, celui-là son cerceau, cet autre le pied qu'il devait tenir en mains.

Quelques minutes après, surgissent des athlètes. Ils sautent ou plutôt bondissent par dessus le cheval de bois, tournent, virevoltent sur la barre fixe et nous montrent de quoi sont capables des élèves de M. Briec. Dans ces exercices, le moniteur lui-même révèle une puissance remarquable.

Et voici à nouveau les classes préparatoires aux prises dans une course de vitesse et dans une course à cloche-pied. Ils se retrouvent encore dans le jeu *A qui la chaise* ? encore appelé la *polka des chaises*. Le grand favori de l'épreuve dut abandonner la partie quelque temps avant la fin et, en vrai sportif, il abandonna la place avec un sourire au camarade chanceux.

A bonne allure, s'exécutent des mouvements d'ensemble avec drapeaux ; une vivante pyramide s'élève harmonieuse. C'était très bien ! Mais pour obtenir ce bel effet, qui donc a pensé à la patience du moniteur, aux répétitions multiples, aux espérances d'abord déçues puis revenues, enfin couronnées de succès ?

On ne chôme point sur le terrain de gymnastique : voici une traction à la corde entre 1^{re} A et 1^{re} B Professionnelles ; voici une course à relais entre la classe de Quatrième et la 1^{re} Préparatoire. Peu de temps après s'énervent des bambins en tenue de football : c'est le « match des microbes » où s'affrontent les sélectionnés de Cinquième et Quatrième Préparatoires. Certains jeunes joueurs, dociles aux conseils de M. Laé, révèlent des aptitudes déjà belles et enregistrent des succès chaleureusement applaudis par la foule.

Nous sommes en été : à quoi nous amuserons-nous sur les plages, quand nous serons fatigués de bâtir des châteaux de sable ? Regardons bien ce jeu de « pneu-tennis », auquel deux ou quatre joueurs peuvent se livrer. Rien à redire à celui que

nous voyons : parce que les champions sont jeunes, il manque seulement un peu de vie, dans chacun des deux camps.

Le jeu de la crosse ressemble assez à celui de hockey. Il est intéressant à suivre, parce que les élèves y sont sérieusement entraînés et qu'ils jouent avec un esprit vraiment sportif, c'est-à-dire avec loyauté et finesse.

Les meilleurs élèves exécutent des mouvements d'ensemble d'abord avec massues, ensuite au cerceau, le coup d'œil est agréable et d'un bel effet. Cet exercice réclame des exécutants une attention soutenue, une mémoire et un grand esprit de discipline.

On a songé au bien-être des spectateurs : à l'ombre des maronniers, ils peuvent se rafraîchir à bon compte. Pour reposer leur attention, une grande variété d'exercices renouvelle l'intérêt. Il en est de comiques, tels le casse-cruche et la course en sac, telle encore la course aux échasses. Pour rester en équilibre le plus longtemps sur un pied, F. Ezanno se montre le meilleur « échassier ».

D'un coin de la cour s'envolent des pigeons voyageurs, ils font d'abord le tour du terrain, puis après avoir reconnu la situation, ils se dirigent sans hésiter vers leurs colombiers respectifs.

Quand le dernier pigeon a définitivement disparu, les élèves de 1^{re} A exécutent, avec beaucoup de perfection, une série de mouvements avec une barre de fer longue de six mètres : ils révèlent ainsi discipline, souplesse et résistance.

Les sportifs se réjouissent : des athlètes se disputent le championnat en des épreuves plus ou moins difficiles. René Autrou, de Seconde, triomphe au lancement du poids, en envoyant dans un style remarquable le poids de 7 kgs 250 à la distance de 8 m. 75 ! La Deuxième Année, puis la Quatrième Année Professionnelles applaudissent fort leurs favoris du saut en hauteur, Francis Prado et Jacques Briand.

Dans un joli carroussel de vélos fleuris, des externes évoluent avec grâce et ensemble, sous les ordres de M. Briec. Au concours de décorations, on attribue deux premiers prix à Yvon Mahé et à René Briec.

C'est dans un nuage de poussière que se dispute le match de volley-ball, où se révèlent de bons joueurs au coup d'œil sûr, aux réactions rapides.

La fête touche à sa fin. Quand *La Marseillaise* est jouée, on quitte le terrain des sports qui a été le théâtre d'une belle manifestation.

F. JADÉ (Seconde).

Résultats de l'Année Scolaire 1935-1936

DIPLOME DE CATÉCHISME

(Accordé aux élèves ayant subi avec succès trois examens
d'Instruction Religieuse.)

Jean Bernard, de Landrévarzec.	Léopold Le Touze, d'Hennebont (M.).
Pierre Le Berre, d'Ergué-Armel.	Sylvain Catto, de Quimper.
Jean Conanee, de Vannes.	Roger Chaheaux, de Quimper.
Eugène Gonidec, de Douarnenez.	Pierre Le Doaré, de Penhars.
Denis Hascoët, de Quimper.	Marcel Eouzan, d'Ergué-Gabéric.
Léonard Martin, de Clion-sur-Mer (Loire-Inférieure).	Pierre Guyader, de Landrévarzec.
Georges Priol, d'Esquibien.	Louis Kerjean, de Lambézellec.
Jean Rospape, de Brie-de-l'Odé.	Pierre Lozachmeur, de Kerfeunteun.
Hervé Le Roux, de Kerfeunteun.	Joseph Lanoé, de Questembert.
Yves Tarridec, de Landrévarzec.	Joseph Moreau, de Douarnenez.
Joseph Toulliou, de Plomeur (Morb.).	François Riou, de Quimper.
Jean Toupin, de La Roche-Derrien (Côtes-du-Nord).	Joseph Ruellio, de Pont-Scorff.
Louis Cosmao, de Plogonnet.	Jean Thalamot, de Goulven.
Jean Madec, de Quiberon (Morbihan).	René Thersiquel, de Bannalec.
Yves Tarouilly, d'Elliant.	Joseph Thomas, de Carnac.
	Jean Le Viol, de Kerfeunteun.

EXAMENS PROFESSIONNELS

Organisés par la Société d'Education et d'Enseignement de Paris

Brevet Agricole

Pierre Le Doaré (A. B.), de Penhars.	Louis Cosmao, de Plogonnet.
René Thersiquel, de Bannalec.	Yves Tarridec (A. B.), de Landrévarzec.
Jean Le Viol, de Kerfeunteun.	Joseph Toulliou, de Plomeur (Morb.).
Michel Croissant, de Landrévarzec.	Henri Caradec (B.), de Ploaré.

Brevet Commercial

René Autrou, de Marrakech.	Jean Bernard, de Landrévarzec.
Louis Kerjean (A. B.), de Lambézellec.	Yves Le Bilhan, de l'Eau-Blanche (Ergué).
Joseph Lanoé (A. B.), de Questembert.	Louis Le Garrec (A. B.), de Beuzec-C.
Joseph Moreau, de Douarnenez.	Jean Guéguen, de Quimper.
Jean Rannou (A. B.), de Landrévarzec.	Jean Nargeot (A. B.), de Quimper.
Michel Le Roux, de Quimper.	François Laurent, de Pluguffan.
Pierre Lozachmeur, de Kerfeunteun.	
Pierre Allieux, de Vannes.	

Brevet Industriel

Sylvain Catto (A. B.), de Quimper.	Paul Cabon (B.), de Quimper.
Marcel Eouzan (A. B.), d'Ergué-Gabéric.	Jean Conanee, de Vannes.
Joseph Ruellio, de Pont-Scorff.	Jean Derrien (A. B.), de Quimper.
Joseph Thomas, de Carnac.	Jean Dréan (A. B.), de Plunérêt (M.).
Jean Le Berre, de Quimper.	Pierre Dréan, de Plunérêt (Morb.).
Pierre Le Berre, d'Ergué-Armel.	Jean Douguet, de Gouézec.
Jean Le Bilhan, de Scaër.	Laurent Floc'hlay, de Châteauneuf-du- Faou.
François Billon (A. B.), de Plomodiern.	Denis Hascoët, de Quimper.
Jacques Briand, de Plomodiern.	

Francis L'Hénoret, de Plonéour-Lanv.
Gabriel Kérébel (A. B.), de Quimper.
Jean Kervroédan, de Douarnenez.
Laurent Lécuycer, de Landivisiau.
Georges Lomenech, de Lorient.
Pierre Lory (A. B.), de l'Île d'Arz.
Jean Madec, de Quiberon.

Hervé Le Roux, de Kerfeunteun.
Joseph Sellin (A. B.), de Trégunc.
Yves Tarouilly, d'Elliant.
Jean Toupin, de La Roche Derrien
(Côtes-du-Nord).
Pierre L'Helgouach (A. B.), de Quimper.
René Henry, de Quimper.

CERTIFICATS SUPÉRIEURS

Commercial

Jean Bridel (B.), de Concarneau.	Jacques Lauden (B.), de Plogastel-S'- Germain.
Albert Clech (A. B.), de Coray.	Marcel Mazé (B.), de Lopérec.
François Corlobé, de Plouhinec.	Jean Le Meur, d'Elliant.
Paul Cloarec, de Tréboul.	René Le Meur, d'Elliant.
François Ezanno (A. B.), d'Étel.	Pierre Prat, de Locudy.
Louis Flahaut, de Quimper.	Pierre Toulhoat (A. B.), de Quimper.
Jean Fouillard, de Landivisiau.	Joseph Rousseau, de Fousnant.
Maurice Guézec, de Quiberon.	Pierre Leroy, de Landaul.
François Hervé, de Saint-Servan.	
Jean Hentie, de Quimper.	

Industriel

Alfred Alix, de Quimper.	Jean Kenhervé (A. B.), de Scaër.
Jean Bernard, de Bannalec.	Pierre Kéribin (A. B.), de Kerfeunteun.
Robert Boissel, de Quimper.	René Morisse, du Havre.
Jean Bothorel, de Landrévarzec.	Jean Moalic, de Mahalon.
Corentin Le Bris (A. B.), de Fousnant.	Joseph Moysan (A. B.), de Quimperl.
Louis Cariou, de l'Île Tudy.	Corentin Ollivier, de Quimper.
Robert Collin, de Nizon.	Thomas Péton, de Plomodiern.
Jean Cosquer (B.), de Coray.	Jean Riou, d'Esquibien.
Hervé Daniélou, de Kerfeunteun.	André Quémener, de Châteaulin.
Robert Dérout, de Kernével.	Yves Rannou, de Lennon.
Alain Dorval, de Kerfeunteun.	Jean Le Roy, de Locmolé.
Roger Le Gloaghec, de Carnac (Morb.).	Joseph Le Ribouchon, d'Auray (Morb.).
Yves Gloaguen, de Pont-Croix.	Jean Singuin, de Bannalec.
Jean Le Goc, de Quimperl.	Pierre Le Taliec, de Plouay.
Mauro Graziano (A. B.), de Quimper.	Paul Thomas, de Guidel.
Pierre Guirriec (A. B.), de Guilvinec.	André Desné, de Plaudren.
Jean Jaouen, de Saint-Thois.	

Agricole

Désiré Méhu (A. B.), de Plogastel-S'- Germain.	J. Grévellec (A. B.), de Clohars-Carn.
Thomas Kersalé (A. B.), de Plomodiern.	R. Le Bars, de Gourlizon.
Pierre André (A. B.), de Pleuveu.	Hervé Bozec, d'Eder.
Emile Billon, de Cast.	Corentin Bozec, de Plonéis.
H. Chatalic (B.), de Gourlizon.	Yves Le Coroller, de Plomeur (Morb.).
J. Gloaghec, de Merlévéné.	P. Cosquéric, de Pleuveu.
Louis Le Goué (A. B.), de Quéven.	Jean Fily, de Clédén-Cap-Sizun.
	Robert de Kéroulas (A. B.), Le Juch.

CERTIFICATS ÉLÉMENTAIRES

Industriel

Maurice Abasq (A. B.), de Lambézellec.	Raymond Chicanne, de Quimper.
Noël Autret (B.), de Plougastel-Daoul.	Charles Chrétien, de Lorient.
Jean Le Béon, de Port-Louis.	Alexis Colin (T. B.), de Plouhinec (F.).
Yves Bernard, de Quimper.	André Didier, de Saint-Brieuc.
François Cariou, d'Audierne.	Laurent Ezanno, d'Étel.

Jean Floch, de Lannilis.
 Marcel Gadal, de Gouézec.
 Roger Le Gallouec (B.), de Plouay.
 Jean Grall (B.), de Pont-l'Abbé.
 Jean Guillerme, de Hanvec.
 Joseph Guillou, de Douarnenez.
 Paul Kéraudren (A. B.), de Camaret.
 Joseph Kerjovan, de Baud.
 Georges Kéryhuel, de Lorient.
 René Kéryhuel, de Lorient.
 Félix Lory, de l'Île d'Arz.
 Henri Maréchal, de Pont-l'Abbé.
 Jean Michelet, de Kerfeunteun.
 Paul Le Naour (A. B.), de Quimper.

Commercial

Alain Bodros, de Landivisiau.
 Yves Brenaut, de Pleyben.
 Louis Cosquer (T. B.), de Coray.
 Robert Le Gal, de Quimper.
 Louis Le Gars, de Kerfeunteun.
 François Le Goff, de Hennebont.
 Jean Haroche (A. B.), de Lédervant.
 Jean Hélar, de Landivisiau.
 Roger Le Menn, de Kerfeunteun.
 Roger Nicolas (A. B.), de Châteaulin.

Agricole

Pierre Granee, de Pleyben.
 Yves Brélivet (A. B.), de Trégarvan.
 Jean Le Doaré (A. B.), de Plogonnec.
 Yves Ridou, de Tréguen.
 Louis Conan, de Quéménéven.

CERTIFICATS D'ETUDES PRIMAIRES OFFICIEL (1936)

François Ach, de Plouguerneau.
 Alain Allant, de Le Saint.
 Jean Arzul (B.), de Plouézec.
 Charles Auffret, de Langonnet.
 Louis Autret (B.), de Landrévarzec.
 Hervé Bacon (B.), d'Ergué-Gabéric.
 Pierre Bauché, de Plouharnel.
 Gabriel Banguin, de Châteaulin.
 René Bernard, de Plogonnec.
 Jean Bernard (B.), de Plogonnec.
 Claude Bouguen, de Plougastel-Daoul.
 Pierre Le Bras, de Guiclan.
 Jean Briand, de Plomodiern.
 Robert Le Brusq, de Pouldergat.
 Henri Caratés, de Kerhuon.
 Guénolé Clech, de Landrévarzec.
 Jean Combet, de Bodilis.
 Alain Conan, de Quéménéven.
 Louis Cornic, de Quimper.
 Marcel Le Corre, de Pouldreuzie.
 Louis Cosquer, de Coray.
 Jean Le Coz, de Landrévarzec.

Daniel Le Noach, de Landrévarzec.
 René Paugam, de Landivisiau.
 Maurice Pennec (B.), de Kerfeunteun.
 Alain Quéméré, d'Ergué-Armel.
 Louis Rivalain, de Concarneau.
 Jean Le Rol (B.), d'Étel.
 Gabriel Rondot, de Quimper.
 Firmin Le Serf, d'Arzon.
 Guy Séveno, de Belle-Île.
 Robert Tanguy (A. B.), de Quimper.
 Corentin Le Tiec, de Quimper.
 Raymond Vaillant, de Quimper.
 François Viol, de Kerfeunteun.

Alain Quéau, de Pleyber-Christ.
 Pierre Rannou, de Landerneau.
 François Ruppe, de Quimper.
 Louis Treussard (A. B.), de Coray.
 Pierre Uguen, de Kerfeunteun.
 Pierre Péron, de Langolen.
 Louis Plouzennec (T. B.), de Plomelin.
 Robert Kérangal, de Coray.
 François Coquil, de Plonévez-du-Faou.

René Doaré (A. B.), de Plonéis.
 Ludovic Mahot, de Priziac.
 Jacques Pellet, de Plomodiern.
 Pierre Philippe, de Ploaré.

Jean Falquerho (B.), de Quéven.
 François Le Foll, de Brice.
 Paul Gallène, de Belle-Île-en-Mer.
 Louis Le Gars, de Kerfeunteun.
 Louis Gourlay, de Quimper.
 Jean Guillerme, de Hanvec.
 Joseph Hascoët, de Plomodiern.
 Pierre Hascoët, de Cast.
 Pierre Hénaff, de Plonévez-Porzay.
 Pierre Hénaff, de Tréboul.
 Paul Herry, de Plouneventer.
 Eugène Jégo, d'Auray.
 Jean Jézéquel, de Plouneventer.
 Lucien Kerfriden, de Quimper.
 Corentin Kérubin (B.), de Juch.
 Joseph Kerjovan (B.), de Baud.
 Marcel Kerveillant, de Quimper.
 Jean Larhantec, de Quiberon.
 Marcel Louboutin, de Kerfeunteun.
 Alexis Mével, de Quimper.
 Yves Nihouarn, de Plogonnec.
 René Nio, de Saint-Nolff.

Daniel Le Noach, de Landrévarzec.
 Henri Normant, de Goulien.
 Joseph Péron, de Langolen.
 Pierre Péron, de Langolen.
 Jean Poudoulec, de Plomodiern.
 Michel Prigent, de Plouguerneau.
 Hervé Quiniou, de Juch.
 Jacques Rannou (B.), de Landrévarzec.

Pierre Reinneville, de Quimper.
 Michel Rivière, de Quimper.
 Pierre Savary (B.), de Brest.
 Hervé Scotet, de Kerfeunteun.
 Joseph Siou, de Landerneau.
 Jacques Teston, Quimper.
 Pierre Uguen, de Kerfeunteun.

B. E. P. S.

Commercial

René Porodo, de Bannalec.

Industriel

Paul Cabon, de Quimper.
 Michel Le Moal, de Vannes.
 (Seuls candidats admis du département.)

BREVET ÉLÉMENTAIRE

Jean Biger, de Guilvinec.
 René Bordice, de Pluguffan.
 Louis Le Bras, de Guiclan.
 Yves Colléter, de Kerfeunteun.
 Louis Daigre, de Belle-Île.
 Yves Dupont, de Guisriff.
 Louis Garrec, de Beuzec-Qu.
 Gabriel Kérébel, de Quimper.
 Jean Laouénan, de Goulien.
 Noël Louboutin, de Quéménéven.

François L'Hénoret, de Plonéour-Lanvern.
 Jean Nargeot, de Quimper.
 Sébastien Pochat, de Guilvinec.
 René Porodo, de Bannalec.
 Joseph Quéinnec, de Quimper.
 Albert Sellin, de Névez.
 Jacques Soudain, de Quimper.
 Jean Taniou, de Quimper.
 Albert Urcun, de Penhars.

B, E. P. S. (Section générale)

Jean Biger, de Guilvinec.
 Jean Le Bescond, de Plomelin.
 René Bodice, de Pluguffan.
 Louis Le Bras, de Guiclan.
 Yves Colléter, de Kerfeunteun.
 Louis Daigre, de Belle-Île.
 Yves Dupont, de Guisriff.

Gabriel Guégan, de Quimperlé.
 Jean Laouénan, de Goulien.
 Noël Louboutin, de Quéménéven.
 Sébastien Pochat, de Guilvinec.
 René Porodo, de Quimperlé.
 Jean Taniou, de Quimper.

EXAMEN DES BOURSES

Troisième Série

Maurice Abasq, de Lambézellec.

BACCALAURÉAT (Juin-Juillet 1936)

Première Partie, Série B

Jean Le Bescond, de Plomelin.
 René Bordice, de Pluguffan.
 Yves Colléter, de Kerfeunteun.
 Jean Creuzet, de Nozay (L.-I.), (M. B.).
 Raymond Hélias, de Plonéour-Lauvern.
 Georges Moisan, de Vannes.

Jean Olivier, St-Quay-Portrieux.
 Gustave Queffelec, de Châteaulin.
 Gabriel Raux, de Pornic (L.-I.).
 Jean Le Beux, de Melgven, admissible.
 Louis Leonus, d'Ergué-Gabéric.

Deuxième Partie, Mathématiques

(Juin 1936)

François Le Doaré, de Penhars (A. B.). Pierre Stervinou, de Laz, *admissible*.
Yves Lozachmeur, de Guengat, *admis*. Albert Urcun, de Quimper, —
Alain Le Naour, d'Elliant, —

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST
CONCOURS DES INSTITUTIONS LIBRES DE L'OUEST
du 9 Juin 1936

Littérature

8^e mention : Jean Creuzet, de Nozay (Loire-Inférieure).

Sciences Mathématiques

2^e mention : Jean Creuzet, de Nozay (Loire-Inférieure).

Poètes Chrétiens

Le printemps, après un hiver humide, a ouvert le trésor de ses splendeurs infinies, apportant à tous le charme de sa verdure toute fraîche et de ses fleurs et de ses chants.

Pourquoi faut-il que, dans un sourire, il ait enlevé trois poètes aux lettres françaises ? Successivement, Pierre de Nolhac, Louis Le Cardonnell, Henri de Régnier, ayant à peine goûté du beau soir de leur vie.

Ce calme avant-coureur de l'éternelle paix a vu finir leurs jours, dont ils consacrèrent la meilleure part à la poésie.

D'Henri de Régnier ne disons rien : sa philosophie épicurienne et son sensualisme gâtèrent un art souvent exquis quand il se bornait à la description du contour des choses.

Les deux autres, « purs enfants de lumière et de gloire », méritent toute l'ardente sympathie des vrais Français, dont l'idéal national ne s'explique pas tout entier si l'on nie l'influence latine et chrétienne.

Philologue, érudit, humaniste, P. de Nolhac est surtout connu du public pour ses travaux d'histoire et d'art : « Marie-Antoinette, reine », « Château de Versailles sous Louis XIV », que M. André Pératé, dans *Les Etudes*, qualifie de « monument austère, qui suffirait à faire durer son nom ». Littérateur, sa thèse sur *Pétrarque et l'Humanisme* et son beau livre *Ronsard et l'Humanisme*, sont

pour ainsi dire devenus classiques par l'étendue de l'érudition, la sûreté du jugement. Poète, il chanta les gloires, trop ignorées, du xvi^e siècle et celles de ses maîtres : Rameau, les auteurs italiens (*Paysages de France et d'Italie, Le Rameau d'Or*). Les émotions religieuses, la souffrance chrétiennement acceptée l'introduisent, avec le Christ.

*Dans la paix merveilleuse où l'esprit peut saisir
Des aspects inconnus et purs du monde immense.*

Sensible aux charmes de la nature, il écoute les voix qui chantent dans les vagues de la mer ; il aime les jardins parés des fleurs les plus belles : au dahlia « couleur de sang », dont la trop « lourde beauté l'écrase », il préfère « l'œillet rose et délicat » et le lys :

*Le lys blanc qui dans le parterre
Exhale son parfum puissant
Rayonne, quand la nuit descend,
D'un feu royal et solitaire.*

Il accueille, sans y croire

*Le message embaumé que nous versent les fleurs, certain qu'un
chant plus épuré, qu'une parole plus douce est prononcée Au-delà.*

Aux divers moments du jour, il trouve des correspondances secrètes entre les sentiments de son âme et les clartés du matin ou les ténèbres de la nuit de silence.

Âme sincère qui savait croire, historien distingué qui ne trouvait que des héros, P. de Nolhac se penchait avec sympathie sur un

Siècle dur où Dieu n'est plus maître

et sur le jeune homme qui le prenait pour confident, à qui il disait en suprême recommandation :

*Sache mieux garder ta foi,
Frère encore pur, en qui toute
Ma jeunesse est devant moi.*

Sa prière est celle de tout homme qui, au soir d'une longue vie, découvre son indigence et l'inutilité surnaturelle de ses vaines agitations :

*O Christ, mon héritage et ma seule espérance !
Sachant pourquoi je vis et comment la souffrance
Prépare à ta pitié les pauvres cœurs humains,
Je remettrai sans peur mon âme entre tes mains.*

*J'ai comblé de travaux les longs jours que j'achève
Sans avoir mesuré leur vanité trop brève,
Et, bien près de franchir le seuil abandonné,
Je te demande tout sans l'avoir rien donné.*



*Je suis né dans Valence aux mémoires romaines,
Qui voit les monts bleuir dans ses horizons clairs,*

écrit l'abbé Louis Le Cardonnell. C'est au Petit Séminaire de cette ville qu'il fait ses études. En 1886, il est au Séminaire d'Issy, pour peu de temps d'ailleurs. Quatre ans plus tard, il entre résolument dans le monde littéraire, auquel il ne peut cependant pas s'habituer : son âme, comme celle de ses contemporains, est agitée d'une grande tristesse surnaturelle, d'une inquiétude révoltée.

M. Hector Reynaud résume ainsi la vie morale de Louis Le Cardonnell : « Une désolation qui s'achève dans la prière... Le calme n'est descendu dans cet esprit tourmenté en ses intimes profondeurs, qu'à mesure que la foi chrétienne se levait, comme un soleil sur un horizon de brume. Mais la nuit fut longue, lent et tardif le crépuscule, rude l'attente ».

*O mon Dieu, je reviens d'un long voyage amer
Où j'ai laissé mon cœur et d'où je ne rapporte
Que stériles regrets d'avoir tenté la mer.*

*Mon ivresse est tombée et ma superbe est morte ;
L'universel ennui creuse son vide en moi ;
L'espoir sans s'arrêter passe devant ma porte.*

Mon Dieu ! venez remplir ce néant désolé !

Quand il reçoit les grâces du sacerdoce, en 1896, il rêve de donner à la France une poésie nouvelle, une poésie théologique et sacrée, aliment des âmes inquiètes, idéal auquel aspirera un clergé soucieux de se lancer résolument dans les voies d'une rénovation intellectuelle, esthétique, apostolique.

Il publie ses *Poèmes* en 1904, *Carmina Sacra* en 1912, plus tard *De l'une à l'autre Aurore*.

Il s'est fait des amitiés dans le monde des poètes : Samain, Mallarmé, Morens, Ch. Le Goffic, Th. de Banville ; leur disparition le remplit de chagrin que son cœur, profondément religieux, apaise en Dieu seul.

Issu, par son père, d'ancêtres Irlandais, il a quelque chose de la nostalgie celtique :

*Par de lointains minuits, j'ai compté les sanglots
Des flots, que soulevait l'antique mer bretonne
Vers la lune éveillée à l'horizon déclos,
Et mon âme était sœur de la grève qui sonne
Et je vibraï longtemps à la rumeur des flots.*

*Je suis le barde roun qui tresse la guirlande
De gloire, et devant qui le palais du roi d'Ys
Ouvrait, je m'en souviens, ses portes toutes grandes ;
Et mes chansons calmaient comme un De Profundis
Les pauvres morts, qui vont en peine sur la lande.*

Calmer toute douleur humaine, conduire toute âme à son Dieu, faire de l'apostolat par la Beauté, infuser en tous la Paix, telle fut la mission de l'un de nos plus grands poètes chrétiens modernes. Il voulait, dans son rêve magnifique, apaiser toute souffrance, purifier tout amour, en les imprégnant de divin. Affligé dans ses amitiés, longtemps incertain de sa voie, impuissant à mener la vie bénédictine qui avait, deux ans durant, enchanté son âme ascétique, nul mieux que lui ne pouvait s'adresser

*Non aux passants du siècle, épris des biens fugaces,
Non à l'homme d'un jour, mais à l'homme éternel.*

Prêtre et poète, ayant le double pouvoir et d'apporter la grâce surnaturelle aux humains et de chanter en strophes magnifiques tous les sentiments qu'un homme peut éprouver, on n'avait pas vu cela depuis longtemps. La grâce a sanctifié le talent et le talent a donné à la grâce une splendeur nouvelle.

*Son front se purifie à la clarté des cierges :
Plus haut que la tempête il a mis son trésor ;
Il consacre le Vin qui fait germer les vierges,
Il prend le Pain vivant sur la patène d'or.*

*En offrant l'encens pur des louanges prescrites
A ce Dieu qu'il annonce et qui l'a protégé,
Il vit transfiguré par la beauté des rites,
L'âme resplendissante et le cœur allégé.*

Mais sa transfiguration n'est point hautaine et dédaigneuse. Ce poète est un homme dont le cœur, pour être plus riche d'affections plus pures, ne se ferme point à la confidence du mortel pêcheur. A son commerce on ressent paix et bonheur calme, quelque chose de ce que nous procure la compagnie de l'enfant où brille un reflet du ciel.

Défense de la Famille...

Telle doit être toute la politique intérieure ; cette leçon, d'une importance vitale, le maréchal Pétain l'a rappelée pendant la cérémonie du vingtième anniversaire de la victoire de Verdun.

« A l'intérieur, la santé physique et morale du peuple français, certainement ébranlée, réclame des réformes importantes. Mais le législateur devra se rappeler cette maxime de Rivarol :

« Lorsque l'Etat ruine la famille, la famille se venge en entraînant dans sa ruine celle de l'Etat. »

» La famille est une cellule essentielle qui doit être non seulement préservée, mais soutenue et magnifiée. Si les lois l'avaient défendue avec soin, avaient assuré sa vie morale et matérielle, le déséquilibre social qui sévit à l'heure actuelle n'aurait pas pris d'inquiétantes proportions. Il faut donner aux sept millions de familles qui composent notre pays le moyen de vivre honorablement en laissant à chacune d'elles une marge d'espérance et une possibilité de progrès. Bien des injustices, bien des amertumes seraient ainsi évitées.

» Lorsqu'on sait les efforts que la plupart des grandes puissances ont consenti en faveur de la jeunesse — la jeunesse n'est-elle pas le levain de la race ? — on est confondu du peu d'intérêt que lui ont trop longtemps manifesté en France les pouvoirs publics. Il n'est cependant pas pour les dirigeants d'un pays de responsabilité plus certaine ni de problème plus attachant que de placer la jeunesse en face de ses destinées et de lui donner physiquement et moralement la force de triompher de lendemains difficiles. C'est toute une partie à reprendre. La famille, l'école, l'armée, telles sont les trois étapes maîtresses qui font de l'enfant un homme. Soumis à une étroite surveillance, il doit les franchir tour à tour, trouver l'occasion de développer ses qualités d'intelligence et de cœur, et en étudiant l'histoire de son pays, admirable sanctuaire du patriotisme, se pénétrer de l'idée de devoir envers les siens, envers les autres, envers la France. Le corps enseignant a devant lui une tâche immense qui nécessite une réforme profonde de l'éducation nationale.

» Un pays comme le nôtre, d'une substance si riche, doit découvrir en lui-même ses buts, ses méthodes, sa politique.

» Messieurs, le temps de philosopher est passé, celui d'agir est venu. »

Congrès de la Fédération des Amicales de l'Enseignement Catholique

Le XIV^e Congrès National doit avoir lieu à Clermont-Ferrand, les 4, 5, 6 et 7 Septembre, sous la présidence de S. E. Mgr Piguet, évêque de Clermont-Ferrand, entouré de LL. EE. Mgr Fillon, archevêque de Bourges, Mgr Feltin, archevêque de Bordeaux, et des évêques de la région.

Dans le programme, on annonce des séances d'études, une soirée récréative, visite de la ville, une journée touristique.

Des billets-congrès accordent le bénéfice d'une réduction de 40 % sur le prix des billets simples pour chacun des trajets aller et retour. Le prix du voyage aller et retour en 3^e classe sera inférieur à 200 francs. Le prix du logement et des repas, banquet compris, pour quatre jours, ne doit pas dépasser 100 francs. Pour les deux excursions en auto-car, il faut compter aussi 100 francs.

M. de Langlais, président régional, nous écrit :

« Plus que jamais peut-être il est utile de resserrer au sein de l'Amicale les liens qui unissent les Anciens Elèves à leur Pensionnat ; plus que jamais, les Anciens, conscients de ce qu'ils doivent à l'Enseignement libre, doivent témoigner à celui-ci cette affection sincère et durable, d'autant plus nécessaire que nous voulons le voir se continuer pour nos enfants...

» Autour de moi, à Clermont-Ferrand, j'aimerais avoir une belle délégation de nos Amicales bretonnes et j'espère que l'Amicale du Liké nous donnera quelques délégués revêtus de nos costumes régionaux. Je serais content que ce Congrès soit annoncé, car il est utile de se retrouver et de se grouper quand on défend la même cause. »

Pour tous renseignements pratiques, nous prions les Amicalistes, désireux de faire le beau voyage de Clermont-Ferrand, de s'adresser à M. de Langlais, à Sarzeau (Morbihan).

En marge de la Famille

Notre devoir est d'attirer l'attention des chefs de famille qui nous lisent sur l'un des plus graves dangers de l'heure présente : l'offensive prise contre leur prérogative essentielle, le droit familial d'éducation.

Cette offensive, menée suivant un plan concerté et sur un front très large, peut avoir des conséquences incalculables : elle tend à bouleverser tout l'ordre social actuel, dont la famille est l'un des piliers, et non le moindre. Elle nous mène tout droit au marxisme et à la bolchevisation intégrale...

Pour éclairer les journaux, et pour remettre dans le droit chemin une opinion publique qui s'égare, tirons quelques conclusions du Congrès de la Ligue de l'Enseignement qui vient de se tenir à Vichy.

On connaît cette Ligue. C'est tout simplement la Franc-Maçonnerie à découvert. C'est si vrai qu'un de nos amis a pu mettre en regard, paragraphe par paragraphe, les résolutions et motions votées par le Congrès de Vichy et celles qui, le 12 Septembre 1935, avaient été adoptées par l'assemblée générale du Grand-Orient de France...

Or, le Congrès de Vichy, qui a délibérément ignoré le fait de la famille saine et normale, a entendu un rapport de Mme Lahy-Hollebecque sur « la protection de l'enfance malheureuse ». C'est, dit le compte rendu publié par la *Dépêche de Toulouse* avec une éloquence très prenante que l'oratrice, **RÉSUMANT LES CONCLUSIONS ADOPTÉES**, montra la nécessité de créer en France un réseau national de protection de l'enfance, sous le contrôle d'un sous-secrétariat d'Etat, **L'ETAT AYANT LE DEVOIR DE VÊTIR ET DE NOURRIR TOUS SES ENFANTS**.

Que l'on pèse attentivement la portée de cette dernière phrase. Sans ambages, elle nous montre où l'on veut nous mener : à la mainmise intégrale de l'Etat sur tout ce qui concerne l'enfance, sur le corps et sur l'âme, sur l'esprit et sur la matière, sur la vie physique et sur la vie intellectuelle.

Le rapport nous montre de même la voie qui sera suivie. Il nous révèle l'étape qui, quelques jours après le Congrès de Vichy, fut franchie lors de la constitution du ministère Blum : le contrôle d'un sous-secrétariat d'Etat sur le réseau national de protection de l'enfance, en marge de la famille...

Ajoutons que le Congrès de Vichy, protecteur de l'enfance, a entendu protéger beaucoup moins la liberté des citoyens. Rattachement de l'éducation physique au ministère de l'Education nationale (alors que cette éducation déborde largement le temps de la scolarité et constitue une affaire familiale), application intégrale, et dans le plus bref délai, des « lois scolaires » aux départements recouvrés, développement de la radio scolaire « en accord avec Radio-Liberté », réforme des Ecoles normales dans les termes mêmes d'une motion votée par le Grand-Orient, confiance intégrale donnée au Front populaire au pouvoir « pour réaliser ses espérances dans le domaine de l'éducation nationale et de l'action laïque », toute cela est en vérité très clair et nous montre que les messieurs sans enfants de la Ligue de l'Enseignement sont de plus en plus décidés à régenter les enfants des autres.

Les pères de famille sont dès lors avertis. Par nos soins, beaucoup d'entre eux sont maintenant groupés. D'autres encore peuvent et doivent s'unir, pour faire bloc devant un péril semblable pour tous, également menaçant pour tous et qui, qu'on nous permette de le dire, serait vite conjuré si chaque chef de famille, conscient de son devoir, se décidait à le remplir.

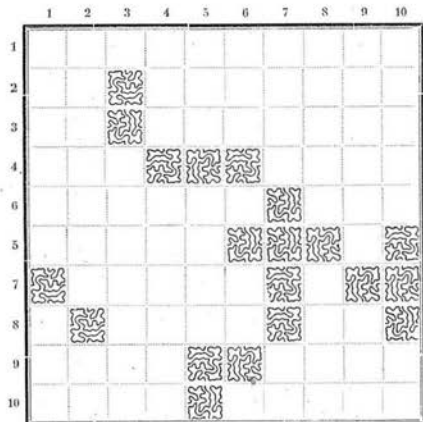
Nous ne manquerons pas de rappeler en toute occasion, et ce devoir, et la lourde responsabilité de l'heure, et l'urgence de l'action unanime, sur le terrain familial.

Henri DAVID.

(Ecole et Liberté, 15 Juin 1936.)

Quatrième Concours

I. — Mots croisés



I. *Horizontalement*. — 1. Inscrire sur un registre. 2. Ville de Chaldée ; vice odieux. 3. Possessif ; ordonnera en séries. 4. Les contes de cette mère sont célèbres ; ne varie pas. 5. Provoque une douleur ; ville d'Autriche. 6. Celui de Dieu doit s'établir en nous. 7. Protestant italien (1525-1562). 8. Se présente en feuilles ; indéfini. 9. Dispense des répétitions ; ouverture par laquelle coule l'eau. 10. Peur subite ; dont on en rit parfois, mais qu'on sait.

II. *Verticalement*. — 1. S'avance dans les eaux ; posé. 2. Char-rues ; article. 3. Attaquée par un champion des graminées. 4. Chef arable ou éthiopien ; taxe anglaise sur le revenu. 5. Germandrée aromatique ; dans l'Ardèche. 6. Articule un raisonnement ; négation. 7. Officier hébreu ; marque la surprise. 8. Ne craint pas l'eau ; vêtement. 9. Tableaux qui reçoivent des images d'objets ; partie d'une église. 10. Monnaies d'Espagne ; vieille préposition.

II.

Trouver trois mots qui répondent aux définitions suivantes : Avec sept lettres, c'est un chef de brigands du XVIII^e siècle ; avec une voyelle intercalée, c'est un homme influent de Chine ; avec encore une voyelle de plus, c'est un fruit parfumé.

III.

Combien trouveront les réponses ?



M. Le Goaziou offre gracieusement un dictionnaire Larousse au gagnant.

Adresser les réponses à M. Stévant, *avant le 1^{er} Octobre*.

SOLUTION DU TROISIÈME CONCOURS

Peu de réponses, cette fois.

Quelques définitions comportaient plusieurs solutions possibles. Voici la solution-type des mots croisés.

Horizontalement. — 1. Ta ; cousant ; me. 2. Rif ; orage ; ban. 3. Agar ; ici ; Cast. 4. Iroise ; réussi. 5. Tinte ; visée. 6. En ; Ulm ; gare ; rr. 7. Ale ; ana. 8. Im ; Lay ; S. O. S. ; Ac. 9. Mitige ; Eusèbe. 10. Amuser ; rieurs. 11. Méats ; rebut. 12. Aune ; rire ; sèpé. 13. T X T ; alène ; E T S.

Verticalement. — 1. Traite ; imamat. 2. Aigrin ; mimeux. 3. Faon ; tuant. 4. Ritualiste. 5. O O ; sellage. 6. Urie ; Meyer ; il. 7. Sac ; are. 8. Agir ; caser ; en. 9. Ne ; évanouir. 10. Cuirasses. 11. Bass ; Eubée. 12. Masser ; abrupt. 13. Entier ; cestes.

Mots en carré. — 1. Murat. 2. Uléma. 3. Régir. 4. Amici. 5. Tarir.

Quatre Anciens ont envoyé des réponses :

M. Alain Morvan, 4, rue du Port, Brest ;
M. Sébastien Cornic, Kervouyec, Kerfeunteun ;
M. Pierre Poënot, rue de l'Abattoir, Kerfeunteun ;
M. Alain Fily, Kervenn, Plogonec.

Deux réponses exactes :

De M. Sébastien Cornic, qui reçoit le stylo ;

De M. Pierre Poënot, qui reçoit un livre.

Le premier avait espéré 20 réponses correctes, et le deuxième, 34. Nous en sommes loin ! M. Fily comptait sur deux ; — mais la sienne n'en était pas ; et M. Morvan... n'a pas songé à répondre à la troisième question.

Nos félicitations aux gagnants et aux chercheurs.

Installations Sanitaires
Chauffage moderne
Elévation d'eau

Pierre LE GRAND
29, Rue des Reguaires
QUIMPER

Zinguerie
Plomberie
Couverture

Tél. 7.13

Le Gérant : H. QUERSY.

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE L'ASSOCIATION AMICALE

des Anciens Elèves du Likès, Quimper

SOMMAIRE

19 ^e Congrès National des Amicales de l'Enseignement Catholique, à Clermont	2	Une série d'articles sur l'Ecole laïque en France	29
La Vie de l'Amicale	9	Ennemi des ouvriers !	33
Exemples à imiter	14	La grève des « bien pensants »	35
Chronique de l'Ecole	16	Le Syndicalisme chrétien	37
<i>Varia</i> : Les Frères, ces grands maîtres d'école !	27	Vers le monopole de l'Enseignement	39
		Solution du quatrième Concours	41
		Diversissements polyglottes	42

A tous les Anciens
et à leurs Familles,

Vœux de Bonheur pour 1937

Le Likès

XIV^e Congrès National des Amicales de l'Enseignement Catholique en France

tenu à Clermont, les 4, 5, 6, 7 Septembre 1936

L'Amicale doit être tenue au courant de ces grandes assises encourageantes et fructueuses en conclusions pratiques. Le Bulletin du Likès résumera le beau compte rendu paru dans *Le Haut-Parleur* de Septembre.

DISCOURS D'OUVERTURE DU CONGRÈS.

M. Poupon adresse ses plus chaleureux remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'organisation du Congrès et en assurent l'éclat.

Il résume ensuite brièvement la vie intérieure de la Fédération : les Expositions de l'Enseignement Catholique de Marseille et de Lyon ; l'Œuvre des Bourses ; l'Accroissement des effectifs fédéraux ; le Succès amplifié des Retraites fermées et des Journées de récollection, signes évidents d'une prospérité, en profondeur, où les Catholiques doivent trouver les meilleures raisons d'espérer.

M. le Président Général rappelle la vénérée mémoire du G. F. Berchmans, chroniqueur alerte et précis, ravi à la Fédération par une fin prématurée ; de M. Léon Servière, Fondateur du mouvement fédéral, au Congrès de Lyon, en 1904. Il remercie de son long et précieux labeur, le Secrétaire Général d'hier, M. Gabriel Chemin, qui a dû résigner des fonctions que M. Gomane continue avec succès, et un dévouement total.

Puis, M. Poupon trace et commente le programme des travaux de ces trois jours.

Il présente ainsi la situation faite à l'Enseignement Libre par les circonstances politiques générales :

« Je n'envisage pas, actuellement, une lutte violente et brutale, mais bien plutôt une guerre de légistes, implacable et subtile, caractérisée par un réseau de plus en plus serré de lois, décrets et règlements, par une mauvaise volonté, sournoise, insidieuse et méthodique, ayant pour but d'écraser, d'étouffer et d'affamer l'Ecole libre Catholique, en lui rendant la concurrence toujours plus lourde jusqu'au point où nos adversaires espèrent la rendre impossible. Tel est leur but avoué ; et, si le temps m'en était donné, il me serait facile d'en amonceler des témoignages significatifs. Je les trouverais dans les manifestes de la Ligue d'Enseignement et de celle des Droits de l'Homme, filles malfaisantes de la F. F. M. »,

dans les déclarations retentissantes de la C. G. T., dans les Congrès d'instituteurs bolchevisants et dans les discours de nos ministres.

» C'est pourquoi tout ce monde attache tant d'importance à la prolongation de la scolarité, à l'emploi des loisirs, à nous retirer, une à une, les subventions très rares, tolérées jusqu'ici, des Pouvoirs Publics, à grossir, sans mesure, le budget déjà colossal de l'Instruction publique, opérant, en outre, par voie d'épuration plus ou moins camouflée, de délations, de mises à l'index des Pères de famille qui nous confient leurs enfants, pour les décourager. »

M. Poupon affirme la volonté ferme et fière des Catholiques de défendre les droits ainsi menacés.

Le P. G. est optimiste. L'avenir lui paraît dépendre essentiellement de la part qu'y prendront les Catholiques. Il demande donc, à ceux-ci, de s'unir « sur le terrain religieux de l'Ecole, nettement délimité » ; d'accepter et d'accomplir tous les devoirs que comporte la situation, de se montrer les « meilleurs citoyens », d'être soumis aux directives de la hiérarchie catholique. Il conclut : « Soyons, plus que jamais, disciplinés et unis. Gardons-nous de combattre en francs-tireurs. Le Comité d'Enseignement de l'A. C. F. voit l'ensemble du terrain et des opérations, comment les questions se présentent dans le cadre général, s'enchevêtrent et se complètent. Grâce à son observatoire de premier ordre, il se tient, constamment, au courant. Seul il est capable d'assurer l'unité tactique et stratégique et de la diriger, ce qu'il fait avec compétence, zèle, prudence et sans tapage. Quant à nous, ayons que nous ne sommes que de simples « poilus », qui ne voyons qu'un tout petit coin du champ de bataille, celui de notre modeste poste de combat. Ne jugeons donc pas. Et remettons-nous à ce véritable « Ministère de l'Enseignement Catholique », appelé si longtemps par les vœux unanimes de tous ceux qui s'intéressent à nos Ecoles et à nos Libertés scolaires. Réjouissons-nous qu'enfin une grosse lacune soit comblée et envisageons l'avenir avec confiance. »

Les applaudissements chaleureux des Congressistes montrent, à M. le Président Général, que les cœurs des Amicalistes battent à l'unisson du sien et que tous sont prêts aux efforts et aux sacrifices exigés par les circonstances actuelles.

« CE QUE FONT OU POURRAIENT FAIRE LES AMICALES
POUR LES MAÎTRES »

Rapport présenté par M. Joseph Blanc, Secrétaire Général de l'U. R. du Midi-Central.

Avec la saveur d'un humour tout méridional, M. Blanc commence par déclarer qu'un Rapport dont la lecture ne doit pas dépasser un quart d'heure (art. X du Règlement intérieur) ne com-

porte pas un long préambule.—Et, sans transition, il entretient le Congrès de ce que les Amicales font pour les Maîtres et, plus encore, de ce qu'elles devraient et pourraient faire. Elles n'y ont pas manqué jusqu'ici ; qu'elles aient recherché des Vocations enseignantes, aidé ces vocations à se développer, grâce à des Bourses ; assuré aux Maîtres et aux Maîtresses des traitements et retraites suffisants ; qu'elles leur aient apporté un précieux soutien moral ; qu'elles aient permis à leurs Ecoles, spécialement les plus petites, de vivre normalement.

Des 400 réponses envoyées au questionnaire adressé par la Fédération aux 1850 Amicales adhérentes, il résulte que les 400 Amicales qui ont répondu ont distribué, à elles seules, plus de 2 millions et demi de francs aux Maîtres et aux Ecoles auxquels elles s'intéressent.

Tout cela est fort bien. Mais ne satisfait pas ni M. Blanc, l'ardent amicaliste, ni M. Poupon, ni le Congrès. Celui-ci applaudit à diverses suggestions formulées, notamment par Mgr Castel qui insiste sur la nécessité de la prière pour les Vocations enseignantes et sur l'aide intellectuelle à donner aux Maîtres des Ecoles rurales, aide qui pourrait se traduire par un abonnement à *La Croix* ; par Mgr Sembel qui voudrait que soit organisé un service de livres et revues au profit de ces isolés, pour que le plus grand nombre possible en bénéficiât ; par M. le Vicaire Général Dabanc qui souhaite l'extension aux Instituteurs et Institutrices des dons, en nature, pratiqués pour les Séminaires, etc... Le Congrès passe à l'examen des vœux.

Voici les propositions énoncées par M. Blanc : Les Amicales de l'Enseignement Catholique de France réunies en Congrès, à Clermont-Ferrand, considérant qu'il est de leur devoir de s'intéresser, sous toutes les formes, aux Instituteurs et Institutrices libres, estiment :

1° Qu'elles doivent aider à la recherche des Vocations enseignantes et prévoir régulièrement, dans leur budget, des subventions au profit des futurs Maîtres et des Maisons de formation.

2° Qu'elles ont l'obligation d'entourer, de leur sympathie agissante, les Membres de l'Enseignement chrétien et de tout mettre en œuvre, quand il le faut, pour que leur rémunération ne soit pas un « salaire de famine ».

3° Que les Maîtres atteints par la maladie ou la vieillesse ont le droit d'être efficacement secourus par elle et que, là où il n'existe pas de Maison de Retraite, on pourrait étudier la possibilité d'en créer, dans le cadre de l'Union Régionale.

Ces vœux adoptés par toute l'Assemblée, la parole est donnée au rapporteur suivant.

Rapport de M. Pierre Vignancour, avocat et Secrétaire Général de l'U. R. du Centre. M. Vignancour n'est pas seulement un remarquable organisateur de Congrès. Il est aussi un rapporteur excellent ainsi qu'en témoigne le travail élégant, clair et substantiel qu'il donne sur ce sujet : « L'entraide familiale et sociale ».

Cette entraide est, dès maintenant, largement pratiquée, ainsi qu'il ressort de la très longue liste des initiatives prises par les Amicales ayant répondu au questionnaire.

Le rapporteur insiste, plus particulièrement, sur les Bourses d'entraide et sur les Bourses pour les élites, résumant, d'une façon péremptoire, les objections qui leur ont été faites.

Il est désirable que les Amicales intensifient, en ce domaine, leur effort, en accord avec les autres organisations catholiques et familiales. Elles auront d'ailleurs à prendre des initiatives, par exemple, de ce qu'a fait l'Amicale Godefroy de Bouillon ; cette dernière a créé une Mutuelle destinée à se substituer au Chef de famille, si celui-ci fait défaut pour assurer la continuation des études de ses enfants.

Après une brève discussion, où M. d'Azambuja, de l'U. R. de Marseille, demande qu'on ait souci pour les concours des Bourses de la valeur morale des candidats, l'Assemblée adopte les vœux suivants :

1° Le Congrès, après s'être rendu compte de l'effort fait par la plupart des Amicales pour faciliter l'accès des Ecoles libres aux Familles qui n'entendent pas se décharger du devoir, qui leur incombe, d'assurer l'éducation de leurs enfants, souhaite de voir s'instaurer une union plus étroite entre les diverses associations qui ont pour but la défense de l'Enseignement Libre chrétien dans des Groupements établis pour une action commune.

2° Le Congrès, reprouvant les méthodes de gratuité complète de l'Enseignement secondaire qui ne peut arriver qu'à augmenter le nombre des déclassés, souhaite, notamment dans le sein de ces organismes de coordination, la création de Bourses pour les élites, destinées à permettre aux jeunes intelligences de donner leur mesure et à opérer un véritable reclassement fondé sur l'intelligence et la valeur morale.

3° Il émet, enfin, le vœu que, prenant davantage conscience de leur force fédérale, les Amicales songent à se grouper entre elles pour assurer des services de mutualité que les lois modernes ont mis spécialement à l'ordre du jour et qui, d'ailleurs, étaient pratiqués depuis longtemps dans le sein de chaque Amicale.

S. Exc. Mgr Castel remercie et félicite le Rapporteur et les Congressistes, et, en autocar, on se rend au sommet du Puy de Dôme où se prend, aujourd'hui, le repas en commun.

Discours de Mgr Courbe, Secrétaire Général de l'Action Catholique Française.

Orateur élégant, Mgr Courbe possède, en outre ce don précieux de rendre attrayants les sujets les plus arides. Avec un esprit bien « parisien » qui fuse alors que l'on s'y attend le moins — telle une pièce d'artifice, dira ensuite Mgr Piquet — le Conférencier sait lancer le trait qui fait sourire et même rire, au moment où l'attention allait se lasser et, après quelques instants de détente, il peut poursuivre ses austères développements. On le suit toujours avec le plus grand intérêt. Ce procédé oratoire — qui n'est pas à la portée de tout le monde — rappelle un peu les médicaments enrobés de sucre que les enfants les plus difficiles gobent comme des friandises.

Nous ne voulons pas dire que la substance de la Conférence de Mgr Courbe eût été amère sans les condiments dont il l'accompagna ; mais à coup sûr, dite, par un autre, entre 21 et 23 heures, après une journée fort chargée, elle n'aurait pas eu le même succès. Et les applaudissements nourris et prolongés qui l'entrecoupèrent et suivirent sa conclusion témoignent que nul n'eût songé à s'endormir.

C'est un critérium flatteur pour Conférencier sérieux.

Qu'est l'Action Catholique ? Que fait-elle ? Comment s'intégrer à elle ? Tel est le plan de la conférence à la demande du P. G. Pour définir l'Action Catholique, Mgr Courbe ne peut mieux faire que citer le Pape lui-même : « L'Action Catholique est la participation du laïc à l'Apostolat hiérarchique ». Mgr Courbe explique pourquoi l'Apostolat laïque, pour être fécond, doit être simplement une collaboration avec la hiérarchie catholique.

Ceci posé, il compare la situation de naguère, aux efforts dispersés, souvent stériles, de centaines d'œuvres écloses dans le cadre national, avec celles de maintenant où toutes les activités sont coordonnées par le moyen de cet organisme central qu'est l'Action Catholique Française.

Pour l'orateur, l'institution de cet organisme de coordination marque une grande date de l'histoire religieuse de notre pays.

Comment s'associer plus utilement à l'Action Catholique ? En ce qui concerne les Amicales de l'Enseignement libre la solution est simple, car leur destination originelle les prédispose déjà à jouer leur partie dans cette grande symphonie. Les Amicalistes seront, tout naturellement, des recruteurs pour l'Apostolat et des Apôtres, eux-mêmes, chacun dans son milieu.

Le Conférencier termine sur une pensée de confiance.

« Où allons-nous ? » dit-il. L'avenir est très sombre. Tout le monde a la prescience qu'un bouleversement est proche. Devons-

nous désespérer ? Non. Car notre pays conserve une telle santé spirituelle que l'on ne peut douter de son redressement. Mais il est certain qu'il s'élabore, en ce moment, un monde social nouveau que l'Eglise ne saurait ignorer. Aussi bien, devant ces horizons infinis qui s'entrevoient, l'Action Catholique animée de l'Esprit du Christ a-t-elle un rôle à jouer. Il appartient à tous d'y participer.

SÉANCE SOLENNELLE DE CLOTURE

Elle a lieu à la Maison du Peuple où se pressent près de 3.000 Amicalistes. S. Exc. Mgr Piquet préside la séance, entouré de toutes les personnalités plusieurs fois citées. Le sujet qui va être traité est captivant :

« LES LIBERTÉS SCOLAIRES CATHOLIQUES EN FRANCE ET A L'ETRANGER. »

Discours du R. P. Yves de la Brière, S. J.

Le R. P. de la Brière, dans un clair et vibrant discours, traite des libertés scolaires en France et à l'Etranger et appuie ses dires sur une vaste et érudite documentation.

La situation scolaire se présente, en notre pays, sous divers aspects, dont plusieurs doivent être tenus pour heureux : le maintien de la confessionnalité de l'Enseignement public en Alsace et en Lorraine ; la reconnaissance, comme un des principes fondamentaux de la République, de la Liberté d'Enseignement ; le fait qu'une fraction notable des Maîtres et des Maîtresses de l'Enseignement public se montre loyalement respectueuse de tout ce qui est respectable.

Hélas ! d'autres aspects de la situation sont moins satisfaisants, voire fort tristes : l'évolution du laïcisme qui, parti de la neutralité scolaire, a, trop souvent, abouti à une doctrine positive d'antichristianisme ; l'exclusive légale portée contre les Congréganistes, à qui la législation française défend, sous peine d'amende et de prison, d'enseigner ; enfin la méconnaissance budgétaire du libre choix des Pères de famille français, absolument privés de tout subside officiel, s'ils font instruire leurs enfants dans un établissement catholique.

Le R. P. de la Brière montre que le spectacle d'une grande partie de l'Europe justifie les revendications des Catholiques français : certaines clauses caractéristiques des traités qui ont réglé les conditions des minorités nationales et religieuses en 1919 ; les nombreux Concordats signés, depuis la guerre, par les Etats soucieux de réaligner l'union chez eux ; la législation de divers pays comme la Belgique, et surtout la Hollande qui a fixé d'une façon la plus libérale le statut des Ecoles. La situation de la France, au point de vue scolaire, confrontée avec celle de ces pays, nous fait apparaître comme

des attardés et des sectaires. Il faut que cesse un tel abus.

Le R. P. de la Brière conclut ainsi : « Pour nous, le mot d'ordre est formulé avec une clarté souveraine dans l'*Encyclique de Pie XI, du 31 Décembre 1929 concernant l'Ecole chrétienne* : « *Tout ce que font les fidèles pour promouvoir l'Ecole chrétienne destinée à leurs Enfants est œuvre purement religieuse et partant devient un devoir essentiel de l'Action Catholique. Les Catholiques ne s'emploieront jamais assez, fût-ce au prix des plus grands sacrifices, à soutenir et à défendre leurs Ecoles comme à obtenir des lois justes en matière d'Enseignement...* »

Ce mot d'ordre, nous l'avons recueilli avec enthousiasme et avec amour.

Membres des Amicales de l'Enseignement libre, voilà pourquoi nous sommes ici.

Les échos de Clermont répercutent, à travers les âges, la clameur de nos ancêtres chrétiens répondant à l'appel enflammé d'Urbain II, le Pontife de Rome : « Dieu le veut ! » Encore aujourd'hui « Dieu le veut ! » La liberté de l'Ecole chrétienne est l'un des enjeux capitaux de la lutte géante, entre l'Eglise immortelle du Christ et le communisme sans Dieu, d'où dépend la destinée des âmes avec celle des Sociétés humaines.

L'Ecole chrétienne est l'Arche sainte de la Cité de Dieu. Nous sommes fiers d'être ses Fils. Nous combattons pour elle avec une énergie filiale. Nous avons foi en son avenir et nous voulons que cet avenir soit fécond. « Dieu le veut ! » Une longue ovation salue la péroraison du R. P. de la Brière, à qui, maintes fois, l'on n'avait pas ménagé les applaudissements.

Voilà bien des idées aptes à orienter notre Action d'Amicaliste. Chacun en fera son profit et cherchera dans la mesure du possible à favoriser l'épanouissement de sa chère Ecole.

LA VIE DE L'AMICALE

Mariages

- M. *Georges Hervo*, sergent au 23^e R. I. des Forteresses, avec Mlle Marcelle Hérou, à Ergué-Armel, le 12 Août.
- M. *Edouard Le Guirriec*, avec Mlle Anne Stéphan, à Penmarch, le 12 Août.
- M. *Joseph Le Hur*, avec Mlle Renée Legouic, à La Roche-Bernard, le 14 Septembre.
- M. *François Dagorn*, avec Mlle Marie Stéphan, à Penmarch, le 13 Octobre.
- M. *Guillaume Boënnec*, avec Mlle Marie Picard, à Brest, le 12 Septembre.
- M. *Yves Blouët*, avec Mlle Renée Guennégan, à Lambézellec, le 29 Septembre.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouvelles familles.

Naissance

- M. et Mme *Emile Goscoz*, de Rosporden, sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fils André.
- M. et Mme *Léopold Le Couric*, de Rabat, sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fille Anne-Marie, le 13 Septembre.

Longue et heureuse vie aux bébés.

Nécrologie

Nous avons appris avec douleur la mort de

- M. *Toupin*, père de Jean, à la La Roche-Derrien.
- Mme *Dieucho*, à Quimper.
- Mme *H. Le Beuze*, 54 ans, à Kernével, le 25 Août.
- Mme *Le Berre*, de Pen-ar-Pret, en Plogonnec, le 29 Août.
- M. *Yves Plouzenec*, 25 ans, à Quimper, le 4 Septembre.
- M. *Jean Derrien*, 79 ans, à Châlons-sur-Marne, le 11 Septembre.
- Mère *Sainte-Amélie Gourio*, assistante générale des Filles du Saint-Esprit, à Sainte-Anne d'Auray, le 17 Septembre.
- M. *Louis Le Gall*, 29 ans, frère de Marcel, à Rosporden, le 29 Novembre.
- Mme *Kersalé*, mère d'Hervé, à Plomodiern, le 5 Décembre.
- M. *Jean Bureller*, 24 ans, commerçant, à Quimper, le 27 Novembre.

— M. *Joseph Ruello*, 75 ans, grand-père de Joseph, à Pont-Scorff.

Nos sincères condoléances aux familles si douloureusement éprouvées.

Succès

- *Henri Le Gall*, de Pleyben, est admis à l'Ecole militaire de Saint-Cyr, où il se retrouve avec un autre Likésien, Jean Stéphan, de Plomeur.
- Sur la liste d'admission au P. C. B., de l'Université de Rennes, nous avons lu avec plaisir le nom de *Mat* (Mention Assez Bien).
- *François Floch*, de Lannilis, et *Francis Lastennet*, de Douar-nenez, sont reçus à l'Ecole de Maistrance de Brest.
- M. *Laurent Le Guellec* (F. Cyprien-Laurent) a subi, avec la Mention Bien, l'examen supérieur de Mécanique rationnelle à l'Université de Lille.
- M. *Fichou Gabriel* est admis à l'Ecole Supérieure des Chemins de fer de l'Etat.

Nos compliments aux heureux lauréats.

Nouvelles des Anciens

- *Jean Pichon*, de Pleyben, ancien professeur à Lambézellec, est devenu élève..., mais, cette fois, à titre militaire, dans la Section des S. O. R., à Nancy.
- *Raymond Guillerm*, qui fait son service dans la Marine, à Brest, profite d'une permission de vingt-quatre heures pour revoir le Likès.
- Avec moins de temps, *Joseph Nouaille-Degorce*, également à Brest, fait la même chose. Toujours en verve, il a été heureux de passer soixante minutes dans cette vieille école, où il était permis d'être gai !
- *Etienne Tanguy* ne manque pas une occasion de revoir ses anciens maîtres. Dès son retour de Versailles, début d'Octobre, il renoue les relations les plus amicales avec sa chère école.
- *Jean Crenn*, brillant arrière de l'équipe des « Gars de la Cou-draie », vient avec plaisir rencontrer les gars du Likès à Kermoguer.
- Entre deux autos, *Stanislas Fouquet* escalade la rue de Kerfeunteun avant de rejoindre sa chère Ile de Sein.
- M. *Pierre Pan*, de Gouézec, est désormais affecté aux Stations souterraines de Lapalisse (Allier).
- M. *Jean Portier*, de Clohars-Carnoët, s'arrête un peu à Quimper avant de rejoindre l'Arsenal de Lorient.
- M. et Mme *Lanuzel*, de retour d'Autin, après quelques années d'absence de Quimper, nous font le plaisir d'une visite et s'intéressent aux innovations apportées à l'Ecole.

— M. et Mme *Feunteun*, coiffeurs au Passage-Lanriec, sont venus nous donner de leurs nouvelles.

— M. et Mme *Mourrain*, d'Audierne, ont inscrit avec joie notre école sur leur itinéraire de voyage de noces.

— M. *Henri Kéravec*, ingénieur-adjoint aux Usines Amiot, nous donne d'excellentes nouvelles des Anciens de la région parisienne.

— Du 505* (Vannes), Michel Le Moal, envoie son premier salut militaire.

Liste des Anciens Elèves qui ont versé leur cotisation le 24 Mai, fête de l'Amicale

Bannalec.

MM.

Le Gall René, Keranvalvé.
Le Taliec Yves, La Véronique.
Fiche Robert, à Kerscao.

Bénodet.

Jaouen Jean, à Coatalen.

Brest.

Blouët Yves, 31, rue Jean-Jaurès.
Morvan Alain, 4, rue du Pont

Briec-de-l'Odé.

Mérour Hervé, à Menhir.

Châteaulin.

Hénaff Jean, place du Marché.

Concarneau.

Nader Hervé, député.

Dinéault (par Châteaulin).

Cornec Gabriel (fils), à Rosconec.
Le Goff Yves, à Kerdonnard.
Le Goff Thomas.

Ergué-Armel.

Bertholon Pierre, 2, rue Le Déan.
Gourmelen Yves, à Keranmeur.

Ergué-Gabéric.

Eouzan Pierre, Papeterie de l'Odé.
Rannou Pierre, Saint-André.
Nédélec J.-M., Lézergué.

Fouesnant.

Quellen Joseph, scierie, bourg

Gouézec.

Le Bourhis Guy, com' en retraite,
château de Kerriou.

Kerlaz.

Le Berre François, à Kernvelvet.

Kerfeunteun.

MM.

Le Clech René (père), bourg.
Le Clech René (fils), voyageur, bourg.
Le Clech Yves, cidre en gros, bourg.
Le Clech Hervé, quincaillier, 30, bourg.
Cornic Jean, Manoir des Salles.

Cornic Joseph,
Cornic Sébastien, Kervoyee.

Le Corre, Kermahonnet.

Danton J.-M., à Messirien.

Douaré Joseph, à Créachlan.

Dorval René, Bolhoat.

Douquet Jean, route de Brest.

Le Gars Jean, Béchables.

Le Gars Pierre, Kervevez.

Gestin André, Croix-des-Gardiens.

Jaouen Louis, 32, au bourg.

Lozachmeur Sébastien, Croix-des-Gardiens.

Lozachmeur Jean (fils), Croix-des-Gardiens.

Le Page Jean, à Poulhaou.

Guéguen Michel, route de Brest.

Guéguen Guy.

Riou Yves, Goare-an-Dro.

Philippot Joseph, Bolhoat.

Poënot Pierre, quartier Saint-Yves.

Kernével (par Rospenden).

Le Beuz Henri, bourg.

Le Beuz Marcel, tailleur, au bourg.

La Forêt-Fouesnant.

Schédic Yves, à Kerdivoal.

Schédic J., —

Landeleau.

Cam Jean, grains, bourg.

Landrévarzec.

Bothorel Joseph, à Mengleuz.

Le Corre Jean, à Rubaron.

Guyader Corentin, bourg.

L'Haridon, à Lunec.

Rannou Jean, Kerlegom.

Landudal.

MM.

Stamp Pierre, bourg.

Lanriec (par Concarneau).

Rivière Joseph, Moros.

Lesneven.

Bréncol, bijoutier.

Bréncol Léonard.

Le Trévous.

Conan Benoît, Kerjean.

Le Grand Jean, Landreing.

Leuhan (par Goray).

Le Roux François, Kervivas.

Le Roux René, —

Locunolé (par Quimperlé).

Kerhervé François.

Moru François.

Pensee Joseph, Poulda.

Melgven.

Le Beux Jérôme, Kermiouarn.

Le Guyader Albert, à La Trinité.

Penhars.

Bernard Pierre, à Kerellis.

Cariou Jérôme, Rosoquer.

Cariou Michel, —

Dhervé Pierre (fils), à Quillhouarn.

Dhervé Hervé, —

Dhervé Jean, —

Hélias Pierre, à Kereyen.

Hélias Yves, —

Hélias (père), —

Puech Alphonse, à Kermabeuzen.

Puech J.-M., —

Puech Corentin, —

Puech Jean, —

Plagastel-Saint-Germain.

Gourret René, commis, greffier, bourg.

Jolivet Louis.

Plogonec.

Bourhis Pierre, à Kerdélan.

Fily Alain, Kerveven.

Le Floch Hervé, bourg.

Le Floch Jean, Malaby.

Henry Jean, Keradilly-Vian.

Keroullas Toussaint, à Keronuch.

Philippe Yves, bourg.

Seznee J.-Louis, à Nartous.

Plomelin.

Glêhen, instituteur.

Le Bescond J.-P., à Kerguel.

L'Helgouach F., Kerguel-Vras.

Pernès René, à Kerbiquet.

Cariou J.-Louis, à Ty-Coat.

Plonéis.

MM.

Bozec Corentin, à Kerveur.

Cornec Jean, à Kerdreïn.

Plouhinec.

Mourrain Emile, à Kervoazec.

Plaguffan.

Guével Guénolé, à Kerloéguen.

Guével Louis, —

Pouldreuzic.

Guichaoua Glet, au bourg.

Guichaoua L., mécanicien, au bourg.

Le Pape Corentin, à Caidran.

Quéménéven.

Le Coz Corentin, à Lenguez.

Quimper.

Alix Simon, ingénieur, 65, rue Douar-

nenez.

Autrou Arthur, 14 rue du Couédic.

Barré Jean, 18, rue Elie-Fréron.

Auffret Jean, 14, rue de Brest.

Bédéric Charles, 29, rue du Palais.

Benoît, 8, rue des Gentilshommes.

Bernard Jean, rue Feunteunie-al-Lez.

Bernard Pierre, rue Elie-Fréron.

Barré Robert, 48, rue Saint-Mathieu.

Bertinetti Laurent, Usine Lebon et C^{ie}.

Cabon Charles, négociant, rue Elie-

Fréron.

Cadic Maurice, 11, rue de l'Abattoir.

Catto Laurent, entrepreneur, route de

Brest.

Catto Adolphe, entrepreneur, route de

Brest.

Chabeaux Oscar, électricien, 14, rue

du Chapeau-Rouge.

Chevalleraud, 14, rue Bourg-les-Bourgs.

Mgr Cogneau, évêque de Thabrac.

Courtay Yves, rue Toul-al-Laër.

Cuzon Eugène, coiffeur, rue du Cha-

peau-Rouge.

Damian Emile, Usine, route de Brest.

Damian Jean, —

Dineuff, officier, 5, rue Le Déan.

Dieuch, capitaine, cité La Ruche.

Feunteun Jean, 8, rue Saint-François.

Feunteun René, 21, rue Arist-Briland.

Prigent Yves, tailleur, rue de la Mairie.

Gouffès Jean, charcutier, 4, avenue de

la Gare.

Le Gall Alexis, rue Saint-Mathieu.

Bot Emmanuel, 23, avenue de la Gare.

Créan André, 14, rue Ste-Catherine.

Carnot Jean, 19, rue Jean-Jaurès.

Gloaguen Joseph, rue de l'Argonne.

Goaseoz Emile, 8, rue de Rospenden.

MM.

Le Grand Etienne (fils), photo., place
Terre-au-Duc.
Hénaff Joseph, com., rue Kéréon.
Lautrédu Michel (fils), Le Likès.
Chanoine Le Louët, supérieur, collège
Saint-Yves.
Marchalot Jean, négociant, 14, Pont-
Médard.
Mauduit Gustave, 6, rue Verdelet.
Marchalot René, Pont-Médard.
Le Men Corentin, 11, rue Toul-al-
Laër.
Morvan Guillaume, rue Rosmadec.
Ménez Joseph, 16, rue Verdelet.
Le Naélou, meubles, rue Kéréon.
Le Naélou Jean.
Pérodeau Hippolyte, 76, quai de l'Odel.
Quillien Joseph, 5, rue René-Madec.
Le Roy Victor, ingénieur, Champ-de-
Foire.
Salaün Jean, 64, quai de l'Odel.
Le Bras Bernardin, rue Elie-Fréron.
Le Goyat Lucien, 17, rue de l'Hospice.
Le Rumeur, greffier au Tribunal civil.
Treussier Guillaume, 10, rue des Gen-
tilshommes.
Tréguier Corentin, rue de l'Abattoir.

Quimperlé.

Marzin Joseph, rue des Tanneries.

Rédéné.

Ferrant Jean, à Saint-Pierre.

Rosporden.

Le Gall, route Nationale.

Saint-Evarzec.

Bourbigot Jean, chaussures, bourg.

Trégourez.

Péron Yves, à Kerscao.

Tréouergat.

Léostis Jean.

MORBIHAN

Arnay.

Duclos Joseph, 4, rue du Père-Eternel.

Carnac.

Thomas Joseph.

Guidel.

Coëffic, à Coat-Coff.

Guisriff.

MM.

Cadie Joseph, près de la gare.
Hascot Louis, au bourg.
Le Rouzic Jean, bourg.

Hennebont.

Brochet Théodule, 10, rue de la Liberté.
Esnard Georges, 30, rue Neuve.

Faouët.

Lucas Roger, pâtissier.

Lorient.

Masson Louis, 4, rue Bayard.
Le Senne Joseph, 15, rue de la Comédie.
Roignant Louis, rue Carnot.

Lanvégen.

Guérier Pierre, à La Chapelle.

Pont-Scorff.

Carré Jean, rue Langle de Cary.

Plougommelin.

Le Moing Joseph, bourg.

Quéven.

Le Gall François, à St-Arnand.
Le Gall Vincent.

Vannes.

Baugé Georges, Hôtel de la Gare.

Versailles.

Quintin Jean, école du Génie.

Plumeur.

Stéphan Jean, Toulblaye (à St-Cyr).

DÉPARTEMENTS ÉTRANGERS

Saint-Brieuc.

Le Ménéach, 1, place Saint-Michel.
Le Saëc Corentin.

Nantes (Loire-Inférieure).

Guillouët Marcel, ingénieur A. M., 28,
rue Casimir-Perrier.

Contrébovie (Seine).

Bertholom Pierre, 60, rue Armand-
Sylvestre.

Paris (Seine).

Bertholom Corentin, Service Construc-
tions Navales, 8, boulevard Victor.
Paris, XV.

Liste des Anciens Elèves qui ont payé à la réunion de Pâques

Kerfeunteun.

MM.

René Jaouen, Kermahonnet.

Quimper.

Feunteun J^e (abbé), 8, rue St-François.
Boucher (abbé), 52, rue Jean-Jaurès.
Yeuch (abbé), Séminaire.
Kéval (abbé), Séminaire.
Mourlet Jacques, 22, rue Laënnec.
Seznez Francis, 16, rue du Parc.

Passage-Lanrie.

Déréat Marc. (abbé).

Guengat.

Kéroulas (abbé).

Pleyben.

MM.

Le Gall Henri, Petite-Place (à St-Cyr).
Pichon Jean, Kererven.

Plomelin.

Bordiec Jean-Louis, Combrenn.

Pont-Croix.

Mat Jean, au Légo.

Pouldreuzic.

Goff Jean, vins.

Guingamp.

Dineuff Alain, sous-lieutenant, 48^e R. I.

Le Merzer (C-du-N.).

Albert Corbel (St-Cœur, St-Brieuc).

Remarque. — Dans le prochain numéro, paraîtra la liste des Anciens Elèves qui ont versé leur cotisation en une autre circonstance, visite à l'Ecole, chèques, etc.

EXEMPLES A IMITER

Initiative heureuse de nos Amicalistes de Cherbourg

Enfin, les photos. Je n'aurais jamais cru qu'il fût si difficile de réunir, à dix heures du matin, six bons camarades exilés à Cherbourg tous animés du désir de représenter dignement leur ancienne école à laquelle ils restent attachés du fond du cœur.

J'ai réussi à n'oublier involontairement que le maître mécanicien Roger Le Garrec, originaire de Camaret, retenu par le service tandis que les autres laissaient leurs occupations familiales ou militaires pour, bravement, boire un bon apéritif à la santé générale et à la vie amicaliste.

J'aime à penser que nos amis imiteront notre exemple, celui de se serrer les coudes loin du pays, de s'entraider dans les divers petits ennuis, de se servir de leur qualité d'anciens élèves de Lambézellec comme d'un passeport pour trouver, où qu'ils soient appelés à résider, une main fraternelle et une porte ouverte.

Ici, à Cherbourg, nous nous retrouvons avec joie presque chaque dimanche matin après la messe de neuf heures en l'église de la Trinité. Notre amitié commune a choisi environ deux mètres carrés

de bitume, au coin de la place, pour notre échange de salutations, tandis que nos épouses bien stylées filent vers le marché, non sans se faire suivre des héritiers à qui elles devront boucher un brin l'appétit à la toute prochaine pâtisserie.

Les quelques minutes vécues ainsi sont des plus heureuses. On parle de Pierre, de Paul, de cecî, de cela... Nous avons bien le droit aussi de faire les commères ; on a tant de choses à se dire, et puis, on est entre Anciens, c'est tout naturel. A cette heure de l'apéritif, notre club à sept grossit, c'est le passage en revue des bateaux de l'escadre. C'est surtout le moment de se conter les souvenirs de là-bas, du vieux coin de prédilection où tout est encore comme au temps passé ; de ce bon temps où nous frottions le tableau noir de nos sarreaux, cirions nos souliers de nos manchettes, voire même avec la blouse de nos professeurs quand, la récréation venue ou la classe finie, il fallait faire bonne figure sur la rue.

En même temps que ce mot, une photographie également pour le bulletin, souvenir de notre réunion d'aujourd'hui. Pour faire bonne figure là-dessus, il n'a été nécessaire que d'un peu de bonne volonté ; et puis, je puis le crier en toute confiance, un brin de sérieux ; car, la gabardine neuve de notre camarade Bellec n'étant pas arrosée, nos compliments avaient le ton d'une « mise en boîte » amicale et non désintéressée. Au fait, je me rappelle maintenant qu'il n'a pas encore satisfait à son devoir et c'est moi qui suis allé de mon écot cette fois.

Je ne vous détaille pas les environs de Cherbourg, très intéressants en été. Je vous demanderai seulement de dire à vos jeunes élèves et à tous nos camarades de l'Amicale qu'au bout de la Manche il y a, non pas une main, mais sept qui se tendent et font appel à tous ceux que le sort désignera pour vivre en Normandie.

Pour le groupe : EUGÈNE POSTEC.

Hélas ! il ne s'agit pas d'une initiative... de chez nous. Elle est l'œuvre d'anciens élèves de l'école N.-D. de Bonne-Nouvelle (Lambézellec). Mais nous citons cet exemple pour qu'il suscite un mouvement analogue dans les localités où peuvent se grouper facilement plusieurs anciens élèves du Likès.

Collaboration à la Rédaction du Bulletin

Enfin, des collaborateurs nombreux, variés de talent et d'inspiration, tous animés du désir d'être agréables et y réussissant. Grâce à cette bonne volonté générale, entretenue pendant plus de deux mois, le Bulletin est allé redonner des nouvelles aux camarades, les reconforter, les amuser et les distraire. On l'a trouvé, ce Bulletin, si intéressant que plusieurs demandaient : « Alors, il ne

paraît plus ? » Mais si donc, il paraîtra encore, quand son temps sera venu.

Et de jeunes écrivains lui confieront leurs essais : descriptions de pays, récits de promenades, aventures comiques, souvenirs d'enfance, poésies graves ou comiques, mots amusants et, parfois, sans fausse modestie, monographie de métiers ou d'œuvres auxquelles ils se dévouent.

Voilà ce qu'on a vu en 1936, et cette fois, chez nous.

Mais, vous le devinez, il ne s'agit pas encore de la rédaction du *Bulletin de l'Amicale* qui continue, suivant une trop vieille habitude, d'être assurée par une équipe bénévole ne connaissant guère les anciens élèves.

Eh bien ! les *Jeunes* nous donnent, à nous, les vétérans, un bel exemple de dévouement, d'intérêt à l'œuvre commune. A leur journal de vacances, *Le Likès* (autrefois *Nous, les Jeunes*), ils ont collaboré effectivement.

Ces *Jeunes* nous font honte, à nous qui nous donnons seulement la grosse peine de déchirer la bande d'expédition de notre *Bulletin* et d'en lire les titres !

Auraient-ils raison, ces moralistes grincheux, inconsolables de vivre dans un monde renversé, où les jeunes font la leçon aux Anciens ?

Allons, tous à l'œuvre pour confondre les philosophes pessimistes : montrons-leur qu'on peut attendre quelque chose... même des Anciens !

Chronique de l'École

Distribution des Prix

Cette séance connaît la fièvre et l'affluence des grands jours : c'est le dernier devoir et la dernière récompense (d'aucuns disent... pénitence !) des élèves et, pour les familles, la suprême consécration des espoirs qui obtiennent, au moins, un commencement d'exécution : il faut laisser à la vie le soin de faire le reste.

M. Hervé Nader, ancien élève, député du Finistère, préside la séance, témoignant ainsi l'intérêt particulier qu'il porte à la question de l'enseignement libre. Autour de M. le Député, on remarque : M. Bengloan, directeur ; le C. F. Cyprien-Robert, Visiteur des Ecoles Chrétiennes ; M. l'abbé Gouchen et M. l'abbé Lozachmeur, aumôniers ; M. Cabon, président de l'Amicale ; M. le commandant Mas-

son ; M. Mayet, organiste de la Cathédrale ; MM. les Curés des paroisses de la ville ; des Membres du Chapitre de la Cathédrale, les professeurs de l'Ecole, de très nombreux parents d'élèves.

Pour rompre la monotonie de la lecture du Palmarès, l'Harmonie et la Chorale exécutent de beaux morceaux, cueillant elles aussi leurs derniers lauriers et confirmant par la sûreté d'interprétation l'excellente réputation qu'elles se sont faite.

On avait déjà pris contact avec M. Nader, lors de la fête amicale et on désirait le revoir, l'entendre à nouveau après la consécration officielle de son mandat et ses premiers contacts avec la Chambre. Quelle leçon tirera-t-il de cette première expérience ? Une leçon de courage et de persévérant labeur.

Après une adresse aimable aux maîtres et aux élèves, M. le Député souligne la nécessité de l'instruction. Mais, ajoute-t-il, « l'instruction n'est pas une fin en soi. L'intellectualisme n'est souvent que la caricature de la véritable intelligence : l'instruction est l'aliment de la volonté et du cœur. Vous le savez : nous ne manquons pas d'hommes instruits : ce sont des hommes de caractère qui font défaut.

» Il n'est pas inutile de rappeler à nos Bretons que savoir ce qu'on veut est bien ; le réaliser est meilleur.

» Eh oui, la fin nécessaire et souhaitable de l'instruction est le perfectionnement de l'intelligence en vue de l'action. Mais cette action que l'on peut exercer se présente sous de multiples formes. Est sot qui dit que l'action matérielle seule compte. Non : celle du religieux dans sa cellule vaut celle de la sœur de Charité au chevet de son malade ; et le savant dans son laboratoire n'entreprend pas une œuvre moins utile à l'humanité que celle du soldat, du laboureur et du commerçant.

» Notre foi, la voici : penser pour agir, mener de pair la pensée et l'action, féconder l'une par l'autre ; on ne peut, sans grave préjudice, ni les séparer ni les opposer : l'action, c'est la conclusion de l'être.

» C'est pourquoi vous allez, après avoir bien étudié, vous reposer par des exercices corporels et par de salutaires exercices d'observation, qui compléteront, concrétiseront votre connaissance du monde.

» Regardez la nature et toutes ses œuvres. Que votre intelligence, éclairée par l'étude, prenne contact avec la réalité des choses. C'est à ce prix que votre pensée produira l'action la plus efficace.

» Que cette action, matérielle ou intellectuelle, soit conforme aux lois divines. Vos maîtres vous ont donné de toute chose la seule explication qui soit vraie. Gardez fidèlement cette lumière. Ceux qui n'ont pas la foi ont du monde une vue bien limitée, bien trouble et leur action s'en ressent.

» Que votre instruction soit génératrice de votre pensée et votre pensée féconde en actions. Vous serez ainsi armés pour la vie et ses luttes. Vous irez de l'avant et fixerez sur l'avenir un regard tranquille et bien ouvert.

» Vous agirez : tout est constamment à faire et à refaire dans notre vieux monde où il y a place pour vos jeunes énergies.

» Roulez le rocher de Sisyphe. Tels les durs rochers que la mer réduit en galets, puis en gros sable, en sables fins et finalement en alluvions fertiles, ainsi les problèmes de la vie sont de pénibles obstacles que doivent user les efforts rythmés de nos volontés. Et si dans cette action, vous êtes meurtris et voyez couler le sang de vos blessures, dans la bataille vous crierez comme le chevalier de Beaumanoir : « Bois ton sang pour repartir au combat et soutenir le dernier effort qui donne la victoire. »

Ces conseils de la sagesse, très applaudis, trouveront un écho dans la vie de nos chers élèves qui tous, décidés à faire fructifier la bonne semence, ne voudront pas inutilement occuper leur place dans le champ de l'activité humaine. Mais ils vont tout d'abord reposer cette terre qui, dix mois durant, a produit déjà d'excellents résultats si l'on en juge à la moisson des prix récoltés en ce jour.

En lisant le Palmarès

Prix de Catéchisme.

Pierre Allieux, de Vannes (3^e année).

Prix de l'Amicale.

François Le Doaré, de Penhars (classe de Mathématiques).
Jean Creuzet, de Nozay (classe de Première).

Prix offert par M. Cabon, Président de l'Amicale.

Marcel Chiquet, de Saint-Evarzec.
Jean Derrien, de Quimper.

Prix offert par M. Maurice Vincent.

François Le Doaré, de Penhars.

Prix offert par M. Nader, Député

à l'élève qui se classera premier en élocution ou dans l'exercice de la parole publique.

Georges Moisan, de Vannes (classe de Première).

Prix Amédée de Vincelles.

Yves Dupont, de Guiscriff (Section Agricole).

Prix d'Honneur

5^e Préparatoire.

Hervé Hénaff, de Plogonec. Hervé Cornic, de Kerfeunteun.
René Bourhis, de Kerfeunteun. Joseph Le Brun, de Quimper.

4^e Préparatoire.

Jean Bouguen, de Plougastel-Daoulas. Pierre Marchalot, de Quimper.
Pierre Cosmao, de Plogonec. Jean Le Floch, de Quimper.
Jean Philipot, de Plogonec.

3^e Préparatoire.

Pierre Cornic, de Cast. Jean Cornic, de Cast.
Lucien Hahry, de Quimper.

2^e Préparatoire.

Louis Avan, de Saint-Coulitz. François Louët, de Kerfeunteun.
René Cosmao, de Plogonec.

1^{re} Préparatoire.

René Bernard, de Plogonec. Jean Poudoulec, de Plomodiern.
Joseph Hascoët, de Plomodiern. Hervé Scotet, de Kerfeunteun.

CLASSES PROFESSIONNELLES

Première A.

Maurice Abasq, de Lambézellec. Fernand Rolland, de Lennon.
Yves Brélivet, de Trégarvan. Noël Autret, de Plougastel-Daoulas.

Première B.

René Doaré, de Plonéis. Jacques Pelliet, de Plomodiern.
Laurent Ezanno, d'Étel. Jean Le Rol, d'Étel.
René Keryhuel, de Keryado. François Viol, de Kerfeunteun.

Deuxième A.

Pierre André, de Pleuven. Joseph Le Glouahec, de Merlevenez.
Louis Cariou, de l'Île-Tudy. Julien Le Grèvelec, de Clohars-Car-
moët.

Deuxième B.

Pierre Guirrice, de Guilvinec. Robert Boissel, de Quimper.
Thomas Péton, de Plomodiern. Raymond Le Bars, de Gourlizon.

Troisième Année.

Louis Le Garrec, de Beuzec-Conn. Jean Douguet, de Gouézec.
Yves Le Bihan, de Quimper. Jean Rospape, de Bric-de-l'Odet.
Hervé Le Roux, de Kerfeunteun.

Quatrième Année.

Jean Laouénan, de Goulien. Yves Dupont, de Guiseric.
Jean Taniou, de Quimper.

CLASSES SECONDAIRES

Quatrième.

Louis Cosquer, de Coray. Joseph Kerjouan, de Baud.
Louis Plouzenec, de Plomelin. Roger Le Menn, de Kerfeunteun.
Maurice Penne, de Kerfeunteun. Roger Galloudec, de Plouay.

Troisième.

Jean Cosquer, de Coray. Jean Moalic, de Mahalon.
Paul Cloarec, de Tréboul. Pierre Touthoat, de Quimper.

Seconde.

Jean Le Viol, de Kerfeunteun. Jean Ranno, de Landrévarzec.
Raymond Guinet, de Quimper. Pierre Lozachmeur, de Kerfeunteun.
François Riou, de Kerfeunteun.

Première.

René Bordic, de Pluguffan. Raymond Hélias, de Plonéour-Lanvern.
Joseph Cluyot, de l'Île-Tudy. Jean Olivier, de Saint-Quay-Portrieux.
Jean Creuzet, de Nozay. Jean Pustoch, de Quimperlé.

Mathématiques.

Jean Colléter, de Kerfeunteun. Yves Lozachmeur, de Guengat.
François Le Doaré, de Penhars. Guillaume Mourrain, de Plouhinec.
Henri Le Gall, de Douarnenez.

Prix d'Excellence

5^e Préparatoire.

Prix :

Hervé Hénaff, de Plogonec.
Roger Hénaff, de Kerfeunteun.

Accessit :

Hervé Cornic, de Kerfeunteun.
François Tanneau, de Quimper.

4^e Préparatoire.

Prix :

Pierre Cosmao, de Plogonec.
Pierre Marchalot, de Quimper.

Accessit :

Jean Philipot, de Plogonec.

3^e Préparatoire.

Prix :

Pierre Cornic, de Cast.
Honoré Pelliet, de Plomodiern.

Accessit :

René Gourlay, de Quimper.
Mathurin Quiniou, de Plomodiern.
Jean Février, du Juch.

2^e Préparatoire.

Prix :

Jean L'Haridon, de Landrévarzec.
Louis Avan, de Saint-Coulitz.

Accessit :

Thomas Briand, de Plomodiern.
François Louët, de Kerfeunteun.
Jean Douérin, de Plogonnec.

1^{re} Préparatoire.

Prix :

Jean Coroller, de Quimper.
Jean Poudoulec, de Plomodiern.

Accessit :

Alexis Mével, de Quimper.
Alexis Bacon, d'Ergué-Armel.

CLASSES PROFESSIONNELLES

Première A.

Prix :

Noël Aulret, de Plongastel-Daoulas.
Yves Brélivet, de Trégarvan.

Accessit :

Maurice Abasq, de Lambézellec.
Yves Ridon, de Trégunc.

Première B.

Prix :

François Ruppe, de Kerfeunteun.
René Kéryhuël, de Kéryado.

Accessit :

Marcel Gadal, de Gouézec.
René Doaré, de Plonéis.

Deuxième A.

Prix :

Henri Chataf, de Gourlizon.
Pierre André, de Pleuveu.

Accessit :

François Ezanno, d'Étel.
Julien Le Grévellec, de Clohars-Car-
noët.

Deuxième B.

Prix :

Marcel Mazé, de Lopérec.
Pierre Guirrec, de Gullvinec.

Accessit :

Jean Le Meur, de Cloître-Pleyben.
Jean Bridel, de Concarneau.

Troisième.

Prix :

Louis Le Garrec, de Benzeec-Gonq.
Hervé Le Roux, de Kerfeunteun.

Accessit :

Yves Le Bihan, de Quimper.
Jean Madec, de Quiberon.

Quatrième.

Prix :

René Porodo, de Bannalec.
Noël Louboutin, de Quéménéven.

Accessit :

Louis Daigre, de Belle-Ile.
Henri Lemeilleur, de Quimper.

CLASSES SECONDAIRES

Quatrième.

Prix :

Louis Cosquer, de Coray.
Maurice Pennee, de Kerfeunteun.

Accessit :

Jean Grall, de Pont-l'Abbé.
Louis Plouzenec, de Plomelin.
Alexis Colin, de Plouhinec.

Troisième.

Prix :

Jean Cosquer, de Coray.
Pierre Toulhoat, de Quimper.
Robert de Kéroulas, du Juch.

Accessit :

Jacques Laudon, de Plogastel-St-Germ.
Corentin Le Bris, de Fouesnant.

Seconde.

Prix :

François Riou, de Kerfeunteun.
Raymond Guinet, de Quimper.

Accessit :

Joseph Lanoë, de Questembert.

Première.

Prix :

Jean Creuzet, de Nozay.

Accessit :

Jean Olivier, de St-Quay-Portrieux.

Mathématiques.

Prix :

François Le Doaré, de Penhars.

Accessit :

Yves Lozachmeur, de Guengat.

Succès divers

(Session d'Octobre)

BACCALAURÉAT

2^e Partie. — Mathématiques.

Yves Lozachmeur, de Guengat.
Henri Le Gall, de Douarnenez, *admis*.
Albert Urcun, de Quimper, *admissible*.

Philosophie.

François Le Doaré, de Penhars, *assez bien*.

Première Partie.

Louis Léonus, d'Ergué-Gabéric.
Le Beux Jean, de Melgven, *admissible*.

BREVET ÉLÉMENTAIRE

Francis Billon, de Plomodiern. Jean-Pierre Bernard, de Beuzec-Conf.
Marcel Chiquet, de Saint-Evarzec. Paul Cabon, de Quimper.
Jean Le Bihan, de Scaër. Jean Helligouarch, de Guidel (Morb.).
Jean Le Bescond, de Plomelin. Henri Lemeilleur, de Quimper.

B. E. P. S.

Marcel Chiquet, de Saint-Evarzec. Henri Lemeilleur, de Quimper.

MAISTRANCE DE TOULON

Jean Laouénan, de Goulven.

APPRENTIS MÉCANICIENS DES CHEMINS DE FER (RENNES)

Francis Billon, de Plomodiern.

Du Bulletin de la Société Générale d'Education et d'Enseignement nous détachons les nominations suivantes :

XII. — QUIMPER. Ecole Sainte-Marie (Likès).

M. BENGLOAN, directeur.

Président du Jury : M. PERRIN.

(192 candidats, 138 lauréats.)

4 mentions « Très Bien », 8 mentions « Bien », 27 mentions « Assez Bien », 4 médailles d'argent, 3 médailles de bronze.

Elémentaire commercial : 24 candidats, 19 lauréats. — 1^{er}, ex-æquo Louis Plouzenne et Louis Cosquer, 173 p. 1/2, sur 210, mention « Très Bien », médaille d'argent.

Supérieur commercial : 26 candidats, 18 lauréats. — 1^{er}, Jean Bridel, 162 p. sur 230, mention « Bien », médaille de bronze.

Brevet commercial : 11 candidats, 7 lauréats. — 1^{er}, Louis Le Garrec, 161 p. 1/2 sur 260, mention « Assez Bien ».

Elémentaire industriel : 50 candidats, 36 lauréats. — 1^{er}, ex-æquo Maurice Pennec et Alexis Colin, 172 p. 1/2 sur 210, mention « Très Bien », médaille d'argent.

Supérieur industriel : 53 candidats, 33 lauréats. — 1^{er}, Jean Cosquer, 181 p. sur 240, mention « Bien », médaille de bronze.

Brevet industriel : 28 candidats, 25 lauréats. — 1^{er}, Paul Cabon, 196 p. sur 260, mention « Bien », médaille de bronze.

La meilleure part

Chaque année, notre école a l'avantage de diriger quelques enfants que Dieu s'est choisis vers différents séminaires, jувénats et petits noviciats.

Pierre Pellet, au noviciat des Frères de Guernesey, a eu l'avantage de revêtir l'habit religieux au début d'Octobre.

Des camarades plus jeunes envisagent aussi, avec certaine impa-

tience, le jour où ils pourront se livrer à l'enseignement chrétien dans nos écoles de Bretagne. Mais *Pierre Guirriec* (du Guilvinec) et *Hervé Daniélou* (de Kerfeunteun) sont encore bien jeunes !

C'est à Pont-Croix que *Jean Jouvin* et *François Feunteun* vont se préparer à la belle mission dont ils ont rêvé. Ils y retrouvent plus d'un ancien jeune camarade du Likès.

Il est heureux que les familles bretonnes comprennent encore l'honneur que Dieu leur fait en appelant à Lui quelques-uns de



Monsieur Yves Le Gallie

Directeur 1935-1936 (Photo Le Grand)

Visteur en Indo-Chine

leurs enfants ! Qu'ils se livrent à la contemplation, qu'ils s'adonnent aux exercices de l'apostolat actif, prêtres et religieux travaillent à leur propre salut, font rejaillir sur leurs parents une abondance de grâces et travaillent de la façon la plus efficace au bonheur temporel de notre société, que perd chaque jour davantage le paganisme des mœurs, la soif des plaisirs et le désordre des institutions, fruits d'une éducation non chrétienne.

Apprendre à l'homme sa merveilleuse destinée, n'est-ce pas l'apostolat aujourd'hui le plus urgent ?

Ceux qui nous quittent

M. Le Gallie n'aura fait que passer au Likès, où il a remplacé M. Bengloan pendant dix mois. Ceux qui l'ont vu à l'œuvre ont admiré son intelligence, son esprit de décision et d'initiative, sa franche cordialité.

On espérait le voir se dévouer longtemps ici. Il a été appelé à



Monsieur Yves Barion

(Photo Le Grand)

L'inspection de nos écoles d'Indochine et du Tonkin où, affirmant des nouvelles récentes, il s'est déjà imposé par sa valeur et la renommée de ses succès d'abord à Guernesey, ensuite au Likès.

Avec M. Barion disparaît — pour peu de temps, nous l'espérons — une des figures les plus sympathiquement connues au Likès d'après-guerre. Pendant treize ans, il enseigna dans les diverses classes de l'école. Quand fut instauré l'enseignement secondaire, il professa d'abord la littérature en Première, puis la philosophie en classe de Mathématiques.

Dans ce *Bulletin*, il rédigeait avec soin la chronique de l'Amicale. Il vient d'être placé à notre école du Sacré-Cœur à Saint-Brieuc où, à l'occasion, ses anciens élèves recevront le meilleur accueil.

A M. Le Gallie et à M. Barion, le Likès et l'Amicale offrent leurs regrets et leurs meilleurs vœux de succès dans la mission échuë à ces deux bons ouvriers de notre chère école.

Les ateliers

Des transformations et des améliorations heureuses y ont été faites pendant les mois de Septembre et d'Octobre, tandis que l'outillage a été augmenté par l'addition de machines variées.

Le nombre des étaux a été porté à 110, dont quelques-uns sont des étaux parallèles du dernier modèle.

Les machines existantes ont été toutes munies d'une commande individuelle par moteur électrique ; cette transformation a été exécutée avec l'aide des élèves les plus avancés.

Le nombre des tours a été porté à 7.

Les autres machines se décomposent comme suit :

Une grosse fraiseuse, dernier modèle, permettant de tailler engrenages, vis, crémaillères, etc., et tous travaux courants.

Une petite fraiseuse, pouvant se transformer en affûteuse de fraises et rectifieuse.

Une grosse radiale à commande verticale automatique.

Deux autres machines à percer dont l'une exécutée par les élèves de l'école.

Deux scies alternatives à métaux.

Deux étaux-limeurs dont un dernier modèle, avec avance automatique longitudinale et verticale.

Une petite affûteuse pour outils divers.

Cinq meules émeri ou en grès.

Un marbre de 1 m. 20 de longueur exécuté à l'atelier.

Cinq forges à ventilateur électrique indépendant.

L'atelier de menuiserie et de modelage dispose :

D'une machine universelle raboteuse-dégauchisseuse et mortaiseuse ;

D'une scie à ruban ;

D'une machine automatique à affûter les scies ;

Des tours et de nombreux établis : toutes ces machines à commande électrique individuelle ;

30 moteurs électriques assurant le fonctionnement de l'ensemble.

Un poste de soudure autogène permettra désormais de montrer le principe de cette soudure aux élèves et de faire exécuter quelques travaux courants.

Un bureau d'études attenant aux ateliers permet aux élèves de 4^e et 5^e années d'exécuter, suivant croquis ou dessins prélevés sur différentes machines, des études complètes de pièces simples ou de machines diverses.

Pour l'année en cours, l'étude principale consistera en la fabrication d'un petit tour parallèle complet et d'autres pièces de moindre importance. Le petit tour de 0 m. 90 de banc est déjà en chantier. Les élèves de 5^e année en ont dressé les croquis, puis les dessins à l'encre, ainsi que les calques et les divers dessins pour le modelage, au mètre à retrait. Les élèves menuisiers ou modeleurs ont exécuté les modèles en bois, dont un certain nombre ont été déjà coulés en bronze ou en fonte. Ces diverses pièces seront entièrement usinées et rassemblées dans nos ateliers.

Enfin il faut signaler la réorganisation plus active et plus rationnelle du Cours préparatoire aux Arts et Métiers et aux divers examens de fin d'études dont bénéficieront les élèves de 4^e et 5^e années, réorganisation qui porte déjà ses fruits.

La fin de l'année scolaire 1936 fut marquée par une Exposition en ville, au garage Peugeot, propriétaire M. Gaston Nédélec, d'un certain nombre de travaux d'élèves. On y remarquait particulièrement une petite machine à percer sensitive, des étaux parallèles, des trusquins, un appareil diviseur avec calques, dessins et modèles en bois.

Des visites d'usines locales ou dans la région sont prévues et impatiemment attendues des élèves.

Il n'est pas jusqu'au local lui-même qui n'ait été rafraîchi, et qui de ce fait se montre plus accueillant encore aux divers groupes qui s'y succèdent chaque jour.



V A R I A

Les Frères !... ces grands maîtres d'école !...

Je viens d'assister à un banquet de deux cents couverts, où personne ne fut un *infortuné convive*, d'autant que cela se passait dans un riant pays qu'on appelle Cognac !

Cet événement, j'en conviens sans peine, n'a pas la même importance que le programme de M. Léon Blum. Mais des spectacles et des souvenirs réconfortants, si modeste qu'en soit le théâtre, ne sont tout de même pas à dédaigner en ces heures lourdes.

Autour de tables fleuries et sous des oriflammes tricolores où le blanc et le bleu éclairaient le rouge, les braves gens qui se pressaient à des agapes vraiment fraternelles étaient des anciens élèves de l'école libre, créée jadis — oui, jadis ! — par les Frères.

Les Frères ! Les frangins, comme les appelait Gavroche, le grand public sait-il encore ce que c'est ? D'abord, le mot a vieilli. On le confine volontiers dans la chaire. Quant aux humbles religieux dont il était le seul orgueil,

Où sont-ils les frangins perdus dans les nuits noires ?...

De-ci, de-là, on voit surgir un rescapé du grand naufrage. Et la *génération spontanée* de contemporains sans ancêtres regarde avec ahurissement ces diplodocus à quatre bras !

Pauvres chers Frères ! On les avait bien aimés dans le peuple, pourtant ! Leur expulsion provoqua même des explosions de colère et de chagrin. Et je me rappelle une brave femme du peuple, en cheveux, qui, dans une réunion publique, voulait, pour les venger, arracher les yeux à Ferdinand Buisson...

C'étaient des maîtres d'école incomparables, et certains de leurs *expulseurs* ont reconnu la supériorité de leur pédagogie. Ils ne se vantaient pas d'être des psychologues raffinés ni des encyclopédistes débridés, mais leur enseignement n'omettait jamais d'être *vivant et pratique*. Il s'adaptait au milieu et s'orientait vers les situations probables où tendait l'ensemble de leurs élèves.

On pourrait, rien *qu'avec des noms connus*, composer un beau palmarès de ceux qui leur doivent une formation sérieuse, un jugement sain, le goût et la méthode dans le travail, le succès et l'influence. Si les Syndicats chrétiens existent et prospèrent, double rempart contre l'anarchie ou l'ordre païen, c'est à l'école des Frères qu'ils se sont élaborés. Leurs troupes et leurs chefs sont sous le signe de Jean-Baptiste de la Salle.

Et c'est dans son esprit que ces robustes instituteurs ont trouvé le secret d'un dévouement qui m'a émerveillé plus d'une fois. Au patronage des Blancs-Manteaux, où j'allais jadis, avec Mgr Bros, rendre quelques services, j'ai vu de près ces rudes travailleurs épuisant tous leurs loisirs et leurs jours de congé dans la correction des copies. Ils se condamnaient à un épulage, j'allais dire à un *dépouillement*, que nous admirions avec une sorte de terreur ! Et leur héroïsme était toujours sain et gai, même en bougonnant.

Le gouvernement qui songerait à leur rendre la liberté de se dévouer pourrait, sans ironie, s'appeler « le Front populaire... ».

(La Croix.)

Jacques DEBOUT.

Une série d'articles sur l'École laïque en France

Publiés par l'Osservatore Romano, organe du Vatican

Dans ses numéros des 27-28 Juillet, du 30 Juillet et du 31 Juillet derniers, l'Osservatore romano, organe du Vatican, a publié trois articles sur l'enseignement primaire officiel laïque et sur l'enseignement primaire chrétien en France. Paraissant dans l'organe officiel du Saint-Siège, ils nous prouvent l'importance considérable qu'attache le Vatican à la question scolaire en France, et la préoccupation que lui cause la malveillance de plus en plus grande de l'école laïque.

Nous empruntons le texte de ces articles à l'excellente Revue *« Ecole et famille »*, qui les fait précéder des réflexions suivantes, auxquelles nous nous associons :

« Nous n'avons jamais cessé de dire ici que depuis un demi-siècle l'école laïque ne cesse de miner le sol sous nos pas, et de protester contre l'indifférence que trop de catholiques attachent à la question scolaire, au mépris de l'Encyclique de Pie XI sur l'Education chrétienne de la jeunesse déclarant que l'Action scolaire fait partie intégrante de l'Action religieuse, puisqu'il s'agit de l'âme en péril de ces petits enfants et de ces adolescents, pour lesquels le Sauveur a témoigné une affection toute particulière.

« Nous avons toujours déploré la crainte, pour ne pas dire la pusillanimité de ces catholiques qui craignent de dénoncer la malveillance de l'école laïque, malgré l'Encyclique qui leur en fait un devoir strict.

« La publication de ces articles de l'Osservatore leur montrera que le Vatican est bien loin de partager cette indifférence et cette pusillanimité. »

I. STATISTIQUE DES ECOLES ET ELÈVES

Pour se faire une idée de l'importance de la question primaire en France, il est nécessaire de considérer plusieurs statistiques et de les commenter : ce sera l'objet de ce premier mémoire.

L'enseignement primaire officiel est laïque, c'est-à-dire ignorant totalement Dieu, sa religion et sa morale ; un maître et une maîtresse n'ont pas le droit d'en parler à leurs élèves.

L'enseignement primaire libre est composé presque entièrement d'écoles chrétiennes, s'efforçant de faire des chrétiens et pla-

cées sous l'autorité, presque toutes, d'un prêtre, inspecteur diocésain, nommé par l'Ordinaire.

Les écoles officielles sont entretenues par l'Etat qui, chaque année, dépense pour elles près de trois milliards, auxquels s'ajoutent les dépenses que font pour elles les communes et qui doivent dépasser 800 millions par an. Jadis, les statistiques officielles donnaient le montant de ces dépenses communales ; depuis qu'elles ont considérablement augmenté au point de peser lourdement sur les budgets municipaux, on ne les publie plus. On ne peut donc les évaluer que par approximation.

Outre cela, l'Etat et les communes paient quantité d'œuvres post-scolaires laïques (colonies de vacances, coopératives, visites médicales, traitements des dames visiteuses d'écoles, voyages, excursions, cantines scolaires donnant partiellement le déjeuner de midi aux enfants habitant hors de l'école, fournitures gratuites des livres, cahiers et autres objets scolaires, vêtements, souliers, sabots, etc...).

Avec tous ces avantages, complétés ces derniers temps par l'établissement d'autobus pour enfants fréquentant les écoles publiques (à l'exclusion de ceux qui vont aux écoles chrétiennes) on peut évaluer à 4 milliards par an ce que dépensent pour l'Ecole laïque primaire officielle, l'Etat et les communes. Quant aux écoles libres chrétiennes, elles ne reçoivent rien. Tout au plus les communes peuvent allouer quelques secours en fournitures scolaires et en vêtements aux enfants pauvres, mais à la condition qu'ils soient donnés aux enfants et non à l'école.

Tout secours donné à l'Ecole ou aux maîtres (serait-il de un franc) est immédiatement annulé par l'autorité préfectorale.

C'est un ostracisme budgétaire complet, absolu, qui frappe toutes les écoles primaires chrétiennes.

Elles ne peuvent vivre que par la charité des fidèles qui versent chaque année pour elles aux évêques et aux curés des paroisses près de 600 millions, et voilà 54 ans que cela dure ; car cette situation existe depuis les lois instituant en 1881-1882 l'école primaire publique, laïque, gratuite et obligatoire (obligatoire en ce qui concerne l'instruction, que l'on peut recevoir dans une école libre).

De ce chef, les écoles libres sont dans une situation d'infériorité considérable devant l'école publique.

L'Etat multiplie les dépenses même de luxe en faveur de ses écoles pour rendre la concurrence impossible aux écoles chrétiennes, et en faisant peser le poids de leur entretien chaque année plus lourdement sur les catholiques qui doivent également entretenir le culte, l'assistance privée, les œuvres sociales et les missions, en ces temps de crise et de ruine.

Cette année où la scolarité obligatoire va être prolongée d'un

an jusqu'à quatorze ans (mesures demandées par les socialistes, proposées par le Front populaire et appuyées par nombre de catholiques) l'Etat va construire et ouvrir 2.000 nouvelles écoles avec ses centaines de millions ; et s'ils ne veulent pas abandonner leurs élèves de 13 ans à l'école publique, les catholiques exténués devront se saigner pour construire à leurs frais les nouveaux bâtiments et entretenir les maîtres et les maîtresses nécessaires aux enfants de 13 à 14 ans. Pourront-ils le faire ?

Dans ces conditions, l'enseignement chrétien est dans une infériorité numérique, en présence de l'enseignement laïque et cette infériorité s'accroît de jour en jour en raison de la lourdeur des sacrifices qu'il faut faire pour l'école chrétienne, en raison aussi des avantages chaque année accrus que l'Etat assure à ses élèves au dedans et en dehors de l'école.

Je dis *en dehors* parce que de plus en plus, certaines faveurs et certaines situations et fonctions sont réservées par l'Etat aux anciens élèves de l'enseignement laïque, tandis que ceux de l'enseignement chrétien en sont exclus.

Ces considérations expliquent en partie l'écart de plus en plus considérable qui existe entre le nombre des écoles et des élèves de l'enseignement laïque primaire d'une part, et le nombre des écoles de l'enseignement chrétien de l'autre.

1906	Ecoles laïques	67.988	} Total : 79.935
	Ecoles chrétiennes	12.947	
1912	Ecoles laïques	67.684	} Total : 80.046
	Ecoles chrétiennes	13.362	
1930	Ecoles laïques	68.700	} Total : 80.346
	Ecoles chrétiennes	11.646	
1931	Ecoles laïques	69.107	} Total : 80.736
	Ecoles chrétiennes	11.629	
1932	Ecoles laïques	69.036	} Total : 80.607
	Ecoles chrétiennes	11.571	

Quant aux élèves, ils étaient en 1934 de :

Ecoles laïques :

Garçons	2.247.632	} Total : 4.279.304
Filles	2.031.652	

Ecoles chrétiennes :

Garçons	309.755	} Total : 920.233
Filles	610.478	

Total général de l'enseignement primaire : 5.199.537.

Il résulte de ces derniers chiffres qu'il y a dans l'enseignement primaire :

sur 1.000 filles	231	dans l'enseignement chrétien
sur 1.000 garçons ...	121	dans l'enseignement chrétien

soit dans l'ensemble : 177 sur 1.000 (un peu plus de 1/6°).

Les écoles chrétiennes sont encore nombreuses dans les diocèses qui ont conservé la foi, en Bretagne, dans le plateau central, la Vendée.

Diocèse de Nantes	511	écoles laïques, 346	écoles chrétiennes
— de Luçon	606	— 387	—
— de Saint-Brieuc	846	— 325	—
— d'Angers	739	— 455	—
— de Vannes	644	— 398	—
— de Rodez	1066	— 328	—

En revanche, le nombre des écoles chrétiennes est lamentable dans les diocèses dont la foi s'est considérablement affaiblie ou encore conservés chrétiens, ne sont pas assez riches pour soutenir des écoles chrétiennes.

Diocèse d'Ajaccio	782	écoles laïques, 11	écoles chrétiennes
— de Digne	528	— 10	—
— de Gap	506	— 8	—
— de Pamiers	626	— 28	—
— de Troyes	591	— 17	—
— de Verdun	696	— 16	—
— de Perpignan ..	410	— 20	—

Dont aucune de garçons.

Dans la plupart des diocèses de l'Est, des Alpes et du Sud-Ouest, plus de 90 % des enfants vont à l'école laïque.

En plus de ces écoles primaires élémentaires gardant les enfants de six à treize ans, il y a des écoles enfantines dites maternelles qui les reçoivent de deux à six ans et dont la création n'est imposée qu'aux communes ayant plus de 2.000 habitants.

Sur ces 3.332 écoles recevant 400.898 enfants, 476 sont chrétiennes. Un seul diocèse, celui de Luçon, a plus d'écoles maternelles chrétiennes que d'écoles maternelles laïques (21 contre 15).

De ce fait, il faut conclure que dans l'immense majorité des paroisses de France, il n'y a pas pour le peuple d'école chrétienne, puisque sur environ 40.000 paroisses il n'y a que 11.540 écoles chrétiennes.

Comme, d'autre part, la loi fait une obligation aux parents d'envoyer les enfants à l'école de 6 à 13 ans (et bientôt 14 ans), il faut

tirer cette conclusion que la grande majorité des masses populaires est obligée — même quand les parents sont chrétiens — d'envoyer les enfants à l'école laïque, parce qu'il n'y a pas à portée une école chrétienne.

Leur choix n'étant pas possible, la liberté d'enseignement n'existe pas pour la masse populaire dont les enfants sont voués à la laïcité.



Ennemie des Ouvriers !..

Combien de fois, n'as-tu pas déjà entendu ce refrain, sans cesse répété par des ignorants, que l'Eglise est l'ennemie du peuple ?

Ce sont des mots. Juge plutôt.

— La première loi française sur le *Repos hebdomadaire* a été promulguée le 18 Novembre 1814, par le gouvernement français, alors catholique.

— La première loi protégeant le *Travail des Femmes et des Enfants dans les usines* a été votée le 22 Mars 1841, sur l'initiative de catholiques ; l'un d'eux est l'illustre *Montalembert*.

— La première *Coopérative de Crédit* fut fondée à Poligny, en 1880, par un catholique, M. *Milcent*.

— La première *Caisse rurale* de France a été créée par un curé de campagne, M. *l'abbé Raja*.

— Les premiers *Syndicats agricoles* ont été fondés par des catholiques, comme M. *Emile Duport* pour le Sud-Est, M. de *Ville-neuve-Trans* dans les Alpes et la Provence.

— Les premiers *Syndicats féminins* ont été créés, à Paris, par le P. *du Lac*, jésuite ; à Lyon, par Mlle *Rochebillard* ; dans l'Isère par Mlle *Poncel*, etc.

— Les premières créations pour *Logement ouvrier* — avant toute mesure législative — sont dues aux catholiques de « *La Grande Famille* », de Lyon, exemple suivi à Lille, à Pantin, Miramas, etc. Leur plus actif propagandiste en France fut également un catholique, M. *Lardeur-Becquerel*.

— Les premières *Crèches pour les petits enfants des ouvriers* ont été instituées, vers 1840, par un grand chrétien, M. *Firmin Marbeau*, père de l'ancien évêque de Meaux. Il y en a maintenant plus de 500 en France.

— Les premiers *Jardins ouvriers* ont été organisés à Sedan, en 1891, par une catholique, Mme *Hervieu* ; et à Saint-Etienne, par le jésuite *Volpette* ; et organisés par la *Ligue du Coin de Terre et du Foyer*, de l'abbé *Lemire*. Au dernier Congrès international, à Bruxelles, en Septembre 1931, on pouvait relever, pour la France,

ces chiffres magnifiques : 450.000 jardins occupant une superficie de 9.000 hectares et ayant apporté pour plusieurs centaines de millions de produits divers à des ménages ouvriers. — A son Congrès de 1926, la *Ligue du Coin de Terre et du Foyer* que présidait l'abbé *Lemire*, pouvait fièrement citer 180.000 jardins ouvriers.

— Le premier *Ministère du Travail* d'Europe a été institué, le 25 Mai 1895, par un gouvernement catholique, le gouvernement belge...

— Les *Caisses de Compensation*, d'où sont sorties les *allocations familiales*, ont été inspirées par une initiative catholique, celle de M. *Romanet*, directeur des usines Joya, à Grenoble.

— N'est-ce pas d'un groupe de parlementaires catholiques (*Albert de Mun, Lerolle, de Gaillard-Bancel, Plichon, de Ramel, Lemire*, etc.) que sont parties presque toutes les *initiatives des projets de lois sociales*. — Par exemple :

En 1889, sur les *Assurances Sociales* ;

En 1890-91, sur le travail des Femmes et des Enfants ;

En 1891, sur la Caisse de retraites et de secours contre la maladie et la vieillesse ; sur les accidents, l'assurance obligatoire et les caisses corporatives.

La liste pourrait s'allonger indéfiniment.

N'est-ce pas pour la *consolation* et le secours des familles ouvrières que l'Eglise a institué ces admirables Congrégations : les *Sœurs de Charité*, les *Petites Sœurs des Pauvres*, les *petites Sœurs de l'Ouvrier*, les *Petites Sœurs de l'Assomption*, et tant d'autres.

N'oublie pas qu'en 1901 (par conséquent, avant la persécution religieuse), les Sœurs des diverses Congrégations religieuses hospitalisaient dans leurs hôpitaux : 114.200 assistés ; dans leurs orphelinats : 60.225 ; dans leurs maisons de refuge : 11.815 ; dans leurs asiles d'aliénés : 14.361 ; soit au total 200.600 malheureux déshérités de la vie.

Ils étaient soignés *gratis* et par *dévouement*, c'est-à-dire avec soin, avec affection, avec abnégation.

Traiter d'ennemie du peuple l'Eglise catholique, qui a suscité de telles initiatives et de tels dévouements, c'est plus qu'une calomnie, c'est une indignité !

P. CROIZIER.



La grève des " bien pensants "

Vous entendez cent fois le jour ces refrains chantés sur le ton du découragement, sinon du désespoir : « Le monde va mal ; il est perdu ; il n'y a plus rien à faire ! » D'autres, pour être plus pittoresques dans les termes, ne sont pas plus optimistes dans le fond.

Et oui, on s'est plaint de tout temps de la perversité du monde. Quoi d'étonnant : la terre se peuple d'hommes qui luttent, donc qui défaillent, et qui se trompent sur la nature du bonheur auquel tous aspirent : les uns le trouvent dans l'ordre, les autres le placent dans le désordre.

Nous ne changerons pas cette triste condition de l'existence. Mais nous pourrions circonscrire l'influence du mal, agir efficacement sur notre milieu, faire tache d'huile, accroître la zone du bien.

Bien sûr, il est plus séduisant d'attendre la refonte de la société sur des bases plus humaines, plus chrétiennes, en rêvant, les bras croisés, de quelque coup d'Etat qui balaye les fauteurs de troubles et instaure définitivement le règne des justes ! Illusion charmante ou plutôt désastreuse qui dispense les *braves gens* de l'action.

Je me rappelle une aventure du professeur Nimbus. C'est dans le désert ; du sable à perte de vue. Nul abri contre le soleil, la tempête et les fauves aventuriers : Nimbus n'a ni armes ni bagages, il voyage pour son plaisir et ne veut point être encombré. Belle sagesse ! Surgit un lion. Nimbus est perdu ? Peut-être pas : la nature est féconde en ressources et l'esprit du professeur en initiatives. Une autruche affolée franchit devant lui les espaces immenses ; mais la fuite éperdue, la fatigue et l'avance du lion la désespèrent : elle se sent prise. Le danger est imminent, elle ne veut pas assister au drame, ne pas le voir : elle s'enferme la tête dans le sable. Cette idée... d'autruche paraît satisfaire Nimbus qui, le sourire aux lèvres, croit se sauver en répétant le geste de l'oiseau coureur.

Cette histoire est une charge. Mais, dans la vie réelle, que de braves gens copient cette attitude risible qui ne sauve rien. Individualistes, ils ne veulent à tout prix s'affilier à aucun groupement. Imprudents, ils ne se munissent d'aucune arme : ils n'ont pas d'idées saines à opposer aux fausses doctrines. Leur suprême argument ? C'est celui-ci qui ne démontre rien : « Tel fait, telle doctrine sont insensés ! C'est scandaleux d'entendre parler comme cela. » Engagés dans le combat — tout homme est un combattant — ils ne se sont pas entraînés à la lutte ; ils n'en veulent même pas : tout débat, toute campagne d'idées, toute propagande par les réunions, par les œuvres, par les manifestations, les dérangerait de leur douce tranquillité, nuirait à leurs affaires, leur attirerait des

histoires. Et ces hommes *bien pensants* redoutent par dessus tout les histoires. *Pas d'histoires !* voilà leur maxime favorite. Plus que jamais, ils fermeront les yeux au moment même où ils seront victimes de ce mal qu'ils n'auront pas arrêté.

Cela ne remédie à rien : tel patronage continuera de périlcliter, tel syndicat chrétien de végéter ; dans tel milieu se propageront plus que jamais la doctrine et les œuvres révolutionnaires ; le paganisme des mœurs s'intensifiera. Et le soir, nos hommes, assis confortablement dans un intérieur bien rangé, se scandaliseront à tout coup en lisant leur journal. Ou bien ils trouveront de beaux traits d'esprit pour critiquer une œuvre qui a, au moins, le mérite d'exister et d'entreprendre quelque chose. Pourquoi ces messieurs bien pensants n'agissent-ils pas ?

Craignent-ils le ridicule d'un échec ? Le bel argument : tout échec est beau qui révèle un dévouement et une généreuse pensée. L'exemple d'ailleurs n'est jamais perdu : l'avenir bénéficie de tout essai et des erreurs même. Seuls se vantent de n'avoir jamais échoué ceux qui n'ont jamais rien entrepris.

Trop amis de leurs aises, cœurs trop froids pour être enthousiastes, dépourvus d'ailleurs d'imagination entreprenante, ils manquent surtout de cette intense charité chrétienne qui les porterait efficacement à réaliser le bien que conçoit leur intelligence.

Mgr Fillon, évêque de Bourges, le dit en termes excellents dans une lettre récente : « Seul un amour vivant et des convictions fortes poussent à l'effort constructeur. Une œuvre réalisable n'est jamais réalisée sans amour. Sans amour, on se croise les bras ; sans amour, les yeux restent fermés aux problèmes qui s'imposent. Sans amour, le cœur ne restera pas attentif aux cris de l'infortune... On n'est jamais quitte avec la charité ; impossible, avec elle, de se soustraire à l'action. La charité formule moins ce qu'il faut faire qu'elle ne donne l'irrésistible inclination à le faire.

« Seule, la charité est vraiment ingénieuse. Elle ne repousse aucune collaboration, ne recule devant aucune peine, brave les sourires, affronte l'incompréhension. Réaliste, elle n'attend pas que tout marche à souhait pour se lancer dans l'action. Sans la charité, qui eût songé à fonder les caisses de compensation ? Sans la charité, qui eût mis en train les premières organisations professionnelles ? »

Si une étincelle de cette vraie charité échauffait enfin les cœurs de ces innombrables *bien pensants* qui fatiguent le monde de leurs doléances, nous verrions notre pauvre société subir la plus profonde des transformations. Du jour où ils cesseraient leur injuste grève volontaire, ils trouveraient à l'exercice de leur zèle une doctrine sûre, des chefs expérimentés et des œuvres diverses.

Catholiques bien pensants, cessons la grève.

LE SYNDICALISME CHRÉTIEN

Depuis le mois de Juin, les ouvriers, les fonctionnaires, les employés, les artisans, tous les travailleurs à quelque corporation qu'ils appartiennent, ont, pour la plupart, subi la pression de quelque délégué d'une puissante organisation syndicale. Elle prétend, aujourd'hui, régler la production et la circulation des richesses, assurer seule l'initiative des lois dites sociales et dicter même au gouvernement son attitude en face des problèmes que posent les relations internationales. Les ouvriers surtout ont été sollicités ; par la pression de délégués spécialisés dans le chantage et le mensonge, on a voulu enrôler même les catholiques dans ces syndicats dont la doctrine, fondée sur la haine des classes et le matérialisme économique et philosophique, a été à maintes reprises condamnée par les évêques et les papes.

Nous ne nierons pas que la C. G. T. soit aujourd'hui toute-puissante, qu'elle mène effectivement la France vers des destinées incertaines, disons plus, inquiétantes.

Exploitant des revendications parfois justes, flattant les appétits égalitaires et la folie d'indépendance, faisant briller aux yeux avides l'espoir d'une propriété collective bientôt réalisée, usant par ailleurs des derniers moyens de propagande, souvent aussi, de la violence et de la peur, elle prétend régler tout et forcer tout travailleur, même catholique, à suivre ses bannières rouges et à entonner ses chants révolutionnaires.

Trop de catholiques, par leur inertie, favorisent cette exploitation des classes laborieuses par les puissances occultes, largement financées.

Plus que jamais, pourtant, les catholiques devraient agir et s'organiser. Nous en voyons qui, se rappelant les dures leçons de l'histoire, écoutent la voix de leur conscience et celle de leurs chefs, s'attachent à grouper toutes les bonnes volontés sur le plan de la profession, prenant comme principes de leur action ceux de l'Eglise même. Lacordaire, du haut de la chaire de Notre-Dame, ne disait-il pas en 1845 : « Si vous n'associez pas les hommes dans le travail, le secours et la répartition, inévitablement le plus grand nombre d'entre eux sera victime d'une minorité intelligente et mieux pourvue des moyens de succès. »

Il est consolant de voir partout s'accroître le mouvement syndical. Plus que jamais on sent la nécessité de cette union qui crée la force. Ouvriers et patrons, artisans et employés confient leurs revendications à une association qui les représente et les défend.

Tous savent qu'il y a des inégalités nécessaires et qu'il existe entre les hommes des situations différentes. Tous aussi devraient se convaincre que les conflits, nés de ces différences, doivent se résoudre, non d'après les lois de la jungle, mais à la lumière des principes supérieurs de la justice et de la charité chrétiennes : le patron n'exploitera pas l'ouvrier, l'ouvrier ne nuira pas aux intérêts du patron qui l'emploie, l'un et l'autre collaborant à la prospérité de l'entreprise.

Rappelons à nos chers *Anciens*, dont beaucoup soutiennent effectivement les Œuvres paroissiales et diocésaines, que l'Eglise a demandé souvent que les catholiques, soient autant que possible, groupés dans des associations professionnelles catholiques.

La S. Congrégation du Concile le rappelait dans sa lettre du 5 Juin 1929 au cardinal Liénart, évêque de Lille :

« *L'Eglise veut que les associations syndicales soient établies et régies selon les principes de la foi et de la morale chrétienne.* »

Le pape Léon XIII avait déjà, depuis 1891, défini l'attitude de l'Eglise en face de ces mêmes associations. Il la rappelait en 1901 en ces termes très clairs : « Nous n'avons jamais engagé les catholiques à entrer dans les associations destinées à améliorer le sort du peuple ni à entreprendre des œuvres analogues, sans les avertir en même temps que ces institutions devaient avoir la religion pour inspiratrice, pour compagne et pour appui. »

Justement inquiété par la pression exercée sur les ouvriers catholiques pour les faire entrer dans des syndicats socialistes ou neutres, Mgr Mesguen, évêque de Poitiers, faisait lire dans toutes les églises et chapelles de son diocèse l'avis suivant :

« L'Eglise demande aux catholiques de créer eux-mêmes des Syndicats et de les imprégner d'un authentique esprit chrétien. Le monde économique, en effet, ne peut être indépendant de la morale. Il est soumis, lui aussi, aux principes de justice et de charité enseignés par le Christ. Les désordres et les abus certains que nous déplorons de nos jours ne viennent que de la méconnaissance de cette vérité primordiale. C'est pour avoir perdu son âme chrétienne que le monde se corrompt. »

Il faut donc que les catholiques organisent des Syndicats et qu'ils y travaillent pour réformer, suivant les principes de leur foi, la société professionnelle...

Nous recommandons à tous les ouvriers et employés catholiques de donner leur adhésion à ces Syndicats, de constituer dans leur sein de nouvelles sections ; là où ce sera nécessaire, de les établir sans tarder dans les villes où ils n'existent pas encore.

Nous souhaitons vivement que, de leur côté, les patrons chrétiens créent des sections de la Confédération française des professions dont le siège se trouve 5, boulevard Montmartre, à Paris.

De tout cœur, nous désirons que nos diocésains entendent notre pressant appel, qu'ils prennent confiance en eux-mêmes et que, loin de se faire les suiveurs de chefs dont les principes purement matérialistes sont profondément inquiétants, ils s'efforcent de devenir les guides de leurs frères.

Que tous les travailleurs chrétiens, ouvriers, employés et patrons, établissent leurs Syndicats respectifs ! Que, dégagés de tout esprit de haine de classe, ils cherchent ardemment dans un christianisme éclairé les moyens de rétablir, dans la profession, l'ordre de la justice et de la charité ! Que, par leurs efforts persévérants, ils s'emploient à faire pénétrer la morale chrétienne dans un monde qui se meurt de l'avoir rejetée ! Ils auront bien mérité de la société moderne dont ils prépareront ainsi le salut. Ils s'assureront aussi la reconnaissance de l'Eglise et les bénédictions de Dieu. »

Les ouvriers de tous ordres trouveront place dans la *Confédération Française des Travailleurs Chrétiens* (C.F.T.C., 5, rue Cadet, à Paris (9^e), — à Quimper, 14, rue Laënnec), puissante et pacifique armée dont les effectifs et les initiatives n'ont cessé de croître. Elle a pris une grande influence dans le monde ouvrier, dont les suffrages lui assurent une place importante au Conseil Supérieur du Travail et dans la magistrature prudhomale.

Soucieux des intérêts supérieurs de l'Eglise et de la France, tout catholique aura à cœur de résister aux puissances de destruction par une activité intelligente dans le domaine professionnel et syndical. En sauvegardant la foi et la morale, il travaillera efficacement au bonheur du peuple.

S.



Vers le monopole de l'enseignement

Dans son numéro du 22 Mai dernier, l'hebdomadaire *Sept* donne d'intéressantes interviews de représentants du « Rassemblement populaire », MM. Spinasse, Jacques Duclos et Bergery.



Les déclarations de MM. Spinasse, Duclos et Bergery nous apparaissent comme fort inquiétantes au double point de vue scolaire et social, ceux auxquels le Saint-Siège attache la plus grande importance.

Et tout d'abord, au point de vue de l'éducation chrétienne sur laquelle le Souverain Pontife a écrit une Encyclique d'une importance capitale que trop de catholiques ont tenue sous le boisseau.

— A mon avis, a dit M. Spinasse, — le ministre de l'Education nationale de demain, nous dit *Sept*, — *seul l'Etat peut organiser et contrôler un système d'éducation qui sera destiné à conduire l'enfant jusqu'à sa profession. La question de la refonte des enseignements primaire et primaire supérieur se posera donc au cours de cette législation dans le sens que j'indique.*

M. Bergery, s'exprimant par la bouche de son ami, M. Georges Izard, « également secrétaire national du mouvement frontiste », a tenu un langage analogue.

— *En ce qui concerne l'enseignement, l'idéal, à mon avis, serait un système qui donnerait à l'Etat le pouvoir éducatif et dans lequel pourrait jouer une influence des éducateurs et des parents... L'initiative privée peut favoriser les erreurs, la seule initiative de l'Etat comporte aussi des inconvénients, voire des dangers.*

Derrière ces phrases, ce qui apparaît, avec les atténuations de forme qu'apporte à ses déclarations le Front populaire avant de s'être bien solidement établi au pouvoir, c'est le monopole de l'enseignement. Seul l'Etat peut organiser ; dès lors deviennent impossibles les autres organisations et en particulier la grande organisation de l'enseignement chrétien, qui a coûté aux catholiques, pendant un demi-siècle, des efforts et des sacrifices inouïs et héroïquement poursuivis avec une persévérance inlassable, sacrifices que glorifiait, chiffres en mains, le T. R. P. Gillet au Congrès de l'enseignement chrétien tenu il y a trois ans, à Rome.

On prévoit sans doute dans l'organisation de l'éducation par l'Etat une certaine intervention des familles, mais nous ne sommes que trop payés, hélas ! pour savoir comment l'Etat comprend ces interventions, et quand elles se produisent quel cas il en fait.

Pour la question des manuels anticléricaux et même athées contre lesquels les familles se soulevèrent à maintes reprises, l'Etat se fit à tel point contre elles le défenseur de ces livres condamnés par la quasi-unanimité de l'épiscopat qu'il alla jusqu'à menacer de déchéance paternelle les parents qui n'enverraient pas leurs enfants aux écoles où étaient imposés ces manuels.

De nos jours, il impose la gémation et une promiscuité scolaire qui ont eu des résultats déplorables au point de vue moral. Or, le législateur, en ouvrant la voie à cette pédagogie soviétique, n'a pas voulu admettre l'avis des familles que nos amis avaient voulu introduire dans la loi, et chaque jour se produisent des conflits entre l'école et la famille qui ne sont résolus en faveur de la famille que lorsque l'on craint comme conséquence de ses protestations l'ouverture d'une école libre. La seule garantie des familles, c'est l'existence ou la menace d'une école libre ; que sera-ce

lorsque les parents seront en présence d'une seule organisation, celle de l'Etat ?

Or, l'organisation que l'on nous annonce sous ce titre modeste, « réformes d'organisation », c'est celle d'une éducation allant « de Penfance à la profession », c'est-à-dire jusqu'au moment où l'enfant devient un homme. C'est donc une *éducation totalitaire* que donnera l'Etat, comme celle de Moscou, comme celle de Hitler. Je n'ajoute pas « comme celle de Mussolini », parce que la formation par l'Etat de la jeunesse italienne, au point de vue national, se combine harmonieusement avec une formation religieuse profonde, non seulement à l'Eglise, mais encore à l'école et dans la postscolarité ; j'en ai recueilli le témoignage des personnes les plus autorisées.

Dans les déclarations de M. Spinasse, il est une petite phrase qui doit être retenue, car elle projette une lumière éclatante sur le système qui s'annonce, « au cours de cette législature », dit M. Bergery.

Je ne vois aucune objection à la liberté de l'enseignement AUX ÉCHELONS SUPÉRIEURS.

Qu'est-ce à dire, sinon que seul l'enseignement supérieur sera toléré ? Mais que deviendra-t-il sans les autres ? Il sera libre, fort bien, mais il n'aura comme étudiants que quelques dilettantes, mettons même quelques amis désintéressés de la science dont le tout petit nombre ne lui procurera « qu'une mourante vie », car, ne nous le dissimulons pas : c'est de l'enseignement primaire, puis du moyen que viennent les étudiants de nos Universités catholiques comme l'immense majorité des vocations ecclésiastiques et religieuses.

Ah ! le bon petit billet que nous donne M. Spinasse.

S'il en est qui se consolent d'être « zigouillés » avec le sourire, nous ne sommes pas de ceux-là ! Et voilà pourquoi nous ne saurions trop mettre en garde nos lecteurs contre les gentillesques que prodiguent aux catholiques les bolchevistes, comme celles que faisait le loup au petit Chaperon Rouge.

SOLUTION DU QUATRIÈME CONCOURS

I. — Mots croisés

Horizontalement. — 1. Matriculer, — 2. Ur ; avarice ; 3. Sa ; Sérieira ; — 4. Oie ; égal ; — 5. Irrite ; Ens ; 6. Règne, — 7. Socin, — 8. Tole ; on.

Verticalement. — 1. Musoir ; sis, — 2. Airaires ; du ; — 3. Ergotée, — 4. Ras ; income, — 5. Ive ; Teil, — 6. Car ; ne, — 7. Urie ; ah, — 8. Liège ; robe, — 9. Ecrans ; nef, — 10. Réals ; ès.

II

Les trois mots étaient les suivants :

Mandrin, mandarin, mandarine.

III

Cinq Anciens Elèves ont trouvé les réponses, ce sont :

M. *Tanguy Paul*, 10, rue Saint-Mathieu, Quimper ;

M. *Alain Morvan*, 4, rue du Pont, Brest ;

M. *Sébastien Cornic*, Kervouyec, Kerfeunteun ;

M. *Pierre Poënot*, électricien, rue de l'Abattoir, Kerfeunteun ;

M. *Pierre Carion*, château de Kerascoët, Pluguffan.

M. *Paul Tanguy* reçoit le Dictionnaire Larousse, gracieusement offert par M. *Le Goazion*, libraire, rue Saint-François, Quimper.

Divertissements polyglottes

LE MINISTÈRE RENVERSÉ

Josette, à table, a renversé une tasse de lait et a été bien grondée ; elle en a été triste, jusqu'aux larmes.

Le lendemain, en rentrant, papa annonce à maman que le ministère a été renversé !

Josette, se rappelant la correction de la veille, va se blottir dans les bras de sa maman :

« Je te promets, maman, ce n'est pas moi qui l'ai renversé, le ministère. »

AU BREVET

L'examinateur. — Pourquoi donne-t-on le nom de moussons à certains vents ?

Le candidat. — Les moussons sont ainsi nommées parce que ces vents font mousser l'Océan Indien.

EN UN EXAMEN DE DERECHO

Definame usted el fraude.

— Pues viene a ser una cosa así... como si usted me suspendera. Porque según el Código Penal, se hace reo de fraude, el que se aproxima de la ignorancia de otro para ocasionar un dano.

EN UN EXAMEN DE MATEMATICAS

— Qué son paralelas ?

— Paralelas son dos líneas que corren continuamente con la ilusión de encontrarse mañana.

UNHOFLICH

Erich. — Vater, du hast schon einige weisse Haare.

Vater. — Das kommt davon, dass du mir soviel Sorgen machst.

Erich. — Dann hast du dem Grossvater noch viel mehr sorgen gemacht, denn sein Haar ist ganz weiss...

SOURCE OF HIS INCOME

Doctor, said the patient, who had been ailing for a long time, « be candid with me ». Why do you ask such a large fee for cutting out my appendix.

« Well, the truth is, explained the frank M. D., when I remove the appendix, I cut off my chief source of revenue. »

Installations Sanitaires

Chauffage moderne

Elévation d'eau

Pierre LE GRAND

29, Rue des Reguaires

QUIMPER

Zinguerie

Plomberie

Couverture

Tél. 7.13